

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x				14x				18x				22x				26x				30x			
												✓											
12x				16x				20x				24x				28x				32x			

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXXV

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR GILBERT JOHN ELLIOT COMTE DE
MINTO ET VICOMTE MELGUND DE MELGUND, COMTÉ DE FORFAR, DANS
LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI, BARON MINTO DE MINTO, COMTÉ
DE ROXBURGH, DANS LA PAIRIE DE LA GRANDE-BRETAGNE
BARONNET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, CHEVALIER GRAND-
CROIX DE L'ORDRE TRÈS DISTINGUÉ DE SAINT-
MICHEL ET SAINT-GEORGES, ETC., ETC.,
GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU
CANADA.

CINQUIÈME SESSION

DU

HUITIÈME PARLEMENT

1900

VOL. XXXV

JOURNAUX DU SÉNAT

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-huitième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-croix de Notre-Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,
Député Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au trentième jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, LUNDI, le ONZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Secau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

{ L.S. }

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburg, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JANVIER prochain : Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le PREMIER jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre CITÉ D'OTTAWA le dit VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER prochain; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le PREMIER jour du mois de FÉVRIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Mulgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Jeudi, 1er février 1899.

Jeudi, le premier jour du mois de février, en la soixante et troisième année du règne de Notre souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la cinquième session du huitième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Almon,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Power,
Armand,	Dobson,	MacInnes,	Prowse,
Baker,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Reid,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Ross,
Bolduc,	Forget,	McSweeney,	Scott,
Boucherville de (C.M.G.),	Fulford,	Miller,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	King,	O'Brien,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Owens,	Villeuveuve,
Clemow,	Landry,	Paquet,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable président a informé le Sénat qu'une commission sous le Grand Sceau a été émise, nommant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat.

La commission du greffier a été alors lu, et, il a été
Ordonné, qu'elle soit insérée au journal, et elle est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A Samuel Edmour St. Onge Chapleau, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans notre Puissance du Canada, écuyer.

SALUT :—

DAVID MILLS, }
Procureur général, } SACHEZ qu'ayant confiance dans votre loyauté, intégrité et
Canada. } habileté, nous vous avons nommé et constitué, et par ces présentes nous vous nommons et constituons, dit Samuel Edmour St. Onge Chapleau, à la charge et fonction de greffier du Sénat du Canada, en remplacement d'Edouard Joseph Langevin, écuyer, démissionnaire, pour remplir tous et chacun les devoirs appartenant à la dite charge et fonction.

Vous remplirez et exercerez la dite charge et fonction par vous-même, dit Samuel Edmour St. Onge Chapleau, et par votre député et vos députés compétents durant Notre plaisir royal et votre résidence en notre Puissance du Canada, avec tous et chacun les droits, pouvoirs, autorités, profits et émoluments appartenant à la dite charge et fonction de greffier du Sénat du Canada, et qui de droit doivent y appartenir.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce vingt-septième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre que, d'après l'usage du Parlement, le greffier du Sénat est tenu de prêter serment d'office devant le chancelier ou l'honorable Président de cette Chambre.

Le greffier du Sénat a alors prêté et souscrit le serment suivant :

Vous serez fidèle et garderez fidélité à Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et à ses héritiers et successeurs. Vous n'apprendrez rien de préjudiciable à Son Altesse, sa couronne, ses biens et sa dignité royale, sans vous y opposer de tout votre pouvoir, et sans en avertir en toute diligence Sa Grâce, ou du moins quelqu'un de son conseil, de manière qu'elle puisse en être instruite. Vous servirez bien et fidèlement Son Altesse dans la charge de greffier du Sénat du Canada, auprès du Sénat de ce pays, tenant des procès-verbaux fidèles de ses actes et délibérations. Vous garderez le secret sur les affaires qui seront traitées au dit Sénat, et ne les révélez, avant qu'elles ne soient publiées, qu'à ceux à qui elles doivent être révélées; et généralement vous observerez et remplirez bien et fidèlement tous les devoirs imposés par les fonctions de greffier du dit Sénat. Dieu vous soit en aide.

Assermenté ce 1er jour de }
février 1900, devant moi. }

SAM'L. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

C. A. P. PELLETIER,
Président.

L'honorable président informe la Chambre que Samuel Edmour St. Onge Chapleau, Ecuier, greffier du Sénat, a été nommé commissaire sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux membres du Sénat du Canada.

La dite commission a été alors lu et, il a été

Ordonné, qu'elle soit inscrite au journal, et elle est comme suit :—



CANADA.

MINTO.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles peuvent concerner, SALUT:—

<p>E. L. NEWCOMBE, <i>Député du Ministre de la Justice,</i> <i>Canada.</i></p>	}	<p>ATTENDU que par un certain acte du parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la session tenue dans la trentième année de Notre Règne et intitulé: "Acte concernant l'union et le gouvernement du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que les objets qui s'y rattachent," il est entre autres choses statué, en substance, que les membres du Sénat de Notre Puissance du Canada, devront, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter et souscrire devant Notre Gouverneur général ou quelque personne à ce par lui autorisée le serment d'allégeance énoncé dans la cinquième cédula annexée au dit acte, et que les membres du Sénat du Canada devront aussi, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter et souscrire devant le Gouverneur général ou quelque personne à ce par lui autorisée, la déclaration de qualification énoncée dans la même cédula.</p>
--	---	--

Sachez maintenant que reposant confiance dans l'intégrité, la fidélité et la circonspection de Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, greffier du Sénat du Canada, de notre faveur spéciale, certaine science et propre mouvement, Nous avons désigné, constitué et nommé et par ces présentes désignons, constituons et nommons le dit Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance mentionné au dit acte et énoncé dans la cinquième cédule du dit acte, et aussi pour faire prêter et souscrire la déclaration des qualifications énoncée dans le dite cédule, lesquels serment et déclaration doivent, conformément au dit acte, être prêtés et souscrits par les membres du Sénat de Notre Puissance du Canada, à chaque membre du dit Sénat qui se présentera pour les prêter et souscrire.

Le dit Samuel Edmour St. Onge Chapleau aura, remplira, et exercera la dite charge de commissaire comme susdit et le pouvoir et l'autorité ci-dessus accordés durant Notre plaisir royal, et il devra certifier les rôles et pièces qu'il dressera en vertu de la présente commission et les transmettre au bureau de Notre registraire de Notre Puissance du Canada pour y rester en dépôt, lequel registraire en fera tenir copie certifiée au greffier du dit Sénat.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce trente et unième jour de JANVIER dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

JOSEPH POPE,

Sous-secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat qu'une commission sous le Grand Sceau avait été émise, nommant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, maître en chancellerie.

La dite commission a été lue, et, il a été

Ordonné, qu'elle soit inscrite au journal, et elle est comme suit:—



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, greffier du Sénat du Canada, et à tous ceux qui ces présentes verront.

SALUT :

DAVID MILLS,
Procureur général,
Canada.

} Sachez que reposant une confiance spéciale dans la fidélité,
} l'habileté et l'intégrité, de vous, le dit Samuel Edmour St.
} Onge Chapleau, écuyer, nous vous avons nommé et constitué
et par ces présentes nommons et constituons maître en la chancellerie de notre Pui-

sance du Canada pour servir dans Notre Sénat de Notre dite Puissance et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans Notre Parlement, dépendant de la dite charge, qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie, par Nous ou par le dit Sénat du Canada, siégeant dans Notre Parlement de notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite charge et fonction de maître en chancellerie du Canada.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en la chancellerie du Canada, durant Notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TRENTIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent et de Notre Règne la soixante-troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Ils ont alors été lus par le greffier.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 31 janvier 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-neuvième jour du mois de janvier, A.D. mil neuf cent (1900), George Taylor Fulford, écuyer, de la ville de Brockville, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* l'honorable W. E. Sanford, *décédé*.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat,

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 31 janvier 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-neuvième jour

du mois de janvier, A.D. mil neuf cent (1900), Joseph Philippe Baby Casgrain, écuyer, de la cité de Montréal, province de Québec, pour la division électorale de De Lanaudière, dans la province de Québec, *vice* l'honorable J. N. Bellerose, décédé.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. St. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
OTTAWA, 31 janvier 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du vingt-neuvième jour du mois de janvier, A.D. mil neuf cent (1900), Robert Watson, écuyer, de Portage la Prairie, dans la province du Manitoba, pour la province du Manitoba, *vice* l'honorable John Sutherland.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. St. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
OTTAWA, 31 janvier 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du trentième jour du mois de janvier, mil neuf cent (1900), Findlay M. Young, écuyer de Killarney dans la province du Manitoba, pour la province du Manitoba, *vice* l'honorable C. A. Boulton, décédé.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. St. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 1er février 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du premier jour du mois de février, A.D. mil neuf cent (1900), Charles Burpee, écuyer, de Sheffield, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la province du Nouveau-Brunswick, *vice* l'honorable Thomas Temple, décédé.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. St. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable George Taylor Fulford, a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Fulford a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé George Taylor Fulford, de Brockville, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOTT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt neuvième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Fulford s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Fulford membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Charles Burpee a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Burpee a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Charles Burpee, du comté de Sunbury, dans Notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada, gentilhomme :

SALUT :—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très Honorable sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce premier jour de février, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

M. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Burpee s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapeau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Burpee, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 29 janvier 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement fédéral le jeudi, 1er février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HARRY GRAHAM, Capitaine A. D. C.
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Il m'est encore donné l'agréable devoir de vous féliciter sur la prospérité continue du Dominion et sur l'accroissement remarquable du volume général des revenus et des exportations et importations du pays.

Des hostilités ayant malheureusement éclaté durant la vacance, entre la Grande-Bretagne et la République Sud-africaine, mes ministres ont jugé à propos d'anticiper l'action du parlement en équipant et expédiant au siège de la guerre deux contingents de volontaires comme une preuve pratique de la profonde dévotion et de la loyauté de tout le peuple du Canada envers la Souveraine et les institutions de l'Empire britannique.

Sous ce rapport le peuple du Dominion peut être fier et se féliciter qu'en sus des contingents envoyés par le gouvernement, une autre force canadienne est en voie d'être organisée et envoyée aux frais particuliers du Haut Commissaire du Canada. Cette action généreuse et patriotique de la part de Lord Strathcona reflète le plus grand honneur sur lui et sur le Dominion qu'il représente.

J'ai été chargé de vous faire connaître que Sa Majesté apprécie hautement la loyauté et le patriotisme ainsi déployés, ce qui, venant après la préférence donnée sous le tarif actuel aux articles de manufacture anglaise, a eu le plus heureux effet en cimentant et intensifiant les relations cordiales qui subsistent entre le Canada et la mère patrie.

Un projet de loi sera soumis à votre approbation, à l'effet de payer le coût de l'équipement et du paiement des contingents canadiens.

Les mesures qui ont été prises de temps à autre pour faciliter le sûr transport des articles alimentaires aux marchés européens ont eu pour résultat d'augmenter considérablement l'exportation de plusieurs produits importants, et il sera peut-être nécessaire, dans l'intérêt de cette très importante branche d'industrie d'exiger une inspection plus soigneuse que de coutume, afin de maintenir le haut degré d'excellence déjà obtenu et qui est absolument indispensable si la population du Canada veut développer son grand et profitable commerce de ces denrées avec d'autres pays.

Il me fait plaisir d'observer que les rapports du ministère des Postes donnent bonne raison de croire que la perte temporaire de revenus causée par la grande réduction récemment faite dans le port des lettres sera promptement réparée par l'augmentation de correspondance qui en découlera.

Des négociations sont en cours aujourd'hui avec plusieurs de nos colonies-sœurs dans les Antilles qui résulteront, nous l'espérons, à augmenter et développer notre commerce avec ces îles, et probablement avec certaines parties du continent adjacent du Sud-Amérique.

Je suis heureux de voir que, conformément à la politique définie à la dernière session du parlement, des règlements soigneusement étudiés ont été adoptés applicables à tous les chemins de fer et travaux publics sous le contrôle fédéral, pourvoyant amplement à la protection hygiénique et au soin médical des ouvriers.

L'attention du gouvernement a été appelée aux conflits qui s'élèvent parfois entre ouvriers et patrons. Bien qu'il ne serait peut-être pas possible d'empêcher complètement ces difficultés au moyen de la législation, mon gouvernement est d'avis que plusieurs des différends pourraient être évités si l'on pouvait établir de meilleures dispositions pour l'intervention amiable de conseils de conciliation, dont les conclusions, tout en n'étant pas légalement obligatoires, auraient beaucoup de poids des deux côtés, et contribueraient à amener une opinion publique intelligente à peser sur ces sujets compliqués. Vous serez invités à examiner si la législation provinciale à ce sujet, ne pourrait pas être utilement perfectionnée en y ajoutant une disposition visant à l'établissement d'un tribunal fédéral pour aider au règlement de ces questions.

Je suis heureux de constater que le nombre de colons qui ont pris des terres dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest est plus considérable que dans toute année passée, et est une preuve convaincante du succès qui a couronné les efforts qu'a faits mon gouvernement pour encourager l'immigration, et je n'ai aucun doute que la production toujours croissante de l'Ouest aidera matériellement à l'accroissement du commerce de tout le Dominion. Tandis que les efforts faits pour accroître la population de l'Ouest ont si bien réussi, on a apporté aussi beaucoup d'attention au rapatriement des Canadiens qui, à une époque moins prospère, ont quitté le Canada. Vous serez contents d'apprendre que cette œuvre a donné les meilleurs résultats.

Pendant la vacance mon gouvernement s'est occupé du sujet d'une commission des chemins de fer. Des renseignements très précieux ont été recueillis et sont encore en voie de l'être, et lorsqu'ils seront complétés et vous seront soumis, nul doute qu'ils recevront de votre part toute la considération que l'importance du sujet mérite.

Il me fait plaisir d'annoncer que notre réseau de canaux, reliant les grands lacs à l'Atlantique, a été complété de façon à permettre aux vaisseaux tirant quatorze pieds de passer de la tête du lac Supérieur à la mer. L'ardeur et le succès avec lesquels mon gouvernement a poussé ces travaux ont déjà attiré l'attention de ceux qui sont intéressés dans le transport des produits de l'Ouest, et il y a tout lieu d'espérer que lorsque les facilités nécessaires pour le prompt et facile manquement du trafic

océanique auront été fournies, et qui sont aujourd'hui en voie d'exécution, les ports canadiens commanderont une bien plus grande part du trafic de l'Ouest.

Des mesures seront introduites pour renouveler et modifier les lois concernant les banques, pour régulariser le taux d'intérêt payable sur jugements rendus par les tribunaux, pour pourvoir au prochain recensement décennal, pour le meilleur arrangement des districts électoraux, pour modifier le Code criminel et les lois relatives à d'autres sujets importants.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics vous seront soumis, ainsi que les prévisions pour l'année prochaine; ils ont été préparés en vue de l'économie et du rapide accroissement du Dominion.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande à votre sérieux examen les sujets que j'ai mentionnés, me confiant à votre patriotisme et votre jugement.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 5 février 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Alnon,	Dickey,	McDonald (Cap Breton),	Prowse,
Armand,	Dobson,	McKay,	Reid,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Fiset,	McSweeney,	Snowball,
Bolduc,	Fulford,	Merner,	Thibaudeau (de la
Boucherville de (C. M. G.),	Kerr,	Miller,	Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Landry,	Owens,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Longheed,	Perley,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I. P. -E.),	Poirier,	Yeo.
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Power,	Young.
Dandurand,	MacInnes,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique de la Puissance;

Par l'honorable M. McMillan :—Du Conseil municipal de la Corporation des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry, dans la province d'Ontario, et

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—Du Conseil municipal de la Corporation du comté de Lennox et Addington, dans la province d'Ontario.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Joseph Philippe Baby Casgrain a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Casgrain (Windsor).

L'honorable M. Casgrain a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Joseph Philippe Baby Casgrain, écuyer, de Montréal, dans Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense de notre Puissance du Canada;

Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de De Lanaudière de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce trente-et-unième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada. .

L'honorable M. Casgrain s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Casgrain, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Robert Watson a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Watson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Robert Watson, écuyer, de Portage-la-Prairie, dans Notre Province du Manitoba, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très Honorable sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier, Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-neuvième jour de janvier, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

H. G. LA MOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Watson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Watson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Findlay M. Young a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Young a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Findlay M. Young, écuyer, de Killarney, dans notre Province du Manitoba, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes

et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense de Notre Puissance du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre Puissance et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce trentième jour de janvier, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent et de Notre Règne la soixante-troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Young s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Young, membre du Sénat a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la cinquième session du huitième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Burpee a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 6 février 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McMillan,	Reid,
Bernier,	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Bolduc,	King,	Merner,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Lewin,	Mills,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young,
Dandurand,	MacInnes,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes :—De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara ; de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; de la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique ; de la Compagnie du chemin de fer d'Arrowhead à Kootenay ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De Jno. Wm. Molson et autres ; et, de H. G. Reid et autres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McCallum :—De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 6 février 1900.

Dans l'affaire de Edwin James Cox, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Lougheed a présenté la pétition d'Edwin James Cox, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, et La dite pétition a été déposée sur la table.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (29 mars 1899) soumis au parlement en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 29.)

Aussi, les règlements généraux et les ordres de la Cour de l'Echiquier du Canada. Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 30.)

Aussi, la correspondance au sujet de l'envoi de contingents militaires dans l'Afrique du Sud.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 20.)

Et aussi, une réponse à une adresse du Sénat, en date du 26 juillet 1899, demandant copie du rapport du délégué envoyé par le gouvernement du Canada au congrès médical sur la tuberculose, tenu à Berlin, Allemagne, pendant le mois de mai dernier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 21.)

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanau dière), à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 février 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McCallum,	Power,
Allan,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Almon,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Fiset,	McKindsey,	Reid,
Baker,	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Bernier,	King,	Merner,	Shelbyn,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Miller,	Snowball,
Burpee,	Landry,	Mills,	Vidal,
Casgrain, (de Lanaudière)	Lewin,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	O'Brien,	Wood,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Young.
Dever,	MacInnes,	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De la Compagnie du chemin de fer d'Hereford.

Par l'honorable M. Lougheed :—De James Milne, de la cité de Toronto, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, ingénieur électricien.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic, demandant un acte qui confirme certaines émissions de capital et certains actes de mort-gage augmentant son capital, et pour d'autres objets ;

Des conseils municipaux des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry et du conseil municipal de la corporation du comté de Lennox et Addington, province d'Ontario, demandant la création d'une cour d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et employés.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Il a alors été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 6 février 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du cinquième jour du

mois de février, A.D. mil neuf cent (1900), Joseph Shehyn, écuyer, de la cité de Québec, pour la division électorale des Laurentides, dans la province de Québec, vice l'honorable E. J. Price, décédé.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Joseph Shehyn a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Shehyn a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.
Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Joseph Shehyn, écuyer, de Notre cité de Québec, dans notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale des Laurentides de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons que. Mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOTT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier, Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce cinquième jour de février, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,
H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Shehyn s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapeau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Shehyn, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires pour l'année 1899.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

Aux honorables Membres du Sénat :

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant, pour l'année 1899.

Vu le peu de temps qui s'est écoulé depuis la dernière session, il n'y a pas eu occasion de faire aucun changement dans l'administration interne ni d'augmenter considérablement le fonds de la Bibliothèque.

La guerre actuelle dans le Sud de l'Afrique a engagé les bibliothécaires à se procurer plusieurs exemplaires des ouvrages qui font autorité en la matière, des doubles d'ouvrages de moindre importance, ainsi que les documents impériaux qui contiennent la correspondance officielle jusqu'à la déclaration de la guerre, en octobre, par la république du Transvaal.

Une collection spéciale, en neuf volumes, des rapports officiels des négociations entre la Grande Bretagne et les républiques hollandaises de l'Afrique du Sud, depuis 1859, a été placée sur les rayons et sera précieuse à consulter.

On trouvera dans les sections de la Bibliothèque consacrées aux chemins de fer, aux traités, aux statistiques et au commerce, les publications les plus récentes qui s'y rapportent.

Il y a eu augmentation considérable dans le nombre de personnes de la ville d'Ottawa admises à fréquenter la Bibliothèque. Il est aussi à noter une augmentation dans le nombre des correspondants de l'étranger qui s'adressent aux bibliothécaires, ou à leurs assistants, pour obtenir des informations sur les ressources du Canada, sur ses mines et ses règlements miniers, ou sur un champ bien différent, sur les premiers temps de son histoire.

Ces demandes d'informations accusent un intérêt toujours croissant pour notre pays surtout dans la Grande-Bretagne, l'Australie et les États-Unis. Cet intérêt se traduit, dans la république voisine, par la publication ou la traduction d'ouvrages canadiens.

Pendant un certain nombre d'années le seul ouvrage ayant rapport à l'histoire du Canada, publié aux États-Unis, était la correspondance des gouverneurs du Canada avec la mère patrie, laquelle contenait des renseignements liés aux annales des états limitrophes. En 1880, M. Otis donna une traduction des Voyages de Champlain. En 1897, une maison de New-York publiait les Voyages de Alex. Henry au Nord-Ouest, 1799 à 1814; et, à l'heure qu'il est, le vaste ouvrage des Relations des Jésuites, séries de lettres écrites du Canada, aux 17^e et 18^e siècles, par les missionnaires jésuites à leur supérieur à Rome, s'imprime à Cleveland, O. Ces documents importants constituent une des sources de notre histoire et sont publiés dans le texte primitif avec une version anglaise sous la direction de M. Ruben Thwaites. Cette publication en est rendue au soixantième volume.

Pendant la vacance l'appareil d'éclairage a été renouvelé selon la recommandation du comité de la Bibliothèque faite à une session précédente dans le but de rendre plus sûre la distribution du courant électrique. Ce travail a été fait d'après l'ordre du ministère des Travaux publics.

Une liste des dons faits à la Bibliothèque accompagne le présent rapport, ainsi que la liste des ouvrages déposés en vertu de l'acte qui protège la propriété littéraire.

Le supplément annuel au catalogue est entre les mains des imprimeurs, mais vu l'accumulation d'ouvrage à l'imprimerie du gouvernement et l'époque comparative-ment reculée à laquelle ce manuscrit doit être envoyé, il ne pourra être distribué aux membres avant quelques jours.

Le tout humblement soumis,

A. D. DECELLES,
MARTIN J. GRIFFIN.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir Documents de la Session, No 17.)

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables MM. Scott, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, King, Lougheed, Miller, Macdonald (Victoria), Power et le proposant ; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 8 février 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McCallum,	Power,
Allan,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Almon,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Fiset,	McKindsey,	Reid,
Baker,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Scott,
Bernier,	Kerr,	McSweeney,	Shelvin,
Bolduc,	King,	Merner,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Landry,	Mills,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Lewin,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	O'Brien,	Wood,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Young.
Dever,	MacInnes,	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Merner :—De la Compagnie du chemin de fer de la Grande-Vallée.

Par l'honorable M. McCallum :—Du conseil municipal du comté de Welland, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Drummond :—De l'Association des Banquiers Canadiens.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ; et de la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui l'autorise à construire certaines lignes de chemin de fer dans le Manitoba, et de gager les obligations sur ces lignes ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Arrowhead à Kootenay, demandant un acte qui déclare son entreprise d'utilité générale pour le Canada, qui prolonge le délai dans lequel elle doit la terminer et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De John W. Molson et autres, de Montréal, province de Québec, demandant à être constitués en compagnie sous le nom de " Compagnie d'assurance maritime La Royale " ;

De H. G. Reid et autres, de Montréal, province de Québec, demandant à être constitués en compagnie sous le nom de " Compagnie d'assurance contre les accidents et de garantie du Canada " ;

De la Compagnie de Pont et de tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

L'honorable M. Mills, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 8 février 1900.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir :—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Masson, MacInnes, Miller, Poirier, Power, Ross, Scott et Young.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ferguson, Fiset, King, Macdonald (I.P.-E.), MacKeen, McKindsey, Merner, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Primrose, Reid, Shehyn, Templeman, Wark et Watson.—21.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Sir John Carling, C.C.M.G., Clemow, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay, Prowse, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Aikins, Allan, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Burpee, Carmichael, Casgrain (Windsor), Clemow, Cox, Dandurand, Drummond, Ferguson, Forget, Fulford, Sir William Hingston, chevalier, Kerr, Lewin, MacInnes, McMillan, McSweeney, Miller, O'Brien, Perley, Primrose, Scott, Shehyn, Sir Frank Smith, chevalier, Villeneuve, Wark, Wood et Yeo.—30.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Allan, Almon, Baird, Baker, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Clemow, Cochrane, Cox, Dickey, Drummond, Ferguson, Forget, Kerr, King, Kirchhoffer, Landry, Loughheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), MacKeen, MacInnes, Masson, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, Mills, Owens, Poirier, Power, Ross, Scott, Sir Frank Smith, chevalier, Snowball, Templeman, Vidal et Villeneuve.—40.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Armand, Baird, Bolduc, de Boucherville, C.M.G., Carmichael, Casgrain (de Lanaudière), Dandurand, Dever, Dobson, Fiset, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landry, Loughheed, McSweeney, Merner, Mills, Montplaisir, O'Brien, O'Donohoe, Ogilvie, Prowse, Reid, Snowball et Sullivan.—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Fiset, Forget, King, Kirchhoffer, Landry, Lovitt, Macdonald (Victoria), McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKindsey, McLaren, Miller, Montplaisir, Owens, Perley, Power, Prowse, Scott, Vidal, Villeneuve, Watson et Wood.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Ferguson, Kerr, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, Templeman et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr, Kirchhoffer, Lougheed, Mills, Primrose, Templeman et Wood.—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, Lougheed, MacKeen, McKay et McMillan.—7.

Le tout respectueusement soumis,

DAVID MILLS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, Chevalier, Masson, MacInnes, Miller, Poirier, Power, Ross, Scott et Young (17), composent un comité de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, DeBoucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Masson, MacInnes, Miller, Poirier, Power, Ross, Scott et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la Bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ferguson, Fiset, King, Macdonald (I.P.-E.), MacKeen, McKindsey, Merner, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Primrose, Reid, Shehyn, Templeman, Wark et Watson composent le comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ferguson, Fiset, King, Macdonald (I. P.-E.), MacKeen, McKindsey, Merner, O'Donohoe, Ogilvie, Power, Primrose, Reid, Shehyn, Templeman, Wark et Watson, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Sir John Carling, C.C.M.G., Clemow, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay, Prowse, Yeo et Young (9), composent un comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Allan, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Burpee, Carmichael, Casgrain (Windsor), Clemow, Cox, Dandurand, Drummond, Ferguson, Forget, Fulford, Sir William Hingston, Chevalier, Kerr, Lewin, MacInnes, McMillan, McSweeney, Miller, O'Brien, Perley, Primrose, Scott, Shehyn, Sir Frank Smith, Chevalier, Villeneuve, Wark, Wood et Yeo (30), composent un comité des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que les honorables messieurs Allan, Almon, Baird, Baker, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Ciemow, Cochrane, Cox, Dickey, Drummond, Ferguson, Forget, Kerr, King, Kirchoffer, Landry, Loughed, Lovitt, Macdonald (Victoria), MacKeen, MacInnes, Masson, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, Mills, Owens, Poirier, Power, Ross, Scott, Sir Frank Smith, Chevalier, Snowball, Templeman, Vidal et Villeneuve (40), composent un comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Armand, Baird, Bolduc, de Boucherville, C.M.G., Carmichael, Casgrain (de Lanaudière), Dandurand, Dever, Dobson, Fiset, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, Chevalier, Landry, Loughed, McSweeney, Merner, Mills, Montplaisir, O'Brien, O'Donohoe, Ogilvie, Prowse, Reid, Snowball et Sullivan (25), composent un comité de Bills Privés divers.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné que les honorables messieurs Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Fiset, Forget, King, Kirchoffer, Landry, Lovitt, Macdonald (Victoria), McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKindsey, McLaren, Miller, Montplaisir, Owens, Perley, Power, Prowse, Scott, Vidal, Villeneuve, Watson et Wood (25), composent un comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Ferguson, Kerr, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, Templeman et Vidal (9), composent un comité du compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr, Kirchoffer, Loughed, Mills, Primrose, Templeman et Wood (9), composent un comité des Divorces.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, Loughed, MacKeen, McKay et McMillan (7,) composent un comité de Restaurant.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 7 février 1900.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Borden (Halifax), Bourassa, Caron (Sir Adolphe), Clarke, Davies (Sir Louis), Davin, Flint, Foster, Fraser (Guysborough), Laurier (Sir Wilfrid), McNeill, Monk, Powell, Russell et Scriver, pour aider M. l'Orateur dans l'ad-

ministration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JOHN GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McDonald (Capretton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 9 février 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PÉLLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Allan,	Drummond,	McKay,	Power,
Almon,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	Fiset,	McMillan,	Prowse,
Bernier,	Kerr,	McSweeney,	Reid,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Shehyn,
Burpee,	Lewin,	Mills,	Snowball,
Casgrain (de Lanaudière),	Longheed,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wood,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Yeo,
Dever,	MacInnes,	Perley,	Young.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie dite *The Royal Trust Company*, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Baird :—De l'honorable John Costigan, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De M. E. Rogers et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Watson :—De Truman M. Hall, de la cité de Buffalo, et d'autres, d'autres lieux, et de la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Hereford, demandant un acte qui amende son acte constitutif en transférant son siège social à Sherbrooke, province de Québec;

De James Milne, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui autorise le commissaire des patentes à recevoir la demande du pétitionnaire et à y donner suite;

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à augmenter son capital et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 9 février 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le jeudi, vingt-deux courant, soit prolongé au jeudi, vingt-deuxième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 9 février 1900.

Le comité permanent des Bills privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JOSEPH BOLDUC,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 9 février 1900.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président pro tempore.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 9 février 1900.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 9 février 1900.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 9 février 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Edwin James Cox, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Dame Maretta Ann Westgate, a examiné la dite

pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis.

3. Votre comité est d'opinion que tous les efforts raisonnables ont été faits pour opérer la signification du dit avis à la défenderesse en personne, mais ces efforts ont été inutiles, parce qu'on n'a pu savoir en quel lieu elle se trouve. Votre comité est aussi d'opinion que tous les efforts raisonnables ont été faits pour porter le dit avis à la connaissance de la défenderesse, et il recommande que ces diligences soient tenues pour une suffisante signification du dit avis.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président, pro tem.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre un bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à Edwin James Cox ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, premier jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat les règlements pour établir des mesures d'hygiène sur les travaux publics conformément à l'Acte de 1899.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 32.)

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanau-dièr), à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'au jeudi, premier jour de mars prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement britannique, relativement à l'offre du lieutenant-colonel Sam. Hughes, M.P., de lever un corps militaire en Canada pour le service dans le Sud-africain ;

Aussi, copie de toute correspondance, télégrammes et lettres qui ont été échangés entre le gouvernement fédéral et le major général Hutton, ou tout officier ou employé du service public, et le lieutenant-colonel Sam. Hughes, en rapport avec l'offre qu'il a faite de lever un bataillon en Canada pour prendre du service dans le Sud-africain, ou concernant la nomination du lieutenant-colonel Hughes comme officier dans le premier, le second, ou un autre bataillon du service spécial ; avec indication de la détermination prise à ce sujet par le gouvernement ou par le major général.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

1. Copie de l'énoncé du cas soumis aux conseils anglais pour obtenir leur opinion au sujet de la compétence du parlement du Canada à changer, par une loi, les divisions électorales du Dominion, excepté au retour des époques décennales du remaniement proportionnel de la représentation, prévu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, après l'exécution de chaque recensement.

2. Copie de l'opinion donnée par ces conseils.

3. Un état des honoraires ou émoluments payés ou accordés à ces conseils pour leur consultation.

4. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, l'un de ses membres ou toute personne au nom du gouvernement, et les dits conseils ou l'un ou l'autre d'entre eux, au sujet de cet énoncé de cas ou de l'opinion exprimée sur son contenu ; aussi, copie de tous messages, mémoires ou documents relatifs au dit énoncé de cas ou à la dite consultation.

5. Les noms des conseils à qui on s'est adressé pour obtenir cette consultation, la date à laquelle on l'a demandée, et le nom des personnes qui en ont fait la demande.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie d'une convention conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, aux termes de l'Acte du parlement du Canada, 62-63 Victoria, ch. 4 ;

Aussi, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, quelqu'un de ses membres ou de ses fonctionnaires et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, au sujet de la construction d'un chemin de fer et d'un pont pour le trafic général sur la rivière Hillsborough, à ou près de Charlottetown, I.P.-É.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au jeudi, le premier mars prochain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 1er mars 1900.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes,	Perley,
Almon,	Dobson,	MacKeen,	Poirier,
Baird,	Drummond,	McCallum,	Power,
Baker,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Forget,	McLaren,	Prowse,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	McSweeney,	Shehyn,
Carmichael,	King,	Mills,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Montplaisir,	Wood,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Yeo.
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De Geo. A. Cox et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan.

Par l'honorable M. Perley :—De James William Anderson, de la ville d'Aylmer, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kerr :—De George Harley Roberts et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie Canadienne de prêt et de placement; de E. M. Butz et autres; et de l'*Orford Copper Company*.

Par l'honorable M. Fiset :—De C. B. K. Carpenter et autres, dans le comté de Gaspé, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Mills :—Du conseil municipal de la corporation du comté d'Oxford, dans la province d'Ontario; et, de W. R. Meredith, président, et N. A. Powell, secrétaire, de l'Association du Sanitaire nationale.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 1er mars 1900.

Dans l'affaire de Catherine Cecilia Lyons, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Catherine Cecilia Lyons, du village de Treherne, dans la province du Manitoba, et elle a été déposée sur la table :—

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 1er mars 1900.

Dans l'affaire de Gustavus Adolphus Kobold, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Clemow a présente la pétition de Gustavus Adolphus Kobold, de la ville de Portage-du-Rat, dans le district de la Rivière la Pluie, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 1er mars 1900.

Dans l'affaire de William Henry Featherstonhaugh, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de William Henry Featherstonhaugh, de la ville de Penetanguishine, dans le comté de Simcoe, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 1er mars 1900.

Dans l'affaire de Gertrude Bessie Patterson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Gertrude Bessie Patterson, antérieurement du ranche de Bayfield près de la cité de Calgary, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, et résidant maintenant dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Grande-Vallée, demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich; qui l'autorise à augmenter son capital; qui confirme certains statuts d'Ontario prolongeant le délai dans lequel elle doit terminer ses travaux; qui change son siège social et pour d'autres objets;

De la municipalité du comté de Welland, province d'Ontario, demandant la création d'une cour d'arbitrage pour le règlement des différends entre employeurs et employés;

De l'Association des Banquiers Canadiens, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provinciaux de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux et pour d'autres objets;

De la Compagnie du pont du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux;

De la Compagnie dite *The Royal Trust Company*, constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant à être constituée en compagnie relevant du Parlement du Canada, et pour d'autres objets;

De l'honorable John Costigan, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et autres d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à construire une ligne de chemin de fer partant de Corner Station, province du Nouveau-Brunswick, et allant se relier à l'Intercolonial près de la jonction Saint-Charles ou au Québec Central ou au Grand-Tronc, et pour d'autres objets;

De M. E. Rogers et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui constitue une compagnie ayant pour objet de pourvoir à l'instruction des infirmières par un cours de lectures, et pour d'autres objets;

De Truman M. Hall, de la cité de Buffalo, États-Unis d'Amérique, et autres d'autres endroits, demandant l'adoption d'un acte qui amende l'acte constitutif de la "Compagnie de conduite et de fabrication d'huile du Canada".

De la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif, qui l'autorise à disposer de ses propriétés, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne, demandant l'adoption d'un acte à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs, de prolonger le délai fixé pour le commencement de ses travaux, et à d'autres fins;

L'honorable Président a présenté au Sénat les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1899.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de Prête et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1899; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1899.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 44.*)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice a présenté au Sénat un état faisant connaître les réductions et les remises faites en vertu de l'article 141 ajouté à l'Acte des Sauvages par l'article 8 du chapitre 35; 58-59 Victoria.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 37.*)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 2 août 1899, demandant une copie des pièces suivantes:—

1. Annonces publiées en mai 1896 demandant des soumissions pour la fourniture au chemin de fer Intercolonial d'huiles à lubrifier et à brûler;

2. Soumissions reçues en réponse à ces annonces ;
3. Rapport des analystes sur les échantillons présentés ;
4. Avis aux soumissionnaires dont les échantillons ont été acceptés ;
5. Ordre en conseil autorisant le ministre à informer les soumissionnaires heureux qu'il ne serait pas passé de contrats avec eux ;
6. La soumission faite subséquemment par la Galena Oil Co., ainsi que le rapport des analystes sur les échantillons présentés ;
7. Contrats passés avec la Galena Oil Co., en date du 17 septembre et du 23 septembre 1896 ;
8. Aussi, un état indiquant le parcours en milles effectué par le chemin de fer Intercolonial, entre le 1er novembre et le 31 octobre de chacune des années 1895, 1896, 1897 et 1898.

9. Aussi, un état des déductions faites, avec indication des dates, sur les comptes de la Galena Oil Co., pour couvrir la garantie stipulée aux contrats.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 45.)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 30 mai 1899, demandant un état indiquant :—

1. Les noms et les résidences des parties qui ont produit en cour d'Echiquier des réclamations contre la Couronne, de juillet 1893 à mai 1899.

2. La date de la production de ces réclamations, leur nature et les montants réclamés.

3. La date de l'audition de chaque cause.

4. La date de l'inscription des jugements rendus ; les montants et les frais adjugés.

5. La date à laquelle ont été payés les montants et les frais adjugés.

6. Les appels portés à la cour Suprême ou à d'autres cours contre les décisions rendues par la cour de l'Echiquier.

7. Les noms et les résidences des parties appelantes ; la date de leurs appels avec indication des sommes réclamées par elles en première instance.

8. Le résultat des appels et les montants adjugés dans chaque cas.

9. Le montant des frais accordés en appel.

10. La date à laquelle les montants des jugements en appel ont été payés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 46.)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 9 février 1900, demandant ;

1. Copie de l'énoncé du cas soumis aux conseils anglais pour obtenir leur opinion au sujet de la compétence du parlement du Canada à changer, par une loi, les divisions électorales du Dominion, excepté au retour des époques décennales de remaniement proportionnel de la représentation, prévu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, après l'exécution de chaque recensement.

2. Copie de l'opinion donnée par ces conseils.

3. Un état des honoraires ou émoluments payés ou accordés à ces conseils pour leur consultation.

4. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, l'un de ses membres ou toute personne au nom du gouvernement, et les dits conseils ou l'un ou l'autre d'entre eux, au sujet de cet énoncé de cas ou de l'opinion exprimée sur son contenu ; aussi, copie de tous messages, mémoires ou documents relatifs au dit énoncé de cas ou à la dite consultation.

5. Les noms des conseils à qui on s'est adressé pour obtenir cette consultation, la date à laquelle on l'a demandée, et le nom des personnes qui en ont fait la demande.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No. 35.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordonnances du Territoire du Yukon, 1898, en conformité avec l'article 7 du chapitre 6 ; 61 Victoria.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No 33d.)

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (B) intitulé : " Acte modifiant l'Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (C) intitulé : " Acte relatif à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat le rapport, les états et statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1899. Partie I : Accise, etc. Partie II : Poids et Mesures, Gaz et Lumière électrique. Partie III : Adulteration des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session, Nos 7, 7a, 7b.)

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 9 février 1900.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de vouloir se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du dit comité, savoir :—

MM. Bergeron, Bourassa, Casgrain, Charlton, Clarke, Davis, Ellis, Foster, Gibson, Landerkin, LaRivière, Maclean, McLellan, McMullen, Marcell, Montague, Oliver, Parmelee, Préfontaine, Richardson, Somerville, Sutherland, Taylor et Tisdale agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

JNO. GEO. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé : Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Copie de tous les arrêtés du conseil désavouant des Actes adoptés par quelqu'une des législatures des provinces du Dominion, ou par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, depuis le premier août 1896, et de la correspondance à ce sujet ;

Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et quelqu'un des gouvernements provinciaux, relativement à toute proposition de changement ou modifications à quelqu'un des Actes qui peuvent avoir été adoptés par ces législatures locales.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance, non encore produite, échangée entre le gouvernement impérial et le Canada, ou entre le haut-commissaire du Canada à Londres et le gouvernement canadien, relativement à ce qui a été fait par les commissaires chargés de s'entendre et d'agir au sujet de l'établissement du câble du Pacifique, entre le Canada et les colonies australasiennes; aussi, la correspondance relative à la concession demandée par la " Eastern Extension Telegraph Company " aux gouvernements australiens, en ce qui concerne l'extension télégraphique.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à Edwin James Cox " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 2 mars 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Baird,	Dobson,	McLaren,	Primrose,
Baker,	Fiset,	McMillan,	Prowse,
Bernier,	Forget,	McSweeney,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	Merner,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Landry,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain, (de Lanaudière),	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Yeo,
Dandurand,	MacKeen,	Perley,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Perley:—De T. W. Moore et d'autres; de James Bond et d'autres; de L. F. Belyea et d'autres; de A. Sydney Spragg et d'autres; de Patterson et Witmorr et d'autres, tous de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; d'Arcade Gagnon et d'autres; de Whitehead et Turner et d'autres; de F. X. Onellet et d'autres, tous de la cité et du district de Québec; de L. Jacques et d'autres; de Hudon Hébert et Cie, et d'autres; de O. Houde et d'autre; de Jos. Fortier et d'autres; de W. Prowse et d'autres, tous de la cité de Montréal, de Saint-Paul et de Lachine; de A. H. Moore et Cie, et d'autres, de Magog; de J. N. Bédard et d'autres, de Beauharnois; de Trépanier et Cie, et d'autres, de Louisville; de Jos. F. Vézina et d'autres; d'Alexandre Payette et d'autres; de Théléophar Fortin et d'autres, de Saint-Jean et Iberville; de E. M. Rousseau et d'autres, de la ville et du district de Nicolet; de Johnston et Foss et d'autres, de Sherbrooke; de S. P. Champoux et d'autres, de Joliette; de George A. Caslett et d'autres, de Belford; de John McFaul et d'autres, de Lachute; de Jos. Archambault et d'autres, de Roxton Pond, tous dans la province de Québec; de A. A. Dion et d'autres, et de F. G. Johnson et Cie, et d'autres, de la cité d'Ottawa; de Wm C. McFarland et d'autres, de la cité de Toronto; de George Moon, président de la Compagnie de consommateurs de gaz de Waterloo, et d'autres, de Waterloo; de D. Allison et d'autres, d'Ontario-Est, tous dans la province d'Ontario; et de D. J. Rely et autres, de Charlottetown, dans l'Île du Prince-Édouard.

Par l'honorable M. Kerr:—De la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa; et, de la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière):—De la Banque Jacques-Cartier.

L'honorable M. Macdonal (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 2 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer Dominion Atlantic, demandant un acte qui confirme certaines émissions de capital et certains actes de mort-gage augmentant son capital et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui l'autorise à construire certaines lignes de chemin de fer dans le Manitoba, et de gager des obligations sur ces lignes ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Arrowhead à Kootenay, demandant un acte qui déclare son entreprise d'utilité générale pour le Canada, qui prolonge le délai dans lequel elle doit la terminer et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets ;

De la Compagnie dite "The Royal Trust Company," constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant à être constituée en compagnie relevant du Parlement du Canada, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du pont du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provinciaux de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux et pour d'autres d'objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Grande Vallée, demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich ; qui l'autorise à augmenter son capital ; qui confirme certains statuts d'Ontario prolongeant le délai dans lequel elle doit terminer ses travaux ; qui change son siège social et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à augmenter son capital et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 2 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire aujourd'hui, soit prolongé au vendredi, le treizième jour de mars courant, et

Que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, qui expire le jeudi, quinze courant, soit prolongé au jeudi, dix-neuvième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste du service civil du Canada, pour 1899.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, No 16a.*)

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a présenté au Sénat un bill (D) intitulé :
"Akte concernant la Compagnie dite 'The Royal Trust Company.'"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

MINTO.

Honorables messieurs du Sénat,

J'ai reçu avec satisfaction l'adresse que vous avez adoptée en réponse à mon discours d'ouverture de la session du Parlement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 1er mars 1900.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet au Sénat du Canada copie d'une dépêche télégraphique du Secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 22 août 1899, expri-

mant l'appréciation du gouvernement de Sa Majesté pour les résolutions adoptées par le Sénat et la Chambre des Communes au sujet de la situation dans l'Afrique du Sud.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 7 février 1900.

(Copie.)

M. Chamberlain à Lord Minto.

LONDRES, 22 août 1899.

Au Gouverneur général,
Ottawa.

J'ai reçu du Président du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des
Code de câble. Communes copie des résolutions unanimement adoptées par ces Chambres
N^o 164. le 1er août et le 31 juillet respectivement au sujet de la situation actuelle
dans l'Afrique du Sud.

Le gouvernement de Sa Majesté sera bien aise que vous accusiez de sa part, réception de ces résolutions, et que vous transmettiez en même temps l'expression de son appréciation de l'aide qui lui est ainsi donnée dans ses efforts pour assurer à tous les blancs du Transvaal des libertés et des droits égaux.

CHAMBERLAIN.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 5 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	MacKeen,	Poirier.
Allan,	Dever,	McCallum,	Power,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Fiset,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	McMillan,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	McSweeney,	Vidal,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Merner,	Watson,
Carmichael,	Landry,	Mills,	Wood,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	O'Donohoe,	Yeo,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (Victoria),	Perley,	Young.
Clemow,	MacInnes,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Fiset :—De la Compagnie du pont de Québec.

Par l'honorable M. Wood :—De W. B. Ross et autres, de la cité de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Kerr :—De la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario, sur la vie.

Par l'honorable M. MacInnes :—De la Compagnie d'acier nickelé du Canada.

Par l'honorable Sir John Carling :—De la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée).

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De George A. Cox et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De J. M. Anderson, de la ville d'Aylmer, province de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir la demande de renouvellement du brevet d'invention N° 32234 ;

De George Harley Roberts et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte spécial qui les autorise à exercer les affaires d'assurance sur la vie ;

De la Compagnie Canadienne de prêt et de placement compagnie constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant à être constituée en compagnie sous la dépendance du parlement du Canada ;

De E. M. Butz et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " la Compagnie d'aciérie canadienne " ;

De la *Orford Copper Company* incorporée en vertu d'une loi de l'Etat du New-Jersey, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir la demande de certificats de paiements relatifs à certains brevets pour les années restant à courir de la durée de ces titres et pour d'autres objets ;

De C. B. R. Carpenter, du Bassin de Gaspé, province de Québec, et d'autres, demandant un acte qui les constitue en compagnie sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer ligne courte de Gaspé", et pour d'autres fins.

Du conseil municipal du comté d'Oxford, province d'Ontario, demandant l'établissement d'une cour d'arbitrage pour le règlement des différends entre patrons et employés.

De l'Association Sanitaire Nationale, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à hypothéquer ses terrains et édifices et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, demandant un acte qui modifie son acte constitutif et prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et des embranchements, et pour d'autres objets;

De la Compagnie de chemin de fer de la Baie de Quinté, demandant un acte qui modifie son acte constitutif, et prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale, et pour d'autres objets;

De la Banque Jacques-Cartier, demandant un acte pour l'autoriser à se réorganiser, à augmenter son capital social, à changer son nom en celui de "Banque provinciale du Canada", et pour d'autres fins.

De T. W. Moore et d'autres; de James Bond et d'autres; de L. F. Beleyea et d'autres; de A. Sydney Spragg et d'autres; de Patterson et Witmorr et d'autres, tous de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; d'Arcade Gagnon et d'autres; de Whitehead et Turner et d'autres; de F. X. Onellet et d'autres, tous de la cité et du district de Québec; de L. Jacques et d'autres; de Hudon, Hébert et Cie, et d'autres; de O. Houde et d'autres; de Jos Fortier et d'autres; de W. Prowse et d'autres, tous de la cité de Montréal, de Saint-Paul et de Lachine; de A. H. Moore et Cie, et d'autres, de Magog; de J. N. Bédard et d'autres, de Beauharnois; de Trépanier et Cie, et d'autres, de Louiseville; de Jos. F. Vézina et d'autres; d'Alexandre Payette et d'autres; de Théléophar Fortin et d'autres, de Saint-Jean et Iberville; de E. M. Rousseau et d'autres, de la ville et du district de Nicolet; de Johnston et Foss et d'autres, de Sherbrooke; de S. P. Champoux et d'autres, de Joliette; de George A. Caslett et d'autres, de Belford; de John McFaul et d'autres, de Lachute; de Jos. Archambault et d'autres, de Roxton Pond, tous dans la province de Québec; de A. A. Dion et d'autres, et de F. G. Johnson et Cie et d'autres, de la cité d'Ottawa; de Wm C. McFarland et d'autres, de la cité de Toronto; de George Moon, président de la Compagnie de consommateurs de gaz de Waterloo, et d'autres, de Waterloo; de D. Allison et d'autres, d'Ontario-Est, tous dans la province d'Ontario; et de D. J. Rely et autres, de Charlottetown, dans l'île du Prince-Edouard, demandant un acte à l'effet d'abolir les droits de douanes imposés sur le pétrole et ses produits en vue de supprimer la coalition existant actuellement, et de permettre à vos pétitionnaires d'acheter le pétrole et ses produits à des prix raisonnables.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a attiré l'attention du gouvernement sur la question de l'immigration asiatique au Canada, plus spécialement celle venant du Japon, et il a demandé si le gouvernement, lorsqu'il prendra en considération le sujet d'imposer une taxe additionnelle sur les Chinois, considérera en même temps la question d'imposer de la même manière une taxe sur le Japonais venant au Canada.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'en considération des longs et fidèles services de M. Edouard J. Langevin, ancien greffier du Sénat, il soit reconnu comme officier honoraire de cette Chambre et qu'on lui accorde l'entrée au Sénat et un siège à la table dans les occasions de cérémonie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Acte modifiant l'Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Acte relatif à la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat le trente-deuxième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1899. (Marine).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 11*).

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 6 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap Breton),	Poirier,
Allan,	Dobson,	McKay,	Power,
Almon,	Fiset,	McLaren,	Primrose,
Baird,	Kerr,	McMillan,	Prowse,
Bernier,	King,	McSweeney,	Reid,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Shehyn,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	MacInnes,	O'Donohoe,	Wood.
Casgrain (Windsor),	MacKeen,	Owens,	Yeo.
Clemow,	McCallum,	Perley,	Young.
Dever,			

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De James S. Steen, de la rue *Mutual*, Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De Francis N. Bell, de la ville de Morris, dans la province du Manitoba, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MARDI, 6 mars 1900.

Le comité des Divorces a l'honneur de faire son troisième rapport comme suit, relativement au bill intitulé : "Acte pour faire droit à Edwin James, Cox."

Votre comité, ayant examiné avec soin les circonstances de la cause, et s'étant convaincu par les témoignages entendus qu'il sera impossible de signifier personnellement à la défenderesse une copie du bill et de l'avis du jour fixé pour la deuxième lecture d'icelui, recommande que cette signification soit faite de la manière suivante :

(a.) En signifiant une copie du bill et une copie de l'avis personnellement à chacune des personnes suivantes, savoir :—

Dame Harry Holden, de Guelph, Ontario, demi-sœur de la défenderesse ;

Dame R. Lucas, de Lachine, Québec, demi-sœur de la défenderesse ;

Dame Charles Walters, de Montréal, Québec, demi-sœur de la défenderesse ;

Dame P. W. McLagan, de Westmount, Québec, demi-sœur de la défenderesse ;
Joseph J. Westgate, de Westmount, Québec, demi-frère de la défenderesse ;
S. P. Leet, avocat, de Montréal, ci-devant avocat de la défenderesse ;

Où, dans le cas où il serait impossible de faire cette signification à quelqu'une des personnes dénommées, alors—

(b.) En envoyant par la malle, une copie du bill et de l'avis, par lettre affranchie et enregistrée, à cette personne à sa dernière adresse connue.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président, protem.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 6 mars 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Catherine Cecilia Lyons, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec John P. Lyons, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenu l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président protem.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat un bill (E) intitulé : "Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le vingt-unième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edwin James Cox" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné qu'il soit remis au mercredi, quatorze courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite "The Royal Trust Company" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 mars 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Perley,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKay,	Power,
Baird,	Fiset,	McKindsey,	Primrose,
Baker,	Kerr,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	King,	McMillan,	Reid,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McSweeney,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Shehyn,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (I.P.-E.)	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	MacKeen,	Owens,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De la Compagnie du chemin de fer de Buffalo.

Par l'honorable M. Allan :—De la Compagnie de l'Hôtel de Toronto.

Par l'honorable M. Fiset :—De Joseph Dugal et d'autres.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié; et de Ralph C. Horner et d'autres.

Par l'honorable M. Young :—De Frederick Pennington et autres, de la cité de Londres, Angleterre.

Par l'honorable M. O'Brien :—Du révérend Alphonse Lemieux et d'autres.

Par l'honorable M. Reid :—De James Dunsmuir et d'autres, de la cité de Victoria, dans la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Owens :—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur; de la Compagnie du pont de Montréal, et de la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la Compagnie Frost et Wood.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont de Québec, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier son acte constitutif, de changer l'époque de l'assemblée générale annuelle et à d'autres fins;

De W. B. Ross et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom : "The Acadia Mortgage Corporation";

De la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'assurance mutuelle du Canada sur la vie et à d'autres fins;

De la Compagnie d'acier nickelé du Canada, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser à exproprier les terrains nécessaires pour ses usines, ainsi que pour l'établissement de garages, aiguilles, etc., de voies ferrées; de lui étendre certains pouvoirs contenus dans l'Acte constitutif des compagnies de mines d'Ontario, et à d'autres fins;

De la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser à augmenter son capital, d'étendre le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux d'établissements, et à d'autres fins.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (B) intitulé: "Acte modifiant l'Acte relatif à la libération conditionnelle de détenus aux pénitenciers."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (C) intitulé: "Acte relatif à la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, relatif à la signification à la défenderesse de l'avis et d'une copie du bill (A) intitulé: Acte pour faire droit à Edwin James Cox."

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 8 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Fiset,	McKay,	Primrose,
Baird,	Hingston (Sir William),	McKindsey,	Prowse,
Baker,	Kerr,	McLaren,	Reid,
Bernier,	King,	McSweeney,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Merner,	Shehyn,
Carling (sir John),	Landry,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Lougheed,	Montplaisir,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wood,
Clemow,	MacInnes,	Owens,	Yeo,
Dandurand,	MacKeen,	Perley,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon-Britannique.

Par l'honorable M. Kerr :—Du conseil municipal des comtés-unis de Northumberland et de Durham.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la baie de James.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De James S. Steen, de Toronto, province d'Ontario, demandant qu'il soit fait une enquête sur un accident qui lui est arrivé sur la section Lac Balsam du canal de la Vallée de la Trent et dans lequel il a perdu une jambe ;

De la Compagnie du chemin de fer Schomberg à Aurora, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à acquérir le droit de circulation sur la ligne de la Compagnie du chemin de fer Métropolitain, et pour d'autres objets ;

De F. N. Bell, de la ville de Morris, province du Manitoba, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Morris au Portage".

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 8 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De l'Association des banquiers canadiens, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation ;

De la *Orford Copper Company* incorporée en vertu d'une loi de l'État du New-Jersey, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir la demande de certificats de paiements relatifs à certains brevets pour les années restant à couvrir de la durée de ces titres et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne, demandant l'adoption d'un acte à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs, de prolonger le délai fixé pour le commencement de ses travaux et à d'autres fins ;

De la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie, demandant, l'adoption d'un acte à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'assurance mutuelle du Canada sur la vie et à d'autres fins ;

De M. E. Rogers et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant à être constituées en corporation sous le nom de l'Association des infirmières canadiennes.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. O'Donohoe, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie du rapport supplémentaire de J. L. P. O'Hanly, I.C., au sujet de l'effet que pourrait avoir le canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé : "Acte modifiant l'Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé : "Acte relatif à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite ' The Royal Trust Company ' ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 13 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Almon,	Dickey,	McCallum,	Owens,
Baird,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Burnier,	Ferguson,	McKay,	Poirier,
Bolduc,	Kerr,	McKindsey,	Power,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	McLaren,	Primrose,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	McMillan,	Prowse,
Carmichael,	Landry,	McSweeney,	Raid,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Merner,	Scott,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I. P. E.),	Miller,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Mills,	Wark.
Cochrane,	MacInnes,	Montplaisir,	Yeo,
Dever,	MacKeen,	O'Brien,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—Du conseil municipal de la corporation de la cité de Sainte-Catherine.

Par l'honorable M. Perley :—De David Bertrand et d'autres ; de David Deschamps et d'autres ; et, d'Alf. H. Bastian et d'autres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Miami Cycle and Manufacturing Company de Middletown, dans l'Etat d'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'hôtellerie de Toronto, incorporée par une loi de la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada ;

De Joseph Dugal et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac Huron" ;

De la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif en augmentant ses pouvoirs d'émettre des obligations et pour d'autres objets ;

De Ralf C. Horner et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada" ;

De Frederick Pennington et autres, de la cité de Londres, Angleterre, demandant à être constitués en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer partant de Pyramid Harbour, près la tête du canal Lynn, ou de la frontière internationale, près le village de Kluckwan, et passant par Dalton's Post et le fort Selkirk pour aboutir à Dawson City ;

Du révérend Alphonse Lemieux et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Congrégation du Très-Saint-Rédempteur".

De James Dunsmuir et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui les autorise à construire et exploiter un chemin

de fer allant du district de Comox, Ile de Vancouver, à la côte orientale de l'Ile, et se dirigeant de là vers le nord par les districts de Sayward et de Rubert, sur un point près le Cap Scott ou sur l'extrémité septentrionale de l'Ile—ainsi que des embranchements vers les deux côtes de l'Ile et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets;

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets;

De la Compagnie Frost et Wood (à responsabilité limitée), demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir la demande de renouvellement du brevet d'invention n° 43,135.

De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon britannique, demandant l'adoption d'un acte qui modifie son acte constitutif et change son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du Yukon britannique" et pour d'autres objets;

Du conseil municipal des comtés unis de Northumberland et Durham, demandant la création d'une cour d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et employés;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie James, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée et à d'autres objets;

L'honorable M. Power, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

Aux honorables membres du Sénat :

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter un rapport comme suit :

Le comité s'est réuni dans l'appartement de l'Orateur de la Chambre des Communes, mercredi, le 7 mars.

Le rapport des bibliothécaires a été lu et adopté.

Il a été nommé un sous-comité chargé de l'audition des comptes, et composé de l'honorable M. Power et de MM. Borden (Halifax) et Flint.

Les bibliothécaires ont reçu instruction d'attirer l'attention du premier ministre sur la nécessité d'un local plus grand pour y placer la collection de volumes qui s'accroît rapidement.

Le tout respectueusement soumis.

THOS BAIN,
Président.

CHAMBRES DE L'ORATEUR,
7 mars 1900.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat le trente-deuxième rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 1899.—(Pêcheries.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 11a.)

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat un exposé en faisant connaître comment s'opèrent par les soins du gouvernement la production et la vente de la ficelle à engerber que fournit la main-d'œuvre pénitencière.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 18a.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 1er mars 1900, demandant copie de la correspondance, non encore produite, échangée entre le gouvernement impérial et le Canada, ou entre le haut-commissaire du Canada à Londres et le gouvernement canadien, relativement à ce qui a été fait par les commissaires chargés de s'entendre et d'agir au sujet de l'établissement du câble du Pacifique, entre le Canada et les colonies australasiennes; aussi, la correspondance relative à la concession demandée par la "Eastern Extension Telegraph Company" aux gouvernements australiens, en ce qui concerne l'extension télégraphique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 55.)

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (13) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (46) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (44) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 14 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Almon,	Dickey,	MacKeen,	Perley,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Baker,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Bernier,	Ferguson,	McKay,	Primrose,
Bolduc,	Fiset,	McKindsey,	Prowse,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McLaren,	Reid,
Burpee,	Kerr,	McMillan,	Scott,
Carling (Sir John),	King,	McSweeney,	Shehyn,
Carmichael,	Kirchhoffer,	Merner,	Vidal.
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Miller,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Mills,	Watson,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Yeo,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Young.
Dever,	MacInnes,	O'Donohoe,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Vidal :—De W. J. Conroy et autres, de Deschênes et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Kerr :—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke; et de la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Par l'honorable M. Forget :—De la Dominion Cotton Mills Company (limited.)

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

Par l'honorable M. Lougheed :—De E. T. Galt et d'autres, de la ville de Lethbridge et d'autres, d'autres lieux; et d'Elias Rogers et d'autres, de Toronto, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De Æmilius Jarvis et Cie, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; et, de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie du pont de Buffalo, dont le siège social est dans la cité de Buffalo, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui l'autorise à acquérir les franchises de la Compagnie du chemin de fer du Parc des chutes et de la rivière Niagara, de la Compagnie du pont suspendu de Queenston, de la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston, de la Compagnie du pont suspendu de Clifton et d'autres compagnies, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 14 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants l'avis donné de chacune d'elles :

De Truman M. Hall, de la cité de Buffalo, Etats-Unis d'Amérique, et autres d'autres endroits, demandent l'adoption d'un acte qui amende l'acte constitutif de " la Compagnie de conduite et de fabrication d'huile du Canada " ;

De George A. Cox et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, demandant un acte qui modifie son acte constitutif et prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et des embranchements, et pour d'autres objets ;

De F. N. Bell, de la ville de Morris, province du Manitoba, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Morris au Portage " ;

De Ralph C. Horner et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada " ;

De la Compagnie de l'hôtel de Toronto, incorporée par une loi de la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du parlement du Canada.

De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon britannique, demandant l'adoption d'un acte qui modifie son acte constitutif et change son nom en celui de " Compagnie de chemin de fer du Yukon britannique, " et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 14 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets ;

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et à d'autres objets ;

De E. M. Butz et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " la Compagnie d'aciérie canadienne " ; et a constaté que les avis

n'ont pas encore été publiés pendant tout le temps voulu, mais comme ils l'auront été avant que les bills ne puissent être considérés par les comités auxquels ils seront renvoyés, votre comité recommande de suspendre dans chacun de ces cas la cinquantième règle, vu que les comités saisis de ces bills pourront veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de E. M. Butz et d'autres, suivant la recommandation énoncée dans le sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. O'Brien, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement aux pétitions de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur, de la Compagnie du pont de Montréal, et de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, suivant la recommandation énoncée dans le sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Clemow, a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie canadienne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 14 mars 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement au bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edwin James Cox," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne, de la manière prescrite par l'ordre de votre honorable Chambre du mercredi, septième jour de mars courant, relativement au troisième rapport que votre comité a présenté le six mars courant.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tem.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edwin James Cox", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (41) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (26) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 15 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	MacInnes,	Perley,
Allan,	Dickey,	MacKeen,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Power,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McKay,	Prowse,
Bolduc,	Forget,	McLaren,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Burpee,	King,	Merner,	Shehyn,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Carmichael,	Landry,	Mills,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Montplaisir,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	O'Brien,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Young.
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Owens,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De George S. Winter et d'autres, de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Watson :—De John Patterson et d'autres, de la cité d'Hamilton, et d'autres, d'autres lieux, tous dans la province d'Ontario; de la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma; de la *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada* (limited), de Moncton, dans le comté de Westmoreland, dans la province du Nouveau-Brunswick; et, de John McKay et d'autres, de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans le district d'Algoma, et d'autres, d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal de la corporation de la cité de Sainte-Catherine, demandant l'octroi d'une prime pour encourager les industries du sucre de betterave dans la province d'Ontario;

De David Bertram et d'autres, de N. Deschamps et d'autres, et d'Alf. H. Bastian et d'autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant d'abolir les droits de douanes existant actuellement sur le pétrole et pour d'autres objets; et,

De la *Miami Cycle and Manufacturing Company*, de Middleton, dans l'Etat d'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à prolonger le temps fixé pour l'introduction en Canada de la manufacture de certains perfectionnements garantis par son brevet.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

1. Que l'établissement d'un câble télégraphique à travers le Pacifique, pour relier le Canada aux colonies australasiennes, a été longtemps regardé comme étant d'une

haute importance pour l'Empire, cet établissement ayant été reconnu être d'importance impériale, dans les conférences coloniales de 1837 et 1894, ayant été affirmé par une convention entre le gouvernement impérial et les gouvernements du Canada, de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria, de Queensland et de la Nouvelle-Zélande, et ratifié par le parlement canadien, à sa dernière session.

Cette Chambre regrette que des délais sérieux aient eu lieu dans l'accomplissement de l'entreprise par suite de l'hostilité manifeste de la "Eastern Extension Telegraph Company", laquelle demande actuellement aux colonies australasiennes des concessions qui, si elles lui sont accordées, mettront en péril le succès du câble du Pacifique.

2. Que cette Chambre est d'avis que tout retard ultérieur dans les mesures à prendre pour l'accomplissement de l'entreprise serait nuisible aux intérêts de l'Empire, et qu'elle se prononce énergiquement contre toutes nouvelles concessions à la "Eastern Extension Telegraph Company", ou à toute autre compagnie.

3. Qu'il est opportun, en accordant à l'avenir à des compagnies privées la permission de poser des câbles entre les possessions britanniques, de stipuler expressément que l'Etat pourra en assumer la propriété lorsque, dans l'intérêt public général, il sera jugé à propos de le faire.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (18) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 16 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	MacKeen,	Perley,
Allan,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Baird,	Ferguson,	McKay,	Primrose,
Baker,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Forget,	McMillan,	Reid,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Merner,	Shehyn,
Burpee,	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Wark,
Carmichael,	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	O'Brien,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Macdohald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Cochrane,	MacInnes,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Lovitt : De la Compagnie de steamers de Yarmouth (à responsabilité limitée).

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte à l'effet de prolonger le délai à elle accordé pour l'entière confection de ses travaux et à d'autres fins.

De W. J. Conroy et autres, de Dechénes, dans la province de Québec et d'ailleurs, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à construire un chemin de fer depuis un point voisin de l'embouchure de la rivière des Français jusqu'au Portage du Fort.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger son chemin de fer et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et pour d'autres objets ;

De la Dominion Cotton Mills Company (limited) constituée par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par une loi du Parlement et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à construire un chemin de fer de Quyon ou Shawville à Pembroke et pour d'autres objets ;

De E. T. Galt, de la ville de Lethbridge et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie de chemin de fer et de colonisation, avec pouvoir de construire un chemin de fer de Lethbridge ou de Starling à un point de la frontière internationale et pour d'autres objets ;

De Elias Rogers et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de l'Alberta-Ouest et pour d'autres objets ;

De Æmiliius Jarvis & Co. et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie de chemin de fer et de têtes de lignes de Port Arthur;

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux et à d'autres objets.

Conformément à l'ordre du jour le bill (46) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (F) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edwin James Cox", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Loughheed, a proposé: Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et la question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à Edwin James Cox", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, le trente courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (41) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 19 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	MacInnes,	Poirier,
Allan,	Dever,	McKeen,	Power,
Baird,	Dickey,	McCallum,	Primrose,
Bernier,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Bolduc,	Ferguson,	McKay,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	McSweeney,	Shehyn,
Burpee,	Kirchhoffer,	Merner,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Watson,
Carmichael,	Lougheed,	Mills,	Wood,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	O'Donohoe,	Yeo,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I. P. E.),	Owens,	Young.
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De Joseph B. McArthur, de la cité de Rossland, dans la province de la Colombie-Britannique, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Baird :—De A. MacLean, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De Hiram A. Hodge et d'autres, de Rutland, dans l'État de Vermont, un des États-Unis d'Amérique, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De Geo. S. Winter et autres, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant un acte qui abolisse le droit de douane perçu actuellement sur le pétrole ;

De John Patterson et autres, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur et de la Baie d'Hudson " ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma, demandant un acte qui l'autorise à changer la direction de sa voie ferrée, et à d'autres objets ;

De la Compagnie dite *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada (limited)*, demandant un acte qui renouvelle et prolonge le terme de son brevet d'invention n° 20566, et à d'autres objets ;

De John McKay, de la ville du Sault Sainte-Marie, district d'Algoma, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la rive Nord " ;

De la Compagnie de steamers d'Yarmouth (à responsabilité limitée), demandant un acte qui l'autorise à augmenter le nombre de ses directeurs, et à d'autres objets.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que l'ordre de vendredi, le 16 courant, renvoyant au 30 mars la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à Edwin James Cox " soit rescindé, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Edwin James Cox soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Owens a présenté au Sénat un bill (H) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Owens a présenté au Sénat un bill (I) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Owens a présenté au Sénat un bill (J) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie Canadienne " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des terres fédérales ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 20 mars 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	Mackeen,	Perley,
Allan,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Baird,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Baker,	Ferguson,	McKay,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McKindsey,	Prowse,
Bolduc,	Forget,	McLaren,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	McMillan,	Shehyn,
Burpee,	Kerr,	McSweeney,	Thibaudeau (de la
Carling (Sir John),	King,	Merner,	Vallière),
Carmichael,	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Mills,	Villeneuve,
Casgrain (Windsor),	Longheed,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Wood,
Cochrane,	Macdonald (I. P.-E.),	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Dever,	MacInnes,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Perley:—De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 28,

MARDI, 20 mars 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Gertrude Bessie Patterson, ci-devant du ranche de Bayfield, dans le district d'Alberta, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec George Patterson, ci-devant du même endroit, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a dûment fait preuve que les règles de votre honorable Chambre ont été observées relativement à la publication du dit avis.

3. Votre comité a constaté qu'une copie du dit avis n'a pas été signifiée en main propre à la personne contre laquelle le divorce est demandé, mais il a jugé que, comme l'établit la preuve produite devant lui et jointe au présent rapport, tous les efforts raisonnables ont été faits pour opérer une telle signification ; et ces efforts ayant été inutiles parce qu'il a été impossible de savoir en quel lieu se trouve la dite personne, votre comité recommande que les diligences faites soient tenues pour une suffisante notification.

4. Dans les circonstances, votre comité recommande qu'une copie du bill et qu'une copie de l'avis de sa deuxième lecture soient signifiées personnellement à James Muir, avocat, de la cité de Calgary, district d'Alberta, lequel, d'après la preuve faite devant votre comité, a agi depuis plusieurs années comme le procureur du dit George Patterson, est son ami et connaît son adresse qu'il a refusé de communiquer à la pétitionnaire ou à son conseil.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tem.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MARDI, 20 mars 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement au bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tem.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a attiré l'attention du gouvernement sur la lettre suivante, publiée dans différents journaux du Dominion, et il a demandé si elle contient un exposé exact des faits :

“ MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,
“ OTTAWA, 1er février 1900.

“ MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 20 du mois dernier, je suis chargé par le major général commandant de vous informer que votre nom a été retranché, par l'honorable ministre de la Milice, de la liste des officiers devant suivre le cours d'instruction d'état-major au Collège militaire Royal de Kingston, parce que vous avez, dans ces derniers temps, pris une part active dans la politique, en faveur de l'opposition.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Votre obéissant serviteur,

“ H. FOSTER, *colonel*,

“ Officier en chef de l'état-major.

“ Le lieutenant-colonel WHITE,
“ Guelph, Ont.”

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (59) intitulé : “ Acte à l'effet de pourvoir aux dépenses des volontaires canadiens servant Sa Majesté dans l'Afrique du Sud ” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (13) intitulé : “ Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ” ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle (Département des Douanes) à une adresse du Sénat en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement ; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée ; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette distinction.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 64b.)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (21) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford ", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental " ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (I) intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont de Montréal ", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur ", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 21 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	MacInnes,	Perley,
Allan,	Dickey,	MacKeen,	Poirier,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Power,
Baker,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Bolduc,	Fiset,	McLaren,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McMillan,	Shehyn,
Burpee,	Kerr,	McSweeney,	Thibaudeau (de la
Carling (Sir John),	King,	Merner,	Vallière),
Crmichael,	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
asgrain (de Lanaudière),	Landry,	Mills,	Villeneuve,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Wood,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De la Chambre de Commerce de Sainte-Catherine.

Par l'honorable M. McMillan :—De Lloyd A. Manly, de la cité de Grand Forks, et d'autres, tous de la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Mills :—De l'Assemblée Législative de la province d'Ontario, réunie en Parlement.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. B. McArthur, et autres, de la cité de Rossland, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à établir un chemin de fer entre Carson-City, Colombie-Britannique, et Phoenix-Mining-Camp, avec embranchements, et à s'appeler Compagnie du chemin de fer du District minier de Yale.

De A. MacLean et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer Ottawa-Brockville à New-York.

De Hiram A. Hodge et autres, de la cité de Rutland, dans l'Etat du Vermont, un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de terminus et de navigation à vapeur du Saint-Laurent.

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de prolonger le temps accordé pour étendre sa ligne de Simcoe à Fort-Erié, et à d'autres fins.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 20 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De John W. Molson et autres, de Montréal, province de Québec, demandant à être constitués en compagnie sous le nom de "Compagnie d'Assurance Maritime la Royale";

De la Compagnie du chemin de fer d'Hereford, demandant un acte qui amende son acte constitutif en transférant son siège social à Sherbrooke, province de Québec et à d'autres fins.

De George Harley Roberts et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte les constituant en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie La Couronne;

De la Compagnie d'acier nickelé du Canada, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser à exproprier les terrains nécessaires pour ses usines, ainsi que pour l'établissement de garages, aiguilles, etc., de voies ferrées; de lui étendre certains pouvoirs contenus dans l'Acte constitutif des compagnies de mines d'Ontario, et à d'autres fins.

De la Compagnie du Pont de Québec, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier son acte constitutif, de changer l'époque de l'assemblée générale annuelle, et à d'autres fins.

De James Dunmuir, et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui les autorise à construire et exploiter un chemin de fer allant du district de Comox, Ile de Vancouver, à la côte orientale de l'île, et se dirigeant de là vers le nord par les districts de Sayward et de Rubert sur un point près le Cap-Scott ou sur l'extrémité septentrionale de l'île—ainsi que des embranchements vers les deux côtes de l'île, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, et à d'autres objets;

De la Compagnie du pont de Buffalo, dont le siège social est dans la cité de Buffalo, Etat de New-York, l'une des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui l'autorise à acquérir les franchises de la Compagnie du chemin de fer du Parc des chutes et de la rivière Niagara, de la Compagnie du pont suspendu de Queenston, de la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston, de la Compagnie du pont suspendu de Clifton, et d'autres compagnies, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger son chemin de fer, et pour d'autres objets;

D'Aemilius Jarvis et Cie, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de chemin de fer et de têtes de lignes de Port Arthur; et

De la "Canadian Mutual Loan and Investment Company", compagnie constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant à être constituée en compagnie sous la dépendance du Parlement du Canada.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 20 mars 1900.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1. Votre comité recommande qu'il soit accordé un congé d'un an à M. Agar S. A. M. Adamson, commis de classe cadette, afin de lui permettre d'accepter une commission dans le régiment qu'on lève actuellement pour la garnison d'Halifax, en remplacement du régiment de Leinster (Canadiens Royaux) qui a reçu l'ordre de se rendre dans l'Afrique du Sud. Votre comité recommande de plus que M. Adamson reçoive ses appointements durant son absence, moins le montant qu'il faudra payer à une personne compétente pour le remplacer pendant ce temps.

2. Votre comité recommande que John McDonell soit employé comme page, à compter du commencement de la prochaine session du parlement, à la place de John Alexander Ridout qui sera alors devenu trop grand pour remplir cette charge.

3. Votre comité recommande que les appointements de M. J. B. Myrand, maître de poste du Sénat, soient portés de \$1,400 à \$1,600, par année, à compter du 1er juillet prochain.

4. Votre comité recommande que M. John Dunne, huissier du Sénat, soit relevé des fonctions de messager de banque.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat un bill (L) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Outario à la rivière la Pluie."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 13) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes " ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé un amendement.

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion en amendement, soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 22 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	MacInnes,	Perley,
Allan,	Dobson,	MacKeen,	Poirier,
Baird,	Drummond,	McCallum,	Power,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McKay,	Prowse,
Bolduc,	Forget,	McLaren,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingston (Sir William),	McMillan,	Shehyn,
Burpee,	Kerr,	McSweeney,	Templeman,
Carling (Sir John),	King,	Merner,	Thibaudeau (de la
Carmichael,	Kirchhoffer,	Miller,	Vallière),
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Mills,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Montplaisir,	Villeneuve,
Clemon,	Lovitt,	O'Brien,	Wood,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De James L. Ross et d'autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Power :—De la Banque des Marchands d'Halifax.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux, qui l'autorise à continuer son chemin de fer jusqu'à la rivière Saskatchewan, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le second rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces relatif au bill de Lyons.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Samuel Edmour Saint-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, sixième jour de mars courant, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit sixième jour de mars A.D. 1900, et le vingt et unième jour de mars A.D. 1900.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt et unième jour de mars, en l'an de Notre Seigneur mil neuf cent.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (18) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces relatif au bill de Patterson.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:—
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois le vendredi, sixième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été
Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (I) intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont de Montréal", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été
Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", et sur la motion en

amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le sénat s'est ajourné.

Vendredi, 23 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton.),	Power,
Baird,	Fiset,	McKay,	Primrose,
Baker,	Forget,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Kerr,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	McSweeney,	Shehyn,
Burpee,	Kitchhoffer,	Merner,	Templeman,
Carmichael,	Landry,	Miller,	Vidal,
Casgrain (de Lamoulière),	Lougheed,	Mills,	Villeneuve,
Clemow,	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (I. P.-E.),	O'Brien,	Wood,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Yeo,
Dever,	MacInnes,	Owens,	Young.
Dickey,	MacKeen,	Perley,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Chambre de Commerce de la cité de Sainte-Catherine, demandant l'agrandissement et le creusement du havre de Port-Colborne, sur le lac Erié ;

De Lloyd A. Manly et d'autres, de la cité de Grand-Forks, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la rivière Kettle ;" et

De l'Assemblée législative de la province d'Ontario, réunie en parlement, demandant que le bill présentement devant le Parlement et intitulé "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à l'*Orford Copper Company*", ne devienne pas loi.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 22 mars 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, neuvième jour de mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (A) intitulé : "Acte pour faire droit à Edwin James Cox," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT.

SALLE DE COMITÉ No 28,

VENDREDI, 23 mars 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Gustavus Adolphus Kobold, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Nellie Woodbury Kobold a examiné la dite petition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Villeneuve, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

1. Copie de la correspondance échangée entre les députés de Montmagny, à différentes époques, et le gouvernement au sujet de la construction d'un bureau de poste dans la ville de Montmagny;

2. Copie de toute communication à ce sujet faite au gouvernement par le conseil de ville ou par toute personne de la ville de Montmagny;

3. Copie des actes passés à cet effet entre le gouvernement et le séminaire de Québec, pour la vente du terrain sur lequel a été construit le bureau de poste de Montmagny, ainsi que de tous actes constituant les titres de la propriété en question.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé: "Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 26 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Allan,	Fiset,	McKay,	Primrose,
Baird,	Kerr,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	King,	McSweeney,	Reid,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Burpee,	Landry,	Miller,	Shehyn,
Carmichael,	Lougheed,	Mills,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Clenow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wood,
Dandurand,	MacInnes,	Owens,	Yco,
Dever,	MacKeen,	Perley,	Young.
Dickey,	McCallum,	Poirier,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De James J. Ross et d'autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'abolition des droits sur le pétrole ;

De la Banque des Marchands d'Halifax, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à changer son nom en celui de " The Royal Bank of Canada ".

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (18) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des terres fédérales ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kirchhoffer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (59) intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir aux dépenses des volontaires canadiens servant Sa Majesté dans l'Afrique du Sud " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Pont de Montréal " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au *Code Criminel*, 1892 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à Edwin James Cox ", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces relatif au bill de Kobold.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat le bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, onzième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris de nouveau le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 27 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins.	Dever,	McCallum,	Power,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McLaren,	Reid,
Bernier,	Forget,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McSweeney,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Miller,	Thibaudeau (de la
Burpee,	Kirchhoffer,	Mills,	(Vallière),
Carling (Sir John),	Landry,	Montplaisir,	Vidal.
Carmichael,	Lougheed,	O'Brien,	Villeneuve,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	O'Donohoe,	Wark,
Casgrain (Windeor),	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wood,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Yeo,
Cochrane,	MacInnes,	Poirier,	Young.
Dandarrnd,	MacKeen,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 27 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De James Milne, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui autorise le commissaire des patentes à recevoir la demande du pétitionnaire et à y donner suite ;

De l'Association Sanitaire Nationale, demandant un acte qui amende son Acte d'incorporation en l'autorisant à hypothéquer ses terrains et édifices, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté, demandant un acte qui modifie son Acte constitutif et prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à acquérir le droit de circulation sur la ligne de la Compagnie du chemin de fer Métropolitain, et pour d'autres objets ;

Du révérend Alphonse Lemieux, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Congrégation du Très-Saint-Rédempteur";

De la "Miami Cycle and Manufacturing Company", de Middleton, dans l'Etat d'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à prolonger le temps fixé pour l'introduction et la manufacture en Canada de certains perfectionnements garantis par son brevet;

De W. J. Conroy et autres, de Deschênes, dans la province de Québec et d'ailleurs, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à construire un chemin de fer depuis un point voisin de l'embouchure de la rivière des Français jusqu'au Portage-du-Fort;

De Elias Rogers et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de l'Alberta-Ouest, et pour d'autres fins;

De l'honorable John Costigan, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et autres d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à construire une ligne de chemin de fer partant de Corner Station, province du Nouveau-Brunswick, et allant se relier à l'Intercolonial près de la jonction Saint-Charles, ou au Québec Central ou au Grand-Tronc, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à construire un chemin de fer de Quyon ou Shawville à Pembroke, et pour d'autres objets;

De la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte à l'effet de prolonger le délai à elle accordé pour l'entière confection de ses travaux, et à d'autres fins;

De E. T. Galt, de la ville de Lethbridge, et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie de chemin de fer et de colonisation, avec pouvoir de construire un chemin de fer de Lethbridge ou de Starling à un point de la frontière internationale et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux, et à d'autres objets;

De la Dominion Cotton Mills Company (limited), constituée par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par une loi du parlement, et pour d'autres objets;

De Hiram A. Hodge et autres, de la cité de Rutland, dans l'Etat du Vermont, un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de terminus et de navigation à vapeur du Saint-Laurent.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 27 mars 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés, qui a expiré jeudi, le vingt-deux courant, soit prolongé au mardi, dix-sept avril prochain; et

Que le délai fixé pour la présentation des bills privés au Sénat, qui expire le vendredi, trente mars courant, soit prolongé au mercredi, vingt-cinq avril prochain. Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—
Par l'honorable M. Lovitt :—De John Wilson, de la ville de Collingwood, dans la province d'Ontario, et d'autres, des Etats-Unis et du Canada.
Par l'honorable M. Owens :—De Jos. Brunet et d'autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

L'honorable M. Longheed a présenté au Sénat un bill (O) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (34) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des terres fédérales ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris de nouveau le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (24) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 28 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	MacKeen,	Power,
Allan,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Armand,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Baird,	Dobson,	McKay,	Reid,
Baker,	Drummond,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Fiset,	McMillan,	Shehyn,
Bolduc,	Forget,	McSweeney,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	Merner,	Thibaudeau (de la
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Miller,	Vallièr),
Burpee,	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Montplaisir,	Villeneuve,
Carmichael,	Lougheed,	O'Brien,	Wark.
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	O'Donohoe,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I. P. - E.),	Owens,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Young.
Cochrane,	MacInnes,	Poirier,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De la Chambre de Commerce de la cité de Sainte-Catherine, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 14.)

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15,—Après “effet” insérez “à l’égard de toutes portions des travaux de la compagnie qui ne seraient pas encore achevés.”

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. Baker, secondé par l’honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé : “Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire”, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 24,—Après “effet” insérez : “à l’égard de toutes portions des travaux de la compagnie qui ne seraient pas encore achevés”.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. Baker, secondé par l’honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé : “Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada”, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 21,—Après “effet” insérez : “à l’égard de toutes portions des travaux de la compagnie qui ne seraient pas encore achevés”.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. Baker, secondé par l’honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé : “Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne”, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15,—Après “choisiront” retranchez “douze” et insérez : “au moins huit et au plus quinze”.

Page 1, ligne 36, après l’article 3, insérez ce qui suit comme article 4 :—

“4. L’article 5 du chapitre 103 des Statuts de 1894 est par le présent amendé en y ajoutant les paragraphes suivants :—

“2. Les directeurs de la compagnie pourront adopter un règlement afin de créer et émettre comme actions privilégiées toute partie du capital-social et leur donner telle préférence et priorité sur les actions ordinaires, quant aux dividendes et autrement, que portera le règlement.

" 3. Le règlement pourra statuer que les porteurs d'actions du capital privilégié auront droit de choisir un nombre déterminé de membres du bureau de direction, ou pourra donner aux dits porteurs tel contrôle qu'ils jugeront convenable sur les affaires de la compagnie.

" 4. Aucun tel règlement ne sera mis à effet qu'après avoir été approuvé par le vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital souscrit de la compagnie, présents en personne, ou représentés par fondés de pouvoirs, à une assemblée générale de la compagnie, dûment convoquée pour considérer le dit règlement.

" 5. Les porteurs des actions du capital privilégié seront actionnaires au sens du présent acte et posséderont à tous égards les droits, et seront sujets aux obligations des actionnaires au sens du présent acte; mais par rapport aux dividendes et autrement, ils jouiront, à l'encontre des actionnaires ordinaires, des droits et préférence que leur donnera le règlement.

" 6. Rien de contenu aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 du présent article et rien d'accompli en conformité de ces paragraphes ne portera atteinte ou préjudice aux droits des créanciers de la compagnie".

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient prises en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (34) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 24) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 28 mars 1900.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité recommande que M. Charles Andrew Young soit nommé pour remplacer M. A. S. A. M. Adamson, commis de classe cadette, pendant son absence quand cela sera nécessaire.

2. Votre comité recommande de plus que M. Young soit payé \$2.00 par jour pendant qu'il sera ainsi employé.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Préside

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills pour la seconde lecture du bill (13) intitulé : " Acte concernant la représentation à la Chambre des Communes ", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion, en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,
Allan,	Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Armand,	Dickey,	MacInnes,	O'Brien,
Baird,	Dobson,	MacKeen,	Owens,
Baker,	Drummond,	McCallum,	Perley,
Bernier,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bolduc,	Forget,	McKay,	Prowse,
Boucherville, de (C.M.G.)	Kirchhoffer,	McLaren,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	McMillan,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Merner,	Villeneuve.—41.
Casgrain (Windsor),			

NON-CONTENTS :—

Les honorables messieurs

Burpee,	Fiset,	O'Donohoe.	Thibaudeau (de la
Carmichael,	Kerr,	Power,	Vallière),
Casgrain (de Lanaudière),	King,	Scott,	Wark,
Dandurand,	McSweeney,	Shehyn,	Yeo,
Dever,	Mills,	Templeman,	Young.—19.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (77) intitulé : " Acte constituant en corporation la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (45) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (43) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 29 mars 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	MacInnes,	Perley,
Allan,	Dever,	MacKeen,	Poirier,
Baird,	Dickey,	McCallum,	Power,
Baker,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Bernier,	Drummond,	McKay,	Prowse,
Bolduc,	Fiset,	McLaren,	Reid,
Boucherville de (C. M. G.),	Kerr,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	McSweeney,	Shehyn,
Burpee,	Kirchhoffer,	Merner,	Templeman,
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Vidal,
Carmichael,	Lougheed,	Mills,	Villeneuve,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I. P.-E.),	O'Brien,	Yeo.
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Cochrane,			

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—Du conseil municipal de la corporation du comté de Hastings, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De John Wilson, de la ville de Collingwood, province d'Ontario, et d'autres, des États-Unis d'Amérique et du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "La Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada";

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Acierie Canadienne ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29.—Retranchez " trente " et insérez " quarante " ;

Page 1, ligne 30.—Retranchez " cinquante " et insérez " quarante " .

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle (département de la Marine et des Pêcheries) à une adresse du Sénat en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No 64c.)

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport. Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 23 mars 1900.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport:—

Votre comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir:—

20. Correspondance concernant l'envoi de contingents militaires coloniaux dans le Sud-africain.

20a. Correspondance concernant l'envoi de contingents militaires coloniaux dans le Sud-africain.

22. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1899.

23. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1899.

27. Réponse à Adresse du 10 juillet 1899,—Copie du Traité de 1825 entre la Grande-Bretagne et la Russie, concernant l'Alaska, et copie des projets, protocoles et correspondance échangés entre le gouvernement impérial et le gouvernement russe au sujet du dit traité et subséquentment à ce traité, et copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et l'ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg pendant la négociation du dit traité.

47. Réponse à un ordre du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance en la possession du gouvernement concernant les offres faites par le major général Hutton pour servir dans la guerre Sud-africaine; aussi, copie de toute correspondance entre le département de la Milice et de la Défense et le major général Hutton concernant l'organisation des contingents canadiens expédiés en Afrique.

49. Copie d'ordres en conseil; ordres généraux: nominations; et ordres de la milice relatifs aux contingents et se rapportant à l'envoi de la force militaire coloniale dans le Sud-africain.

56a. Réponse à Ordre du 12 février 1900,—Etat indiquant,

(a.) Combien de billets de passage de 1re classe ont été émis aux stations respectives de Sydney et Sydney-Nord, sur la ligne de l'Intercolonial, du 1er septembre 1899 au 25 janvier 1900;

(b.) Combien de billets de 1ère classe ont été émis pour chacune des susdites stations pendant la même période;

(c.) Combien de billets de char-palais ont été émis à et pour chacune des susdites stations pendant la même période;

(d.) Combien de wagons à marchandises, et quel nombre total de tonnes de marchandises ont été expédiés et reçus à et de chacune des susdites stations pendant la même période?

(e.) Le montant total des recettes perçues, à chacune des susdites stations ou reçues d'icelles, pour voyageurs et fret, pendant la même période.

57. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, mémoires et convention intervenue entre ou au nom des gouvernements du Canada et de l'Île du Prince-Edouard au sujet de la construction d'un pont de chemin de fer et de trafic sur la rivière Hillsborough, I.P.-E.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

21. Copie d'un ordre en conseil concernant la délivrance de licences à des navires de pêche des Etats-Unis.

24. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1899 et 1900.

25. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1899 au 1er février 1900.

26. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1899-1900.

28. Réponse à l'Ordre du 19 avril 1899.—Copie de toutes lettres ou rapports, de nature officielle ou autre, adressés au département de l'Agriculture ou à tout autre département, ou en la possession des dits départements concernant des taux de fret pour transport entre des ports du Canada ou autres ports océaniques sur ce continent et des ports européens. Aussi, copie de toutes lettres ou rapports concernant des taux de fret entre Chicago et autres localités et des ports océaniques, Montréal, New-York ou autre port. Aussi, copie de toutes lettres ou rapports concernant les taux de fret entre Chicago ou autres points et Liverpool.

29. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (29 mars 1899) soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

30. Règlements généraux et les ordres de la Cour de l'Echiquier du Canada, 1899.

31. Réponse à Adresse du Sénat, du 26 juillet 1899, demandant copie du rapport du délégué envoyé par le gouvernement du Canada au congrès médical sur la tuberculose, tenu à Berlin, Allemagne, pendant le mois de mai dernier.

32. Règlements en rapport avec l'Acte des travaux publics (hygiène) de 1899.

33. Réponse à l'Ordre du 19 avril 1899.—Copie de toutes commissions, ordres et instructions donnés par le département de l'Intérieur à l'administrateur ou autres fonctionnaires dans le district du Yukon, avec les dates auxquelles ils ont été expédiés.

33a. Réponse supplémentaire à l'Ordre du 24 avril 1899.—Copie de tous rapports adressés au ministre de l'Intérieur, ou au département de l'Intérieur ou à aucun officier de ce département par William Ogilvie ou par le Conseil du district du Yukon ou par aucun membre de ce conseil au sujet de l'administration du dit district, ou se rapportant à quelque question relative à l'administration du dit district.

33b. Réponse à l'Ordre du 8 mai 1899.—Copie de tous rapports, lettres et télégrammes adressés par M. Ogilvie, le commissaire pour le territoire du Yukon, à aucun membre du gouvernement ou à aucun département, et des réponses ou instructions données à ce sujet.

33c. Réponse à l'Ordre du 8 mai 1899.—Copie de tous rapports, lettres et télégrammes adressés par le major Walsh alors qu'il était commissaire pour le territoire du Yukon, à aucun membre du gouvernement ou à aucun département, et de toutes réponses ou instructions qui lui ont été données.

33d. Ordonnance du territoire du Yukon pour 1898, conformément à l'Acte 61 Vic., chap. 6, clause 7.

34. Relevé au sujet des dépenses se rapportant aux primes de pêche pour 1898-99.

36. Réponse supplémentaire à Adresse du 15 mai 1899.—Copie de toutes plaintes mentionnées à la page 3 du rapport du sous-ministre de l'Intérieur (Rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1897), minutes du conseil, commission, instructions et rapport de M. Archer Martin, commissaire, concernant le bureau des Bois de la Couronne à New-Westminster. (Notes de la preuve.)

37. Etat indiquant les réductions et remises faites durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1899, en vertu de la clause 141 qui a été ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Vic.

38. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le département de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

39. Ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1899, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Révisés du Canada et ses amendements.

40. Etat donnant les ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1899, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 57-58, Vic., chap. 30, etc.

41. Etat donnant les ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1899, aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

42. Réponse à l'Ordre de la Chambre du 12 février 1900,—Etat indiquant les sommes payées à la Compagnie dite "The Leader Co., Limited" de Régina, ou à N. F. Davin, M.P., directeur-gérant de la dite compagnie, pendant les années 1894 et 1895, et faisant connaître pour quels services ces sommes ont été payées. Aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance entre le dit N. F. Davin et le gouvernement au sujet des dits paiements.

43. Réponse à l'Ordre du 12 février 1900,—Copie de toutes lettres, rapports, inscriptions et autres documents concernant la concession à titre de homesteads ou la vente des quarts sud-est et sud-ouest de la section 25, township 1, 3ème rang, à l'est du premier méridien principal, dans la province du Manitoba.

44. Etat d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1898. Et aussi, —Liste des actionnaires à la date du 31 décembre 1898.

46. Réponse à l'Adresse du Sénat du 30 mai 1899,—Etat indiquant :—

(1.) Les noms et les résidences des parties qui ont produit en cour d'Echiquier des réclamations contre la Couronne, de juillet 1893 à mai 1899.

(2.) La date de la production de ces réclamations, leur nature et les montants réclamés.

(3.) La date de l'audition de chaque cause.

(4.) La date de l'inscription des jugements rendus; les montants et les frais adjugés.

(5.) La date à laquelle ont été payés les montants et les frais adjugés.

(6.) Les appels portés à la cour Suprême ou à d'autres cours contre les décisions rendues par la cour de l'Echiquier.

(7.) Les noms et les résidences des parties appelantes; la date de leurs appels avec indication des sommes réclamées par elles en première instance.

(8.) Le résultat des appels et les montants adjugés dans chaque cas.

(9.) Le montant des frais accordés en appel.

(10.) La date à laquelle les montants des jugements en appel ont été payés.

48. Réponse à un Ordre du 19 février 1900,—Copie de tous télégrammes lettres, rapports et documents quelconques échangés entre le département de la Milice et de la Défense, ou aucun membre du gouvernement, et J. H. Wilson, M.D. et ex-M.P., ou toute autre personne ou personnes en son nom, concernant le terrain d'exercices militaires à Saint-Thomas, Ontario, pour lequel un fort montant a été inséré dans le budget de l'an dernier.

50. Réponse à l'Ordre du 26 février 1900,—Copie des règlements en vertu desquels des primes sont payées pour l'exploitation du plomb argentifère (58-59 Vic., chap. 7.)

51. Réponse à l'Ordre du 19 février 1900,—Copie du rapport de M. Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux publics, au sujet de la route du chemin de fer du lac Teslin.

52. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1898 jusqu'au 1er octobre 1899.

53. Réponse à l'Ordre du 7 février 1900,—Copie de (i) toute correspondance entre M. James Ross, M.A.L., ministre des Travaux publics dans le gouvernement des

Territoires du Nord-Ouest et le département de l'Agriculture du Canada exposant qu'il serait à désirer que ce dernier fût transporter les céréales dans les mêmes conditions que les produits de laiterie afin de faire parvenir sur les marchés anglais la meilleure qualité de blé du Nord-Ouest; et copie (2) des lettres comprises dans la dite correspondance qui ont été échangées entre M. A. J. Hunter, fermier de l'Assiniboia, T.N.-O., et un meunier de Plymouth au sujet d'un échantillon de blé.

54. Réponse à Ordre du 26 février 1900.—Copie des formules employées pour le recensement dans les années 1871, 1881 et 1891 respectivement, en ce qui concerne le lieu de naissance l'origine et la nationalité.

55. Copie de certaines lettres et câblesgrammes concernant le projet de câble du Pacifique.

55a. Réponse à Adresse du 26 février 1900.—Copie de toute correspondance non encore soumise à la Chambre, avec le gouvernement impérial, aucune des colonies ou tous particuliers au sujet du câble du Pacifique, et de tous papiers, lettres, télégrammes et rapports concernant les délais apportés à l'exécution de ce projet.

56. Réponse à Ordre du 24 avril 1899.—Etat indiquant,

1. Le nombre de (a) wagons à voyageurs, (b) wagons-salons, (c) wagons à marchandises, et (d) autres wagons achetés par le gouvernement pour l'Intercolonial ou autres chemins de fer de l'Etat depuis le 1er janvier 1898.

2. Le nombre de locomotives achetées par le gouvernement pour les susdits chemins de fer pendant la même période.

3. Les noms, domicile et siège d'affaires de la compagnie, maison ou personne de qui chacun de ces wagons ou locomotives a été acheté.

4. Le prix payé pour chacun des dits wagons et locomotives.

58. Réponse à Adresse du 26 février 1900.—Copie de l'ordre en conseil en date du 3 août 1898, nommant Joseph Eno Girouard à la charge de registrateur du territoire du Yukon.

59. Réponse à Adresse du 12 février 1900.—Copie de toutes dépêches, ordres en conseil, papiers et correspondance non encore soumis à la Chambre, concernant les traitements des juges de cours de comtés dans la province de la Colombie Anglaise.

60. Réponse à Ordre du 26 février 1900.—Copie de toute correspondance, pétitions, et autres documents concernant la demande d'une subvention pour aider à la reconstruction de cette partie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston actuellement appelé chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale, qui s'étend depuis Farnham via Stanbridge-Est et Frelighsburg jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté de Missisquoi.

61. Réponse à Ordre du 12 février 1900.—Etat donnant le nombre de permis pour la coupe de bois de construction, de chauffage, ou des deux, émis en 1899 par Martin Jérôme ou sur sa recommandation par l'inspecteur des bois de la Couronne, ou par tout autre officier du bureau des bois de la Couronne, à Winnipeg, les dates de ces permis, le montant des honoraires perçus ou dus et la date des paiements à faire en tout ou en partie; aussi, les noms des personnes auxquelles ces permis ont été donnés.

62. Réponse à Ordre du 19 février 1900.—Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes ou papiers échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et le président de la conférence de Montréal de l'Eglise Méthodiste en Canada ou aucun des membres du comité des missions de cette Eglise chargés de faire une enquête sur les griefs des colons méthodistes de la Baie du Renard, sur l'île d'Anticosti.

63. Réponse à Ordre du 12 février 1900.—Copie de tous rapports, correspondance et papiers concernant le steamer *John C. Barr*, enregistré en Canada, à Dawson.

64. Réponse à Ordre du 26 février 1900.—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuve, rapports, documents et papiers concernant la destitution de Isaac Dick et Bartholomew Brown, gardes-pêche spéciaux dans le comté de Charlotte, N.-B.

64a. Réponse supplémentaire à Adresse du 14 mars 1898,—Copie de tous ordres en conseil, papiers, dépositions, rapports, preuve, correspondance et documents concernant toutes accusations portées contre Peter S. Archibald, ci-devant ingénieur en chef de l'Intercolonial, ou concernant sa destitution comme tel, ou les motifs de son renvoi, ou concernant toute demande faite par le dit Peter S. Archibald pour une allocation de retraite ou autrement, ou concernant la retraite ou la destitution du dit M. Archibald de sa charge sur l'Intercolonial.

65. Réponse à Adresse du 26 juin 1899,—Copie de la preuve faite par Collingwood Schreiber, E. H. Parent, G. F. Desbarats et L. G. Papineau devant la Commission Royale chargée de faire une enquête sur la construction des ponts de la rue Wellington et du Grand-Tronc sur le canal de Lachine à Montréal.

66. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général du 26 février 1900, demandant un état faisant connaître les commissions d'enquête qui ont été nommées ou qui sont en exercice depuis le 1er juillet 1899, avec les indications suivantes : (1) Noms des commissaires, (2) Salaires et dépenses des commissaires, (3) autres dépenses des commissions.

67. Réponse à ordre du 14 février 1900,—Etat donnant toute la correspondance, enquête, rapports et mesures administratives en rapport avec le cas de H. A. Lemieux, assistant-inspecteur des douanes, à Montréal, que l'on prétend avoir pris part à l'élection de 1896, dans les Iles de la Madeleine, sous le faux nom de H. A. Lami-rando.

68. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Etat indiquant les relevés mensuels du capital payé, circulation et dépôts de la Banque Ville-Marie, depuis le 1er juillet 1892.

68a. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance entre le département des Finances et les directeurs et les officiers de la Banque Ville-Marie depuis le 1er janvier 1890, et de tous rapports sur l'état de la dite Banque par les officiers du département des Finances. Aussi, relevé de toutes sommes payées par le gouvernement et de toutes réclamations adressées au gouvernement en rapport avec les poursuites intentées contre les directeurs et les officiers de la dite Banque depuis sa suspension.

69. Réponse à Adresse du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance par lettre ou télégraphe, et de tous rapports concernant l'enquête faite en vertu d'une Commission Royale en date du 7 octobre 1898, y compris les questions se rattachant aux sujets qui suivent :

(a) Les limites assignées à l'enquête, mentionnées dans le livre bleu de la preuve, 1899, *re* Affaires du Yukon, pp. 12, 13, 34, 35, 72, 73, 74, 75, 76, 85, 131, 132, 133, 134, 135, 196, etc.

(b) Demande par M. Oliver pour une autre commission ou pour une prolongation de la dite commission. pp. 72, 74, 75, 76 du livre bleu ci-dessus.

70. Réponse à Ordre du 14 février 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports ou papiers échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes personnes ou personnes ou corporation au sujet d'un ou plusieurs octrois de terres ou de lots miniers, ou les deux, dans le voisinage immédiat des Rapides du Cheval Blanc, dans le territoire du Yukon, pendant les derniers six mois.

71. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie du rapport de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries à Saint-Jean, N.-B., concernant la nécessité d'ériger un phare aux Narrows, près de Seal Cove, Grand Manan, N.-B.

72. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers concernant la demande formulée au commencement de 1898 par Goff et Batson pour obtenir le privilège de placer des nasses sur le côté est de Frye's Head, Campo Bello.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN CARLING,

Président.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Île de Niagara ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Clair ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (F) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne ".

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier et la question de concours ayant été posée sur ceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (59) intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir aux dépenses des volontaires canadiens servant Sa Majesté dans l'Afrique du Sud ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: " Acte constituant en corporation la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. O'Brien, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 30 mars 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dever,	McDonald (Cap Breton),	Power,
Baker,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Bernier,	Dobson,	McLaren,	Prowse,
Bolduc,	Ferguson,	McMillan,	Reid,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Merner,	Shehyn,
Burpee,	Landry,	Miller,	Templeman,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (I. P. E.),	Montplaisir,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Yeo.
Casgrain (Windsor),	MacInnes,	Owens,	Young.
Clemow,	MacKeen,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McLaren :—De la Compagnie du chemin de fer des Mille-
Iles.

Par l'honorable M. McSweeney :—De la Compagnie du chemin de fer *Resti-
gouche and Western*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Chambre de Commerce de Sainte-Catherine demandant qu'il soit accordé
une prime sur le sucre de betteraves produit en Canada.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour
faire droit à Edwin James Cox," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division,
résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en
chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le
comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé : " Acte
pour faire droit à Edwin James Cox." ainsi que les pièces produites devant le dit
comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir aux dépenses des volontaires canadiens servant Sa Majesté dans l'Afrique du Sud ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 avril 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable GEORGE WILLIAM ALLAN,
Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cochrane,	MacKee,	Poirier,
Baker,	Dandurand,	McCallum,	Power,
Bernier,	Dever,	McKay,	Primrose,
Bolduc,	Dickey,	McLaren,	Prowse,
Boucherville, de (C. M. G.),	Dobson,	McSweeney,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	Merner,	Scott,
Burpee,	Kerr,	Miller,	Templeman,
Carling (Sir John),	King,	Mills,	Vidal,
Carmichael,	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (I. P. E.),	Ogilvie,	Yeo,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Clemow,	MacInnes,	Perley,	

PRIÈRES.

Après les prières, le greffier a informé le Sénat de l'absence inévitable de Son Honneur le Président des séances de la Chambre.

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que l'honorable M. Allan exerce la présidence pendant l'absence de Son Honneur le Président.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, par le greffier du Sénat, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence, et

L'honorable M. Allan a été conduit au fauteuil par l'honorable M. Mills et l'honorable Sir Mackenzie Bowell.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil municipal du comté d'Hastings, demandant la création d'une cour d'arbitrage pour le règlement des différends entre les employeurs et employés;

De la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles, demandant un acte qui amende son acte constitutif en pourvoyant à un nouveau changement de son capital-actions et de ses obligations et qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et de ses embranchements et pour d'autres objets, et

De la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western*, demandant un acte qui l'autorise à construire, entretenir et exploiter un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à un point entre Grand-Falls, dans le comté de Victoria, dans la province du Nouveau-Brunswick, et Edmonston, dans le comté de Madawaska, dans la dite province.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :

1. Le nombre et les noms des personnes à qui des commissions ont été accordées dans le corps de police à cheval du Canada, depuis juin 1896 ;

2. Le temps de service de chaque personne qui a reçu une commission dans ce corps de police;

3. Les titres de cette ou ces personnes à cette ou ces commissions au cas où elles n'auraient pas fait de service dans ce corps de police.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de l'Amirauté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loir et s'est formée en comité général relativement au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles 1 et 2 ont été lus et agréés.

Dans l'annexe.

L'article 3 a été lu et agréé.

Les articles 166a, 179 et 180 ont été lus et agréés.

L'article 183 a été lu et amendé comme il suit.

Page 3, ligne 18, après "lui" insérez ce qui suit comme paragraphe 2:

"2. Mais nul ne sera convaincu d'infraction sous le présent article, sur la déposition d'un seul témoin, si cette déposition n'est corroborée en quelque point important par une preuve qui implique l'accusé."

Les articles 183a, 186a, 187, 189 ont été lus et agréés.

L'article 205 a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, ligne 22, retranchez depuis "ni" jusqu'à "(d)," ligne 37."

L'article 207 a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, dans la 8e ligne du dit article, après "fer" insérez "ou dans quelque bâtiment de chemin de fer."

Les articles 208 à 331a ont été séparément lus et agréés.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 332 :

" Article 332. Par substitution à cet article du suivant :—

" 342. Quiconque vole un chien, un oiseau, ou quelque autre animal ordinaire-
ment gardé en état de servitude ou pour des besoins domestiques, ou dans un but
légitime de profit ou d'intérêt, si la valeur de la propriété volée excède vingt
piastres, est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende n'excédant
pas cinquante piastres en sus de la valeur de la propriété volée, ou de deux ans
d'emprisonnement, ou des deux peines; et, si la valeur de la propriété volée
n'excède pas vingt piastres, est coupable d'infraction et passible, sur conviction
par voie sommaire, d'une amende n'excédant pas vingt piastres en sus de cette
valeur, ou d'un mois d'emprisonnement avec travail forcé.

" 2. Quiconque, après avoir déjà été convaincu d'infraction sous le présent
article, sera convaincu par voie sommaire d'une autre infraction sous ce même
article, sera passible de trois mois d'emprisonnement avec travail forcé."

Les articles 410 et 479 ont été lus et agréés.

L'article 520 a été lu et la considération en a été remise.

Ordonné, que le paragraphe suivant soit ajouté au bill comme paragraphe 3 de
l'article 533 :

Article 533.

" 3. Dans la province d'Ontario, l'autorité, pour établir les règles de cour appli-
cables aux cours supérieures de juridiction criminelle de la province, résidera dans
la cour suprême de judicature; et ces règles pourront être établies par la dite
cour, à toute époque, avec le concours d'une majorité de ses juges présents à une
réunion tenue à cet effet."

Les articles 540 à 784 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 785 a été lu et amendé comme il suit :

Page 16, ligne 13, retranchez " et aux recorders."

Page 16, ligne 15, après " Canada " insérez : " et aux recorders là ou ceux-ci
exercent des fonctions judiciaires."

Les articles 789 à 801 inclusivement ont été lus et agréés.

Ordonné, que le paragraphe suivant soit ajouté au bill comme paragraphe 2 de
l'article 801 :

Article 801.

" 2. Le présent article ne s'applique pas aux magistrats de police, aux magis-
trats stipendiaires ni aux recorders des cités ou villes incorporées."

Les articles 806 à 832 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 838 a été lu et retranché du bill.

L'article 846 et les articles restants ont été respectivement lus et agréés.

L'annexe a été lue et agréée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné
le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de
siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau
demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport
du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions
du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (52) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Morris au Portage", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Baker, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott. Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 3 avril 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable GEORGE WILLIAM ALLAN,
Président,

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	MacKeen,	Poirier.
Baker,	Dever,	McCallum,	Power,
Bernier,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Bolduc,	Dobson,	McLaren,	Prowse,
Boucherville de (C. M. G.),	Ferguson,	McMillan,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McSweeney,	Scott,
Burpee,	Hingston (Sir William),	Merner,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kerr,	Miller,	Vidal,
Carmichael,	King,	Mills,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	O'Donohoe,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (I. P.-E.),	Owens,	Young.
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Perley,	

PRÏÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Il a alors été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 3 avril 1900.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le Grand Sceau, en date du deuxième jour du mois d'avril, A.D. mil neuf cent (1900) l'honorable Arthur Hill Gillmor, de Saint-George, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la province du Nouveau-Brunswick, *vice* l'honorable J. D. Lewin, décédé.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Arthur Hill Gillmor a été introduit entre l'honorable M. Mills et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Gillmor a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Minto.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Arthur Hill Gillmor, écuyer, de St-George, dans Notre province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce deuxième jour d'avril, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Gillmor s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Gillmor, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landry :—D'Alfred A. Thibaudeau et d'autres, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Ferguson :—De S. Walker James et d'autres.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

1. Copie de tous avis donnés par le chemin de fer Intercolonial, depuis mai 1896, demandant des soumissions pour la fourniture d'huile pour le dit chemin de fer ; aussi, copie de toutes les soumissions reçues en réponse aux dits avis, et des contrats faits à la suite des dits appels de soumissions.

2. Un état indiquant le parcours en milles des locomotives, des wagons à voyageurs et à marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, pour l'année terminée le 31 octobre 1899.

3. Aussi, un état indiquant le montant total net payé pour l'huile fournie au chemin de fer Intercolonial pour l'année terminée le 31 octobre 1899, et les noms des personnes à qui ces paiements ont été faits.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (67) intitulé : " Acte concernant la banque Jacques-Cartier et changeant son nom en celui de banque Provinciale du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (72) intitulé : " Acte concernant la banque des Marchands d'Halifax et changeant son nom en celui de banque Royale du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara " ;

Aussi, le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Clair " ; et

Aussi, le bill (44) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada " ; et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892."

(En comité.)

L'article 520 ayant été reconsidéré, il a été proposé que le paragraphe 2 reste partie du bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé :—

Pour 9—Contre 11.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Le dit article, tel qu'amendé, a alors été agréé.

L'article 838 ayant été réconsidéré, il a été rétabli dans le bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait de nouveaux progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer l'Alberta-Ouest ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (P) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de l'Amirauté, 1891 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Morris au Portage ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 4 avril 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable GEORGE WILLIAM ALLAN,
Président,

Les honorables messieurs

Baird,	Dever,	McMillan,	Primrose,
Baker,	Dickey,	McSweeney,	Prowse,
Bernier,	Dobson,	Merner,	Reid,
Bolduc,	Ferguson,	Miller,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	Mills,	Templeman,
Burpee,	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
Carmichael,	Macdonald (I. P. E.),	O'Donohoe,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (Victoria),	Owens,	Watson,
Casgrain (Windsor),	McCallum,	Perley,	Yeo,
Clemow,	McKay,	Poirier,	Young.
Cochrane,	McLaren,	Power,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'Alfred A. Thibaudeau et d'autres, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier Britannique Américaine, et pour d'autres objets; et

De S. Walker James et d'autres, demandant l'adoption d'un acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Alaska et du Nord-Ouest, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 4 avril 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif, qui l'autorise à disposer de ses propriétés et pour d'autres objets;

De la Banque Jacques-Cartier, demandant un acte qui l'autorise à se réorganiser, à élever son capital social et à changer son nom en celui de "Banque Provinciale du Canada," et pour d'autres objets;

De la Banque des Marchands d'Halifax, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à changer son nom en celui de "La Banque Royale du Canada."

De la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Montfort et Gatineau, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer.

De la Compagnie du chemin de fer des Mille Isles, demandant un acte qui amende son acte constitutif en pourvoyant à un nouveau classement de son capital-actions et de ses obligations et qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et de ses embranchements et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 12—Retranchez "cinq" et insérez "douze".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Mills, du comité permanent des Divorces, a présenté le neuvième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 3 avril 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport:—

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, vingt-deuxième jour de mars dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants, qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule:

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "adultère" jusqu'à "toujours", ligne 14, et insérez: "qu'il a".

Page 1, ligne 15, après "pétitionnaire" insérez: "et en état d'adultère".

Le tout respectueusement soumis,

DAVID MILLS,
Président pro tempore.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 8, retranchez " Si " et à la place de " ne sont pas " insérez " devront être."

Page 1, ligne 9, après " cinq " insérez " Si non ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois le mercredi, vingt-cinq courant.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du département du Commerce pour l'année expirée le 30 juin 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 5.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (82) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie, la Couronne ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (126) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Kermès de San José ", auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (76) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de prêt et de placement ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'au mardi, vingt-quatrième jour d'avril courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892."

(*En comité.*)

D'article 261 a été réconsidéré et biffé.

L'article 701a a été réconsidéré et amendé comme il suit :

Page 12, dans la 3e ligne du dit article après "l'âge" insérez "du garçon."

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 934a :

Par insertion, immédiatement après l'article 934, de l'article suivant:—

"934a. Tout jeune garçon de seize ans ou au-dessous et au-dessus de dix ans, qui sera convaincu d'une infraction pour laquelle une peine d'emprisonnement de trois mois ou plus, mais de moins de cinq ans, peut être prononcée contre un adulte convaincu d'une semblable infraction, pourra, au lieu et en sus de toute punition applicable autrement dans le cas de l'infraction, être condamné à être fustigé privément par un constable en présence du magistrat ayant prononcé la condamnation, et aussi en la présence du père ou du tuteur du garçon, s'il désire être présent.

2. Le nombre de coups et l'instrument avec lequel ils seront donnés seront spécifiés, dans la sentence de la cour.

3. Dans le cas d'un garçon âgé de plus de quatorze ans, le nombre de coups n'excédera pas douze; et, dans le cas d'un garçon de cet âge ou au-dessous, le nombre de coups n'excédera pas six; et l'instrument employé, si cela est praticable dans le dernier cas, sera une poignée de verges de bouleau.

4. Dans le présent article, le mot "tuteur" a le sens qu'il a, par l'article 186a, dans les articles 184 et 186."

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné; que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (24) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été Ordonné, qu'il soit remis au mardi, vingt-quatre courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (No 65) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Merner, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de l'Amirauté, 1891 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé : " Acte concernant la Banque Jacques-Cartier et changeant son nom en celui de Banque Provinciale du Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé : " Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de Banque Royale du Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte à l'effet de pourvoir aux dépenses des volontaires canadiens servant Sa Majesté dans l'Afrique du Sud.

Acte modifiant l'Acte du Kermès de San José.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants :—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills ".

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, vingt-quatrième jour d'avril courant, à huit heures du soir.

Mardi, 24 avril 1900.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Drummond,	McCallum,	Power,
Allan,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Almon,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Boucherville, de (C. M. G.),	Forget,	McMillan,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Miller,	Shehyn,
Clemow,	Lovitt,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Vidal,
Dickey,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark.
Dobson,	Masson,	Poirier,	Watson.

PRÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De l'Assemblée législative de la province du Manitoba.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie canadienne," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 23.—Retranchez depuis "Ontario" jusqu'à "ou," dans la ligne 24.

Page 1, ligne 25.—Retranchez "qu'ils" et insérez : "que les directeurs."

Page 1, ligne 30.—Après "ordinaires," insérez : "et sauf ce qu'il est autrement prescrit par le présent acte, chaque action émise de la compagnie sera censée avoir été et être possédée sujette au versement total en argent de la somme qu'elle représente."

Page 2, ligne 7.—Retranchez depuis "fonds" jusqu'à "à," ligne 8, et insérez : "de réserve ou d'un compte de dépréciation."

Page 2, ligne 10.—Après "souscription" insérez : "dans quelque banque ou charte du Canada."

Page 2, ligne 40.—Après "acier" insérez le paragraphe suivant :—

"2. Et autant qu'il sera nécessaire pour ses besoins, la compagnie pourra aussi."

Page 2, ligne 41.—Retranchez "(e)" et insérez "(a)."

Page 2, ligne 43.—Retranchez "les" et insérez : "des."

Page 2, ligne 44.—Retranchez "dont elle aura besoin."

Page 2, ligne 45.—Retranchez "(f)" et insérez "(b)," et retranchez tous les mots jusqu'à "établir."

Page 3, ligne 1.—Retranchez "(g)" et insérez "(c)."

Page 3, ligne 6.—Retranchez "(h)" et insérez "(d)."

Page 3, ligne 9.—Retranchez depuis "droits" jusqu'à "objets" inclusivement, dans la ligne 10.

Page 3, ligne 13.—Retranchez depuis "embranchements" jusqu'à "immeubles" inclusivement, dans la ligne 15, et insérez "de pas plus de six milles de longueur qui seront nécessaires pour relier les propriétés de la compagnie à la voie ferrée de

toute compagnie de chemin de fer constituée en corporation par le parlement du Canada."

Page 3, ligne 16.—Retranchez depuis " 9 " jusqu'à " construction," dans la ligne 29, tous deux inclusivement.

Page 3, ligne 30.—Retranchez " 10 " et insérez " 9 ".

Page 3, ligne 31.—Retranchez depuis " adoptée " jusqu'à " ou " inclusivement.

Page 3, ligne 47.—Retranchez " 11 " et insérez " 10 ".

Page 4, ligne 6.—Retranchez depuis " 12 " jusqu'à " acte " ligne 18, tous deux inclusivement.

Page 4, ligne 19.—Retranchez " 13 " et insérez " 11 ".

Page 4, ligne 28.—Après " Compagnie " insérez " acheter les actions ou ".

Page 4, ligne 31.—Après " électrique " insérez ce qui suit comme article 12 :—

" Article 12.

" 12. Le présent acte expirera et la charte par le présent accordée cessera d'avoir force d'exécution, si elle n'est pas utilisée pendant trois années consécutives, ou si la compagnie ne commence pas d'opérations réelles dans le cours des trois années qui suivront la sanction du présent acte."

Page 4, ligne 32.—Retranchez " 14 " et insérez " 13 " et après " 18 " insérez " 19 et ", et retranchez " et 41 ".

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé : " Acte relatif à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé ce dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (80) intitulé : " Acte concernant les membres du corps de police à cheval du Nord-Ouest en service actif dans l'Afrique du Sud ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (104) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (96) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Québec ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (86) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox au Cap Scott", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons", ayant été lu,

l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (66) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (74) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée) ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (82) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie La Couronne ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (76) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de prêt et de placement ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'aciéries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Compagnies de prêt, Canada, 1899.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de terminus et de vapeurs du Saint-Laurent".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 25 avril 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Drummond,	McDonald (Cap Breton),	Power,
Allan,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Almon,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Boucherville, de (C.M.G.),	Forget,	McMillan,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	Mills,	Thibauudeau (Rigaud),
Clemow,	Macdonald (I.P.E.),	Montplaisir,	Vidal,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark,
Dickey,	Masson,	Owens,	Watson,
Dobson,	McCallum,	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 25 avril 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De C. B. R. Carpenter, du Bassin de Gaspé, province de Québec, et d'autres, demandant un acte qui les constitue en compagnie sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé," et pour d'autres fins ;

De la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte à l'effet de l'autoriser à augmenter son capital, d'étendre le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux d'établissements ; et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie James, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres objets ;

De John Patterson et autres, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du lac Supérieur à la Baie d'Hudson" ;

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma, demandant un acte qui l'autorise à changer la direction de sa voie ferrée, et à d'autres objets ;

De John McKay et autres, de la ville du Sault-Sainte-Marie, district d'Algoma, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord" ;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de prolonger le temps accordé pour étendre sa ligne de Simcoe à Fort-Erié, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western*, demandant un acte qui l'autorise à construire, entretenir et exploiter un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à un point entre Grand-Falls, dans le comté de Victoria, dans la province du Nouveau-Brunswick, et Edmundston, dans le comté de Madawaska, dans la dite province;

De A. MacLean et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et New-York.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 25 avril 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif en augmentant ses pouvoirs d'émettre des obligations et pour d'autres objets, et a constaté que les avis exigés par la règle 50 n'ont pas été publiés, mais comme on a donné à votre comité des raisons suffisantes pour expliquer cette omission, il recommande de suspendre la règle 50 dans ce cas-ci, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publication.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, suivant la recommandation énoncée dans le douzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 25 avril 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui a expiré le mardi, dix-septième jour d'avril courant, soit prolongé au vendredi, quatrième jour de mai prochain.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire aujourd'hui, soit prolongé au mercredi, neuvième jour de mai prochain, et aussi que le délai fixé pour la réception de rapports des comités permanents relativement à un bill privé, qui a expiré le dix-neuf courant, soit prolongé au mardi, vingt-deuxième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Copie de tous papiers, correspondance et ordres en conseil relatifs à la réclamation de E. J. Walsh, ingénieur civil, contre le gouvernement du Canada, le département du secrétaire d'Etat pour les colonies et le gouvernement des îles Sous-le-Vent, pour services professionnels rendus au gouvernement des dites îles Sous-le-Vent ; aussi, copie de tous papiers et correspondance se trouvant au département des Chemins de fer et Canaux, ou entre les mains du député-ministre de ce département, se rapportant à l'engagement ou aux services comme susdit, du dit E. J. Walsh, ingénieur civil.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état détaillé du coût et de la nature de toutes les réparations et changements faits au steamer *Minto* depuis son arrivée dans les eaux canadiennes, avec indication des noms des personnes employées à faire ces réparations et changements, et du montant payé à chacune d'elles.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Un état indiquant les dépenses et les recettes du steamer *Stanley* pendant qu'il a fait le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme en 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899 ;

Un état semblable au sujet du steamer *Minto* pour l'hiver de 1900—ces états ne devant pas comprendre les réparations faites à l'un ou l'autre de ces steamers.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :—Un état détaillé indiquant le montant de l'indemnité payée ou offerte aux propriétaires pour dommages éprouvés par eux ou pour terrains expropriés lors de la construction du chemin de fer de Charlottetown à Murray Harbour, cet état indiquant la quantité de terrain prise de chaque propriétaire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (G) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Acierie Canadienne ".

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé : " Acte concernant les membres du corps de police à cheval du Nord-Ouest en service actif dans l'Afrique du Sud ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (24) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 26 avril 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Baker,	Forget,	McKindsey,	Primrose,
Bolduc,	Gillmor,	McLaren,	Prowse,
Boucherville de (C. M. G.),	Kerr,	McMillan,	Reid,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	McSweeney,	Scott,
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Shehyn,
Clemow,	Lovitt,	Mills,	Snowball,
Dandurand,	Macdonald (I. P. - E.),	Montplaisir,	Vidal,
Dickey,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark,
Dobson,	Masson,	Owens,	Yeo.
Drummond,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—

De l'Assemblée législative de la province du Manitoba, demandant un acte qui l'autorise à construire et exploiter certaines lignes de chemin de fer qui seront situées entièrement dans les limites de la province du Manitoba.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Banque Jacques-Cartier et changeant son nom en celui de "Banque Provinciale du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé: "Acte concernant la Banque des Marchands

d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Banque Royale du Canada", a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 26 avril 1900.

Le comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé: "Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax" et changeant son nom en celui de "Banque Royale du Canada:" a examiné le dit bill conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, quatrième jour d'avril courant, et a l'honneur d'en faire rapport sans amendement dans le texte anglais.

Votre comité recommande que les amendements suivants soient apportés au texte français du dit bill, savoir:—

Page 1, ligne 8, retranchez tous les mots entre "de" et "mais", ligne 9, et insérez "The Royal Bank of Canada".

Dans le titre.

Retranchez "Banque Royale du Canada" et à la place insérez "The Royal Bank of Canada".

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie La Couronne", a présenté le rapport suivant:

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 26 avril 1900.

Le comité des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurances sur la vie La Couronne," a examiné le dit bill conformément à l'ordre de renvoi du mardi vingt-quatrième jour d'avril courant et a l'honneur d'en faire rapport sans amendement dans le texte anglais.

Votre comité recommande que les amendements suivants soient apportés au texte français du dit bill, savoir:—

Page 1, ligne 12, retranchez depuis "Compagnie jusqu'à "Company", ligne 13, ces deux mots inclusivement, et insérez "The Crown Life Insurance Company".

Dans le titre.

Retranchez "la Compagnie d'assurance sur la vie La Couronne" et à la place insérez "The Crown Life Insurance Company".

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toutes lettres et correspondances échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres et les intéressés, au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur, du chemin de fer projeté connu sous le nom de Chemin de fer de la ligne courte de Gaspé, et du chemin de fer de la Rive Sud, relativement à l'octroi ou paiement de subvention ou à la concession de privilèges à quelqu'une des compagnies de ces chemins de fer ; ainsi que copie de toutes requêtes, pétitions, résolutions ou autres documents concernant ces chemins de fer.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé : " Acte concernant les membres du corps de police à cheval du Nord-Ouest en service actif dans l'Afrique du sud ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Québec ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé: "Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (76) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de prêt et de placement", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (73) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 27 avril 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McCallum,	Primrose,
Allan,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Almon,	Ferguson,	McKay,	Reid,
Baker,	Fiset,	McKindsey,	Scott,
Bolduc,	Gillmor,	McLaren,	Shelbyn,
Boucherville, de(C.M.G.)	Kerr,	McMillan,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	McSweeney,	Thibandean (Rigaud),
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Vidal,
Clemon,	Lovitt,	O'Donohoe,	Wark,
Dandurand,	Macdonald (I.P.E.),	Owens,	Watson,
Dever,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Yeo,
Dickey,	Masson,	Power,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Watson :—De la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Allan :—De la corporation de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 27 avril 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement au bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson " on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne, de la manière prescrite par l'ordre de votre honorable Chambre du jeudi, vingt-deuxième jour de mars dernier, relativement au cinquième rapport que votre comité a présenté le vingt mars dernier.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :
 Que le dit rapport soit adopté.
 Objection ayant été faite à la dite motion, et
 La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
 Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchoffer, du comité permanent des Divorcés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
 Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
 CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
 VENDREDI, 27 avril 1900.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son dixième rapport. Relativement au bill (N) intitulé: "Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :
 Que le dit rapport soit adopté.
 Objection ayant été faite à la dite motion, et
 La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
 Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (111) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (117) intitulé: "Acte concernant l'Association Sanitaire Nationale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'à mercredi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé : "Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Banque Royale du Canada", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements dans la version française, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurances sur la vie La Couronne", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements dans la version française, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Q) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Compagnies de prêt, Canada, 1893", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Samuel Edmour St-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, vingt-deuxième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (M) intitulé : "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson" a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-deuxième jour de mars A.D. 1900 et le sixième jour d'avril 1900.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce sixième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent.

SAML. E. ST-O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :
Que le dit bill pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :
Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold ", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Samuel Edmour St-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingt-sixième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-sixième jour de mars A.D. 1900 et le onzième jour d'avril A.D. 1900.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce onzième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent.

SAM'L E. ST-O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

(Que le dit bill pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de prêt et de placement ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à mercredi prochain, à huit heures du soir.

Mercredi, 2 mai 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Scott,
Allan,	Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Shehyn,
Almon,	Clemow,	Macdonald (Victoria),	Snowball,
Baker,	Dandurand,	McCallum,	Templeman,
Bernier,	Dever,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Bolduc,	Dickey,	Merner,	Wark,
Boucherville, de (C. M. G.),	Ferguson,	O'Brien,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	O'Donohoe,	Yeo,
Burpee,	Kirchhoffer,	Prowse,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la cité de Winnipeg, aux fins d'être autorisés à se créer une force motrice hydraulique sur la rivière Assiniboine et à d'autres fins.

De la corporation de la cité de Toronto, demandant que le maître général des Postes soit autorisé par une loi à acheter et exploiter, comme partie du système postal, toutes les lignes de télégraphe et de téléphone existantes, ou bien à établir et exploiter un ou plusieurs nouveaux réseaux télégraphiques ou téléphoniques.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 18.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 13.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 16.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, le rapport du Département de la Milice et de la Défense de la Puissance du Canada, pour l'année expirée en décembre 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 19.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Bureau des examinateurs du Service Civil, pour l'année expirée le 31 décembre 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 16b.*)

L'honorable M. Dandurand, a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Acte concernant l'usure".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau du Sénat: 1. Copie des devis d'après lesquels a été rédigé le contrat passé pour la construction du steamer *Minto*; 2. Copie des avis contenant la demande de soumissions pour la construction du bateau; 3. Copie de toutes les soumissions reçues à la suite de ces avis; 4. Un état de ce que le steamer a effectivement coûté, avec mention séparée et des prix spécifiés au contrat et des *extras*; 5. Un relevé détaillé de la nature de ces dernières dépenses.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1900, demandant copie de tous papiers, correspondance et ordres en conseil relatifs à la réclamation de E. J. Walsh, ingénieur civil, contre le gouvernement du Canada, le département du Secrétaire d'Etat pour les colonies et le gouvernement des îles Sous-le-Vent, pour services professionnels rendus au gouvernement des dites îles Sous-le-Vent; aussi, copie de tous papiers et correspondance se trouvant au département des Chemins de fer et Canaux, ou entre les mains du député-ministre de ce département, se rapportant à l'engagement ou aux services comme susdit, du dit E. J. Walsh, ingénieur civil.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session, No 126.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox au Cap Scott", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Burpee, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de terminus et de vapeurs du Saint-Laurent", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (De Lanaudière), secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Érié", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte concernant l'Association Sanitaire Nationale", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Q) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies de prêt, Canada, 1899", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Snowball, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 3 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurrd,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Allan,	Dever,	McKay,	Prowse,
Almon,	Dickey,	McKindsey,	Scott,
Baker,	Ferguson,	McMillan,	Shehyn,
Bernier,	Fiset,	McSweeney,	Snowball,
Bolduc,	Kerr,	Merner,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.)	Landry,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Brien,	Vidal,
Burpee,	Lovitt,	O'Donohoe,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Yeo,
Clemow,	McCallum,	Power,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé : " Acte constituant en corporation la Congrégation du Très-Saint Rédempteur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. O'Brien, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (147) intitulé : " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (121) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne ", et

Aussi le bill (L) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé; " Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des compagnies de prêt, Canada, 1899 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McDonald (Cap-Breton.),	Primrose,
Allan,	Dever,	McKay,	Prowse,
Almon,	Dickey,	McKindsey,	Scott,
Baker,	Ferguson,	McMillan,	Shehyn,
Bernier,	Fiset,	McSweeney,	Snowball,
Bolduc,	Gillmor,	Merner,	Templeman,
Boucherville de (C.M.G.),	Kerr,	Miller,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Wark,
Burpee,	Landry,	O'Donohoe,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Owens,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Power,	Young.
Cox,	McCallum,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Watson :—Du conseil municipal de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 4 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De H. G. Reid et autres, de Montréal, province de Québec, demandant à être constitués en compagnie sous le nom de compagnie d'assurance contre les accidents et de garantie du Canada ;

De J. W. Anderson, de la ville d'Aylmer, province de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir la demande de renouvellement du brevet d'invention n° 32,234 ;

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de Steamers de Yarmouth (à responsabilité limitée), demandant un acte qui l'autorise à augmenter le nombre de ses directeurs, et à d'autres objets ;

De Alfred A. Thibaudan et autres, de la cité de Montréal et d'ailleurs, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique britannique.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents et des Bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 4 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer et de houille de la vallée du Daim, demandant un acte qui étende le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux et qui l'autorise à prolonger son chemin de fer jusqu'à la rivière Saskatchewan et pour d'autres objets; il a constaté que la 50e règle a été observée pour ce qui est de la publication des avis dans la *Gazette du Canada*, mais que leur publication dans les journaux locaux n'a pas eu toute la durée voulue, et il recommande que la 50e règle soit suspendue dans le cas de cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, suivant la recommandation énoncée dans le quinzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
VENDREDI, 4 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de W. B. Ross et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom : "La Corporation de prêts L'Acadia" et a trouvé que l'avis de publication dans l'un des journaux de chaque province exigé par la règle 49 n'a été publié que dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard.

Votre comité recommande que le comité auquel le bill sera renvoyé le modifie de manière à ce que la compagnie ne puisse opérer que dans les provinces dans lesquelles les avis nécessaires ont été publiés.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit. —

Page 1, ligne 13. Après "1898" insérez "pour le construire."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Morris au Portage", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (66) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Québec", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 8,—après "ligno" insérez "jusqu'au mot "inachevée" inclusivement, dans la dixième ligne."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (86) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (111) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (122) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox au Cap Scott ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas reçu, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres pour plus ample considération.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ NO 28,
JEUDI, 3 mai 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de William Henry Featherstonhaugh, de la ville de Penetanguishene, dans la province d'Ontario, demandant

qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Helen Anderson, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

3. Votre comité a constaté que le dit avis a été publié dans la *Gazette du Canada* depuis le 28 octobre 1899 jusqu'au 21 avril 1900, et dans le *Penetanguishene Herald* et le *Midland Free Press* depuis le 26 octobre 1899 jusqu'au 26 avril 1900, et par conséquent pendant une période de six mois dans chaque cas; mais que la pétition ayant été présentée au Sénat le premier mars 1900, la règle 104 n'a pas été strictement observée parce qu'elle exige que l'avis soit publié pendant une période de six mois avant la présentation de la pétition.

4. Vu que toutes les autres règles de votre honorable Chambre ont été observées et qu'une copie du dit avis a été signifiée à la défenderesse en personne, le 31 janvier 1900, votre comité recommande que le pétitionnaire soit autorisé à présenter son bill.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le treizième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 3 mai 1900.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport. Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingt-septième jour d'avril dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (N) intitulé: "Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold, et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 13, retranchez "juillet" et insérez: "août".

Page 1, ligne 13, retranchez "seize" et insérez: "treize".

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Longheed, a proposé :
 Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.
 Objection ayant été faite à la dite motion,
 La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue
 dans l'affirmative, et il a été
 Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces a présenté le
 quatorzième rapport de ce comité.
 Ordonné, qu'il soit reçu.
 Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
 CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
 JEUDI, 3 mai 1900.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième
 rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingt-septième jour d'avril der-
 nier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du
 bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson, et a reçu les
 dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redresse-
 ment des griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins inter-
 rogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants,
 qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée
 devant votre comité.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 6, retranchez " onze ".

Page 1, ligne 10, retranchez tous les mots après " elle " jusqu'à " qu'en ", ligne
 13, et insérez: " qu'avant de la délaisser ainsi comme après, il a violé la foi con-
 jugale ".

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED
Président pro tempore.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Longheed, a proposé :
 Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.
 Objection ayant été faite à la dite motion,
 La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue
 dans l'affirmative, et il a été
 Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel
 a été renvoyé le bill (117) intitulé: "Acte concernant l'Association Sanitaire
 Nationale" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé
 d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été
 Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant troisième lecture du bill (51) intitulé: "Acte consti-
 tuant en corporation l'Église du Mouvement de Sainteté en Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Acte constituant en corporation la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: "Acte assurant une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte concernant l'usure", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (76) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de prêt et de placement", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 13, retranchez depuis "Compagnie" jusqu'à "ci-après," ligne 15 et insérez "Coloniale de placement et de prêt"—(*The Colonial Investment and Loan Company*).

Page 2, ligne 12, retranchez "ordinaires" et insérez: "permanentes privilégiées ou sur les actions ordinaires, quels que puissent être les plus élevés."

Page, 2, ligne 28, après "Compagnie" insérez les paragraphes 2 et 3 qui suivent:

" 2. Tout porteur d'actions du capital mobile, en tout temps, pendant le laps d'une année après la sanction du présent acte, aura le droit de convertir ses actions en actions permanentes privilégiées de la nouvelle compagnie; et celle-ci devra allouer pour ces actions mobiles leur pleine valeur avec les profits acquis à la date de la conversion."

" 3. Si la compagnie retirait de ces actions du capital mobile, elle allouera à leurs porteurs la pleine valeur de ces actions avec les profits acquis à la date du retrait."

Page 2, retranchez l'article 10.

Page 3, ligne 36, retranchez depuis "personne" jusqu'à "ou", ligne 38.

Page 3, ligne 40, après "commissaires" insérez: "sur les garanties mentionnées à l'Acte des Compagnies de prêt, Canada, 1899, et à l'article précédent du présent acte, et"

Page 4, ligne 22, après "époque" insérez: "le montant versé sur ses actions du capital fixe et permanent, jusqu'à ce que les actions mobiles de la compagnie, à concurrence de quatre-vingt-dix pour cent de leur valeur, aient été retirées au autrement annulées, et qu'ensuite ce chiffre total n'excède pas."

Dans le titre.

Retranchez depuis " Compagnie " jusqu'à la fin du titre et insérez : " Coloniale de placement et de prêt."

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Landry a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 7 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McKay,	Primrose,
Allan,	Dever,	McKindsey,	Prowse,
Almon,	Dickey,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Dobson,	McMillan,	Shebyn,
Bolduc,	Ferguson,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kirchhoffer,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Vidal,
Burpee,	Lougheed,	Mills,	Wark,
Carling (Sir John),	Macdonald (I. P. - E.),	O'Donohoe,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (Victoria),	Owens,	Wood,
Casgrain (Windsor),	McCallum,	Poirier,	Yeo,
Clemon,	McDonald (Cap-Breton),	Power,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

Du conseil municipal de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui donne à la province du Manitoba le contrôle absolu sur les chemins de fer qui seront construits dans cette province relativement aux tarifs de transport de ces chemins et pour d'autres objets.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé : " Acte modifiant l'Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers ", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu avis du secrétaire du Gouverneur général, que Son Excellence se rendrait aujourd'hui à la salle du Sénat à 3 heures et demie de l'après-midi pour donner la sanction royale aux bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Acte modifiant l'Acte des terres fédérales.

Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hereford.

Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich.

Acte relatif à la cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Acierie Canadienne.

Acte concernant les membres du corps de police à cheval du Nord-Ouest en service actif dans l'Afrique du Sud.

Acte concernant la Banque Jacques-Cartier et changeant son nom en celui de "Banque Provinciale du Canada."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie.

Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne.

Acte modifiant l'Acte relatif à la libération conditionnelle des détenus aux pénitenciers.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills :—

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public,

"Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. O'Donohoe, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la communication de J. L. P. O'Hanley, ingénieur civil, au Gouverneur en conseil, sur l'état dangereux du pont de chemin de fer qui traverse le canal Lachine à la rue Wellington, Montréal.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du Sénat sur les faits suivants :—

1. Le 2 mai, la question suivante a été posée au gouvernement par l'honorable M. Landry :—

“ Si, depuis le commencement du présent parlement, le gouvernement ou quel qu'un des membres de la présente administration a reçu pour le gouvernement ou en son nom, du gouvernement du Manitoba, ou de la minorité catholique de cette province ou de l'épiscopat de quelque province, ou de quelqu'un de ses membres, aucune communication quelconque, sous forme de demande, de revendication, de protestation ou autrement au sujet de la question scolaire manitobaine.”

2. Le même jour, l'honorable M. Scott a fait la réponse suivante, d'après le compte rendu des débats du 2 mai 1900 :—

“ L'honorable M. Scott :—Je ne le crois pas, autant que j'ai pu m'en assurer.

“ L'honorable M. Landry :—Comment cela ?

“ L'honorable M. Scott :—En m'adressant à ceux qui pouvaient me renseigner, c'est-à-dire à des membres du gouvernement.”

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé :—

1. Qu'une telle réponse ne résout rien, vu qu'elle n'exprime que l'opinion du ministre, et seulement ce qu'il aurait inféré des dires de ceux qui pouvaient avoir les renseignements voulus; ce qui donnerait occasion de demander qu'elle est la limite du pouvoir de recherche de l'honorable Secrétaire d'Etat;

2. Qu'il est facile de constater si les pièces demandées existent ou non; ou si elles ne sont pas en la possession du gouvernement; et que la seule manière convenable de répondre convenablement est de dire ce qui en est;

3. Qu'à moins que le gouvernement ne déclare n'être pas en possession de documents de cette nature, il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau du Sénat copie de toutes communications quelconques, reçues par le gouvernement depuis le commencement du parlement actuel, sur le sujet de la question scolaire du Manitoba, soit du gouvernement du Manitoba, soit de la minorité catholique de cette province, soit de l'épiscopat de quelque province ou de quelqu'un de ses membres.

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau du Sénat :—

1. Un état indiquant le nombre de wagons arrivés à Halifax et à Saint-Jean respectivement, avant le 10 avril dernier, et qui à cette date n'avaient pas été déchargés;

2. Les dates de leur arrivée;

3. Les noms des consignataires de ces wagons;

4. Les stations où les wagons avaient été chargés;

5. Les noms des expéditeurs;

6. Les dates d'expédition.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 2 avril 1900, demandant un état indiquant :

1. Le nombre et les noms des personnes à qui des commissions ont été accordées dans le corps de police à cheval du Canada, depuis juin 1896;

2. Le temps de service de chaque personne qui a reçu une commission dans ce corps de police;

3. Les titres de cette ou ces personnes à cette ou ces commissions au cas où elles n'auraient pas fait de service dans ce corps de police.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 131.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordonnances du territoire du Yukon pour l'année 1899, conformément à l'article 7, 61 Vic.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 33m.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte concernant la Compagnies de chemin de fer de l'Alberta-ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Morris au Portage", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (25) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Québec", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la baie de Quinté", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Érié", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte concernant l'Association Sanitaire Nationale", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (121) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara ", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que l'ordre pour la seconde lecture du dit bill soit rescindé, et que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle cinquante-neuf du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Q) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des compagnies de prêt, Canada, 1899 ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces relatif au bill Featherstonhaugh ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du treizième rapport du comité spécial des Divorces auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold ", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatorzième rapport du comité spécial des Divorces auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson", ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Longheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (76) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de prêt et de placement."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amende, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 8 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Bolduc,	Gillmor,	McMillan,	Scott,
Boucherville de (C. M. G.),	Kerr,	McSweeney,	Shehyn,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
Burpee,	Landry,	Miller,	Templeman,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Watson,
Dandurand,	McCallum,	Owens,	Wood,
Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,	Yeo,
Dickey,	McKay,	Power,	Young.
Dobson,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé :

Que l'énonciation de faits présentée et la motion ci-dessous régulièrement proposée et adoptée le lundi, 7 mai 1900, soient consignées au procès-verbal du Sénat de ce même jour, dans les termes suivants :—

“ L'honorable M. Landry a attiré l'attention du Sénat sur les faits suivants :—

“ 1. Le 2 mai, la question suivante a été posée au gouvernement par l'honorable M. Landry :

“ Si, depuis le commencement du présent parlement, le gouvernement ou quel-
“ qu'un des membres de la présente administration a reçu pour le gouvernement ou
“ en son nom, du gouvernement du Manitoba, ou de la minorité catholique de cette
“ province ou de l'épiscopat de quelque province, ou de quelqu'un de ses membres,
“ aucune communication quelconque, sous forme de demande, de revendication, de
“ protestation ou autrement au sujet de la question scolaire manitobaine.”

“ 2. Le même jour, l'honorable M. Scott a fait la réponse suivante, d'après le
“ compte rendu des débats du 2 mai 1900 :—

“ L'honorable M. Scott :—Je ne le crois pas, autant que j'ai pu m'en assurer.

“ L'honorable M. Landry :—Comment cela ?

“ L'honorable M. Scott :—En m'adressant à ceux qui pouvaient me renseigner,
“ c'est-à-dire à des membres du gouvernement.”

“ L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé :

“ 1. Qu'une telle réponse ne résout rien, vu qu'elle n'exprime que l'opinion du
“ ministre, et seulement ce qu'il aurait inféré des dires de ceux qui pouvaient avoir les
“ renseignements voulus ; ce qui donnerait occasion de demander qu'elle est la limite
“ du pouvoir de recherche de l'honorable Secrétaire d'Etat ;

“ 2. Qu'il est facile de constater si les pièces demandées existent ou non ; ou si elles ne sont pas en la possession du gouvernement ; et que la seule manière convenable de répondre convenablement est de dire ce qui en est ;

“ 3. Qu'à moins que le gouvernement ne déclare n'être pas en possession de documents de cette nature, il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau du Sénat copie de toutes communications quelconques, reçues par le gouvernement depuis le commencement du parlement actuel, sur le sujet de la question scolaire du Manitoba, soit du gouvernement du Manitoba, soit de la minorité catholique de cette province, soit de l'épiscopat de quelque province ou de quelqu'un de ses membres.”

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que l'honorable M. Power soit nommé membre du comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : “ Acte constituant en corporation l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada ”, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (25) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest ”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé : “ Acte concernant l'usure ”, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (U) intitulé : “ Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique ”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat un bill (V) intitulé : “ Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh ”.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi, le vingt-deux courant.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (W) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim ”.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable Sir John Carling du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 4 mai 1900.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

64b. Réponse à Adresse du Sénat du 28 avril 1899, noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

(2.) Les rapports desdits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

(3.) Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

(4.) Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution. (*A imprimer en abrégé.*)

64c. Réponse partielle (département de la Marine et des Pêcheries) à Adresse du Sénat du 28 avril 1899,—Noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

(2.) Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

(3.) Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

(4.) Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution. (*A imprimer en abrégé.*)

73. Réponse à Adresse du 12 février 1900,—Copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance non encore soumis à la Chambre, concernant les lois de cabotage sur les côtes du Pacifique en Canada et aux États-Unis. (*Documents Sessionnels.*)

76. Réponse à Adresse du 7 février 1900,—Copie de tous rapports, ordres en conseil, papiers et correspondance concernant la concession aux navires des États-Unis des privilèges de cabotage sur les lacs de la Puissance en 1899. (*Doc. Sess.*)

87. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports échangés depuis le 1er juin 1899, entre ce gouvernement et les autorités provinciales de la Colombie Anglaise, ou leurs agents, au sujet des mesures législatives contre les Chinois et les Japonais. (*Doc. Sess.*)

91. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la sélection des officiers de la milice canadienne qui suivent actuellement le cours d'instruction pour service d'état-major donné à Kingston. (*Doc. Sess.*)

102. Réponse à Ordre du 2 avril 1900,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pour les années fiscales expirées les 30 juin 1896, 1897, 1898 et 1899, avec indication du montant payé à chaque maison industrielle, chacune des dites années. (*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

33e. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Copie de toutes demandes, correspondance, octrois et autres détails concernant une section de deux milles et demi du Creek Bunker, division minière du Klondike, district du Yukon, concédés pour y faire des travaux de mines au moyen de la force hydraulique.

33g. Réponse supplémentaire à Ordre du 7 février 1900,—Etat, sous forme de tableaux, de tous contrats et arrangements pour le service postal entre Victoria et Vancouver, et entre Vancouver et le district du Yukon, pour l'exercice 1898-99, donnant les noms des parties aux contrats, les routes spécifiées, les montants payés ou à payer pour le dit service. Aussi, un état similaire pour l'exercice 1899-1900.

35. (1.) Copie de l'énoncé du cas soumis aux conseils anglais pour obtenir leur opinion au sujet de la compétence du parlement du Canada à changer, par une loi, les divisions électorales du Dominion, excepté aux retours des époques décennales du remaniement proportionnel de la représentation, prévu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, après l'exécution de chaque recensement.

(2.) Copie de l'opinion donnée par ces conseils

(3.) Un état des honoraires ou émoluments payés ou accordés à ces conseils pour leur consultation.

(4.) Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, l'un de ses membres ou toute personne au nom du gouvernement, et les dits conseils ou l'un ou l'autre d'entre eux, au sujet de cet énoncé de cas ou de l'opinion exprimée sur son contenu ; aussi, copie de tous messages mémoires ou documents relatifs au dit énoncé de cas ou à la dite consultation.

(5.) Les noms des conseils à qui on s'est adressé pour obtenir cette consultation, la date à laquelle on l'a demandée, et le nom des personnes qui en ont fait la demande.

45. Réponse à Adresse du Sénat du 2 août 1899,—Copie des pièces suivantes :—

(1.) Annonces publiées en mai 1896 demandant des soumissions pour la fourniture au chemin de fer Intercolonial d'huiles à lubrifier et à brûler ;

(2.) Soumissions reçues en réponse à ces annonces ;

(3.) Rapport des analystes sur les échantillons présentés ;

(4.) Avis aux soumissionnaires dont les échantillons ont été acceptés ;

(5.) Ordre en conseil autorisant le ministre à informer les soumissionnaires heureux qu'il ne serait pas passé de contrats avec eux ;

(6.) La soumission faite subséquemment par la Galena Oil Co., ainsi que le rapport des analystes sur les échantillons présentés ;

(7.) Contrats passés avec la Galena Oil Co., en date du 17 septembre et du 23 septembre 1896 ; aussi, un état indiquant le parcours en milles effectué par le chemin de fer Intercolonial, entre le 1er novembre et le 31 octobre de chacune des années 1895, 1896, 1897 et 1898.

Aussi, un état des déductions faites, avec indication des dates, sur les comptes de la Galena Oil Co., pour couvrir la garantie stipulée aux contrats.

56b. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—(1.) Copie de tous tarifs locaux et autres et de tous tarifs supplémentaires en vigueur le 1er juillet 1898 sur l'Intercolonial et sur toutes les lignes affermées ou exploitées par le gouvernement en rapport avec l'Intercolonial.

(2.) Copie de tous les dits tarifs locaux et autres et de tous tarifs supplémentaires en vigueur sur l'Intercolonial et les dites autres lignes le 1er avril 1899.

(3.) Un état ou liste donnant le détail complet de tous les taux spéciaux ou autres concessions accordés à tous marchands, commerçants, manufacturiers ou autres personnes en ce qui concerne le transport du fret sur l'Intercolonial et les susdites autres lignes et qui étaient en vigueur aux dates respectives qui suivent :—

(a) Au 1er juillet 1898.

(b) Au 1er avril 1899.

(4.) Copie de toutes lettres, rapports, télégrammes et communications écrites adressés en 1898 par M. A. H. Harris à titre de gérant général du trafic sur l'Inter-colonial ou gérant du dit chemin de fer au sujet du remaniement ou de la révision des tarifs sur l'Intercolonial ou des règles et règlements relatifs au transport des voyageurs et du fret sur le dit chemin de fer.

63a. Réponse supplémentaire à Ordre du 12 février 1900.—Copie de tous rapports, correspondance et papiers concernant le steamer *John C. Barr*, enregistré en Canada, à Dawson.

67a. Réponse supplémentaire à Ordre du 14 février 1900.—Etat donnant toute la correspondance, enquête, rapports et mesures administratives en rapport avec le cas de H. A. Lemieux, assistant-inspecteur des douanes, à Montréal, que l'on prétend avoir pris part à l'élection de 1896 dans les Iles de la Madeleine sous le faux nom de H. A. Lamirande.

72a. Réponse à Ordre du 19 mars 1900.—Copie de tous papiers, lettres ou autres communications entre le département de la Marine et des Pêcheries ou aucun autre département public et toutes personnes ou personnes au sujet de la demande de Goff et Batson pour placer des nasses sur le côté est de Frye's Head, Campo Bello, N.-B., ou au sujet du refus d'accorder cette demande en 1897 et 1898.

74. Réponse à Ordre du 7 février 1900.—Etat, sous forme de tableaux, de toutes soumissions, soumissions acceptées et conventions administratives pour la fourniture de rails d'acier pour les chemins de l'Etat, donnant en détail les quantités et les prix, les dates, les lieux de livraison et les quantités livrées, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date.

75. Réponse à Ordre du 26 février 1900.—Copie de toutes pétitions et autres papiers en la possession du gouvernement, demandant au nom des sauvages de Caughnawaga le retour à l'ancienne forme de gouvernement des tribus.

77b. Réponse à Adresse du 28 mars 1900.—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes et câbles concernant la démission du major général Hutton du commandement de la milice canadienne, y compris tous ordres en conseil, minutes du conseil et communications avec le gouvernement impérial à ce sujet. Aussi, copie de sa démission avec la date de sa réception par le gouvernement et la date à laquelle elle a été acceptée.

78. Réponse à Ordre du 19 février 1900.—Copie de toute correspondance, télégrammes et papiers se rapportant en quelque manière à la réclamation de Henry Halero, de Prince-Albert, T.N.-O., pour une indemnité à raison de pertes subies par lui pendant le soulèvement du Nord-Ouest en 1885.

79. Réponse à Ordre du 26 février 1900.—Copie de toutes lettres, pétitions, rapports et autres documents concernant l'ouverture au public, pour inscriptions de homesteads, des sections impaires dans les townships 7, 8 et 9, rangs 7, 8 et 9, à l'est du premier méridien principal, dans la province du Manitoba.

80. Réponse à Ordre du 29 mai 1899.—Copie du rapport de W. H. Lynch mentionné par le ministre de l'Intérieur le 19 avril dernier, *Débats*, p. 1896.

82. Réponse à Ordre du 19 mars 1900.—Etat indiquant combien d'enveloppes, et de quelle espèce, ont été fournies au département du Commerce ou à aucun de ses officiers ou employés depuis le 1er août 1899 jusqu'au 1er janvier 1900.

83. Réponse à Ordre du 19 mars 1900.—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et des particuliers de la province de l'Île du Prince-Edouard, en 1898-99, au sujet du transfert de la lumière d'alignement de l'Île Sauvage aux collines de sable du havre de Cumpeec, I.P.-E.

84. Réponse à Adresse du 1^{er} mars 1900.—Copie de tous papiers, rapports, correspondance et câbles entre le gouvernement impérial et les autorités du Canada, et de tous ordres en conseil passés par le gouvernement canadien au sujet du rapatriement du 100^{ème} régiment.

85. Réponse à Adresse du 12 février 1900.—Copie de toute correspondance et télégrammes entre le gouvernement du Canada et les autorités de la Colombie Anglaise, et entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, ou aucunes autres personnes au sujet de l'offre faite par les autorités de la Colombie Anglaise d'y lever et équiper un contingent de cavalerie pour service dans le Sud-africain.

86. Réponse à Adresse du 26 février 1900,—Copie de tous ordres en conseil passés en 1898 et 1899 pour autoriser le département de l'Intérieur à donner des permis de coupes de bois sur les terres fédérales dans le Manitoba, et de tous ordres en conseil qui annulent ces permis. Aussi, copies de toutes demandes faites pour coupes de bois en vertu des dits ordres en conseil, et des conditions auxquelles ces permis ont été donnés.

88. Réponse à Ordre du 26 juin 1899,—Copie du contrat passé avec A. Onderdonk, pour la construction d'une section du chemin de fer du Pacifique Canadien, avec les diverses sentences portées par les arbitres choisis pour évaluer le matériel roulant, et copie de toutes lettres et télégrammes se rapportant à l'achat du dit matériel roulant du dit Onderdonk, comme aussi copie de toutes opinions ou avis donnés par le département de la Justice quant à l'obligation, pour la Couronne, de recevoir le dit matériel roulant, des chèques donnés pour solde, et de tous papiers et documents concernant l'achat du dit matériel roulant.

89. Réponse à Adresse du 24 avril 1899,—(a) Copie des soumissions pour la construction des sections une et deux du canal de Soulanges, et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions.

(b) Copie des soumissions demandées pour une nouvelle adjudication de contrats pour la construction des susdites sections et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions.

(c) Copie de toute correspondance ou ordres en conseil se rapportant directement ou indirectement à l'adjudication des contrats ou nouveaux contrats pour la construction des susdites sections.

90. Réponse à Ordre du 12 février 1900,—Copie de tous rapports d'explorations faites depuis la dernière session, et de toutes pétitions et demandes quelconques se rapportant au projet du canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne.

92. Réponse à Ordre du 12 février 1900,—Etat donnant les dates des différents voyages du steamer "Lunenburg" aux îles de la Madeleine en 1899 en vertu du contrat conclu avec Robert J. Leslie, de Halifax, pour le transport des malles, voyageurs et marchandises, et indiquant les heures d'arrivée et de départ aux îles de la Madeleine et à Pictou, N.-E., respectivement.

93. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance entre ce gouvernement et les autorités provinciales de la Colombie-Anglaise, ou entre leurs agents respectifs, au sujet du transfert des Sauvages de la réserve des Songhees, depuis la réponse soumise à cette Chambre au cours de la dernière session.

94. Réponse à Ordre du 7 février 1900.—Relevé des noms de tous les employés du service civil qui ont reçu l'augmentation statutaire ou autre augmentation de salaire pendant l'exercice 1898-99 et la première moitié de l'exercice 1899-1900, et le montant de l'augmentation payée.

94a. Réponse supplémentaire à l'ordre qui précède.

95. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Etat indiquant le montant des droits de quaiage perçus à Tignish, I.P.E., en 1899.

96. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de toutes lettres et mémoires adressés par le conseil de ville de la Mâchoire de l'Original au gouvernement ou au département de l'Intérieur au sujet du site de la dite ville et de certains lots de terrain que certains particuliers prétendent être exempts de taxes, et copies des réponses faites.

97. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Etat détaillé des items compris dans les \$4,744.25 perçus par Clement, Patullo et Ridley à compte des terrains riverains à Dawson, H-107, rapport de l'Auditeur général. Aussi, relevé de toutes les amendes comprises dans les \$23,861 perçus, d'après le rapport de l'Auditeur général, H-107.

98. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie des annonces ou demandes de soumissions pour les impressions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest depuis 1890 jusqu'à 1899 inclusivement, ou au moins jusqu'au temps où l'audition des dépenses du Nord-Ouest a été enlevée à l'auditeur général; aussi le prix auquel les contrats pour chacune des dites années ont été donnés, la date, et le nom de l'entrepreneur.

99. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Copie des rapports des ingénieurs chargés de faire l'évaluation du coût de construction devant servir de base à la subvention payable à la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche pour les premiers dix milles de sa ligne, et copie des rapports au conseil et des ordres en conseil concernant le paiement de cette subvention.

100. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports d'ingénieurs et autres papiers se rapportant en quelque manière au contrat passé en 1898 entre le département des Travaux publics et MM. Brennan et Ramsay pour réparations au brise-lames de Souris-Est, I. P.-E. ?

101. Réponse à Ordre du 28 mars 1900,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et ses agents et toutes autres personnes au sujet de l'omission, par le gardien du phare de l'Île Egg, d'allumer le phare pendant quelques jours au cours de l'hiver dernier.

103. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie de toutes soumissions, contrats et correspondance concernant le service des malles entre Hopewell Cape et Hopewell, comté d'Albert, N.-B., depuis le 1er juillet 1896.

104. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Copies des requêtes, pétitions adressées au département de la Marine et des Pêcheries, et copies de toute correspondance, ordres en conseil, mémoires au sujet de l'incorporation des pilotes entre Montréal et Kingston.

105. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance, demandes, concessions et autres papiers concernant la superficie, ou partie d'icelle, couverte par les demandes suivantes (y compris les dites demandes et les papiers s'y rapportant) mentionnés dans le document sessionnel No 83, 3me session, 6me parlement, 61 Victoria, 1898:—

W. J. Lindsay, Brandon, Stewart River;
 P. C. Mitchell;
 A. E. Philp, Klondike;
 F. Burnett, Vancouver, Hootalinqua;
 F. Burnett, Colborne, Indian River;
 J. G. Burnett, Edmonton, Peace River;
 F. Burnett, Colborne, Teslin River;
 A. E. Philp, Ottawa, S. Fork Stewart;
 G. Philp, London, L. Salmon;
 A. E. Philp, Ottawa, Indian River;
 A. D. Cameron, Ottawa, Stewart River;
 F. A. Philp, Teslin River;
 W. L. Parish, Pelly River.

106. Réponse à Ordre du 14 février 1900,—Etat indiquant,—

(1.) Le montant payé chaque année, pendant dix ans, pour les impressions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, savoir: de 1889 à 1899 inclusivement, ou jusqu'au temps où l'audition des dépenses du dit gouvernement a été enlevée à l'auditeur général.

(2.) Le montant payé pour annonces, chaque année, pendant la même période, pour le dit gouvernement.

(3.) Les noms des personnes, bureaux d'imprimerie ou compagnies qui ont été payés pour ces services, chacune des dites années.

107. Réponse à Ordre du 17 mai 1899,—Etat donnant les renseignements demandés par Sir Charles Hibbert Tupper au sujet des navires américains enregistrés à Dawson, (voir *Débats* du 8 mai 1899), comprenant les noms et le tonnage des navires construits aux Etats-Unis qui ont été enregistrés en Canada par le percepteur des douanes à Dawson depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à la date la plus récente, les droits payés, le chiffre de l'évaluation de chaque navire, le nom de l'évaluateur et les noms des propriétaires anglais de ces navires.

108. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports, depuis le 1er septembre 1899, entre le ministre de la Milice ou

ses agents, et l'officier commandant le district militaire No 11 ou aucune autre personne, au sujet du champ de tir à la Pointe Clover, C.-A.

109. Réponse à Ordre du 28 mars 1900,—Copie de toutes les plaintes faites depuis le 1er janvier 1890 au ministre de l'Agriculture, ou au commissaire ou assistant commissaire des brevets, au sujet des prix excessifs exigés par les propriétaires de la lumière Auer pour l'usage de cet article breveté sous l'autorité du par. (a), clause 37 de l'Acte des brevets, et copie de toute correspondance avec le ministre, le commissaire ou son assistant, au sujet de ces plaintes.

110. Réponse à Ordre du 9 avril 1900,—Copie de toutes lettres et documents de toute espèce échangés entre le département de l'Intérieur, ou aucun membre du gouvernement, et D. H. Macdowall, ex-M.P., ou aucune autre personne au sujet de la réclamation de John C. McNevin de Kirkpatrick, Saskatchewan, pour pertes subies pendant le soulèvement du Nord-Ouest, en 1885.

Votre comité recommande aussi que M. Edward Botterell reçoive le salaire maximum d'un commis principal, et que M. R. B. Davidson, aide-distributeur, soit nommé commis de seconde classe au salaire minimum de cette classe, et que M. T. W. Alexander soit payé au taux de \$800 par année,—les dits salaires devant dater du 1er juillet 1900. Votre comité recommande, de plus, que M. Aug. Lemay soit nommé messenger permanent dans le dit bureau de distribution, avec un salaire de \$600 par année à dater du 1er février 1900.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 9 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almou,	Dobson,	McKay,	Power,
Bernier,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Bolduc,	Fiset,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	McMillan,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Burpee,	Kirchhoffer,	Merner,	Templeman,
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Mills,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Montplaisir,	Watson,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wood,
Cox,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	McCallum,	Owens,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 23 mars 1900, demandant :—

1. Copie de la correspondance, échangée entre les députés de Montmagny, à différentes époques, et le gouvernement au sujet de la construction d'un bureau de poste dans la ville de Montmagny ;

2. Copie de toute communication à ce sujet faite au gouvernement par le conseil de ville ou par toute personne de la ville de Montmagny ;

3. Copie des actes passés à cet effet entre le gouvernement et le séminaire de Québec, pour la vente du terrain sur lequel a été construit le bureau de poste de Montmagny, ainsi que de tous actes constituant les titres de la propriété en question.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 135.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé : " Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations ", ayant été lu,

Sur motion l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (82) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur vie La Couronne ", et

Aussi, le bill (72) intitulé : " Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax et changeant son nom en celui de ' Banque Royale du Canada ' ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (79) intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'inspection générale de manière à classifier la graine de lin ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (78), intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (98) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de steamers de Yarmouth, à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une Adresse du Sénat en date du 25 avril 1900, demandant un état détaillé du coût et de la nature de toutes les réparations et changements faits au steamer *Minto* depuis son arrivée dans les eaux canadiennes, avec indication des noms des personnes employées à faire ces réparations et changements, et du montant payé à chacune d'elles.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 136.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 10 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	McKindsey,	Scott,
Bolduc,	Fiset,	McLaren,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.)	Gillmor,	McMillan,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Hingstou (Sir William),	McSweeney,	Templeman,
Burpee,	Kerr,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Mills,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Wood,
Cox,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.
Dever,	McCallum,	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de terminus et de vapeurs du Saint-Laurent ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 30, retranchez tous les mots depuis " opérations " jusqu'à (c), page 2, ligne 1, et insérez à la place :—

" (b) Pour l'exercice de ses opérations, établir et avoir en service toutes voies ferrées latérales, aiguillages ou embranchements, partant de ses immeubles ou y aboutissant, qui seront nécessaires pour les relier à des chemins de fer distants de six milles au plus de ces immeubles."

Page 2, ligne 4, retranchez " aménagements " et insérez : " machineries et appareils ".

Page 2, ligne 19, retranchez " immunités, privilèges ".

Page 2, ligne 20, retranchez " ou utiles à ses fins " et insérez " pour l'exercice de ses opérations ".

Page 3, ligne 29, retranchez " vingt " et insérez : " cinquante ".

Page 3, ligne 39, retranchez " douze " et insérez : " onze ".

Page 3, ligne 47, retranchez " cinq " et insérez : " de cinq à onze " ; et, ligne 48, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " et ", ligne 50.

Page 4, ligne 3, retranchez " trente-cinq " et insérez : " cinquante ".

Page 5, ligne 21, retranchez " ou " et insérez : " et ".

Page 6, retranchez l'article 25 et insérez à la place le suivant :—

“ 25. Les articles 7 et 18 de l'Acte des clauses des compagnies ne s'appliqueront pas à la Compagnie”.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. O'Brien, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 3 avril 1900, demandant :

1. Copie de tous avis donnés par le chemin de fer Intercolonial, depuis mai 1896, demandant des soumissions pour la fourniture d'huile pour le dit chemin de fer ; aussi, copie de toutes les soumissions reçues en réponse aux dits avis, et des contrats faits à la suite des dits appels de soumissions.

2. Un état indiquant le parcours en milles des locomotives, des wagons à voyageurs et à marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, pour l'année terminée le 31 octobre 1899.

3. Aussi, un état indiquant le montant total net payé pour l'huile fournie au chemin de fer Intercolonial pour l'année terminée le 31 octobre 1899, et les noms des personnes à qui ces paiements ont été faits.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No. 56d)

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :—

Copie du rapport du capitaine Smith relativement à la perte du steamer “ Portia”, au large de Sambro, Nouvelle-Ecosse, le 10 juillet 1899, et des témoignages pris à l'enquête qui a été faite subséquemment, au sujet de la perte du dit steamer.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé : “ Acte pour faire droit à Edwin James Cox ”, et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 9 mai 1900.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat auquel a été référé le bill (A) No 131, intitulé : “ Acte pour faire droit à Edwin James Cox ”.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (142) intitulé : “ Acte concernant l'inspection du grain étranger,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (31) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (107) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (71) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. O'Brien, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (92) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance maritime La Royale," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Snowball, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents conformément à la règle cinquante-neuf du Sénat.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 10 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie Frost et Wood (à responsabilité limitée), demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir la demande de renouvellement du brevet d'invention No 43,135.

De la cité de Winnipeg, aux fins d'être autorisée à se créer une force motrice hydraulique sur la rivière Assiniboine et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold ", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a préposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson ", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Casgrain (Windsor),	McMillan,	O'Donohoe,
Bernier,	Landry,	Montplaisir,	Power,
Bolduc,	Lovitt,	O'Brien,	Scott.—44.
Boucherville, de (C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Ferguson,	McKay,	Templeman.
Bowell (sir Mackenzie),	Gillmor,	McKindsey,	Vidal,
Burpee,	Kerr,	McLaren,	Wark,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Merner,	Watson,
Clemow,	Lougheed,	Mills,	Wood,
Cox,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Yeo.
Dickey,	McCallum,	Snowball,	Young.—29.
Dobson,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorcés, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (W) intitulé : " Acte relatif à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim ", ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé en amendement.

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara", qui lui a été renvoyé en vertu de la règle 59 du Sénat et trouve que les avis requis par les règles 49 et 50 ont été dûment donnés.

Votre comité ayant trouvé suffisantes les raisons données pour expliquer pourquoi on n'a pas présenté de pétition au Sénat, il recommande de suspendre les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles en tant qu'elles ont rapport au dit bill, d'autant que le comité qui sera saisi de ce bill, pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues relativement au bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara", suivant la recommandation énoncée dans le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara" soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (T) intitulé: "Acte concernant l'usure", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre de ce jour.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 11 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Bernier,	Ferguson,	McKay,	Primrose,
Bolduc,	Fiset,	McKindsey.	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.)	Forget,	McLaren,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McMillan,	Snowball,
Burpee,	Kerr,	McSweeney,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Mills,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Wood,
Dandurand,	Macdonald (I. P. -E.),	O'Donohoe,	Yeo,
Dever,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1900, demandant un état indiquant les dépenses et les recettes du steamer *Stanley* pendant qu'il a fait le service d'hiver entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme en 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899 ;

Un état semblable au sujet du steamer *Minto* pour l'hiver de 1900—ces états ne devant pas comprendre les réparations faites à l'un ou l'autre de ces steamers.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 140.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle à une adresse du Sénat en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyage et autres dépenses incidentes.

4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement ; spécifiant dans chaque cas la raison

du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 64g.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de terminus et de vapeurs du Saint-Laurent", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: "Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale de manière à classifier la graine de lin", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Steamers de Yarmouth, à responsabilité limitée", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé: "Acte concernant l'inspection du grain étranger", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. O'Brien, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance maritime *La Royale*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Que l'ordre du jour de mardi prochain pour la prise en considération du second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatifs aux impressions du Parlement, soit rayé et que le dit rapport soit adopté maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 mai 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dobson,	McLaren,	Primrose,
Bernier,	Gillmor,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McSweeney,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Templeman,
Burpee,	Lovitt,	Mills,	Vidal.
Casgrain (Windsor),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	McCallum,	Owens,	Watson,
Dandurand,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,	Yeo,
Dever,	McKay,	Poirier,	Young.
Dickey,	McKindsey,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1900, demandant un état détaillé indiquant le montant de l'indemnité payée ou offerte aux propriétaires pour dommages éprouvés par eux ou pour terrains expropriés lors de la construction du chemin de fer de Charlottetown à Murray Harbour, cet état indiquant la quantité de terrain prise de chaque propriétaire.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 143.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état indiquant les noms et les salaires de tous ceux qui ont été nommés ou qui ont eu des promotions dans les différents départements, pendant l'année 1899, en conformité avec le paragraphe 2 de l'article 58 de l'Acte du Service civil.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 141.)

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Que l'ordre du mercredi, neuvième jour de mai courant, renvoyant au comité des Banques et du Commerce le bill (U) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique ", soit rescindé, et que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et c'est formée en comité général relativement au bill (T) intitulé: " Acte concernant l'usure ".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et agréé.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 9, retranchez "l'usure" et insérez "les prêteurs d'argent".

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le troisième article a été lu et amendé en insérant :

Page 1, ligne 20, après "conventions", les mots "concernant un prêt d'argent".

Il a été proposé que le dit article soit de plus amendé en retranchant "vingt", ligne 21, et en insérant "douze" à la place.

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

Pour, 12 :—Contre, 11.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé que le dit article soit de plus amendé en retranchant "dix", ligne 22, et en insérant "six" à la place, ce qui a été agréé.

Le quatrième article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 29, retranchez "vingt" et insérez "douze".

Le cinquième article a été lu et agréé.

Le sixième article a été lu et amendé comme suit :

Page 2, ligne 20, retranchez "vingt" et "insérez "douze".

Page 2, lignes 22 et 26, retranchez "dix" et insérez "six".

Le septième article a été lu et amendé comme suit :

Page 2, ligne 27, après "commerce" insérez "faits avant l'adoption du présent acte et"

Page 2, ligne 29, après "conventions" insérez "faits avant l'adoption du présent acte et"

Le huitième article a été lu et amendé comme suit :

Page 2, ligne 35, retranchez "vingt" et insérez "douze".

Les articles neuf et dix ont été lus et agréés.

Le titre du bill a été lu et amendé comme suit :

Retranchez "l'usure" et insérez "les prêteurs d'argent".

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (78) intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz ".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Casgrain (Windsor) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (79) intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'inspection générale de manière à classer la graine de lin ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :—

Page 1, lignes 10 et 15 retranchez " du Manitoba ".

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :—

Pour, 12 :—Contre, 14.

Ainsi elle a été ré-olue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur le dit article,

Il a été adopté.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Burpee a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (113) intitulé : " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie Frost et Wood, à responsabilité limitée " auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (102) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à James Milne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies de prêt, Canada, 1899," et aussi le bill (P) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de l'Amirauté, 1891," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 15 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McKindsey,	Power,
Almon,	Dobson,	McLaren,	Primrose,
Baker,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Gillmor,	McSweeney,	Shehyn,
Bolduc,	Landry,	Miller,	Templeman,
Boucherville de (C.M.G.),	Lougheed,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Montplaisir,	Vidal.
Burpee,	Macdonald (Victoria),	O'Brien.	Wark,
Casgrain (Windsor),	McCallum,	Owens,	Watson,
Clemow,	McDonald (Cap-Breton),	Perley.	Yeo,
Dandurand,	McKay,	Poirier,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance maritime La Royale ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 25.—Retranchez " cent " et insérez " deux cent cinquante ".

Page 2, ligne 21.—Retranchez " dix " et insérez " vingt ".

Page 2, ligne 35.—Retranchez " quinze mille " et insérez " trente-sept mille cinq cent ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçus par le gouvernement depuis 1895,

au sujet de la construction de chemin de fer d'embranchement dans l'île du Prince-Edouard.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année expirée le 31 octobre 1899.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 8.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (76) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de prêt et de placement," et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill avec un amendement conséquentiel auquel elle demande son concours.

Le dit amendement conséquentiel a été lu par le greffier comme suit :

Dans l'annexe du bill.

Page 7, ligne 4.—Retranchez depuis " Compagnie " jusqu'à " ci-après ", ligne 5, et insérez " de placement et de prêt Colonial".

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit amendement conséquentiel soit adopté.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement conséquentiel fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (109) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (134) intitulé : " Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (143) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (135) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Stations agronomiques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Acte concernant les prêteurs d'argent, titre amendé", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (79) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale de manière à classifier la graine de lin", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec instruction de retrancher le mot "Manitoba" et d'insérer à sa place le mot "Canada".

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Casgrain (Windsor),	McCallum,	McMillan,
Bernier,	Clemow,	McDonald (Cap-Breton),	Montplaisir,
Bolduc,	Dobson,	McKindsey,	O'Brien,
Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	McLaren,	Perley.—18.
Bowell (Sir Mackenzie),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Burpee,	Lovitt,	Power,	Wark,
Dandurand,	McKay,	Scott,	Watson,
Dever,	McSweeney,	Shelyn,	Yeo,
Fiset,	Mills,	Templeman,	Young.—19.
Gillmor,	• Poirier,	Vidal,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (142) intitulé: "Acte concernant l'inspection du grain étranger."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Yeo a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au lundi, quatrième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (107) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terre aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: "Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations", ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au lundi, quatrième jour de juin prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 16 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dobson,	McKindsey,	Poirier,
Bernier,	Fiset,	McLaren,	Power,
Bolduc,	Forget,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	Gillmor,	McSweeney,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Templeman,
Burpee,	Lougheed,	Mills,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Watson,
Dandurand,	McCallum,	Owens,	Yeo,
Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,	Young.
Dickey,	McKay,		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (24) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'aciéries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance maritime La Royale ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé : " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à James Milne ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé : " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie Frost et Wood, à responsabilité limitée ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (135) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Stations agricoles", a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé

Que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (101) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (139) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 17 mai 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dickey,	McCallum,	Perley,
Baker,	Dobson,	McKay,	Poirier,
Bernier,	Drummond,	McKindsey.	Power,
Bolduc,	Fiset,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.),	Forget,	McMillan,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Hingston (Sir William),	Miller,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Landry,	Mills,	Wark,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Dandurand,	Lovitt,	O'Brien,	Yeo,
Dever,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 8, retranchez " 1887 " et insérez " 1897 ".

Page 2, ligne 3, après " Supérieur ", insérez " ou la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé : " Acte concernant la Compagnie

du Pont de Montréal”, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit ;—

Page 1, ligne 10, retranchez “ au chemin de fer ” et insérez “ à l’entreprise ”.

Page 1, ligne 30, après “ Sud ”, insérez “ la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ”.

Page 1, lignes 32 et 33, retranchez “ chemin de fer ” et insérez “ entreprise ”.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. Owens, secondé par l’honorable M. Perley, il a été ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu’elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l’honorable M. Owens, secondé par l’honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L’honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western* ”, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l’honorable M. McKay, secondé par l’honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu’elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l’honorable M. McKay, secondé par l’honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé : “ Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)* ”, a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. Forget, secondé par l’honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu’elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l’honorable M. Forget, secondé par l’honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox au Cap Scott", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 9, après "Partant" retranchez "de quelque" et insérez "d'un point dans le district de Wellington, et se dirigeant de là vers le nord sur un".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Steamers de Yarmouth, à responsabilité limitée", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (U) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11, après "Lefebvre" insérez "tous".

Page 1, ligne 13, retranchez depuis "Québec" jusqu'à "ainsi", ligne 14.

Page 1, ligne 21, retranchez depuis "de" jusqu'à "piastres", ligne 22, et insérez "deux millions cinq cent mille".

Page 1, ligne 27, retranchez depuis "dès" jusqu'à "dans", ligne 29, et insérez "qu'il aura été souscrit cinquante pour cent du capital social, qu'il aura été versé dix pour cent sur le capital ainsi souscrit, et que le montant de ce versement aura été déposé".

Page 2, ligne 2, après "assemblée" insérez les deux paragraphes suivants:

"2. Les directeurs de la compagnie pourront, en tout temps, après que le capital entier de la compagnie aura été souscrit et que cinquante pour cent auront été versés

sur ce capital, adopter un règlement pour l'augmenter jusqu'à tel chiffre qu'ils jugeront convenable pour la réalisation des objets de la compagnie.

" 3. Ce règlement énoncera le nombre d'actions du nouveau capital et pourra prescrire la manière en laquelle elles seront réparties; et, si le règlement n'y pourvoit, la répartition sera laissée sous le contrôle absolu des directeurs".

Page 2, ligne 6, retranchez " juin " et insérez " septembre ".

Page 2, ligne 24, après " pourra " insérez " à ces fins ".

Page 2, ligne 32, après " pourra " insérez " pour les objets de son entreprise ".

Page 3, ligne 24, retranchez " et de là à la cité de Montréal ".

Page 3, ligne 28, retranchez depuis " Pabelouang " jusqu'au second " et ", ligne

30.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,

JEUDI, 17 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Joseph Dugal et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron "; et

De John Wilson, de la ville de Collingwood, province d'Ontario, et d'autres, des Etats-Unis d'Amérique et du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " La Compagnie de transport et de chemin de fer Nationale Canadienne ".

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mercredi, sixième jour de juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (75) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", qui lui a été renvoyé en vertu de la quarante-neuvième règle du Sénat.

Votre comité a constaté que les 49e et 50e règles du Sénat ont été pleinement observées, et ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition au Sénat, recommande de suspendre les règles 53 et 54, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues, en tant qu'elles ont rapport au bill (75) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", tel que recommandé dans le vingtième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le bill (75) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture, le mercredi, sixième jour de juin prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 mai 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux, sur bill privé, qui expire le mardi, vingt-deuxième jour de mai courant, soit prolongé au vendredi, quinzième jour de juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (151) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers océaniques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le sixième jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (112) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi, le sixième jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Québec", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé:

Que l'ordre de ce jour renvoyant la troisième lecture du bill (U) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique", au mercredi, sixième jour de juin prochain, soit rescindé, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé:

Que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le bill (101) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture le mercredi, sixième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (143) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence", a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :—

Page 1, ligne 7, après "responsabilité", insérez : "toutes".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat continué au mercredi, sixième jour de juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 6 juin 1900.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dickey,	McLaren,	Scott,
Baird,	Dobson,	McMillan,	Shehyn,
Baker,	Gillmor,	McSweeney,	Snowball,
Bernier,	Gowan, (C.M.),	Miller,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal.
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	O'Brien,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Perley,	Watson,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Wood,
Dandurand,	McCallum,	Power,	Young.
Dever,	McKindsey,	Prowse,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De l'Union de tempérance des femmes chrétiennes de la Puissance.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 7 mai 1900, demandant—

1. Un état indiquant le nombre de wagons arrivés à Halifax et à Saint-Jean respectivement, avant le 10 avril dernier, et qui à cette date n'avaient pas été déchargés ;

2. Les dates de leur arrivée ;

3. Les noms des consignataires de ces wagons ;

4. Les stations où les wagons avaient été chargés ;

5. Les noms des expéditeurs ;

6. Les dates d'expédition.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 153.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, datée du 15 mai 1900, et demandant copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçus par le gouvernement depuis 1895, au sujet de la construction de chemin de fer d'embranchement dans l'Île du Prince-Edouard.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session. No 154.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 10 mai 1900, demandant copie du rapport du capitaine Smith relativement à la perte du steamer *Portia*, au large de Sambro, Nouvelle-Ecosse, le 10 juillet 1899, et des témoignages pris à l'enquête qui a été faite subséquentement au sujet de la perte du dit steamer.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session, No 155.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 7 mai 1900 demandant copie de la communication de I. L. P. O'Hanley, ingénieur civil, au Gouverneur en conseil, sur l'état dangereux du pont de chemin de fer qui traverse le canal Lachine à la rue Wellington, Montréal.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Document de la Session No. 156.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 1er mars 1900, demandant copie de tous les arrêtés du conseil désavouant des Actes adoptés par quelqu'une des législatures des provinces du Dominion, ou par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, depuis le premier août 1896, et de la correspondance à ce sujet :

Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et quelqu'un des gouvernements provinciaux, relativement à toute proposition de changement ou modifications à quelqu'un des Actes qui peuvent avoir été adoptés par ces législatures locales.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 157.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (134) intitulé: " Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Templeman a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (V) intitulé: " Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor) il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: " Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques", a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James", a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de terminus et de vapeurs du Saint-Laurent", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 31.—Après "opérations" insérez "et sauf l'approbation du comité des chemins de fer du Conseil privé".

Page 3, ligne 19.—Après "nécessaire" insérez "mais aucun appel de versement ne dépassera dix pour cent des actions souscrites".

Page 4, ligne 10.—Retranchez depuis "en" jusqu'à "Acte", dans la ligne 20, ces deux mots inclusivement, et insérez ce qui suit:

"2. Les dispositions du chapitre 40 des Statuts de 1899 s'appliqueront aux dites "actions privilégiées et à leur émission"

Page 4, ligne 45.—Retranchez "on à ses actionnaires".

Page 5, ligne 2.—Retranchez "ou des services rendus à la compagnie".

Page 5, ligne 8.—Retranchez "par elle ou les services à elle rendus".

Page 5, ligne 41.—Après "compagnie" insérez "et il ne sera pas conféré de plus amples droits ou privilèges aux porteurs d'actions-débetures que ceux qui possèdent ou dont jouissent les porteurs de débetures ordinaires de la compagnie".

Page 6, ligne 18.—Retranchez depuis "débetures" jusqu'à "actions-débetures" inclusivement, dans la ligne 30.

Page 7, ligne 1.—Retranchez depuis "24" jusqu'à "politique", dans la ligne 4, ces deux mots inclusivement.

Et les dits amendements étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que les dits amendements soit agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit.—

Page 1, ligne 5.—Après "1900" insérez ce qui suit comme article 1A :—

1A. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de janvier 1901."

Dans l'annexe.

Page 3, ligne 29.—Retranchez depuis "lui" jusqu'à "l'accusé" inclusivement, ligne 33.

Page 8, ligne 14.—Après "forcé" insérez ce qui suit :—

Par insertion, immédiatement après l'article 359, de l'article suivant :—

"359A. Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement d'un an quiconque, en contractant une dette ou obligation, aura obtenu crédit sous de faux prétextes ou au moyen de toute autre fraude."

Page 8, ligne 31.—Après "fouet" insérez ce qui suit :—

Article 449.—Par substitution à cet article de l'article suivant :

"449. Est coupable d'un acte criminel, quiconque

"(a.) sans le consentement de cette autre personne volontairement efface, cache ou enlève la marque de commerce dûment enregistrée ou le nom d'une autre personne, de quelque barrique, barillet, bouteille, siphon, vaisseau, vase, boîte de fer-blanc, caisse ou autre colis, avec l'intention de frauder cette autre personne, à moins que ce colis n'ait été acheté de cette autre personne;

"(b.) étant un fabricant, marchand ou négociant, ou embouteilleur, sans la permission écrite de cette autre personne, fait le commerce ou trafic de bouteilles ou siphons qui portent la marque de commerce dûment enregistrée ou le nom d'une autre personne, ou remplit ces bouteilles ou siphons de quelque breuvage destiné à la vente ou au trafic.

"2. L'usage, par tout fabricant, marchand ou négociant, autre que cette autre personne, de bouteilles ou siphons portant cette marque de commerce ou le nom d'une autre personne, pour la vente de breuvages, ou l'achat, la vente ou le trafic de telles bouteilles ou siphons par un fabricant, marchand ou négociant autre que cette autre personne, sans cette permission écrite, ou le fait qu'un revendeur a en sa possession des bouteilles ou siphons portant cette marque de commerce ou ce nom, sans cette permission écrite, constituera une preuve *primâ facie* que cet usage, achat, vente, trafic ou possession est illicite au sens du présent article."

Page 9, ligne 25.—Après "propriétés", insérez ce qui suit :—

"2. Aucune disposition du présent article ne sera censée s'appliquer aux associations d'ouvriers ou employés formées par eux comme tels pour leur propre et raisonnable protection."

Page 12, ligne 45.—Après "témoignage", insérez ce qui suit :—

"Article 679.—Par addition du paragraphe suivant :—

"2. Les cours des diverses provinces et les juges des dites cours, respectivement, se donneront une aide réciproque pour les fins du présent acte; et tout jugement, décret ou ordre rendu par la cour qui émettra tel bref de subpoena dans toute procédure contre un témoin pour mépris de cour ou autrement, pourra être mis à exécution par toute cour de la province dans laquelle résidera le témoin de la même manière et aussi valablement et effectivement que si ce jugement, décret ou ordre avait été rendu par la cour en dernier lieu mentionnée."

Page 13, ligne 24.—Après "ordre", insérez ce qui suit :—

"Article 683.—Par addition à cet article du paragraphe suivant :—

"3. Sauf ces règlements de cour, ou cette pratique ou procédure comme susdit, ces dépositions pourront, par ordre du juge président, être lues comme preuve devant le grand jury."

Page 13, ligne 30.—Après “été”, insérez: “déjà” et retranchez: “quelqu’un des chefs d’accusation”, et insérez; “l’accusation portée contre lui.”

Page 13, ligne 42.—Retranchez “d’un procès” et insérez: “de tout procès antérieur sur le même chef d’accusation.”

Page 15, ligne 26.—Après “férié” insérez ce qui suit:—

“Article 744.—Par substitution aux paragraphes 1 et 2 de cet article des paragraphes suivants:—

“744. Si la cour refuse de réserver la question, la partie qui l’aura demandé pourra en saisir la cour d’Appel ainsi que ci-après prévu.

“2. Le procureur général ou la personne qui l’aura demandé pourra, sur avis de motion donné à l’accusé ou au poursuivant, selon le cas, s’adresser à la cour d’Appel pour en obtenir l’autorisation d’en appeler. La cour d’Appel pourra sur cette motion et après examen de telle preuve, s’il en est, qu’elle jugera à propos de recevoir, donner ou refuser cette autorisation.”

Page 20, ligne 28.—Retranchez depuis “acquittés” jusqu’à “propriété”, inclusivement, page 21, ligne 4.

Page 21, ligne 26.—Après “loi” insérez ce qui suit:—

“Article 864.—Par substitution à cet article du suivant:—

“Article 864.—Lorsque quelqu’un sera accusé de voies de fait simples, tout juge de paix pourra entendre et juger l’affaire sommairement”.

“2. Si le juge de paix est d’opinion que les voies de fait ont été accompagnées d’une tentative de commettre quelqu’autre acte criminel, ou s’il est d’avis que ces voies de fait donnent, par suite d’autres circonstances, matière à un acte d’accusation, il s’abstiendra de juger l’affaire et agira à tous égards comme s’il n’était pas autorisé à la juger et décider d’une manière définitive”.

Page 22, ligne 26.—Retranchez depuis “poursuites” jusqu’à “186” inclusivement, dans page 23, ligne 9.

Sur motion de l’honorable M. Mills, secondé par l’honorable M. Scott, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: “Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold”;

Aussi, le bill (E) intitulé: “Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons”, et Aussi, le bill (O) intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l’Alberta-ouest”, et pour informer cette Chambre qu’elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 23 mai 1900.

Résolu, qu’un message soit envoyé au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel a été référé le bill suivant:—

Bill (N), No 159, intitulé: “Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold”
Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 23 mai 1900.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat auquel a été référé le bill suivant:

Bill (E) No 144, intitulé: "Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons".
Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. C. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le Bill (92) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance maritime La Royale";

Aussi le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox au Cap Scott";

Aussi le bill (143) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (170) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (149) intitulé: "Acte concernant les effets publics du Canada inscrits dans le Royaume-Uni", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (150) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Wood, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (100) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo (Etrangère)", laquelle elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (146) intitulé : " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (20) intitulé : " Acte concernant la Compagnie des mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, et à l'effet d'en changer le nom en celui de " Compagnie du chemin de fer du Yukon Britannique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (81) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances contre les accidents et de garantie du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (55) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Association des Banquiers Canadiens, " auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (68) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'acier nickelé du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (125) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algonia ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (152) intitulé : " Acte autorisant des contrats avec certaines compagnies de paquebots pour des facilités d'emmagasinage à froid ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (160) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (161) intitulé: "Acte amendant les Actes concernant l'intérêt", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 7 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McLaren,	Scott,
Allan,	Dickey,	McMillan,	Shehyn,
Almon,	Dobson,	McSweeney,	Snowball,
Baird,	Gillmor,	Miller,	Sullivan,
Baker,	Gowan (C.M.G.),	Mills,	Templeman,
Bernier,	Kerr,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C. M. G.),	Kirchhoffer.	O'Brien,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Perley,	Wark.
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	Poirier,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.).	Power,	Wood,
Clemow,	McCallum,	Prowse,	Young.
Dandurand,	McKindsey,		

PRÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie ' ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Sweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Royal Trust Company*", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
JEUDI, 7 juin 1900.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Royal Trust Company*", a l'honneur de faire rapport que les promoteurs du bill ont fait connaître leur intention de ne pas pousser plus loin leurs procédures pendant la présente session.

Votre comité, en conséquence, recommande de permettre aux promoteurs de retirer leur bill et de leur rembourser leurs honoraires, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 7 juin 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement au bill (V) intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. R. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (139) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les premier, deuxième, troisième et quatrième articles du bill ont été lus et agréés.

Ordonné, que les articles suivants soient ajoutés au bill comme articles cinq et six :

" 5. Le premier paragraphe de l'article 89 du dit Acte est abrogé ici et remplacé par le suivant :—

" 89. Lorsque le propriétaire d'un bien-fonds pour lequel aura été accordé un certificat de titre décèdera, ce bien-fonds passera à son représentant personnel, sauf les dispositions de la présente loi ; et ce représentant, avant de disposer de l'immeuble, adressera une demande par écrit au registrateur à l'effet d'être inscrit comme propriétaire, et lui présentera l'acte de vérification du testament du propriétaire décédé, ou des lettres d'administration, ou une ordonnance de cour l'autorisant à administrer la succession du décédé, ou une copie dûment certifiée de l'acte de vérification, des lettres d'administration ou de l'ordonnance, selon le cas ; et le registrateur en consignera alors un memorandum sur le certificat de titre ; et, pour les fins de la présente loi, l'acte de vérification du testament qui aura été accordé par la cour compétente d'une province du Canada, ou du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ou une copie authentique de cette pièce, seront suffisants."

“ 6. Il est déclaré ici que l'intention des Actes dits *de la propriété foncière dans les Territoires*, chapitre 26 des Statuts de 1886, et chapitre 51 des Statuts révisés, et des Actes modifiant ce dernier, ainsi que de l'*Acte des titres de biens-fonds*, chapitre 28 des Statuts de 1894, et de tout Acte qui le modifie, est que, dans les Territoires, le bien-fonds passant aux représentants personnels du propriétaire décédé, doit être traité et partagé comme bien meuble; et que cela sera censé avoir été l'intention et le sens véritables de ces Actes depuis le jour où celui en premier lieu mentionné, chapitre 26 des Statuts de 1886, est entré en vigueur, à savoir le premier jour de janvier 1897.”

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est formée de nouveau en comité général sur le bill (134) intitulé: “ Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.”

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les premier, deuxième et troisième articles ont été lus et agréés.

Le quatrième article a été lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 32.—Retranchez “ et ” et insérez “ ou ”.

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Templeman a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (V) intitulé: “ Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh ”, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, huitième jour de mai

courant, relativement à la deuxième lecture du bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit huitième jour de mai A.D. 1900, et le vingt-deuxième jour de mai A.D. 1900.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: "Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (151) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 6, retranchez depuis "abrogé" jusqu'à "2", ligne 7.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et
Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours
ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (170) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour et que le dit bill soit renvoyé au
comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la règle 59 du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: "Acte concernant les effets publics du Canada inscrits dans le Royaume-Uni", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé: "Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine", a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances contre les accidents et de garantie du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Snowball, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'acier nickelé du Canada", a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: "Acte autorisant des contrats avec certaines compagnies de paquebots pour des facilités d'emmagasinage à froid", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (160) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé: "Acte concernant l'intérêt", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (150) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey", pour le mercredi, treizième jour de juin courant soit rayé et que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents conformément à la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI, 6 juin 1900.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill suivant:—

Bill (M) No 158, intitulé: "Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson". Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (115) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (141) intitulé: "Acte concernant le commerce du grain dans le district d'inspection du Manitoba", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (163) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 8 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McKindsey,	Prowse,
Allan,	Dickey,	McLaren,	Scott,
Almon,	Dobson,	McMillan,	Shehyn,
Baird,	Gillmor,	McSweeney,	Snowball,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Templeman,
Boucherville, de(C.M.G.)	Hingston (Sir William),	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Montplaisir,	Vidal,
Burpee,	Kirchhoffer,	O'Brien,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Landry,	Owens,	Watson,
Casgrain (Windsur),	Lovitt,	Perley,	Wood.
Clenow,	Macdonald (I.P.E.),	Poirier,	Young.
Dandurand,	McCallum,	Power,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De l'Union Chrétienne de Tempérance des Femmes de la Puissance, demandant l'adoption d'un Acte défendant la manufacture, l'importation et la vente des cigarettes et des matériaux qui servent à leur fabrication.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 8 juin 1900.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, septième jour de juin courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la préambule du bill (V) intitulé : "Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été sur, division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 16, après le second "de" insérez "de l'étendue de territoire urbain dans Toronto, bornée au nord par King Street, à l'est par Leader Lane, au sud par Colborne Street, à l'ouest par Yonge Street, et où se trouve."

Page 1, ligne 22, après "partie" insérez "mais en cas de souscription par une telle corporation, soit avant ou après la sanction du présent Acte, si d'ailleurs l'assentiment de ses actionnaires ou d'une proportion de ses actionnaires est nécessaire pour valider la souscription, celle-ci devra être approuvée par la majorité des voix des actionnaires, présents en personne ou représentés par fondés de pouvoirs à l'assemblée annuelle ou à une assemblée générale spéciale, pour lier la corporation comme partie à la dite convention."

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (178) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900, et pour d'autres objets liés au service public", auquel elle demande le concours du Sénat

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la 4^{te} règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivant:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 7 juin 1900.

Résolu qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Sa Majesté pour la féliciter de la fin prochaine de la guerre que les récents succès des armes anglaises, couronnés par la prise de

Prétoria, nous ont fait entrevoir ; et priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Sa Majesté a alors été lue par le greffier comme suit :—

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :—

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des Communes du Canada assemblés en parlement, désirons offrir à Votre Majesté nos cordiales félicitations au sujet de la fin prochaine de la guerre dans le Sud-Africain que les récents succès des armes anglaises, couronnés par la chute de Prétoria, nous font entrevoir.

Les sentiments d'orgueil et de satisfaction que nous éprouvons à chaque nouvelle addition à la longue et glorieuse liste des actes accomplis par la valeur et l'habileté britanniques, sont encore plus marqués en cette occasion parce que nous avons l'intime conviction que le Canada a droit de prendre part d'une manière spéciale et nouvelle à la joie du triomphe, grâce à la part active prise par ses fils au succès de la campagne.

Nous nous réjouissons en pensant que le conflit qui tire actuellement à sa fin aura pour effet de faire disparaître les désavantages dont nos co-sujets ont souffert pendant si longtemps, et nous n'avons aucun doute que l'extension du pouvoir de Votre Gracieuse Majesté sur la totalité du Sud-Africain sera suivie des heureux effets qui découlent de l'administration sage et bienfaisante de lois justes et impartiales.

Nous formons des vœux pour que l'action bienfaisante du règne de Votre Majesté continue pendant longtemps à se faire sentir pour le plus grand bien de votre peuple.

THOS BAIN,
Président du Sénat. Orateur des Communes.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé De s'unir à la Chambre des Communes en remplissant le blanc dans la dite adresse par les mots "le Sénat et".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom du Sénat.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à la dite adresse à Sa Majesté, en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :
Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général dans les termes suivants :—

A Son Excellence le Très honorable sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburg, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, le Sénat du Canada réunis en Parlement, désirons approcher de Votre Excellence pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre à Sa Gracieuse Majesté notre adresse conjointe lui offrant nos félicitations au sujet de la fin prochaine de la guerre dans le Sud Africain, que les récents succès des armes anglaises, couronnés par la prise de Pretoria nous ont fait entrevoir, en la manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom du Sénat.

Ordonné, que l'un des maîtres en Chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé la dite adresse à laquelle il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie d'assurance Mutuelle du Canada sur la vie ' ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé : " Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (100) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de Buffalo (Etrangère) ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, et à l'effet d'en changer le nom en celui de 'Compagnie du chemin de fer du Yukon Britannique'", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: " Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (149) intitulé: " Acte concernant les effets publics du Canada inscrits dans le Royaume-Uni."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Prowse a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (152) intitulé: " Acte autorisant des contrats avec certaines compagnies de paquebots pour des facilités d'emmagasinage à froid ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (160) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des expropriations ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (161) intitulé: " Acte amendant les Actes concernant l'intérêt ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 9, après " cinq " insérez : " Pourvu que le changement du taux d'intérêt apporté par le présent acte ne s'applique point aux créances existantes lors de sa sanction ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il était prêt à soumettre au Sénat, quand il plaira au Sénat de le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (115) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 11 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Macdonald (I.P.E.),	Poirier,
Allan,	Dever,	McCallum,	Power,
Almon,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Baird,	Dobson,	McKindsey,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Shehyn,
Bolduc,	Gillmor,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de(C.M.G.)	Gowan (C.M.G.),	Merner,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Watson,
Burpee,	Landry,	Mills,	Wood.
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Owens,	Young.
Clemow,	Lovitt,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landry : De Walter Morris et (95) autres, de l'Anse-du-Cap ; de Grégoire Grenier et (76) autres, de Newport, dans le comté de Gaspé ; de John Dumas, sr, et (86) autres, de Saint-Georges de Malbaie ; de Pierre Paquet et (105) autres, de Percé, dans le comté de Gaspé ; et du rév. L. C. Lavoie et (82) autres, de Percé, dans le comté de Gaspé.

Par l'honorable M. McMillan :—De J. R. Nielson et autres.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a maintenant été lue par le greffier :

De J. R. Nielson et d'autres, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte amendant la charte qui leur a été accordé par le Parlement du Canada en 1899, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité permanent des Ordres permanents.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 mai 1900, demandant : 1. Copie des devis d'après lesquels a été rédigé le contrat passé pour la construction du steamer *Minto* ; 2. Copie des avis contenant la demande de soumissions pour la construction du bateau ; 3. Copie de toutes les soumissions reçues à la suite de ces avis ; 4. Un état de ce que le steamer a effectivement coûté, avec mention séparée et des prix spécifiés au contrat et des *extras* ; 5. Un relevé détaillé de la nature de ces dernières dépenses.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Document de la Session No 160.)

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatifs aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
VENDREDI, 8 juin 1900.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :—
64g. Réponse à Adresse du Sénat, du 28 avril 1899,—Etat donnant,—

(1.) Les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire.

(2.) Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports.

(3.) Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes.

(4.) Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur et extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué ou en conséquence de cette destitution. (*Sommaire.*) (*Documents sessionnels.*)

129. Réponse à Ordre du 23 avril 1900,—Etat indiquant le montant total payé, chaque année, depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 30 juin 1899, sous les chapitres suivants :—

(1.) Traitement du Gouverneur général.

(2.) Dépenses de voyage du Gouverneur général.

(3.) Dépenses pour Rideau Hall—Compte du capital.

“ “ —Entretien.

“ “ —Terrains, compte du capital.

“ “ —Terrains, entretien.

(4.) Amueblement et fournitures de toute espèce pour Rideau Hall.

(5.) Allocation au Gouverneur général pour combustible et éclairage.

(6.) Dépenses autres en rapport avec le bureau du Gouverneur général.

(7.) Dépenses autres en rapport avec les terrains de Rideau Hall.

(8.) Dépenses totales de toute espèce, depuis le 1er juillet 1892, en rapport avec le bureau du Gouverneur général.

9. Dépenses totales de toute espèce en rapport avec Rideau Hall et ses terrains, pour la même période. (*Sommaire.*) (*Doc. Sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

33h. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Etat demandant tous les permis pour liqueurs dans le district du Yukon accordés par le gouvernement ou par le commissaire en conseil du conseil du Yukon, depuis juillet 1898, le montant, et les noms de ceux à qui ils ont été accordés.

33i. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie des instructions données à M. F. C. Wade, qui n'ont pas encore été soumises à la Chambre, et qui sont mentionnées à p. 15 du rapport ultérieur de William Ogilvie, écr, déposé sur la table en 1899. Aussi, copie des lettres et papiers sur le même sujet mentionnés à la p. 16 du dit rapport, et qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre; et copie de toute note

ou mémoire portant l'approbation du département de l'Intérieur à Ottawa, mentionné à la p. 19 du dit rapport.

33j. Ordre de la Chambre,—Etat, sous forme de tableaux, de tous contrats et arrangements pour le service postal entre Victoria et Vancouver, et entre Vancouver et le district du Yukon, pour l'exercice 1898-99, donnant les noms des parties aux contrats, les routes spécifiées, les montants payés ou à payer pour le dit service. Aussi, un état similaire pour l'exercice 1899-1900.

33k. Copie de toutes pétitions, correspondance, etc., au sujet de la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes du Canada.

33l. Réponse à Ordre du 10 mai 1899,—Etat indiquant à quelles dates ont été expédiées à Dawson les malles de Vancouver ou Victoria, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à ce jour, et les dates de leur arrivée respective à Dawson; par quelles routes elles ont été expédiées; à quelles dates les malles ont été expédiées de Dawson depuis le 1er juillet 1898, et quand elles sont arrivées à Vancouver ou à Victoria, et par quelles routes.

33m. Ordonnances du Territoire du Yukon pour 1899, conformément à l'Acte 61 Vic., chap. 6, clause 7.

33n. Réponse à Ordre du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, lettres et télégrammes adressés par aucun membre du conseil pour le Territoire du Yukon à aucun membre du gouvernement ou à aucun département, et de toutes réponses ou instructions données à ce sujet.

33o. Réponse supplémentaire à Ordre du 19 avril 1899,—Copie de toutes communications, ordres et instructions donnés par le département de l'Intérieur à l'administrateur ou autres fonctionnaires dans le district du Yukon, avec les dates auxquelles ils ont été expédiés.

33p. Correspondance avec le département des Douanes au sujet du steamer *Yukoner*.

33q. Relevé des droits régaliens payés par Alexander McDonald, du territoire du Yukon.

33r. Correspondance et papiers concernant certaines demandes de J. M. Guérin, de Montréal, pour des permis de dragage dans certaines rivières dans le territoire du Yukon.

40a. Réponse supplémentaire à la réponse fournie par le département de l'Intérieur à la Chambre des Communes pendant la présente session du parlement du Canada, conformément aux dispositions de la clause 52 de l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898.

56c. Réponse partielle à Ordre du 29 mai 1899,—Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour des terrains achetés ou expropriés pour la construction ou en rapport avec l'exploitation de l'embranchement Saint-Charles de l'Intercolonial. Aussi, état indiquant les montants de chaque réclamation, les noms des personnes dont les réclamations ont été réglées, (1) pour des terrains achetés ou expropriés; et (2) pour des terrains endommagés ou autres dommages; les noms des postulants et les montants demandés par eux pour les réclamations non réglées; les comptes présentés pour dépenses légales ou autre et le montant payé à chaque personne ou société.

56d. Réponse à adresse du Sénat du 3 avril 1900, demandant :

(1) Copie de tous avis donnés par le chemin de fer Intercolonial, depuis mai 1896, demandant des soumissions pour la fourniture d'huile pour le dit chemin de fer; aussi, copie de toutes les soumissions reçues en réponse aux dits avis, et des contrats faits à la suite des dits appels de soumissions.

(2) Un état indiquant le parcours en milles des locomotives, des wagons à voyageurs et à marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, pour l'année terminée le 31 octobre 1899.

(3) Aussi, un état indiquant le montant total net payé pour l'huile fournie au chemin de fer Intercolonial pour l'année terminée le 31 octobre 1899, et les noms des personnes à qui ces paiements ont été faits.

56e. Réponse à Ordre du 7 mai 1900,—Etat indiquant,—

(1.) Quel est le chiffre total des comptes entre l'Intercolonial et le Pacifique Canadien pour le fret échangé mutuellement par ces deux compagnies pendant l'année expirée le 30 juin 1897, (1) à Saint-Jean, N.-B.; (2) à Montréal, et pour le fret d'entier parcours livré (1) à Saint-Jean, N.-B.; (2) à Montréal, et le chiffre total de ces mêmes comptes pour l'année expirée le 30 juin 1899;

(2.) Quel est le montant total alloué à l'Intercolonial et au Pacifique Canadien comme leur part respective dans la répartition des recettes provenant des voyageurs d'entier parcours (a) *via* Montréal; (b) *via* Saint-Jean, N.-B., pendant l'année expirée le 30 juin 1897, et le montant similaire pour l'année expirée le 30 juin 1899.

56f. Réponse à Ordre du 7 mai 1900,—Etat indiquant,—Quel est le montant total des recettes pour fret et voyageurs perçus par le Pacifique Canadien et portées par lui au crédit de l'Intercolonial pour les années expirées respectivement le 30 juin 1897 et 1899.

64d. Réponse à Ordre du 2 avril 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de M. E. H. Jones, ci-devant maître de poste à Kamlooops, C.-A.

64e. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de tous papiers, pétitions, affidavit, rapports, accusations et correspondance entre le gouvernement et toutes personne ou personnes, en rapport avec la destitution de R. W. Miller, maître de poste d'Actinolite, comté de Hastings.

64f. Réponse à Ordre du 28 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires ou pétitions, avec signatures y apposées, en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou fonctionnaires, concernant la destitution de M. R. K. Brace, inspecteur de gazomètres dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

64h. Rapport de l'inspecteur des postes, W. W. McLeod, sur certaines accusations de partisanerie politique portées contre M. C. A. Gass, maître de poste de Moosejaw, Assiniboïa-Ouest.

81b. Réponse supplémentaire à Ordre du 19 mars 1900,—Copie du rapport de la commission royale sur l'expédition et le transport du grain, et de la preuve faite devant elle.

87a. Réponse supplémentaire à Adresse du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports échangés depuis le 1er juin 1899, entre ce gouvernement et les autorités provinciales de la Colombie Anglaise, ou leurs agents, au sujet des mesures législatives contre les Chinois et les Japonais.

94b. Réponse supplémentaire à Ordre du 7 février 1900,—Relevé des noms de tous les employés du service civil qui ont reçu l'augmentation statutaire ou autre augmentation de salaire pendant l'exercice 1898-99 et la première moitié de l'exercice 1899-1900, et le montant de l'augmentation payée.

111. Réponse à Adresse du 28 mars 1900,—Copie de tous états, mémoires, réclamations, correspondance et télégrammes avec le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et une délégation venue de cette province durant le présent mois de février, composée de l'honorable Donald Farquharson, premier ministre de la province, l'honorable D. A. McKinnon, procureur général, et l'honorable Benjamin Rogers, au sujet de toutes les questions en litige entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et le Canada.

112. Copie de la correspondance concernant le commerce avec la Trinidad.

113. Réponse à Ordre du 9 avril 1900,—Copie de toute correspondance entre George Hood et autres et le ministre de l'Intérieur ou autres membres du gouvernement au sujet de la crue des eaux dans le lac Dauphin.

114. Réponse à Ordre du 28 mars 1900,—Copies de toutes lettres adressées depuis le 1er janvier 1899 au ministre de l'Intérieur ou à aucun officier de son département au sujet d'avances faites par toute personne ou compagnie aux colons fixés sur des terres dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, en vertu des dispositions de la clause 44 (telle qu'amendée) de l'Acte des Terres Fédérales, et copies des réponses faites aux dites lettres; copie de toutes lettres, circulaires,

cédules ou autres papiers expédiés par la malle par le dit ministre ou quelqu'officier de son département à toute personne ou compagnie, depuis la même date, sur le même sujet, et copie de toutes réponses faites ou de toute autre communication se rapportant en quelque manière à ce même sujet, reçues par le département de l'Intérieur ; et aussi, copie de toutes cédules préparées par le département de l'Intérieur depuis la date ci-dessus mentionnée, des terres ainsi endettées dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest, donnant le nom du colon, la description usuelle de la terre endettée le chiffre de la dette et le taux de l'intérêt, le nom de la personne ou compagnie qui a fait l'avance, le nom du syndic lorsqu'il y a eu cession, et le nom du concessionnaire et la date des lettres-patentes dans les cas où de telles lettres ont été délivrées.

115. Réponse à Adresse du 9 avril 1900,—

(1.) Copie de toute correspondance échangée entre aucuns membre ou membres de l'Exécutif des Territoires du Nord-Ouest ou aucuns membre ou membres du Conseil législatif ou de l'Assemblée législative, et aucuns membre ou membres du gouvernement fédéral concernant le montant de la subvention votée pour assurer le fonctionnement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le montant qui aurait dû être voté pendant les deux dernières années.

(2.) Aussi, copie de tous mémoires adressés par le conseil du Nord-Ouest ou par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest au Gouverneur général en conseil au sujet de la dite subvention.

116. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, devis, plans, soumissions reçues, contrat ou contrats passés par le gouvernement ou en son nom, concernant le redressement d'environ deux milles du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, entre Colville et Loyalist.

117. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Copie de tous contrats, pétitions de droit, mémoires, lettres, correspondance, ordres en conseil et autres papiers et documents concernant les réclamations de John W. Broderick, Elliott H. Fuller, Lewis A. Dickie, W. B. Harrison, Charles W. McDormand, Margaret Chapman, Thomas D. Curtis, James Barclay Havelock H. Mosher, James Hermigas, D. Sanntry, Jerome Scott, William Neville, Graham Timmons, George W. Stone, George Moffatt, Peter S. Rose, Samuel Sloan, Samuel Squires, Elizabeth Coke, Albert H. Hagen, E. J. Smith, Joseph W. Rinn et John Medd Caulson, respectivement, au sujet de contrats ou renouvellements de contrats passés par les susdites personnes respectivement, pour le transport des malles, ou à raison de la résiliation de-dits contrats par le ministre des Postes.

118. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie de toutes pétitions ou autres communications reçues par le département des Travaux publics, depuis juin 1896, concernant la construction d'un quai ou brise-lames publics, à Grand Manan, N.-B. Aussi, copie du rapport et des évaluations par E. T. P. Shewen, ingénieur local à Saint-Jean, N.-B., ou par tout autre officier pour ces travaux.

119. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—(1.) Noms de tous les fonctionnaires du département de l'Intérieur, y compris la division des Sauvages, dans le Manitoba et l'Assiniboia.

(2.) Les endroits où se trouvaient ces fonctionnaires entre le 15 novembre et le 15 décembre 1899, et la nature particulière des travaux auxquels ils étaient employés.

121. Réponse à Adresse du 12 juin 1899,—Copie de toutes pétitions, demandes, correspondance, charte et rapports concernant la Compagnie du canal à navires de Toronto à la Baie Georgienne.

122. Réponse à Adresse du 19 avril 1899,—Copie de toutes lettres ou avis adressés aux entrepreneurs par le ministre des Chemins de fer et Canaux ou par l'ingénieur en chef au sujet d'une nouvelle adjudication des travaux sur les diverses sections du canal Soulanges et des réponses qui ont été faites par les entrepreneurs.

123. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—(1.) Etat faisant connaître les noms ou le nombre officiel des garçons dans la maison de réforme de Penetanguishine et de filles dans le refuge industriel de Toronto, dont les sentences ont été suspendues pendant les deux ans qui ont précédé le 1er janvier 1900.

(2.) La date à laquelle les pétitions ou les demandes de suspension ont été reçues par le département de la Justice.

(3.) A quelle date le rapport du juge (s'il en est) a été reçu.

(4.) Quand le rapport du surintendant a été reçu.

(5.) Quand la suspension de la sentence a été accordée.

124. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—

(1.) Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur, ou aucun des officiers de son département, et toute personne dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans le Manitoba au sujet du fonctionnement de l'Acte passé en 1899, concernant les garanties de la dette pour grains de semence.

(2.) Copie, surtout, de toute correspondance concernant la demande formulée par tout propriétaire de homestead pour ses lettres-patentes, laquelle demande aurait pu être refusée en alléguant que le dit propriétaire s'est rendu caution pour la dette pour grains de semence contractée par d'autres particuliers, et aussi copie de la demande formulée par le propriétaire de homestead et des lettres refusant de lui accorder sa demande.

126. Réponse à Adresse du Sénat du 25 avril 1900,—Copie de tous papiers, correspondance et ordres en conseil relatifs à la réclamation de E. J. Walsh, ingénieur civil, contre le gouvernement du Canada, le département du Secrétaire d'Etat pour les colonies et le gouvernement des îles Sous-le-Vent, pour services professionnels rendus au gouvernement des dites îles Sous-le-Vent; aussi, copie de tous papiers et correspondance se trouvant au département des Chemins de fer et Canaux, ou entre les mains du député-ministre de ce département, se rapportant à l'engagement ou aux services comme susdit, du dit E. J. Walsh, ingénieur civil.

127. Réponse à Ordre du 23 avril 1900,—Copie de toute correspondance entre l'analyste en chef du département du Revenu de l'Intérieur ou tout autre officier ou autres personnes dans le département et les représentants ou agents canadiens des *Chemical Works* (ci-devant H. et E. Albert).

130. Réponse à Ordre du 9 avril 1900,—Copie de toute correspondance, mémoires, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant la démission de M. John McPhee comme maître de poste à Murray Harbour Road, I.P.-E., et la nomination de son successeur.

131. Réponse à Adresse du Sénat du 2 avril 1900, demandant:

(1) Le nombre et les noms des personnes à qui des commissions ont été accordées dans le corps de police à cheval du Canada, depuis juin 1896;

(2) Le temps de service de chaque personne qui a reçu une commission dans ce corps de police;

(3) Les titres de cette ou de ces personnes ou ces commissions au cas où elles n'auraient pas fait de service dans ce corps de police.

132. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie des devis, plans, soumissions reçues et contrats passés par le gouvernement concernant la construction de dix milles du chemin de fer connu sous le nom de chemin de fer de Belfast à Murray Harbour, I.P.-E.

133. Réponse à Adresse du 2 avril 1900,—Copie de tous ordres en conseil, mémoires, rapports et états concernant la vente du bois sur les terres de l'artillerie à la Pointe Pelée, dans le comté d'Essex; aussi, l'état actuel des comptes entre l'acheteur et le gouvernement.

134. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—

(1) Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires et papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

(2) Copie de tous documents semblables concernant toutes propositions quelconques pour établir des relations commerciales entre Terre-Neuve et le Canada.

135. Réponse à une Adresse du Sénat du 23 mars 1900, demandant:—

(1.) Copie de la correspondance, échangée entre les députés de Montmagny, à différentes époques, et le gouvernement au sujet de la construction d'un bureau de poste dans la ville de Montmagny;

(2.) Copie de toute communication à ce sujet faite au gouvernement par le conseil de ville ou par toute personne de la ville de Montmagny;

(3) Copie des actes passés à cet effet entre le gouvernement et le séminaire de Québec, pour la vente du terrain sur lequel a été construit la bureau de poste de Montmagny, ainsi que de tous actes constituant les titres de la propriété en question.

136. Réponse à Adresse du Sénat du 25 avril 1900, demandant un état détaillé du coût et de la nature de toutes les réparations et changements faits au steamer *Minto* depuis son arrivée dans les eaux canadiennes, avec indication des noms des personnes employées à faire ces réparations et changements, et du montant payé à chacune d'elles.

137. Réponse partielle à Ordre du 28 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports depuis 1894 entre le gouvernement et ses agents dans la Colombie Anglaise ou toute autre personne, au sujet de la nécessité d'employer un autre navire pour faire, de concert avec le steamer *Quadra*, le service des phares et de la protection des douanes et des pêcheries sur le littoral de la Colombie Anglaise.

138. Réponse à Ordre du 23 avril 1900,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers entre le département de la Marine et des Pêcheries ou tout autre département ou ministre du gouvernement et toutes personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du poisson pris dans les eaux des lacs Manitoba et Winnipegosis pendant les mois d'été.

138a. Réponse à Ordre du 15 mai 1900,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant la défense d'exporter le poisson pris dans les lacs Winnipegosis et Manitoba, depuis la date de la demande faite à ce sujet le 23 avril 1900 jusqu'à aujourd'hui.

139. Copies des ordres en Conseil et de la correspondance relative à l'admission des débetures canadiennes dans la liste des sécurités dans lesquelles les fideicommissaires de la Grande Bretagne peuvent placer les fonds qui leurs sont confiés.

140. Réponse à Adresse du Sénat du 25 avril 1900, demandant,—Un état indiquant les dépenses et les recettes du steamer *Stanley* pendant qu'il a fait le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme en 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899;

Un état semblable au sujet du steamer *Minto* pour l'hiver de 1900—ces états ne devant pas comprendre les réparations faites à l'un ou l'autre de ces steamers.

141. Relevé des noms et salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil en 1899.

142. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de tous comptes rendus par le capitaine S. M. Hatfield, gardien de pêcheries pour Yarmouth. Aussi, état faisant connaître tous les montants qui lui ont été payés comme salaire et comme dépenses de voyage, chaque année, depuis sa nomination.

143. Réponse à Adresse du Sénat du 25 avril 1900, demandant un état détaillé indiquant le montant de l'indemnité payée ou offerte aux propriétaires pour dommages éprouvés par eux ou pour terrains expropriés lors de la construction du chemin de fer de Charlottetown à Murray Harbour, cet état indiquant la quantité de terrain prise de chaque propriétaire

144. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie de toutes pétitions ou autres communications reçues par le département des Travaux publics depuis juin 1896 concernant la réparation et l'extension du brise-lames de Wilson's Beach, N.-B. Aussi, copie de toutes évaluations et rapports faits par les ingénieurs du gouvernement au sujet de ces travaux.

145. Réponse à Ordre du 9 avril 1900,—Copie de tous papiers, pétitions, correspondance et rapports concernant une demande faite aux autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour charroyer les déchets de pierre le long de la rive de la rivière Des Prairies, à Saint-Vincent de Paul, afin d'empêcher les dommages causés par la dite rivière à la voie publique dans la dite localité.

147. Copie des papiers concernant l'achat de bottes pour la police à cheval.

Le tout respectueusement soumis,

A. A. MACDONALD,

Pour le président.

Alors sur motion de l'honorable M. Macdonald (I.P.E.), secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Banquiers Canadiens", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: "Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (163) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (160): "Acte modifiant l'Acte des expropriations".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été retranché du bill et le suivant a été inséré à la place:—

1. L'article 29 du chapitre 13 des statuts de 1889 est par le présent abrogé, et remplacé par le suivant:—

"29. Un intérêt, au taux de cinq pour cent par année, pourra être alloué sur l'indemnité pécuniaire, depuis le jour où le terrain ou immeuble aura été acquis, exproprié ou détérioré jusqu'au jour de la prononciation du jugement; mais il ne sera alloué, à la personne à laquelle aura été offerte une somme de deniers, égale ou supérieure au montant que la cour jugera lui être dû, aucun intérêt sur l'indemnité pécuniaire pour le temps écoulé postérieurement à l'offre de deniers."

L'article 2 ayant été lu, il a été retranché et le suivant a été inséré à la place:—

"2. L'article 30 du dit chapitre 13 est par le présent abrogé et remplacé par le suivant:

"30. Si la cour est d'avis que le retardement de la détermination de l'indemnité est imputable, en tout ou en partie, à quelque personne ayant droit à l'indemnité, ou à une partie de l'indemnité, ou que cette personne n'a point, après la demande à elle faite, fournie au ministre, dans un délai raisonnable, un état exact contenant les détails mentionnés en l'article vingt-cinq, la cour pourra soit lui refuser pour tout ou partie du temps pour lequel cette personne aurait eu droit à l'intérêt, de lui allouer aucun intérêt, soit lui en accorder un à tel taux au-dessous de cinq pour cent qu'elle trouvera juste."

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 3 :—

“ 3. Le présent Acte ne s'appliquera point aux cas où le terrain aura été exproprié ou détérioré avant la sanction de cet Acte.”

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat jeudi prochain, et que le bill soit réimprimé.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération l'amendement fait en comité général au bill (161) intitulé: “ Acte modifiant les Actes concernant l'intérêt ”.

Le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: “ Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de transport Nationale du Canada ”, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (114) intitulé: “ Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto.”

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé: Que le premier amendement soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le second amendement soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie
Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Acte modifiant
l'Acte des clauses des compagnies."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 12 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dever,	McKay,	Power,
Almon,	Dickey,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McMillan,	Scott,
Baker,	Ferguson,	McSweeney,	Shelby,
Bernier,	Gillmor,	Merner,	Snowball,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer.	Montplaisir,	Vidal,
Burpee,	Landry,	O'Brien,	Wark.
Casgrain (de Lanau dière),	Lougheed,	O'Donohoe,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Owens,	Wood,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.).	Perley,	Young.
Cochrane,			

PRIÈRES.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 12 juin 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (150) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey ", qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat et a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles ont été dûment publiés.

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition dans ce cas et il recommande de suspendre la cinquante-quatrième règle par rapport à ce bill, vu que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill (150) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey", suivant la recommandation énoncée dans le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Ordres permanents.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le bill (150) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 12 juin 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné le bill (170) de la Chambre des Communes, intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada", lequel lui a été renvoyé en vertu de la 59e règle du Sénat ; et il a constaté qu'aucun avis n'en a été publié.

Comme il a été établi devant votre comité que ce bill a pour objet de modifier l'Acte constitutif de la banque passé dans la présente session et que par conséquent, il y a urgence, votre comité émet l'avis que les règles 49, 50 et 54 soient suspendues relativement au dit bill, vu que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième, cinquantième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill (170) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada", suivant la recommandation énoncée dans le vingt-troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le bill (170) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 12 juin 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de J. R. Nielson et autres, demandant la permission de présenter une pétition demandant un acte modifiant l'Acte de la Compagnie minière et métallurgique du Canada, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés. Votre comité ayant trouvé suffisantes les raisons données pour expliquer ce délai, il recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle dans ce cas-ci, et de permettre aux pétitionnaires de présenter leur pétition.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. McKAY,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de J. R. Nielson et autres, suivant la recommandation énoncée dans le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. McMillan a présenté la pétition des directeurs provisoires de la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 12 juin 1900.

Le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

1. Votre comité recommande que la commande des articles de papeterie et de fournitures de bureau pour la prochaine session du parlement soit donnée suivant la liste approuvée par votre comité et déposée au bureau du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière que pour les sessions précédentes.

2. Votre comité recommande aussi que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs, à la prochaine session du parlement.

3. Votre comité fait observer que malgré l'allocation libérale de papeterie faite à chaque membre du Sénat, d'après la recommandation de votre comité, certains sénateurs en ont obtenu du bureau des quantités qu'il considère excessives.

4. Votre comité recommande de plus que dans le cas où il y aurait dissolution du parlement avant la prochaine session, le commis de la papeterie soit autorisé à faire des arrangements pendant la vacance, pour fournir de grandes valises en cuir aux sénateurs, au commencement de la prochaine session.

5. Votre comité recommande que les appointements de M. J. G. A. Creighton, maître en chancellerie, greffier en loi, greffier des comités et traducteur anglais, soient portés de \$2,500 à \$2,800 par année, montant touché par son prédécesseur.

6. Votre comité recommande que les appointements de M. J. C. Young, commis des affaires de routine et procès-verbaux et commis de la papeterie, soient augmentés de deux cents dollars à compter de la fin de l'exercice courant.

7. Votre comité recommande que le salaire de M. John C. Carlton, concierge du Sénat, soit porté de \$1,000 à \$1,300 par année, salaire que recevait le précédent concierge.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (12) intitulé: "Acte concernant la sûreté des navires", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (108) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à J. W. Anderson", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (116) intitulé: "Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (120) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892", ayant été lu,

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (152) intitulé : " Acte autorisant des contrats avec certaines compagnies de paquebots pour les facilités d'emmagasinage à froid."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Perley, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (179) intitulé : " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 13 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	McCallum,	Perley,
Allan,	Cox,	McKay,	Poirier,
Almon,	Dandurand,	McKindsey,	Power,
Baird,	Dever,	McLaren,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Gillmor,	McSweeney,	Shehyn,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	Merner,	Snowball,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
Burpee,	Landry,	Montplaisir,	Wark,
Carling (Sir John),	Lougheed,	O'Brien,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	O'Donohoe,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.E.),	Owens,	Young.
Clemow,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Walter Morris et 95 autres de l'Anse du Cap; de Grégoire Grenier et 76 autres de New-Port, comté de Gaspé; de Jean Dumas et 86 autres de Saint-George de la Malbaie; de Pierre Paquet et 105 autres de Percé, comté de Gaspé, et du révérend L. C. Lavoie et 82 autres de Percé, comté de Gaspé, demandant que le gouvernement se charge du chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour en faire une partie de l'Intercolonial, ou que le dit chemin soit indépendant de la ligne courte de Gaspé projeté et à d'autres objets;

Des directeurs provisoires de la Compagnie de mines et de métallurgie du Canada (à responsabilité limitée), demandant un acte qui modifie son acte constitutif.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 juin 1900.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé", a, conformément à l'ordre de renvoi du 25 avril dernier examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

Les raisons pour lesquelles votre comité en est arrivé à cette décision sont que le bill contient des dispositions dont aucune mention n'est faite dans l'avis publié

pour application au Parlement, et qui ne sont pas demandées dans la pétition présentée au Sénat en obtention d'un acte d'incorporation ; et aussi parce que le dit bill n'est pas dans l'intérêt du public.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE B. BAKER,

Président.

L'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Power, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Burpee,	Gillmor,	O'Donohoe,	Snowball,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr,	Power,	Wark,
Cox,	Lovitt,	Scott,	Watson,
Dandurand,	McSweeney,	Sheyn,	Young.—18.
Dever,	Mills,		

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Carling (Sir John),	McCallum,	O'Brien,
Allan,	Casgrain (Windsor),	McKay,	Owens,
Almon,	Clemow,	McKindsey,	Perley,
Baird,	Cochrane,	McLaren,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Bernier,	Landry,	Miller,	Vidal,
Bolduc,	Lougheed,	Montplaisir,	Wood—30.
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.E.),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (121) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (112) intitulé : " Acte constituant en corpo-

ration la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (101) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 12 juin 1900.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre concoure dans l'adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Majesté, pour la féliciter de la fin prochaine de la guerre que faisaient prévoir les récents succès des armes anglaises, couronnés par la prise de Prétoria,—en la manière que Son Excellence jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du trône—en remplissant le blanc avec les mots " et les Communes ".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Certifié.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (151) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," aussi le bill (134) intitulé : " Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (169) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Association des Carabiniers du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du seizième rapport du comité spécial des Divorces auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh", ayant été lu,

L'honorable M. Cowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892."

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le premier amendement soit amendé en retranchant "le premier jour de janvier 1901" et en insérant à la place: "le premier jour de septembre 1900."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le deuxième amendement soit agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le troisième amendement ne soit pas agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le quatrième amendement soit agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le cinquième amendement ne soit pas agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan, Almon, Bowell (Sir Mackenzie), Clemow,	Ferguson, Landry, Lougheed,	Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), McKay,	O'Brien, Power, Prowse.—13.
--	-----------------------------------	---	-----------------------------------

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird, Burpee, Dever,	Gowan (C. M. G.), McSweeney,	Mills, Scott,	Vidal, Young.—9.
-----------------------------	---------------------------------	------------------	---------------------

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que les septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième amendements soient agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les amendements aux amendements soient pris de nouveau en considération par la Chambre vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 14 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	Lovitt,	Perley,
Allan,	Cox,	Macdonald (I.P.-E),	Poirier,
Almon,	Dever,	McCallum,	Power,
Baird,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Forget,	McSweeney,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gillmor,	Merner,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Vidal,
Burpee,	Hingston (Sir William),	Mills,	Wark,
Carling (Sir John),	Kerr,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain, (de Lanaudière)	Kirchhoffer,	O'Brien,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Landry,	O'Donohoe,	Young.
Clemow,	Lougheed,	Owens,	

PRÈRES.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'acier nickelé du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie Frost et Wood (à responsabilité limitée) ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé: " Acte constituant en corporation l'Association des Banquiers Canadiens ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général :—

OTTAWA, 13 juin 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat jeudi, le 14 courant à 4 heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale aux bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. G. DRUMMOND, major,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des plans, devis, profils, coût estimatif, et tous autres documents relatifs à la construction du pont projeté sur la rivière Hillsborough, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, les dits documents devant comprendre le contrat passé entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ile du Prince-Edouard au sujet de ce pont; aussi, copie de la correspondance échangée à ce sujet entre les deux gouvernements, et de tous arrêtés du conseil ou du ministère des Chemins de fer déterminant l'emplacement du dit pont.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (139) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des titres de bien-fonds, 1894", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le bill (121) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara", ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à J. W. Anderson", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: "Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte constituant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent", a été lu la seconde fois

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey", a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (170) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte constituant en corporation la Congrégation du Très-Saint Rédempteur.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de Morris au Portage.

- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Cowichan.
- Acte concernant la Compagnie de télégraphe commercial du Nord (à responsabilité limitée).
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatineau.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mille-Isles.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de le rivière Sainte-Marie.
- Acte concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Érié.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit.
- Acte concernant l'Association Sanitaire Nationale.
- Acte constituant en corporation l'Eglise du Mouvement de Sainteté en Canada.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon au Sud-Ouest.
- Acte constituant en corporation "The Crown Life Insurance Company."
- Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "The Royal Bank of Canada."
- Acte pour faire droit à Edwin James Cox.
- Acte modifiant l'Acte d'inspection du gaz.
- Acte modifiant l'Acte des compagnies de prêt, Canada, 1899.
- Acte modifiant l'Acte de l'Amirauté, 1891.
- Acte constituant en corporation la Compagnie Coloniale de placement et de prêt.
- Acte modifiant l'Acte d'inspection générale de manière à classifier la graine de lin.
- Acte concernant l'inspection des grains étrangers.
- Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.
- Acte modifiant l'Acte des Stations agronomiques.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Restigouche and Western*.
- Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*.
- Acte concernant la Compagnie de Steamers de Yarmouth (à responsabilité limitée.)
- Acte concernant la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée.)
- Acte concernant la Compagnie du pont de Québec.
- Acte constituant en corporation la Compagnie de terminus et de vapeurs du Saint-Laurent.
- Acte pour faire droit à Gustavus Adolphus Kobold.
- Acte pour faire droit à Catherine Cecilia Lyons.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Ouest.
- Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance maritime La Royale.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox au Cap Scott.
- Acte modifiant l'Acte concernant les cautions de dettes contractées pour grain de semence.
- Acte pour faire droit à Gertrude Bessie Patterson.
- Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie."
- Acte concernant les effets publics du Canada inscrits dans le Royaume-Uni.
- Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques.
- Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills :—

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence deux bills, tous deux intitulés :

“ Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1900,” que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Après que le greffier de la Couronne en Chancellerie eut lu les titres de ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills”.

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent de l'Économie Interne et de la Comptabilité du Sénat. Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé: “ Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894,” ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: “ Acte à l'effet d'assurer une représentation proportionnelle des actionnaires dans les bureaux de direction des corporations”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (141) intitulé: “ Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: “ Acte modifiant l'Acte des banques”, a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à vingt, inclusivement, ont été séparément lus et agréés.

L'article vingt et un a été lu et amendé comme il suit:—

Page 6, ligne 32, après "indiquera" insérez: "en tant que connus".

Page 6, ligne 34, retranchez "si elle est connue".

L'article vingt-deux et les articles restants ont été respectivement lus et agréés.

Les annexes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient regus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (160) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des expropriations."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 15 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Cox,	McKay,	Power,
Almon,	Dever,	McKindsey,	Prowse,
Baird,	Dickey,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Dobson,	McMillan,	Shehyn,
Bolduc,	Forget,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de(C.M.G.)	Gowan (C.M.G.),	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	Montplaisir,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Longheed,	O'Brien,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	O'Donohoe,	Wood,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.)	Perley,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (109) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (146) intitulé : " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (125) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, et l'effet d'en changer le nom en celui de 'Compagnie du chemin de fer du Yukon Britannique'", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo (Etrangère)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: "Acte autorisant des contrats avec certaines compagnies de paquebots pour des facilités d'emmagasinage à froid", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'acier nickelé du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Banquiers Canadiens", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie Frost et Wood, à responsabilité limitée ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (139) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le quatrième article a été reconsidéré et retranché du bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé : " Acte concernant la sûreté des navires ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé : " Acte constituant en corporation de l'Association des Carabiniers du Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (161) intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant l'intérêt", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 18 juin 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McKay,	Power,
Baker,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McLaren,	Prowse,
Bolduc,	Gillmor,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan, (C.M.),	McSweeney,	Snowball,
Burpee,	Kirchhoffer,	Merner,	Templeman,
Carling (Sir John),	Landry,	Miller,	Vidal.
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Mills,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	O'Donohoe,	Watson,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wood,
Dandurand,	McCallum,	Perley,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Mills:—De la Corporation de la cité de Windsor, dans la province d'Ontario.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (110) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (175) intitulé: "Acte concernant le fonds de secours aux incendiés d'Ottawa et de Hull", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que les quarante et unième et quarante-neuvième, règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (75) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé : " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (125) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, et à l'effet d'en changer le nom en celui de " Compagnie du chemin de fer du Yukon Britannique ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé de nouveau, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (31) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (141) intitulé : " Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (X) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Primrose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (12) intitulé : " Acte concernant la sûreté des navires ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (169) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Carabiniers du Canada."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris de nouveau en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892."

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat n'acquiesce pas à l'amendement fait à l'article I qui diffère l'entrée en vigueur de l'acte jusqu'au 1er janvier 1901, et amende l'amendement en substituant à cette date le 1er septembre 1900, attendu qu'il est désirable que les modifications apportées au Code criminel par cet acte deviennent exécutoires à la date la plus rapprochée, compatible avec la due publication de ses dispositions.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue l'affirmative.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat n'acquiesce pas au troisième amendement pour les raisons suivantes:—

(a) L'article 359a proposé serait une grande incitation au parjure pour les vendeurs;

(b) Il donnerait au créancier prétendant ou affirmant que l'acheteur a usé de faux prétextes, une occasion de contraindre en fait cet acheteur à lui accorder une préférence indue sur ses autres créanciers;

(c) Il introduirait une innovation fâcheuse dans les méthodes ordinaires et anciennes suivies dans les transactions entre vendeur et acheteur; et

(d) Aucun acte ne devrait être déclaré criminel par la loi dans les cas où il existe un doute sérieux sur l'opportunité d'une déclaration de cette nature.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat n'acquiesce pas au 5e amendement, parce que l'Acte des unions ouvrières chapitre 131 des Statuts révisés, donne la protection nécessaire aux associations d'ouvriers, et parce qu'il ne paraît pas y avoir de raisons suffisantes de soustraire une classe d'hommes à l'application de l'article 520 du Code criminel.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Mills a proposé, secondé par l'honorable M. Scott,

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en Chancellerie pour informer cette Chambre

1. Que le Sénat a acquiescé aux 2e, 4e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e et 14e amendements des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892".

2. Que le Sénat a amendé le premier amendement des Communes en retranchant "le premier jour de janvier 1901" et en insérant à la place "le premier jour de septembre 1900":

Parce qu'il est désirable que les modifications apportées au Code criminel par cet acte deviennent exécutoires à la date la plus rapprochée, compatible avec la due publication de ses dispositions.

3. Que le Sénat n'a pas acquiescé au troisième amendement des Communes pour les raisons suivantes :

(a) L'article 359a proposé serait une grande incitation au parjure pour les vendeurs;

(b) Il donnerait au créancier prétendant ou affirmant que l'acheteur a usé de faux prétexte, une occasion de contraindre en fait cet acheteur à lui accorder une préférence indue sur ses autres créanciers;

(c) Il introduirait une innovation fâcheuse dans les méthodes ordinaires et anciennes suivies dans les transactions entre vendeur et acheteur; et

(d) Aucun acte ne devrait être déclaré criminel par la loi, dans les cas où il existe un doute sérieux sur l'opportunité d'une déclaration de cette nature.

Que le Sénat n'a pas acquiescé au 5e amendement parce que l'*Acte des unions ouvrières*, chapitre 131 des Statuts révisés, donne la protection nécessaire aux associations d'ouvriers; et parce qu'il ne paraît pas y avoir de raisons suffisantes de soustraire une classe d'hommes à l'application de l'article 520 du Code criminel.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 19 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Fiset,	McKay,	Power,
Almon,	Gillmor,	McKindsey.	Primrose,
Bernier,	Gowan (C. M. G.),	McLaren,	Prowse,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Scott,
Boucherville, de (C. M. G.)	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Merner,	Templeman,
Burpee,	Kirchhoffer,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Vidal,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Villeneuve,
Cochrane,	Lovitt,	O'Brien,	Wark,
Dever,	Macdonald (I. P.-E),	O'Donohoe,	Watson,
Dickey,	McCallum,	Perley,	Wood,
Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,	Young.
Ferguson,			

• PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (170) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de ' Royal Bank of Canada ' ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances contre les accidents et de garantie du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (116) intitulé : " Acte constituant la Corporation de prêts L'Acadia ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendement ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 3, lignes 13 et 14, retranchez l'alinéa (c) de l'article 8 et insérez le suivant :

" (c) fixer la rémunération de quelque directeur que ce soit et le payer pour des services accomplis par lui pour la compagnie, s'ils ne sont des services réguliers et ordinaires d'un directeur ; et fixer la rémunération de tous les employés de la compagnie, à l'exception des auditeurs ".

Page 5, ligne 33, retranchez depuis " retranchant " jusqu'au second " les ", ligne 35, et insérez " tous les mots depuis le commencement de l'article jusqu'à celui de " patentes " inclusivement, dans la troisième ligne, et leur substituant les mots " La Corporation de prêt L'Acadia aura ".

Page 5, ligne 36, retranchez depuis " par " jusqu'à " dans " et insérez les mots " l'article 21 de la présente loi ".

Page 5, ligne 37, retranchez depuis " par " jusqu'au troisième " les ", et insérez l'article 13 de l'Acte passé dans la session tenue en la soixante-troisième et soixante-quatrième année du règne de Sa Majesté, sous le titre : " *Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia* ".

Page 5, ligne 38, retranchez depuis " 38 " jusqu'à la fin de l'article 18, et insérez " 42, 43, 44 et 45 ".

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du gouvernement sur les faits suivants :—

1. Que le 13 juin 1900, l'honorable M. Landry fit une interpellation au sujet du pont de Québec et de certaines déclarations attribuées à l'honorable M. Dobell par le *Soleil*, l'organe français reconnu du parti libéral dans Québec.

2. Qu'en réponse à cette interpellation, la déclaration suivante a été faite :—

" Hon. M. SCOTT.—J'ai communiqué la question à M. Dobell, et il dit que le rapport est tout à fait inexact et qu'il refuse de s'expliquer au sujet d'un discours qui n'a pas été fidèlement rapporté. Il fait observer qu'il n'a jamais déclaré que le gouvernement avait promis un million de piastres. On prétend que ce discours a été fait il y a deux ans et quatre mois; quoi qu'il en soit, d'après le souvenir qu'en a M. Dobell, ce discours n'est pas rapporté fidèlement.

" Hon. M. LANDRY.—Est-ce là toute la réponse que je dois obtenir ?

" Hon. M. SCOTT.—C'est la seule que je puisse donner à mon honorable ami.

" Hon. M. LANDRY.—Elle est très courte. Je veux savoir quelle est la politique du gouvernement.

" Hon. M. SCOTT.—L'honorable monsieur a posé la question et je refuse d'y répondre."

3. Que plus tard, au cours du débat, la déclaration suivante a été faite :—

" Hon. M. LANDRY.—Je m'informe de lui si c'est faire une question non parlementaire que de demander au gouvernement s'il est prêt à donner une subvention additionnelle au pont de Québec. Je crois que c'est une question parlementaire.

" Hon. M. SCOTT.—J'ai répondu à cette question.

" Hon. M. LANDRY.—Je veux savoir quelle est la politique du gouvernement sur cette question.

" Hon. M. MILLS.—Mon honorable ami a répondu à cette partie de la question, parce que c'était une question qui pouvait être posée."

Et il a demandé :

Quelle assertion est vraie ? L'assertion faite par l'honorable M. Scott qu'il refuse de répondre à cette partie de la question mentionnée dans la présente déclaration, ou cette autre affirmation positive donnée par l'honorable M. Mills, que l'honorable Secrétaire d'Etat a répondu à cette partie de la question ?

Si une réponse a été donnée où se trouve-t-elle ?

Débat.

L'honorable M. Power, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Le comité mixte de la Bibliothèque du parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Le comité s'est réuni une seconde fois dans les chambres du président de la Chambre des Communes jeudi, le 7 juin.

Le rapport du sous-comité chargé de faire l'audition des comptes a été lu et adopté. Une copie de ce rapport se trouve ci-jointe.

Le comité a décidé unanimement de recommander à l'attention spéciale du gouvernement l'ouvrage suivant : "Histoire Naturelle à l'usage des chasseurs canadiens et des éleveurs d'animaux à fourrure," par H. de Puyjalon, inspecteur général des pêcheries et de la chasse de la province de Québec,—en vue que l'on achète un certain nombre d'exemplaires pour la distribution aux bibliothèques publiques et aux institutions scientifiques.

La résolution suivante a été adoptée, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par M. Flint :

Le comité a constaté avec plaisir qu'une somme avait été mise au budget, à la session dernière, pour l'impression du dictionnaire Micmac-Anglais, composé par feu le révérend S. T. Rand ; ayant appris que le manuscrit n'est pas en état d'être envoyé à l'imprimeur, le comité exprime l'espoir que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour qu'il soit révisé et corrigé et que le dictionnaire soit imprimé pendant la prochaine vacance du parlement.

Ordre a été donné de préparer une liste, pour la présenter au parlement, de tous les livres qui ont été pendant un trop long temps en la possession des membres.

Le comité s'est ensuite ajourné.

THOS. BAIN,
Président.

Appartement du Président
de la Chambre des Communes,
7 juin 1900.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1900 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque, depuis le 11 juillet 1899 (date de la dernière audition), présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces qui lui ont été soumis par le comptable, les dites pièces numérotées de 5772 à 6151 (inclusivement), ainsi que les pièces relatives aux lettres de change portant les lettres A, B et C de 1899-1900 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent rapport, pour l'information du parlement, un relevé du compte courant de la bibliothèque à partir du 11 juillet 1899, à venir jusqu'au 31 mars 1900, ainsi que d'autres états secondaires fournis par le comptable, y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

Votre sous-comité désire exprimer son appréciation de l'habileté et du soin avec lesquels M. Smith, le comptable, a rempli ses devoirs. Les comptes et les pièces justificatives sont tenus et mis en ordre d'une manière très systématique, ce qui facilite beaucoup le travail de votre sous-comité.

L. G. POWER,
THOS. B. FLINT,
R. L. BORDEN.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 31 mars 1900.

ETAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 11 juillet 1899 au 31 mars 1900.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses casuelles.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.			
En juillet 1899.....	187 87	482 70	288 91	93 79	415 58	1,468 85
août 1899.....	2,735 96	1 90	58 45	341 24	3,137 55
septembre 1899.....	10 50	15 75	24 00	50 25
octobre 1899.....	689 70	88 12	317 96	38 28	173 62	1,907 68
novembre 1899.....	675 20	55 00	60 30	232 06	1,022 56
décembre 1899.....	150 89	652 49	261 72	38 00	243 87	1,346 97
janvier 1900.....	1,699 04	59 38	231 07	84 11	175 20	2,248 80
février 1900.....	101 03	63 75	119 81	389 10	673 69
mars 1900.....	193 38	261 98	116 92	124 20	322 47	1,018 95
Totaux.....	6,433 07	1,675 82	1,216 58	632 69	2,317 14	12,275 30
A déduire la somme des dépenses casuelles.....						2,317 14
Total des dépenses en livres et reliure.....						\$ 9,958 16

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 31 mars 1900.

RELEVÉ—classé par sujet—des dépenses pour livres et reliure, du 11 juillet 1899 au 31 mars 1900.

	\$ c.
Religion, Philosophie et éducation.....	370 70
Histoire et Biographie.....	1,350 63
Géographie et Voyages.....	339 88
Sciences.....	525 39
Arts utiles.....	254 11
Beaux-arts.....	447 34
Jeux et amusements.....	17 37
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	257 95
Belles-lettres.....	1,141 99
Encyclopédies et Revues.....	1,200 41
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	1,810 99
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.....	621 55
Indicateurs d'adresses.....	118 38
Reliure.....	1,216 58
Assurance, commission, frais de port, etc.....	284 94
Total.....	9,958 16

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT DES SOMMES REÇUES ET DÉBOURSÉES POUR LIVRES ET RELIURE, DU 11 JUILLET 1899, ETC.—Fin.

ÉTAT DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES INDIQUANT LE SOLDE À LA BANQUE DE MONTREAL.		RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.	
1900.	\$ c.	1900.	\$ c.
31 mars.....		31 mars....	
Lettres de crédit sur la banque de Montréal et lettres de change sur Londres, Ang., reçues à date à compte des crédits de 1899-1900.....	12,487 23	Montant total dépensé depuis le 11 juillet 1899 pour livres anglais.....	6,433 07
Montant dépensé à date pour livres et reliure pour dépenses casuelles	9,958 16 2,317 14	Montant total dépensé depuis le 11 juillet 1899 pour livres français.....	1,675 82
A déduire, solde des crédits pour 1898-99..	12,275 30 44 73	Montant total dépensé depuis le 11 juillet 1899 pour liv. sur l'histoire d'Amérique)	44 73 587 96
Balance effective.....	206 66	Montant total dépensé depuis le 11 juillet 1899 pour reliure.....	1,216 58
Ajouter, le montant de chèques non soldés (voir liste)	206 01	Total.....	9,958 16
Solde en banque (comparer avec état de la banque)	412 67		

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 31 mars 1899.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1900.			\$ c.
13 mars	Les éditeurs de <i>University of Ottawa Review</i>	6111	2 00
13 "	Dame C. Munro	6113	1 50
16 "	Rév. A. Fraser	6119	4 00
26 "	L'abbé Auguste Gosselin	6125	3 50
26 "	W. Horace Hoskins	6126	3 00
28 "	Walter A. Ratcliffe	6129	1 00
28 "	Gunn & Company	6131	4 00
28 "	James Fletcher	6132	1 00
28 "	C. Théoret	6133	20 00
28 "	Les éditeurs <i>Donahoe's Magazine</i>	6134	2 00
28 "	Stephen D. Peet	6135	4 00
28 "	Les éditeurs <i>Catholic World</i>	6136	3 00
29 "	Granger frères	6139	6 01
30 "	The MacMillan Company	6142	5 00
30 "	Joseph Pope	6143	59 00
31 "	Ann McGuire	6145	15 50
31 "	M. Black	6146	15 50
31 "	B. Ambrose	6147	15 50
31 "	Philomène Roy	6148	15 50
31 "	D. Roy	6149	2 00
31 "	Alphonse Bordeleau	6150	20 00
31 "	The Robert Clarke Co	6151	3 00
			206 01

JOHN SMITH,
Comptable.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mai, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçues par le gouvernement depuis 1895, au sujet de la construction de chemin de fer d'embranchement dans l'île du Prince-Edouard.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 164.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (163) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques", et informer cette Chambre que la Chambre de Communes a acquiescé aux amendements fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (100) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo (Etrangère)", ayant été lu, L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé: Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé en amendement

Que le dit bill ne soit lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	McLaren.	Perley,
Clemow,	Macdonald (I. P. - E.),	Merner,	Villeneuve—11.
Cochrane,	McCallum,	Montplaisir,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Gillmor,	McKindsey,	Prowse,
Almon,	Gowan (C. M. G.),	McSweeney,	Scott,
Bolduc,	King,	Miller,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Templeman,
Burpee,	Lougheed,	O'Brien,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	O'Donohoe,	Watson,
Dobson,	McDonald (Cap Breton),	Power,	Wood,
Ferguson,	McKay,	Primrose,	Young.—33.
Fiset,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (175) intitulé: "Acte concernant le fonds de secours aux incendies d'Ottawa et de Hull" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (X) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit:

Page 1, ligne 9.—Après "Canada" insérez "d'un lieu à tout autre en Canada."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: " Acte concernant la sûreté des navires ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé: " Acte constituant en corporation l'Association des Carabiniers du Canada ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des poids et mesures ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (141) intitulé: " Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 20 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McDonald (Cap-Bretor),	Poirier,
Allan,	Ferguson,	McKay,	Power,
Almon,	Fiset,	McKindsey,	Primrose,
Baker,	Gillmor,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Boucherville, de (C. M. G.),	King,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Burpee,	Landry,	Mills,	Villeneuve,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Watson,
Dever,	Macdonald (I.P.E.),	O'Donohoe,	Wood,
Dickey,	McCallum,	Perley,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Corporation de la cité de Windsor, province d'Ontario, demandant que la loi prescrive les dispositions nécessaires, de précaution pour le transport hors des bâtiments par des sorties convenables de toutes matières dangereuses provenant de gaz naturels, et qu'elle soit autorisée à continuer, dans ces conditions, l'exploitation de ces gaz comme par le passé.

L'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :

1. Lesquels des wagons mentionnés dans une réponse à une adresse du Sénat au date du 7 mai 1900 comme étant "arrivés à Halifax et Saint-Jean respectivement avant le 10 avril dernier et qui n'avaient pas alors été déchargés", ont été déchargés depuis ;

2. Les dates auxquelles ces wagons ont été déchargés ;

3. Le montant des frais de surestario perçue sur chaque wagon.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état détaillé indiquant les travaux exécutés, les dépenses encourues, et les résultats obtenus au sujet des expériences faites l'année dernière relativement à la culture des vergers dans l'Île du Prince-Edouard, les noms de toutes les personnes employées à l'exécution de ces travaux, le montant payé à chacune d'elles, et sur quelle recommandation ces personnes ont été employées.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (170) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances contre les accidents et de garantie du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (116) intitulé: "Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (110) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 15, retranchez depuis "pintos" jusqu'à "2", ligne 16.

La question de concours ayant été posée sur le dit article, tel qu'amendé, il a été agréé.

Le deuxième et le troisième articles ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (141) intitulé: "Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre de ce jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Macdonald (I. P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 21 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Allan,	Ferguson,	McKay,	Prinrose,
Almon,	Gillmor,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Gowan (C. M. G.),	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Shehyn,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	McSweeney,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	King,	Merner,	Templeman,
Burpee,	Kirchhoffer,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Landry,	Mills,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	O'Brien,	Watson,
Cochrane,	Macdonald (I. P.-E.),	O'Donohoe,	Wood,
Dover,	McCallum,	Perley,	Young.
Dickey,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 26 avril 1900 copie de toutes lettres et correspondances échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres et les intéressés, au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, du chemin de fer projeté connu sous le nom de chemin de fer de la ligne courte de Gaspé, et du chemin de fer de la Rive Sud, relativement à l'octroi ou paiement de subvention ou à la concession de privilèges à quelqu'une des compagnies de ces chemins de fer ; ainsi que copie de toutes requêtes, pétitions, résolutions ou autres documents concernant ces chemins de fer.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session N^o 165.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899, demandant,—

1. Un état du nombre d'acres de terre réservés pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts révisés du Canada, article 23.

2. Le nombre d'acres vendus dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes.

3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant.

4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal.

6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au conseil du Nord-Ouest.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No. 166)

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Gilmor, a proposé :

Que les procès-verbaux des séances du Sénat du 18 juin 1900 soient corrigés en y insérant dans la place convenable, l'entrée suivante :—

“ L'honorable M. Landry a proposé,—Qu'inscription soit faite aux procès-verbaux des séances du Sénat, de la décision du président, sur un point d'ordre soulevé par l'honorable M. Mills—Et qui se trouve dans l'extrait suivant des *Débats* du 14 juin 1900 :

“ Hon. M. MILLS.—M. le président, j'attire votre attention sur le fait que cette question a paru aux avis de motions l'autre jour, qu'on y a répondu, et qu'il n'est pas régulier qu'elle soit mise de nouveau sur l'ordre du jour.

“ Le PRÉSIDENT.—Quand j'ai vu cet avis sur l'ordre du jour, j'ai demandé au greffier pourquoi il y avait été mis une seconde fois, et je fus informé que quelqu'un avait donné instruction à l'un des employés de la mettre sur l'ordre du jour, hors de sa connaissance. Je croyais qu'on avait répondu à cette question, et il est irrégulier de la mettre de nouveau sur l'ordre du jour.

“ Hon. M. LANDRY.—Je suppose que je puis la donner comme avis de motion ?

“ Le PRÉSIDENT.—Je ne crois pas que l'honorable monsieur puisse remettre sur l'ordre du jour une question à laquelle le ministre a déjà répondu.

“ Hon. M. LANDRY.—Il pourrait en être ainsi si on avait répondu à la question ; mais en supposant que la question n'ait pas eu de réponse ?

“ Le PRÉSIDENT.—Je dois informer l'honorable monsieur que je crois que c'est au ministre à dire s'il a répondu à la question. S'il déclare qu'il n'a pas d'autre réponse à donner, cela met fin au débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La dite motion a été alors soumise à la Chambre par le Président.

Après débat.

L'honorable Président a déclaré la motion hors d'ordre.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (141) intitulé : “ Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba.”

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les premier, deuxième et troisième articles ont été lus et agréés.

Le quatrième article a été lu et amendé comme suit :

Page 1, ligne 21, après “ moulins ” insérez : “ et les négociants commissionnaires “ on grains.”

Page 1, ligne 24, après “ plats ” insérez : “ et les négociants commissionnaires en “ grains.”

Page 2, ligne 2, après “ fer ” insérez : “ ou par quelque négociant commissionnaire en grains.”

Les articles cinq à quatorze ont été lus séparément et agréés.

Le quinzième article a été lu et amendé comme suit :

Page 3, ligne 39, retranchez "les noms" et insérez: "le nom de la corporation " ceux."

Les articles seize à 26 ont été lus séparément et agréés.

L'article vingt-six a été lu et amendé comme suit :

Page 7, ligne 34, retranchez les mots depuis "contrôler" jusqu'à la fin du paragraphe.

Page 7, ligne 44, retranchez le paragraphe 4 de l'article 26, et insérez à la place le suivant :—

" 4. Dans le cas, cependant, où un entreposeur terminal estimerait qu'une partie " du grain dans son élévateur est détériorée ou se détériore, il devra immédiatement " consulter l'inspecteur de grains officiel résident, ou en son absence son assistant " autorisé; et si, après examen du grain par l'inspecteur de grains officiel résident " ou, en son absence, par son assistant autorisé, le grain est trouvé effectivement " détérioré ou en voie de détérioration, il pourra ordonner à l'entreposeur (aux frais " du propriétaire du grain) de 'ré-élever' le grain pour le remettre en bonne condi- " tion ou empêcher qu'il ne se détériore davantage; et si, après examen fait, le grain " est trouvé en mauvais état, et que la détérioration n'en puisse être arrêtée par la " 'ré-élévation', il devra immédiatement en être donné avis, par lettre recommandée, " au propriétaire, s'il est connu, et au commissaire des entrepôts, et en même temps " avis au public, par annonce insérée à un journal quotidien, s'il en existe, publié " dans la ville ou la cité de la situation de l'élévateur, ainsi qu'à Winnipeg, et par " affichage, dans l'élévateur et à la bourse des grains de Winnipeg, d'un avis de l'état " dans lequel, autant qu'il est possible de le constater, se trouve alors ce grain. Il " indiquera dans cet avis l'espèce et la qualité du grain, et l'élévateur où il est " emmagasiné; il y indiquera aussi les récépissés d'entrepôt, s'il en est en circulation, " sur remise desquels doit se livrer le grain, énonçant les numéros, quantités et " dates de chacun des récépissés représentant du grain non encore déclaré en mauvais " état, ou non désigné comme reçu en mauvais état; ou, s'il n'a pas été donné " de récépissés d'entrepôt, il indiquera le nom de la personne pour qui le grain " a été emmagasiné, la date de la réception, la quantité et l'identité du grain ainsi " déprécié dont la constatation devra comprendre, aussi approximativement que " possible, une quantité égale à celle contenue dans le ou les compartiments de " l'élévateur où le grain est déposé; et ce grain sera livré sur renvoi et annulation " des récépissés d'entrepôt, ou remise du reçu original d'expédition endossé, et sur " paiement des frais, à la demande du propriétaire du grain.

" L'inspecteur de grains officiel pourra, s'il le juge à propos, ordonner à l'entre- " poseur de transporter le grain détérioré ou en voie de se détériorer à un élévateur " de la localité terminale pourvu d'appareils spéciaux pour le traitement du grain " altéré, dans l'intérêt du propriétaire et à ses risques et dépens".

" L'article 1 du chapitre 87 des Statuts de 1898 est modifié ici par insertion dans la ligne 5 de cet article, après le mot "Lindsay", des mots "Pierre Hyacinthe Chabot, d'Ottawa."

Page 8, ligne 38, après "grain" insérez " lorsque cet emmagasinage en com- " partiment spécial a été convenu entre les parties."

Les articles vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf ont été séparément lus et agréés.

L'article trente a été lu et amendé comme suit :—

Page 9, ligne 20, après "propriétaires" insérez "ou locataires".

Les articles trente-et-un, trente-deux et trente-trois ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (124) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la Baie d'Hudson", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (116) intitulé: "Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia".

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (110) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 22 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton.),	Poirier,
Allan,	Dobson,	McKay,	Power,
Almon,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Baker,	Gillmor,	McLaren,	Prowse,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Shehyn,
Boucherville de (C.M.G.),	King,	Merner,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Templeman,
Burpee,	Landry,	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	O'Donohoe,	Watson,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Young.
Dever,	McCallum,		

PRÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer et de houille de la vallée du Daim", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 22 juin 1900.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer et de houille de la vallée du Daim", a, conformément à l'ordre de renvoi du 10 mai dernier, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de présenter son rapport avec les amendements suivants:

Page 1, ligne 7, retranchez l'article 1 en entier et insérez ce qui suit comme clauses A et B.

Clause A.

"1. Si la construction du chemin de fer de la compagnie n'est pas commencée et la quotité de quinze pour cent du capital social n'est pas dépensée à cette construction au premier jour de juillet mil neuf cent un; ou—

S'il n'y a pas cinquante milles continus du chemin de fer, à partir du point initial à ou près la cité de Calgary, de construits au premier jour de janvier mil neuf cent deux; ou—

Si le chemin de fer n'est pas achevé et mis en service au premier jour de juillet mil neuf cent trois—

En tous ces cas les pouvoirs accordés par l'Acte des Chemins de fer et par les Actes spéciaux relatifs à la compagnie cesseront et demeureront nuls et sans effets à l'égard de toutes portions du chemin de fer qui ne seraient pas encore achevés."

Clause B.

" II. L'article 2 du chapitre 60 des Statuts de 1897 et le chapitre 86 des Statuts de 1899 sont abrogés ".

Page 1, ligne 26, après Saskatchewan " insérez " à un point situé entre Fort-Pitt et Battleford ".

Page 1, ligne 35, après " achevées " insérez ce qui suit comme clause C.

Clause C.

" 5. Le présent acte n'entrera point en vigueur si la compagnie n'a, avant le premier jour d'octobre mil neuf cent, déposé entre les mains du ministre des Finances et Receveur général cinquante mille piastres comptant ".

2. Si le dépôt est ainsi effectué, le ministre des Finances et Receveur général en publiera avis dans la *Gazette du Canada*, et, cette publication faite, le présent acte sera censé être entré en vigueur le premier jour de juillet mil neuf cent.

3. Le ministre des Finances et Receveur général remettra le dépôt à la Compagnie,—

(a.) Si l'ingénieur en chef du département des Chemins de fer et Canaux a certifié que vingt-cinq milles continus du chemin de fer, mesurés du point initial à ou près la cité de Calgary, ont été construits et le rail posé sur la voie, à sa satisfaction; ou—

(b.) Si, au premier jour de juillet mil neuf cent un, la construction du chemin de fer n'a pas été commencée et la quotité de quinze pour cent du capital social dépensée à cette construction ".

Dans le préambule.

Page 1, ligne 2, après " Daim " insérez " ci-après appelée la Compagnie ".

Votre comité soumet avec le présent rapport un exemplaire du bill réimprimé avec les dits amendements.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE B. BAKER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 22 juin 1900.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada ", a, conformément à l'ordre de renvoi du 11 juin, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'en a pas été prouvé à sa satisfaction.

La raison pour laquelle votre comité en est arrivé à cette décision, est que l'adoption du dit bill porterait préjudice à des droits déjà existants.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE B. BAKER,

Président.

L'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, a proposé :
Que le dit rapport soit maintenant adopté.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé en amendement :

Que le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, relatif au bill (115) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada ", ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au dit comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	King,	Power,	Templeman,
Burpee,	Lovitt,	Scott,	Wark,
Dever,	McSweeney,	Shehyn,	Watson,
Gillmor,	Mills,	Snowball,	Young.—18.
Kerr,	O'Donohoe,		

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	Macdonald (I. P. E.),	Merner,
Almon,	Dobson,	McCallum,	Miller,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C. M. G.),	McKindsey,	Primrose,
Clemow,	Kirchhoffer,	McLaren,	Prowse,
Cochrane,	Landry,	McMillan,	Vidal—24.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été sur la même division, mais exprimé en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (120) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (150) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendements.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (141) intitulé: "Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba."

(*En comité.*)

Les articles trente-quatre et trente cinq ont été séparément lus et agréés. L'article trente-six ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:—
Page 14, lignes 43 et 44, retranchez les mots "de sa classification ou".
Objection ayant été faite à la dite motion, le Comité s'e-t divisé :

Contents, 10; Non-Contents, 7

Ainsi elle a été résolu dans l'affirmative.

Le dit article a été de plus amendé comme suit:—

Page 15, ligne 2, retranchez depuis "la" jusqu'à "était", ligne 4, et insérez: "déduction qui, à son avis, serait attribué à ce grain et que celui-ci obtiendrait s'il".

Page 15, ligne 7, retranchez depuis "quelle" jusqu'au premier "à", ligne 8, et insérez "déduction convient".

Page 15, lignes 8 et 9, retranchez "seraient attribuées" et insérez "serait attribuée".

Page 15, ligne 12, retranchez depuis "sur" jusqu'à "il", ligne 13, et insérez "la déduction à faire".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: "Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Supérieur à la Baie d'Hudson", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 25 juin 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Allan,	Ferguson,	McMillan,	Prowse,
Almon,	Gillmor,	McSweeney,	Scott,
Bernier,	Gowan, (C.M.G.),	Merner,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	King,	Miller,	Snowball,
Burpee,	Kirchhoffer,	Mills,	Templeman,
Carling (Sir John),	Lovitt,	O'Brien,	Vidal.
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark,
Clemow,	McCallum,	O'vens,	Watson,
Cochrane,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,	Wood,
Dever,	McKay,	Power,	Young.
Dickey,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse en date du 8 mars 1900, demandant copie du rapport supplémentaire de J. L. P. O'Hanly, I.C., au sujet de l'effet que pourrait avoir le canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 156a.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, présente au Sénat une copie de certains documents relatifs à la question du câble du Pacifique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No 55b.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse supplémentaire à une adresse du Sénat en date du 15 mai 1900, demandant copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçus par le gouvernement depuis 1895, au sujet de la construction de chemin de fer d'embranchement dans l'Ile du Prince-Edouard.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 164a.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé : " Acte pour faire droit à Henry Featherstonhaugh ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 22 juin 1900.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat auquel a été référé le bill (V) No 181, intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh ".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (139) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894 ", et aussi le bill (160) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des expropriations ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le bill (94) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora ", soit replacé sur l'ordre du jour pour sa seconde le mardi, 26 juin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (141) intitulé : " Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba. "

(*En comité.*)

L'article trente-sept a été lu et agréé.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill :—

37 (a.) Le propriétaire, locataire ou gérant de tout élévateur pourvu d'appareils à nettoyer les grains, devra, avant la pesage du grain, en opérer le nettoyage, s'il est requis de ce faire.

(b.) Les intéressés au pesage de grain quelconque, aux élévateurs de localités rurales, auront librement accès aux instruments de pesage, pendant l'opération. Le poids net du grain nettoyé comme il a été dit sera spécifié sur le certificat donné par l'acheteur au vendeur.

(c.) Le propriétaire, locataire ou directeur d'un élévateur qui manquera à se conformer aux prescriptions de cet article sera coupable d'une infraction sous l'empire du présent acte.

Les articles trente-huit à cinquante-deux ont été séparément lus et agréés.

L'article cinquante-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 20, ligne 43, après " amende " insérez " contre le délinquant. "

Les articles restants ont été lus et agréés.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et
 Les dits amendements ont été lus par le greffier.
 Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été
 Ordonné, que les amendement soient pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre jour, le bill (120) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité relativement au bill (110) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures", ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
 Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (W) intitulé: "Acte relatif à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (172) intitulé: "Acte concernant la Compagnie minière et métallurgique du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pénitenciers", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 26 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McKay,	Power,
Allan,	Dickey,	McKindsey,	Primrose,
Alnon,	Dobson,	McMillan,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McSweeney,	Scott,
Bernier,	Gillmor,	Merner,	Shehyn,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Snowball,
Boucherville de (C.M.G.),	Hingston (Sir William),	Mills,	Sullivan,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Kerr,	O'Brien,	Templeman,
Burpee,	Kirchhoffer,	O'Donohoe,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Owens,	Wark,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (I.P.-E.),	Paquet,	Watson,
Casgrain (Windsor),	McCallum,	Perley,	Wood,
Clemow,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,	Young.
Cochrane,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No
MARDI, 26 juin 1900.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1899, et il les a trouvés corrects.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :—

Recettes.

Lettres de crédit.....	\$ 160,338 00
Lettres de change.....	148 60
De sources diverses.....	2,139 63
Remboursements	153 00
Total	\$ 162,779 23

Dépenses.

Traitement du président	\$ 4,000 00
Indemnité	76,078 99
Salaires et dépenses casuelles.....	67,488 89
Payé au compte du revenu.	419 48
Dépôts au crédit du receveur général, au compte du fonds de retraite.....	2,092 63
Honoraires sur bills privés, remboursement.....	200 00
Lettres de change, remise.....	148 60
Balance en banque.....	12,350 64

Total.....\$ 162,779 23

2. Votre comité recommande que vu leur nombre d'années de service et leur fidélité à remplir leurs devoirs, les officiers et employés ci-dessous reçoivent les augmentations ci-après spécifiées:—

M. A. A. Boucher, assistant-greffier et traducteur français en chef, une augmentation de \$2,500 à \$2,800, traitement de son prédécesseur;

Le Très-révérend J. S. Lauder, D.D., *Dean* d'Ottawa, chapelain du Sénat, de \$400 à \$500;

M. A. Garneau, premier traducteur français, de \$2,000 à \$2,200;

M. J. Boutillier Trudel, second traducteur français, de \$1,200 à \$1,300;

M. A. Soutter, greffier des bills privés, de \$1,600 à \$1,800;

M. J. de St. Denis LeMoine, sergent d'armes, et greffier du journal français, de \$1,600 à \$1,800;

M. A. L. Garneau, greffier-adjoint du journal français, \$1,000 à \$1,050;

M. C. T. Gibbs, aide-comptable, de \$1,600 à \$1,800;

John Dunne, huissier, de \$900 à \$950;

Joseph Pelletier, gardien du vestiaire et huissier-adjoint, de \$700 à \$750;

Edward Ashe, messenger, permanent, de \$650 à \$700;

Théodule Paquette, messenger permanent, de \$600 à \$650;

Jean A. Choquette, messenger permanent, de \$650 à \$700;

Arthur Ralph, messenger permanent, de \$650 à \$700;

Ernest Bérubé, messenger permanent, de \$600 à \$650.

3. Votre comité recommande que les augmentations de salaires, dans la présente session, comptent du 1er juillet 1900.

4. Votre comité recommande que son président actuel soit autorisé à prendre, pour la prochaine session du parlement, quant à l'emploi d'un sténographe et clavi-graphe pour aider le greffier en loi, les mêmes arrangements que ceux autorisés à la dernière session.

Le tout humblement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
VENDREDI, 22 juin 1900.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

33s. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Etat détaillé du nombre de gallons de liqueurs spiritueuses et de liqueurs de malt importées dans le district du Yukon depuis la période couverte par l'état No 639 (1899), donnant le nombre de permis émis à cet effet, les noms et domiciles des personnes ou compagnies qui ont obtenu ces permis, et le montant payé à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant. (*Tableaux seulement.*) (*Documents sessionnels.*)

64j. Réponse à Adresse du 28 mars 1900,—Etat indiquant quel montant total a été payé depuis le 1er juillet 1896 pour toutes les commissions et enquêtes autorisées par le gouvernement, faisant la distinction entre les paiements pour services et les paiements pour dépenses, et donnant les détails nécessaires pour indiquer les sommes payées pour chaque commission ou enquête.

64k. Réponse à Adresse du 28 mars 1900,—Etat indiquant,—Quels sont les montants payés depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date pour les enquêtes faites sur les cas de prétendue partisanerie politique contre les employés du gouvernement, à qui ces montants ont-ils été payés, et quel montant a été donné à chaque commissaire pour ses services et ses dépenses, respectivement ;

Quel montant a été payé depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date pour les enquêtes sur les affaires des pénitenciers, à qui les paiements ont été faits, et quel montant a été payé à chacun pour ses services et ses dépenses, respectivement ;

Quel montant a été payé jusqu'à date depuis le 1er juillet 1896 pour services et dépenses, respectivement, et à qui, en ce qui concerne la commission chargée de l'enquête sur le tarif, quelles sont les dépenses analogues pour des fins semblables, qui ont été payées depuis le 1er juillet 1890 jusqu'au 1er juillet 1896. (*Sommaire seulement.*) (*Documents sessionnels.*)

Votre comité a aussi examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

33q. Réponse à Ordre,—Relevé des droits régaliens payés par Alex. McDonald du Territoire du Yukon.

33r. Réponse à Ordre,—Correspondance et papiers concernant certaines demandes de J. M. Guérin, de Montréal, pour draguer certaines rivières aurifères dans le Territoire du Yukon.

33t. Réponse à Adresse du 19 mars 1900,—Relevé de l'échelle des allocations pour subsistance actuellement en vigueur en ce qui concerne les fonctionnaires du Yukon, et copie de tous ordres en conseil à ce sujet.

33u. Réponse à Ordre,—Rapport de M. Wm Ogilvie, commissaire du Territoire du Yukon, au sujet de l'administration des affaires dans cette région.

33v. Copie de certaines résolutions adoptées à une réunion plénière des sujets britanniques du territoire du Yukon tenue à Dawson le 23 mars 1900, et copie de certaines pétitions du comité des citoyens,—demandant d'être représentés dans le conseil du territoire du Yukon et aussi dans le parlement fédéral.

33w. Réponse à Adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 février 1900,—Copie de tous papiers, rapports, télégrammes et correspondance qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant les soi-disant fermeture et ouverture du Creek Dominion mentionnées à la page 79 de l'enquête sur le Yukon, y compris,—

(a) Minutes ou notes des séances ou du conseil, tel que mentionné aux pp. 79, 81, 85, 88, 89, 112 de l'enquête sur le Yukon.

(b) Rapport de M. Fawcett, p. 80.

(c) Déclaration écrite au clavigraphie, p. 100.

(d) Ordre du major Walsh, p. 110.

(e) Etats, mémoires et rapports du caporal Wilson et autres officiers au sujet de l'inspection des mines et de la perception des droits régaliens, p. 121.

(f) Lettre de Mad. Koch au major Walsh, p. 128.

(g) Permis donné à Mad. Koch, pp. 127, 128.

40a. Réponse supplémentaire, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898.

56g. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance entre le ministre des Chemins de fer ou aucun des officiers du département et la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet d'arrangements de trafic sur l'Intercolonial, et de tous rapports, conventions et instructions à ce sujet.

56h. Réponse à Ordre—Etat indiquant quels rails et matériel roulant ou autre, (s'il en est) ont été vendus ou autrement cédés par le chemin de fer Intercolonial, chaque année depuis le 1er juillet 1896, à qui ils ont été vendus ou cédés, et si les ventes ont été faites par voie de soumission ou de contrat public.

64i. Réponse à Ordre du 23 avril 1900,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département des Postes ou aucun des membres du gouvernement et toutes personnes quelconques au sujet de la destitution de D. McLeod Vince comme maître de poste de Woodstock, N.-B.; aussi, copie du rapport de la commission qui a fait une enquête sur cette affaire, et de la preuve faite devant elle.

64l. Réponse à Ordre du 9 avril 1900,—Copie de toute correspondance accusations, enquêtes, rapports et autres papiers concernant la destitution de J. P. Alexander comme sous-percepteur des douanes à Deloraine.

64m. Réponse à Adresse du 14 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuves, rapports, papiers et autres documents concernant l'enquête faite au sujet de Henry Hall, du département des Douanes, et sa destitution.

80a. Réponse supplémentaire à Ordre du 29 mai 1899,—Copie du rapport de W. H. Lynch, mentionné par le ministre de l'Intérieur, le 19 avril dernier. (*Débats*, page 1896, avril 9, 1899.)

119. Papiers relatifs aux commissions dans l'armée impériale.

125. Réponse à Ordre du 19 mars 1900,—Copie de tous règlements passés au sujet de la vente de liqueurs dans les cantines militaires depuis 1890, spécifiant ceux qui sont actuellement en vigueur, et copie de toute correspondance avec le département de la Milice ou aucun de ses officiers, depuis 1896, au sujet de l'application des règlements actuels dans les camps de la milice.

128. Réponse à Ordre du 14 février 1900,—Etat indiquant les demandes pour nominations dans l'état-major des divers contingents envoyés ou qui sont actuellement en voie de formation pour service dans le Sud-Africain, les noms, âge, domiciles et qualifications de chacun pour ce service et le cours d'instruction qu'il a suivi, ainsi que les noms des candidats acceptés.

146. Rapport du commissaire sur la condition des mines et des mineurs dans la Colombie Anglaise.

146a. Second rapport du Commissaire sur la condition des mineurs et des mines dans la Colombie Anglaise.

148. Réponse à Ordre—Copie de la correspondance concernant les navires à obtenir pour transporter du foin et autres produits de Saint-Jean aux ports du Sud-Africain.

149. Réponse à Ordre du 26 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et observations du conseil de Sydney, Cap-Breton, et de la chambre de commerce du Cap-Breton ou de toutes autres personnes adressés au département des Chemins de fer ou à aucun membre du gouvernement protestant contre le système actuel de faire circuler tout le train rapide aller et retour, deux fois par jour, entre la jonction de Sydney-Nord et le quai de Sydney-Nord, distance de six milles environ, alors que ce train se rend de l'ouest au terminus du chemin de fer à Sydney, ou *vice versa*.

150. Réponse à Ordre du 23 avril 1900,—Copie de toute correspondance, lettres et rapports échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. W. Stumbles, agent du ministère de la Guerre, en rapport avec sa visite récente dans la Colombie-Anglaise.

151. Ordre en conseil nommant une commission pour s'enquérir des fraudes électorales.

152. Réponse à Ordre du 2 avril 1900,—Copie de toute correspondance, papiers, rapport ou rapports concernant la demande faite pour l'établissement d'un bureau de poste à Lavelle, dans le township de Devlin, district de la rivière La Pluie.

153. Réponse à Adresse du Sénat du 7 mai 1900,—

(1). Un état indiquant le nombre de wagons arrivés à Halifax et à Saint-Jean, respectivement, avant le 10 avril dernier, et qui à cette date n'avaient pas été déchargés ;

(2). Les dates de leur arrivée ;

(3). Les noms des consignataires de ces wagons ;

(4). Les stations où les wagons avaient été chargés ;

(5). Les noms des expéditeurs ;

(6). Les dates d'expédition.

154. Réponse supplémentaire à Adresse du Sénat du 15 mai 1900,—demandant copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçus par le gouvernement depuis 1895, au sujet de la construction de chemin de fer d'embranchement dans l'Île du Prince-Edouard.

155. Réponse à Adresse du Sénat du 10 mai 1900,—demandant copie du rapport du capitaine Smith relativement à la perte du steamer *Portia*, au large de Sambro, Nouvelle-Ecosse, le 10 juillet 1899, et des témoignages pris à l'enquête qui a été faite subséquemment au sujet de la perte du dit steamer.

156. Réponse à Adresse du Sénat du 7 mai 1900,—demandant copie de la communication de I. L. P. O'Hanley, ingénieur civil, au Gouverneur en conseil, sur l'état dangereux du pont de chemin de fer qui traverse le canal Lachine à la rue Wellington, Montréal.

157. Réponse à Adresse du Sénat du 1er mars 1900,—demandant copie de tous les arrêtés du conseil désavouant des Actes adoptés par quelqu'une des législatures des provinces du Dominion, ou par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, depuis le premier août 1896, et de la correspondance à ce sujet.

Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et quelqu'un des gouvernements provinciaux, relativement à toute proposition de changement ou modifications à quelqu'un des Actes qui peuvent avoir été adoptés par ces législatures locales.

158. Réponse à Ordre,—Copie de la correspondance, etc., concernant les rations de marche (Emergency rations.)

159. Réponse à Ordre du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance entre aucun officier du département de l'Intérieur et aucun officier du service intérieur de la police à cheval du Nord-Ouest, à Ottawa, au sujet de l'adjudication de contrats d'approvisionnements pour la police à cheval du Nord-Ouest depuis le 23 juin 1896. Copie de toute correspondance entre M. Fred. White, contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest et le colonel Herchmer ou tout officier de la police à cheval du Nord-Ouest au sujet de l'adjudication de contrats pour l'achat d'approvisionnements pour la police à cheval du Nord-Ouest depuis le 23 juin 1896. Copie de toute correspondance échangée entre Walter Scott, de Régina, et le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son département, en 1899, concernant l'achat de grandes quantités de thé d'un marchand de Régina.

160. Réponse à Adresse du Sénat du 2 mai 1900, demandant :—1. Copie des devis d'après lesquels a été rédigé le contrat passé pour la construction du steamer *Minto* ; 2. Copie des avis contenant la demande de soumissions pour la construction du bateau ; 3. Copie de toutes les soumissions reçues à la suite de ces avis ; 4. Un état de ce que le steamer a effectivement coûté, avec mention séparée et des prix

spécifiés au contrat et des *extras*; 5. Un relevé détaillé de la nature de ces dernières dépenses.

161. Réponse à Adresse du 23 avril 1900.—Copie du contrat passé entre le gouvernement du Canada et la ligne de steamer "Beavor" pour le transport des malles entre le Canada et l'Angleterre, et de tous ordres en conseil à ce sujet. Aussi, état indiquant la durée de chaque voyage des steamers de la dite ligne entre Liverpool et Halifax et Halifax et Liverpool, pendant la saison d'hiver de 1899-1900.

Votre comité recommande aussi que 300 exemplaires cartonnés, avec index complet, de la refonte de l'Acte des Banques, 1890, de l'Acte de 1899 autorisant l'émission de billets dans les possessions anglaises autres que le Canada, et de l'Acte amendant l'Acte des Banques de 1900, soient achetés au prix de 60 centins par exemplaire, et que chaque sénateur et député en reçoive un exemplaire.

Votre comité recommande qu'un congé d'absence de deux mois soit accordé à M. E. Botterell, chef du bureau de distribution, pour cause de maladie, et que les devoirs de sa charge soient remplis par M. R. B. Davidson, son assistant, pendant son absence.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du service civil", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (141) intitulé: "Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé:

Que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajourné à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 53a:—

"53a. Lorsque du grain dans un élévateur ou entrepôt sera nettoyé avant d'être pesé, les dispositions du présent acte qui exigent un état du poids brut ne seront point applicables à ce grain."

L'article 37a ajouté au bill a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Dans la première ligne du premier paragraphe de l'article, après "pourvu" insérez "actuellement ou ci-après."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Les amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés sur division.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (110) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures".

(En comité.)

Le quatrième article a été lu et biffé.

Le cinquième article a été lu et biffé.

Le premier article a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 16, après "poires" insérez "ou" et après "coings" retranchez "ou des pommes de terre".

Page 1, ligne 19, retranchez depuis "article" jusqu'à "1" ligne 23.

Page 1, lignes 24 et 25, après "poires" insérez "ou" et après "coings" retranchez "ou pommes de terre".

Page 1, lignes 27 et 28, après "poires" insérez "ou" et après "coings" retranchez "ou pommes de terre".

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora", a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (172) intitulé: "Acte concernant la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée)", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pénitenciers", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (177) intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant certaines caisses d'épargne de la province de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 27 juin 1900.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Allan,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Fiset,	McSweeney,	Shehyn,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C. M. G.),	Mills,	Vidal,
Burpee,	Kerr,	Montplaisir,	Wark,
Carling (Sir John),	King,	O'Donohoe,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Owens,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Paquet,	Young.
Clemow,			

PRÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Timagami", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 21, après "inachevée" insérez ce qui suit comme clause A:—

CLAUSE A.

"L'article 1 du chapitre 87 des Statuts de 1898 est modifié ici par insertion dans la ligne 5 de cet article, après le mot "Lindsay", des mots "Pierre Hyacinthe Chabot, d'Ottawa."

Page 1, ligne 23, retranchez tous les mots depuis "suivant" jusqu'à la fin du bill et insérez ce qui suit:—

"4. La compagnie pourra tracer, construire et exploiter un chemin de fer, d'une largeur de voie de quatre pieds huit pouces et demi, depuis un point appelé Domrémy, sur le chemin de fer canadien du Pacifique, environ deux milles à l'ouest de la station de Verner, en suivant, d'aussi près que possible, la ligne de township séparative entre les townships de Kirkpatrick et de Caldwell, de Hugel et de Badgerow, de Crearer et de Gibbons, de Dana et de McWilliams, de Pardo et de Hobbs, jusqu'à un point appelé la baie de Jeanne, à l'extrémité méridionale de la baie du Sud-Ouest du lac Timagami."

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 27 juin 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, à savoir: de J. B. McArthur, de la cité de Rossland, province de la Colombie-Britannique, et autres, en obtention d'un Acte qui les autorise à construire un chemin de fer de Carson-City, province de la Colombie-Britannique, à Phoenix Mining Camp, sous le nom de Compagnie du chemin de fer du district minier de Yale; et de Lloyd A. Manly et autres, de la cité de Grand-Forks, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la vallée de Kettle River; et a constaté, dans les deux cas, que les avis prescrits par la 49^e règle ont été dûment donnés dans la *Gazette du Canada*, mais qu'il ne paraît pas y avoir eu d'avis donnés dans un journal local, comme le veut la même règle.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 27 juin 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante, à savoir: des directeurs provisoires de la "Canada Mining and Metallurgical Company (Limited)", et a trouvé l'avis suffisant; mais la demande étant d'une nature purement régionale, il ne peut y être donné suite que de l'aveu de ceux que la chose intéresse.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat:—

1. Copie des lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres ou fonctionnaires et le premier ministre de l'Île du Prince-Edouard ou toute autre personne, relativement au choix, à la préparation et à l'expédition des produits de l'Île du Prince-Edouard pour l'exposition de Paris, et à la nomination des personnes chargées de prendre soin de ces produits à Paris.

2. Un état détaillé de ces produits.

3. Un état détaillé de toutes les sommes d'argent payées pour le choix, la préparation et l'expédition de ces produits, avec indication des personnes à qui ces paiements ont été faits.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (180) intitulé : " Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (184) intitulé : " Acte modifiant le tarif des douanes, 1897 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :—

H. E. TASCHEREAU,
Député Gouverneur.

Le Gouverneur général transmet au Sénat sous les dispositions de la 59e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, copie certifiée d'un arrêté du Conseil privé, en date du 21 juin 1900, contenant la cause donnée pour la révocation de l'honorable Thomas Robert McInnes de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de la Colombie-Anglaise.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 27ième jour de juin 1900.

1588.

Conseil privé. }
Canada. }

EXTRAIT d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 21 juin 1900.

Sur un mémoire du très honorable Sir Wilfrid Laurier, en date du 20 juin 1900, énonçant que l'acte du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique en renvoyant ses ministres n'a pas été approuvé par le peuple de cette province et que, de plus, vu les événements récemment survenus dans la dite province de la Colombie-Britannique, il est évident que le gouvernement de cette province ne peut être exercé avec succès en la manière prévue par la constitution sous l'administration du lieutenant-gouverneur actuel, Son Honneur Thomas R. McInnes, dont la conduite officielle a été subversive des principes du gouvernement responsable.

Le très honorable premier ministre soumet en conséquence que l'utilité de M. McInnes comme lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique a cessé, et il recommande que M. McInnes soit révoqué de cette charge, et que la cause à donner pour cette révocation en vertu des dispositions du 59e article de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sont les faits énoncés dans cette minute.

Le comité soumet le mémorandum ci-dessus à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. MCGEE,
Greffier du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: "Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que d'aujourd'hui à la fin de la session la règle 60 soit suspendue en tant qu'elle aura rapport aux bills qui seront reçus de la Chambre des Communes et demandant le concours du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, il a proposé :

Que le sixième paragraphe de la règle 80 soit suspendue pour le reste de la session.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, a proposé :

Que les honorables messieurs Casgrain (Windsor), Young, Shebyn et Bernier soient ajoutés à la liste des membres qui composent le comité permanent des Bills privés divers.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (172) intitulé: "Acte concernant la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée)", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pénitenciers."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 4, retranchez depuis "L'annexe" jusqu'à "est", ligne 6, et insérez "du chapitre 48 des Statuts de 1899", intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers."

L'annexe du bill a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que l'erreur de copiste qui se trouve dans le dit rapport au sujet du salaire d'Edouard Ashe soit rectifiée en portant le chiffre de ce salaire de \$700 à \$750 au lieu de \$650 à \$700.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport tel que corrigé soit adopté maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 28 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	MacKeen,	Power,
Allan,	Cochrane,	McCallum,	Primrose,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Baird,	Dickey,	McKay,	Scott,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Shehyn,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Templeman,
Bolduc,	Fiset,	Merner,	Vidal,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gillmor,	Mills,	Wark,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C.M.G.),	Montplaisir,	Watson,
Burpee,	Hingston (Sir William),	O'Donohoe,	Wood,
Carling (Sir John),	Kerr,	Paquet,	Yeo,
Casgrain (de Lanauillère),	Lovitt,	Perley,	Young.
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (102) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à James Milne ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (172) intitulé : " Acte concernant la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée) ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (118) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami. "

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres pour être pris de nouveau en considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Fiset,	O'Donohoe,	Shehyn,
Burpee,	Gillmor,	Paquet,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr,	Power,	Yeo,
Dever,	Lovitt,	Scott,	Young—18.
Dobson,	Mills,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,
Almon	Casgrain (Windsor),	McCallum,	Primrose,
Baker,	Clemow,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Cochrane,	McMillan,	Vidal,
Bolduc,	Ferguson,	Merner,	Wood—21.
Bowell (Sir Mackenzie),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et le bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (177) intitulé : " Acte modifiant les Actes concernant certaines caisses d'épargne de la province de Québec ", a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (180) intitulé : " Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise ", ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Burpee, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 14.—Après "pulpe," retranchez "et" et après "papier" insérez "et de chemin de fer."

Page 1, ligne 15.—Retranchez "and," et après "Paper" insérez "and Railway."

Page 1, ligne 25.—Retranchez "cinquante" et insérez "dix."

Page 1, ligne 26.—Retranchez "dix," et insérez "cinquante."

Page 3, ligne 11.—Après (c) insérez "du consentement et avec l'approbation du Gouverneur en conseil préalablement obtenus."

Page 3, ligne 21.—Retranchez depuis "établissements" jusqu'à "10" dans la ligne 31.

Page 3, ligne 49.—Retranchez "quinze" et insérez "dix."

Page 4, ligne 11.—Après "fer" insérez ce qui suit comme article 14:—"14. L'article 39 de l'Acte des clauses des compagnies ne s'appliquera pas à la compagnie.

Dans le titre.

Après "pulpe" retranchez "et" et après "papier" insérez "et de chemin de fer."

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le Bill (116) intitulé: "Acte constituant la Corporation de prêt L'Acadia", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Bernier, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ N^o 2.

JEUDI, 28 juin 1900.

Le comité du compte rendu des Débats a l'honneur de faire le rapport suivant:—

Les sténographes (MM. Holland frères), en faisant une demande pour une allocation additionnelle en sus du montant de leur contrat, ont représenté à votre comité qu'ils avaient basé leur contrat (fait en 1885) sur une session de 15 semaines et un volume de 600 pages; et, comme la présente session a dépassé cette prévision et que le nombre de pages du volume a été augmenté, ils demandent à être indemnisés en conséquence.

Votre comité, en recommandant unanimement que la somme de six cents (\$600) piastres leur soit payée en sus de toute balance qui leur reviendra sur leur contrat actuel, croit devoir exprimer sa satisfaction du travail exécuté par les sténographes.

Votre comité recommande que pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres (\$30) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai;

Aussi, à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre ce compte rendu aux correspondants de la presse une heure au plus tard après la levée de la séance, dans l'après-midi. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu du débat de la soirée devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. A. BERNIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott.
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 29 juin 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Power,
Allan,	Clemow,	Macdonald (I. P.-E.)	Primrose,
Almon,	Cochrane,	MacKee,	Prowse,
Baird,	Dever,	McCallum,	Scott,
Baker,	Dickey,	McKay,	Shehyn,
Bernier,	Dobson,	McMillan,	Templeman,
Bolduc,	Ferguson,	Mills,	Vidal,
Boucherville, de (C. M. G.)	Fiset,	Montplaisir,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	O'Donohoe,	Wood,
Burpee,	Gowan (C. M. G.),	Paquet,	Yeo,
Carling (Sir John),	Hingston (Sir William),	Perley,	Young.
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr,		

PRÈRES.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (108) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des Brevets à faire droit à J. W. Anderson", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et,

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 10, retranchez depuis "cession" jusqu'à "quelque" dans la ligne 11.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Cochrane, a proposé :

Que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Prowse, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que le dit amendement ne soit pas pris en considération lundi prochain, mais que le bill soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Bills Privés divers, pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (124) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la Baie d'Hudson", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 29 juin 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la "Servis Railroad Tie Plate Company of Canada (Limited)", en obtention d'un bill à l'effet de renouveler ou proroger son brevet d'invention No 20,568 et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. MCKAY,
Président pro-tem.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant les noms des embranchements de chemins de fer dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et le nombre de milles de chaque embranchement construits et en état d'exploitation;

Aussi, un état indiquant le montant de la subvention, s'il en est, accordée à chacun de ces chemins de fer, et, au cas où cette subvention a été faite en terres, si ces terres ont été délivrées en tout ou en partie à ces compagnies de chemin de fer, et quelle est la valeur, par acre, attribuée à ces terres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (172) intitulé: "Acte concernant la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à James Milne", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le rapport du comité permanent du compte rendu des *Débats*.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (177) intitulé: "Acte modifiant les actes concernant certaines caisses d'épargne de la province de Québec."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:

Page 2, ligne 36, retranchez "à des" et insérez "aux".

Page 2, ligne 37, après "Corporations" insérez "qui sont mentionnées ci-dessus".

Après débat.

La dite motion, du consentement du comité, a été retirée.

Le dit deuxième article a été alors agréé.

Le reste des articles a été lu et agréé.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Scott pour la seconde lecture du bill (180) "Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise".

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (184) intitulé: "Acte modifiant le tarif des douanes, 1897", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé : "Acte modifiant l'Acte du service civil", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 3 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Baird,	Dever,	MacKeen,	Prowse,
Baker,	Dickey,	McKay,	Scott,
Bernier,	Dobson,	McLaren,	Templeman,
Bolduc,	Ferguson,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville de (C.M.G.),	Fulford,	Mills,	Vidal,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Gillmor,	O'Donohoe,	Watson,
Burpee,	Gowan (C.M.G.),	Perley,	Wood,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Poirier,	Yeo,
Clemow,	Lovitt,	Power,	Young.
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Primrose,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De Thos. W. Lewis et 1,366 autres ; et de James H. Garden, maire, et 801 autres citoyens de la cité de Vancouver, tous dans la province de la Colombie-Britannique.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre le premier ministre, le secrétaire d'Etat ou tout autre membre du gouvernement et le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, au sujet de la révocation des premiers ministres Turner et Semlin par le dit lieutenant-gouverneur et à l'invitation faite à M. Robert Beaven et M. Jos. Martin ou à toute autre personne de former un cabinet, ainsi que tous rapports, arrêtés du conseil ou autres documents relatifs à cette révocation et à la formation de ces cabinets.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (185) intitulé : "Acte autorisant la vente des biens de la Compagnie de Steamers de Yarmouth à la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres permanents, conformément à la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (176) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres permanents conformément à la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 2 juillet 1900.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à leurs amendements au bill (118) Acte concernant la Cie du chemin de fer de Timagami, pour les raisons qui suivent:—

1er amendement:—Parce que la personne nommée dans l'amendement n'est pas connue des promoteurs du dit bill.

2me amendement:—1. Parce que les promoteurs seraient dans l'impossibilité absolue de faire les arrangements financiers nécessaires pour exécuter leur entreprise, par suite des grandes difficultés qu'ils auraient à surmonter dans la construction d'un chemin de fer entre les points nommés dans la mesure et le lac Timagami.

2. Parce qu'une ligne praticable a déjà été étendue entre Sturgeon Falls et le dit lac—comme le fait voir le rapport de l'arpenteur—reliant ainsi les établissements de cette région qui se trouvent au nord du chemin de fer du Pacifique Canadien avec la ville prospère de Sturgeon Falls qui s'agrandit rapidement et où se trouve un excellent marché pour les produits dont les colons peuvent disposer, au lieu de les relier avec le village de Verner qui est sans importance et qui n'est même pas encore incorporé.

3. Parce que les promoteurs sont raisonnablement fondés à croire qu'ils peuvent obtenir les capitaux nécessaires pour construire le chemin de fer, pourvu que le bill passe dans la forme originaire soumise par les promoteurs.

4. Parce que les dits promoteurs ont déjà obtenu une charte depuis deux ans avec tête de ligne "à ou près Verner" et qu'il leur a été impossible d'induire les capitalistes à placer leurs fonds dans la construction d'un chemin sur cette ligne projetée.

5. Parce qu'il est de la plus grande importance pour les colons de cette région d'être pourvus d'une voie ferrée aussi promptement que possible.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (188) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (93), intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada, Limited*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill (174) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des pénitenciers " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill (141) intitulé : " Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill (110) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des poids et mesures " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la Baie d'Hudson " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Donohoe, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (180) intitulé: "Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois, ont été lus et agréés.

L'article quatre a été lu et agréé, à l'exception de l'alinéa (d) dont la considération a été remise.

L'article cinq a été lu et agréé.

Ordonné, que l'alinéa suivant soit ajouté au dit article comme alinéa (f):

"(f) faire des règlements pour la mise à effet du présent acte."

L'article six ayant été lu, il a été proposé de l'amender en remplaçant le mot "cent," par le mot "cinquante," dans la quatrième ligne du dit article.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'alinéa (a) du dit article a été lu et agréé.

L'alinéa (b) du dit article a été lu et amendé en insérant auprès le mot "chinoise," dans la première ligne du dit alinéa, le mot "et."

L'alinéa (c) a été lu et agréé.

Les paragraphes deux et trois ont été lus et agréés.

Le paragraphe quatre a été lu, et la considération en a été remise.

Le paragraphe cinq a été lu et agréé.

Les articles sept à onze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article douze a été lu et amendé en retranchant le troisième paragraphe du dit article.

L'article treize a été lu et agréé.

L'article quatorze a été lu et amendé en retranchant, dans la seconde ligne du dit article, le mot "tiendra" et en insérant à la place les mots "tiendront chacun."

Les articles restant ont été respectivement lus et agréés.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article vingt-cinq:—

"25. Le Gouverneur en conseil pourra établir les règlements nécessaires pour interdire l'entrée en Canada d'un plus grand nombre de personnes de tout pays étranger que les lois de ce pays ne permettent d'émigrer au Canada."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (184) intitulé: "Acte modifiant le tarif des douanes, 1897" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (156) intitulé "Acte modifiant l'Acte du service civil" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 3 juillet 1900.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à leur premier amendement au bill K (n° 137) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au code criminel, 1892", pour la raison suivante:—

Parce que, bien qu'il soit désirable que les améliorations apportées à la loi criminelle par le présent acte soient mises en vigueur aussitôt que possible, il est également et plus impérativement désirable encore que le public se familiarise avec les modifications faites à la loi criminelle, avant de les mettre en pratique.

Et que cette chambre insiste sur ses troisième et cinquième amendements au dit bill, pour les raisons suivantes:—

Troisième amendement.—Parce qu'il serait dans l'intérêt public de punir, et de prévenir si possible, une forme de fraude qui devient d'occurrence journalière.

Cinquième amendement.—Parce que cet amendement pourrait être essentiel pour les associations de travailleurs afin d'assurer la protection légitime de leurs droits.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté. J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 4 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Baird,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Fulford,	McMillan,	Templeman,
Boucherville de (C. M. G.),	Gillmor,	Mills,	Vidal.
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C. M. G.),	Montplaisir,	Wark,
Burpee,	Kerr,	O'Donohoe,	Watson,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Owens,	Yeo,
Clemow,	Lovitt,	Perley,	Young.
Cochrane,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Power :—De la corporation de la ville de Sturgeon-Falls.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue, et

La dite pétition a été lue par le greffier comme suit :—

De la corporation de la ville de Sturgeon-Falls, demandant que le bill maintenant devant le Parlement concernant le chemin de fer du lac Timagami devienne loi, tel que passé par la Chambre des Communes.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 4 juillet 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (185) de la Chambre des Communes intitulé : " Acte autorisant la vente des biens de la Compagnie de Steamers de Yarmouth à la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat et a constaté qu'aucune pétition n'a été présentée et aucun avis publié.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le bill (185) intitulé : " Acte autorisant la vente des biens de la Compagnie de Steamers de Yarmouth à la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic ", soit retiré, et qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit regu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 4 juillet 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Votre comité a examiné le bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud ", qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles ont été dûment publiés.

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition dans ce cas et il recommande de suspendre la cinquante-quatrième règle par rapport à ce bill, vu que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud ", suivant la recommandation énoncée dans le vingt-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été

Ordonné, que le bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud ", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes rejetant les amendements faits par le Sénat au bill (118) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Timagami ", ayant été lu,

L'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Percy, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements au dit bill, que la Chambre des Communes n'a pas agréés.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé en amendement :

Que le Sénat insiste sur ses amendements pour les raisons suivantes :

Au deuxième amendement :

I

Que les prétendues " grandes difficultés de construction " sont de pure invention. Il existe déjà une bonne route à travers la contrée que doit traverser la ligne. Le pays est uni et très propre à la colonisation ; une grande étendue est déjà colonisée.

C'est la ligne la plus courte pour aller du chemin de fer Canadien du Pacifique au lac Timagami ; elle a 26 milles de longueur, tandis que la route la plus courte partant de Sturgeon Falls aurait au moins 55 milles, à travers un pays très inégal, montagneux et marécageux, pour la plus grande partie impropre à la colonisation, et offrant de grandes difficultés de construction.

Les arrangements financiers ne sont pas seulement possibles, mais un capitaliste s'offre à fournir les fonds nécessaires pour construire le chemin de Domrémy à la Baie de Jeanne ; mais il refuse de le faire si la ligne part de Sturgeon Falls.

II.

Il n'a jamais été fait de levé topographique de la prétendue ligne praticable entre Sturgeon Falls et Timagami. On parle d'un rapport d'ingénieurs, mais on n'en a jamais fait voir aucun ; et les promoteurs du bill ne sauraient produire de plans originaux, estimations et rapports pour confirmer leur déclaration qu'ils ont une bonne route. Au contraire, il est connu qu'ils ont failli dans leur tentative, parce que le pays est impraticable.

III.

La ligne originaire demandée par les promoteurs du bill part de Verner, et non de Sturgeon Falls.

Maintenant, M. Bremner lui-même déclare, dans une lettre datée de Londres, Angleterre, le 6 juin 1900, qu'il doute de pouvoir obtenir des capitaux pour ce chemin, s'il part de Sturgeon Falls.

IV.

Cette assertion est fautive parce que, comme question de fait, le 16 septembre dernier, à l'assemblée annuelle régulière du bureau tenu à Sturgeon Falls, un contrat fut passé entre les directeurs provisoires et un capitaliste de Denver, Colorado, en vertu duquel M. Primeau devait obtenir des capitaux pour le chemin et en commencer la construction en mai dernier.

Mais M. Bremner réussit à écarter ce capitaliste et à s'emparer de la charte originaire pour réaliser lui-même une transaction profitable. Il y a évidemment plus d'argent à faire dans la vente d'une voie longue que d'une voie courte, et c'est vraisemblablement la raison pour laquelle il ne désire pas construire en partant de Verner, mais de Sturgeon Falls.

V.

Si les colons de cette section ont tant d'importance, pourquoi n'ont-ils pas au moins fait connaître leur existence en présentant une pétition semblable à celle qui porte les noms de plus de sept cents colons de la région de Verner, qui protestent justement et énergiquement contre tout changement dans la direction du chemin ?

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé en amendement à l'amendement proposé,

Que les raisons données par la Chambre des Communes pour rejeter les amendements faits par le Sénat au dit bill soient renvoyées au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, pour que ce comité prenne en considération les dites raisons et s'enquière de l'exactitude des affirmations des promoteurs du bill et de ceux qui s'y opposent.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.E.),	McMillan,
Baker,	Carling (Sir John),	McKay,	Montplaisir,
Bernier,	Clemow,	McKindsey,	Primrose,
Bolduc,	Ferguson,	McLaren,	Vidal—17.
Boucherville, de (C. M. G.),			

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Gillmor,	Perley,	Templeman,
Burpee,	Kerr,	Power,	Watson,
Dever,	Lovitt,	Prowse,	Yeo,
Dobson,	Mills,	Scott,	Young.—18.
Fuiford,	O'Donohoe,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	McMillan,
Bernier,	Carling (Sir John),	McKay,	Montplaisir,
Bolduc,	Clemow,	McKindsey,	Primrose,
Boucherville, de (C. M. G.),	Ferguson,	McLaren,	Vidal.—16.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Gillmor,	Perley,	Templeman,
Burpee,	Kerr,	Power,	Watson,
Dever,	Lovitt,	Prowse,	Yeo,
Dobson,	Mills,	Scott,	Young.—18.
Fulford,	O'Donohoe,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Gillmor,	Perley,	Templeman,
Burpee,	Kerr,	Power,	Watson,
Dever,	Lovitt,	Prowse,	Yeo,
Dobson,	Mills,	Scott,	Young.—18.
Fulford,	O'Donohoe,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	McMillan,
Bernier,	Carling (Sir John),	McKay,	Montplaisir,
Bolduc,	Clemow,	McKindsey,	Primrose,
Boucherville de (C. M. G.),	Ferguson,	McLaren,	Vidal.—16.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements au bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami que la Chambre des Communes n'a pas agréés.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada, Limited*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (180) intitulé : " Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise."

(*En comité.*)

L'article 4 a été reconsidéré et l'alinéa (d) en a été amendé en retranchant dans la troisième ligne du dit alinéa les mots " ou la mère".

L'article 6 a été reconsidéré et le paragraphe 4 en a été amendé en insérant après le mot " mari " dans la quatrième ligne du dit paragraphe : " et les enfants de la dite femme et de son mari seront réputés être de la même nationalité que leur père."

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (184) intitulé : " Acte modifiant le tarif des douanes, 1897 ", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (156) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du service civil ", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'agréant pas les amendements faits par le Sénat au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au *Code Criminel*, 1892 ", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (11) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du pilotage ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (182) intitulé : " Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (X) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies ", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 5 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Fulford,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	Mills,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C. M. G.),	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Kerr,	O'Donohoe,	Vidal,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Owens,	Wark,
Clemow,	Lovitt,	Perley,	Watson,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Yeo,
Dever,	MacKeen,	Power,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Gillmor :—De Wong Soon King, président, et autres, du Bureau de Commerce chinois de la cité de Vancouver ; et, de Chin Wai, président, et autres, du Bureau de Commerce chinois de la cité de Victoria, tous dans la province de la Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Thos. W. Lewis, et 1,366 autres ; et, de James H. Garden, maire, et 801 autres, citoyens de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant au Sénat l'adoption du bill concernant et restreignant l'immigration chinoise.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du département des Impressions et de la Papeterie pour l'année expirée le 30 juin 1899. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 16c.)

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les droits payés sur les bills suivants :—

(H) "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental,"

(I) "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal,"

(J) "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur",

soient remboursés au promoteur, moins les frais d'impression et de traduction, vu qu'il appert aux procès-verbaux de la Chambre des Communes, en date des 29 et 30 juin derniers, que les dits bills n'ont pas été adoptés par cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (180) intitulé : "Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel q'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (184) intitulé : " Acte modifiant le tarif des douanes, 1897 ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gillmor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada, Limited* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bolduc, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (108) intitulé : " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à J. W. Anderson ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 9, retranchez depuis " et " jusqu'à " aura ", ligne 10, et insérez " cinquième jour de juillet dix-neuf cent " .

Page 2, ligne 13, après "passé" insérez : " mais rien dans cet article n'autorisera la maison L. L. Sheldon et Compagnie, de la ville d'Aylmer, Ontario, soit en son propre nom ou par l'agence de quelque personne, comme susdit, à exploiter l'invention pour laquelle le dit brevet a été accordé, ou à en disposer, si ce n'est conformément aux dispositions d'une convention conclue, le premier jour de mars A. D. 1894, entre la dite maison et le dit James William Anderson".

Dans le préambule.

Page 1, ligne 29, après "demande" insérez : " et considérant qu'il est aussi à propos de conserver dans leur intégrité tous les droits et intérêts du dit Anderson résultant d'une certaine convention conclue, le premier jour de mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, entre la maison L. L. Sheldon et Compagnie, de la ville d'Aylmer, Ontario, et le dit Anderson ; "

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (167) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 6 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Primrose,
Baird,	Cox,	McKay,	Prowse,
Baker,	Dever,	McKindsey,	Scott,
Bernier,	Dobson,	McLaren,	Sullivan,
Bolduc,	Ferguson,	McMillan,	Templeman,
Boucherville de (C.M.G.),	Fiset,	Mills,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	Owens,	Watson,
Burpee,	Kerr,	Perley,	Yeo,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	Poirier,	Young.
Clemow,	Lovitt,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive-Sud ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Baker, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention du Sénat sur la violation du système de demande de soumissions commise par le ministre des Chemins de fer et Canaux, en donnant à la " Galena Oil Company ", en septembre 1896, des contrats pour la fourniture d'huiles au chemin de fer Intercolonial; sur l'imprévoyance qu'il a montrée en accordant les dits contrats et en les continuant jusqu'à ce jour sans appel de soumissions, et aussi sur l'indécision dont il a fait preuve en manquant d'exiger la garantie stipulée aux dits contrats; et a demandé si le gouvernement a l'intention de continuer d'acheter des huiles de la " Galena Oil Company " ou de quelque autre négociant en huiles, sans publicité et concurrence.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (189) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada, Limited* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Service Civil."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles 1 à 12 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 13 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 21, retranchez "après la sanction" et insérez "à compter de l'entree en vigueur".

Page 3, ligne 23, après "seront" insérez "réputés avoir été".

Ordonné que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 14:—

"14. Le présent Acte sera censé être devenu exécutoire à compter du premier jour de juillet de l'année mil neuf cent."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait part de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'agréant pas les amendements faits par le Sénat au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du pilotage", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: "Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills privés divers au bill (108) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à J. W. Anderson."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (167) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné à demain à onze heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à demain à onze heures de l'avant-midi.

Samedi, 7 juillet 1900.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,

Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Lovitt,	Primrose,
Baird,	Cox,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Bernier,	Dever,	McKay,	Scott,
Bolduc,	Dobson,	McKindsey,	Templeman,
Boucherville, de(C.M.G.),	Ferguson,	Mills,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	Perley,	Yeo,
Burpee,	Kerr,	Power,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Des bureaux de commerce et des marchands chinois de la Colombie-Britannique; et des bureaux de commerce et des résidents chinois de la Colombie-Britannique, demandant que le Sénat ne passe pas le bill concernant et restreignant l'immigration chinoise.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse en date du 3 juillet 1900, demandant copie de la correspondance échangée entre le premier ministre, le Secrétaire d'Etat ou tout autre membre du gouvernement et le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, au sujet de la révocation des premiers ministres Turner et Semlin par le dit lieutenant-gouverneur et à l'invitation faite à M. Robert Beaven et M. Jos. Martin ou à toute autre personne de former un cabinet, ainsi que tous rapports, arrêtés du conseils ou autres documents relatifs à cette révocation et à la formation de ces cabinets.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 174)

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quatre-vingt-dix-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la réponse relative au lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique et qu'elle soit imprimée pour l'usage des membres.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 7 juillet 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Taschereau, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, à midi, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. G. DRUMMOND, major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

L'honorable M. Mills a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé : " Acte modifiant l'Acte modificatif de l'Acte des Banques, 1900."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill (W) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable juge Taschereau, député de Son Excellence le Gouverneur-général, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le désir du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Acte autorisant des contrats avec certaines compagnies de paquebots pour des facilités d'emmagasinage à froid.

Acte concernant la Compagnie d'acier nickelé du Canada.

Acte constituant en corporation l'Association des Banquiers Canadiens.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie Frost et Wood, à responsabilité limitée.

Acte modifiant les actes concernant l'intérêt.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.

Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma.
 Acte concernant la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique, et à l'effet d'en changer le nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du Yukon Britannique."
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic.
 Acte concernant la Compagnie de l'Hôtel de Toronto.
 Acte modifiant l'Acte des banques.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo (Etrangère).
 Acte concernant le fonds de secours aux incendiés d'Ottawa et de Hull.
 Acte concernant la sûreté des navires.
 Acte constituant en corporation l'Association des Caribiniens du Canada.
 Acte modifiant l'Acte concernant la Banque des Marchands d'Halifax, et changeant son nom en celui de "Royal Bank of Canada."
 Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances contre les accidents et de garantie du Canada.
 Acte pour faire droit à William Henry Featherstonhaugh.
 Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.
 Acte modifiant l'Acte des expropriations.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey.
 Acte constituant la corporation de prêt l'Acadia.
 Acte concernant la Compagnie minière et métallurgique du Canada (à responsabilité limitée).
 Acte autorisant les Commissaires des brevets à faire droit à James Milne.
 Acte modifiant les actes concernant certaines caisses d'épargne de la province de Québec.
 Acte modifiant l'Acte des pénitenciers.
 Acte concernant le commerce des grains dans le district d'inspection du Manitoba.
 Acte modifiant l'Acte des poids et mesures.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la Baie d'Hudson.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Schomberg à Aurora.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.
 Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies.
 Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.
 Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la *Servis Railroad Tie Plate Company of Canada, Limited*.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

" Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ces bills :—

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

" QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR :

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant :

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30e jour de juin 1900."

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre n'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (11) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte du pilotage ”.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier et le second articles ont été lus et agréés.

Le troisième article a été lu et remis.

Les articles restants ont été respectivement lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Cox, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (182) intitulé : “ Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour ”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (167) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur ”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McKay,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McKindsey,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Gillmor,	Merner,	Sullivan,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de(C.M.G.)Landry,		Owens,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie), Lovitt,		Perley,	Watson,
Burpee,	Macdonald (I.P.E.),	Poirier,	Yeo,
Casgrain, (de Lanaudière)MacKeen,		Power,	Young.
Clenow,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (189) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales ", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas à l'amendement fait par le Sénat au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892 ", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au premier amendement des Communes, mais il acquiesce à ce premier amendement, aussi que le Sénat n'insiste pas sur le rejet des troisième et cinquième amendements de la Chambre des Communes, mais qu'il acquiesce aux dits amendements.

La question de concours ayant été posée sur cette première partie de la motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bolduc,	Gillmor,	Power,	Watson,
Burpee,	Mills,	Scott,	Yeo,
Dever,	Pelletier (Sir Alphonse),	Templeman,	Young—14.
Ferguson,	Président,	Vidal,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Landry,	McKay,	Primrose,
Boucherville, de(C. M. G.),	Lovitt,	McKindsey,	Prowse,
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I. P. - E.),	Merner,	Sullivan.—13.
Clemow,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur le rejet du troisième et du cinquième amendements de la Chambre des Communes, mais qu'il acquiesce aux dits amendements.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le troisième et le cinquième amendements au dit bill, soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Y) intitulé: "Acte à modifiant l'Acte de modificatif l'Acte des Banques, 1900", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (11) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du pilotage".

(*En comité.*)

Le troisième article a été considéré de nouveau et agréé.

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (182) intitulé: "Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (167) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Service civil", et aussi le bill (180) intitulé: "Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (190) intitulé: "Acte concernant la conservation du gibier dans le territoire du Yukon", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (187) intitulé: "Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et de pourvoir à la publication de la statistique industrielle", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (133) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et de modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 10 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALEON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McKindsey,	Power,
Baird,	Dobson,	McLaren,	Primrose,
Baker,	Ferguson,	McMillan,	Prowse,
Bernier,	Fulford,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Gillmor,	Mills,	Sullivan,
Boucherville, de(C. M. G.),	Kerr,	Montplaisir,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer.	O'Brien,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Landry,	Owens,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Paquet,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (I.P.-E.).	Perley,	Yeo,
Clemow,	Mackeen,	Poirier,	Young.
Cox,	McKay,		

PRÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De Fred. Leyland et Compagnie, à responsabilité limitée, et d'autres ayant des intérêts dans les affaires maritimes de la cité de Montréal.

Sur motion de Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que la pétition de Fred. Leyland et Compagnie, à responsabilité limitée, et d'autres ayant des intérêts dans les affaires maritimes de la cité de Montréal, soit maintenant lue et reçue, et lue en entier, demandant que le Sénat n'adopte pas le bill (11) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du pilotage ".

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue en entier et reçue, et

La dite pétition a été lue en entier par le greffier.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une Adresse du Sénat en date du 14 juin 1900, demandant copie des plans, devis, profils, coût estimatif, et tous autres documents relatifs à la construction du pont projeté sur la rivière Hillsborough, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, les dits documents devant comprendre le contrat passé entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ile du Prince-Edouard au sujet de ce pont ; aussi, copie de la correspondance échangée à ce sujet entre les deux gouvernements, et de tous arrêtés du conseil ou du ministère des Chemins de fer déterminant l'emplacement du dit pont.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 175.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du pilotage ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (189) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le premier article ayant été lu,
Il a été proposé de l'adopter.
Objection ayant été faite à cette motion.
Le comité s'est divisé :

Pour : 17.—Contre : 21.

Ainsi elle a été rejetée.
Les articles deux et trois ont été lus et agréés.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. McKay a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et
Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant de nouveau la prise en considération du message de la Chambre des Communes rejetant les amendements faits par le Sénat au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (Y) intitulé : " Acte modifiant l'Acte modificatif de l'Acte des Banques, 1900 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le premier article a été lu et amendé comme suit :—
Page 1, ligne 30, après " banque " insérez : " mais sans intérêt ".
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Templeman, a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (182) intitulé: "Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (187) intitulé: "Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et de pourvoir à la publication de la statistique industrielle", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (108) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à J. W. Anderson", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 11 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cox,	McKay,	Power,
Armand,	Dever,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McLaren,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Fulford,	McSweeney,	Sullivan,
Bolduc,	Gillmor,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.),	Kerr,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	O'Brien,	Vidal,
Burpee,	Landry,	Owens,	Watson,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Paquet,	Yeo,
Casgrain (de Lanaudière),	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Young.
Clemow,	MacKeen,	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'il soit donné permission de déposer sur la table certains documents des citoyens de la ville de Sturgeon Falls relatifs à la pétition de la corporation de la municipalité de Sturgeon Falls qui se trouve dans les archives de cette Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (133) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et de modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (190) intitulé : " Acte concernant la conservation du gibier dans le territoire du Yukon ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait en comité général au bill (189) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales".

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que l'amendement ne soit pas agréé maintenant, mais que le bill soit renvoyé à un comité général pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur cette première partie de la motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Burpee,	Gillmor,	Pelletier (Sir Alphonse),	Thibaudeau (Rigaud)
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr,	Président,	Vidal,
Cox,	Lovitt,	Power,	Watson,
Dever,	Mills,	Scott,	Yeo,
Fulford,	Paquet,	Templeman,	Young.—19.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Allan,	Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I. P.-E.),	Montplaisir,
Armand,	Carling (Sir John),	MacKeen,	O'Brien,
Baird,	Clemow,	McKay,	Owens,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Perley,
Bernier,	Ferguson,	McLaren,	Primrose,
Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	McMillan,	Sullivan.—24.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Surmotion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris de nouveau en considération le message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code Criminel, 1892".

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le Sénat insiste sur le rejet du troisième amendement fait par la Chambre des Communes au dit bill.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat n'insiste pas sur le rejet du cinquième amendement fait par la Chambre des Communes au dit bill, mais qu'il y donne son concours.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Power, a proposé en amendement :

Que la dite motion soit amendée comme suit :

Pourvu toujours que rien dans l'article précédent ne soit censé s'appliquer aux droits dont jouissent actuellement les coalitions d'ouvriers ou d'employés pour leur propre protection raisonnable comme tels ouvriers ou employés sous les lois existantes.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Perley,
Baker,	Carling (Sir John),	McKindsey,	Power,
Bernier,	Clemow,	McLaren,	Primrose,
Bolduc,	Dobson,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C. M. G.),	Landry,	O'Brien.	Vidal.—20.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Fulford,	Mills,	Templeman,
Burpee,	Gillmor,	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr,	Président,	Yeo,
Cox,	Macdonald (I. P. E.),	Scott,	Young.—17.
Dever,	McKay,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la considération du message de la Chambre des Communes rejetant les amendements du Sénat n'acquiesçant pas aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill, soit reprise par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (182) intitulé : " Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour ".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (187) intitulé : " Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et de pourvoir à la publication de la statistique industrielle."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article sept a été lu et remis.

Les articles huit et neuf ont été lus et agréés.

L'article dix a été lu et remis.

L'article onze a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Yeo a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (171) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central (Etranger)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres permanents, conformément à la règle 59 du Sénat.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence:

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Jeudi, 12 juillet 1900.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dobson,	McKay,	Power,
Baird,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Baker,	Fulford,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Gillmor,	McMillan,	Sullivan,
Bolduc,	Kerr,	McSweeney,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
Burpee,	Landy,	Montplaisir,	Watson,
Carling (Sir John),	Lovitt,	O'Brien,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Young.
Dever,			

PRÈRES.

L'honorable M. McKay, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 12 juillet 1900.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Votre comité a examiné le bill (171) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central (Étrangère) ", qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles ont été dûment publiés.

Votre comité a trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition dans ce cas, et il recommande de suspendre la cinquante-quatrième règle par rapport à ce bill, vu que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président pro tempore.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (171) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, Étrangère ", suivant la recommandation énoncée dans le trentième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le bill (171) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, Etrangère", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Templeman a attiré l'attention du Sénat sur la correspondance déposée sur la table, qui a été échangée entre le premier ministre, le secrétaire d'État ou tout autre membre du gouvernement et le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, au sujet de la révocation des premiers ministres Turner et Semlin par le dit lieutenant-gouverneur et de l'invitation faite à M. Robert Beaven et M. Jos. Martin ou à toute autre personne de former un cabinet, ainsi que sur tous rapports, arrêtés du conseil ou autres documents relatifs à cette révocation et à la formation de ces cabinets;

Et il a demandé s'il y a d'autre correspondance au sujet de cette révocation ?

Débat.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

1. Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, adressés au gouvernement et de toute communication quelconque échangée entre quelqu'un des membres de l'administration actuelle et qui que ce soit, relativement au sursis, à la commutation et à l'exécution de la peine de mort prononcée contre les nommés Cazes et Dubé ;

2. Copie des rapports préparés et envoyés au ministre de la Justice par le juge qui a prononcé les sentences de mort contre Cazes et Dubé ;

3. Copies des arrêtés du conseil accordant à Cazes la commutation de la peine de mort et refusant à Dubé toute parcelle de clémence.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (191) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance du Sénat, cet après-midi.

L'honorable M. Allan a appelé l'attention du gouvernement sur l'état des terrains qui entourent les édifices du Parlement, particulièrement ceux qui bordent la falaise dominant la rivière Ottawa, et a demandé si le gouvernement a l'intention de protéger ces terrains contre les dégradations.

Débats.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à 3 heures de l'après-midi.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McKay,	Power,
Baird,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de(C.M.G.)	Fulford,	McMillan,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	Mills,	Templeman,
Burpee,	Kerr,	Montplaisir,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	O'Brien,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Lovitt,	Owens,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.)	Perley,	Young.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à onze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article douze a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe et de papier de l'Amérique Britannique."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (133) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes ".

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à quatorze, inclusivement, ont été lus et agréés.

Les articles quinze à vingt inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-et-un a été lu et amendé comme il suit :

Page 6 ligne 10 retranchez depuis " rapporteurs " jusqu'à " tous " ligne 11 et insérez " un cahier de votation et "

Page 6, ligne 16 après " acte " insérez " les dites formules ayant été rendues applicables à l'élection qui se tiendra ".

L'article vingt-deux a été lu et agréé.

L'article vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, lignes 11 et 12 retranchez " lorsque la chose pourra se faire. "

L'article vingt-quatre a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, ligne 19 après " Québec " insérez " et. "

Les articles vingt-cinq à trente-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trente-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 9, lignes 12 et 13 retranchez " les noms et prénoms " et insérez " le nom. "

Les articles trente-quatre à quarante inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quarante-et-un a été lu et amendé comme il suit :

Page 11, ligne 46 après " électeurs " insérez " des enveloppes, de la cire à cacheter. "

Page 12, ligne 3 retranchez depuis " rapporteur " jusqu'à (f) ligne 7, et insérez " devant être timbré par lui avec un timbre que lui procurera le greffier de la Couronne en Chancellerie, le timbre devant être apposé sur le bulletin de telle manière que, lorsque celui-ci sera plié par le votant, l'empreinte du timbre puisse se voir sans déplier le bulletin. "

Page 12, ligne 18 retranchez " ils devront " et insérez " chacun d'eux devra. "

Ordonné, qu'au dit article 41 soit ajouté, le sous-article suivant :

" 2. Le timbre mentionné au paragraphe (e) du présent article sera dessiné et fait spécialement pour les fins de chaque élection; et le greffier de la Couronne en Chancellerie devra l'expédier à l'officier rapporteur de manière qu'il lui parvienne le jour ou vers le jour de la présentation des candidats. Il portera le nom du district électoral et l'année de l'élection, et devra être d'un dessin tel que l'impression en soit reconnaissable au premier coup d'œil. "

Les articles quarante-deux à quarante-quatre ont été lus et agréés.

L'article quarante-cinq a été lu et amendé comme il suit :

Page 13, ligne 8 retranchez depuis " scrutin " jusqu'à " qui ".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordé au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (155) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Milice ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt ; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Vendredi, 13 juillet 1900.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Déver,	McLaren,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McMillan,	Scott,
Baker,	Ferguson,	McSweeney,	Sullivan,
Bernier,	Fiset,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.)	Gillmor,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	O'Brien,	Watson,
Burpee,	Landry,	Perley,	Yeo,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Power,	Young.
Clemow,	McKindsey.		

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (171) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, Etrangère", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat, cette après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (133) intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes."

(En comité.)

Les articles quarante-six et quarante-sept ont été lus et agréés.

L'article quarante-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 13, ligne 8, retranchez les mots depuis "scrutin" jusqu'à "qui".

Page 13, ligne 26, après "blanc" insérez "et d'une souche".

Page 13, ligne 36, retranchez "dix-sept" et insérez "seize".

Page 13, ligne 38, retranchez "neuf" et insérez "cinq".

Page 13, ligne 42, retranchez le paragraphe 5 et insérez le suivant à sa place :—

"5. Les bulletins de vote seront numérotés sur la souche et seront reliés ou brochés en livrets contenant 25, 50 ou 100 bulletins, selon ce qui sera le plus convenable, pour en fournir aux arrondissements de votation proportionnellement au nombre des électeurs de chaque arrondissement.

Page 13, ligne 45, après "6" retranchez "le bulletin portera" et insérez "les bulletins de vote porteront," et même ligne, retranchez "aura."

Page 14, ligne 1, après le mot "bulletins" insérez "de vote," et après "de" insérez "ces."

Les articles quarante-neuf, à cinquante deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinquante-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 14, ligne 44, retranchez " tout ".

Les articles cinquante-quatre à soixante-trois inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante-et-quatre a été lu et remis.

Les articles soixante-et-cinq à soixante-et-sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante-et-huit a été lu et remis.

L'article soixante-et-neuf a été lu et remis.

Les articles soixante-et-dix et soixante-et-onze ont été lus et agréés.

L'article soixante-et-douze a été lu et amendé comme il suit :

Page 19, ligne 40, retranchez depuis le premier " et " jusqu'à " à " et insérez " le timbre " et retranchez " inscrit ".

Page 19, ligne 43, retranchez depuis " initiales " jusqu'à " et, " ligne 44 et insérez " et du timbre."

Page 19, ligne 47, après " talon " insérez " et le détruira."

Page 19, ligne 47, après " scrutin " insérez " laquelle sera placée sur une table " de manière à être bien à la vue des personnes présentes."

L'article soixante-et-treize a été lu et amendé comme il suit :

Page 2, lignes 1 et 2, retranchez " remettant " et insérez " rendant "; et ligne 2, après " rapporteur " insérez " qui devra l'effacer."

Les articles soixante-et-quatorze à soixante-et-dix-sept inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat cette après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à 3 heures de l'après-midi.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McLaren,	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Baker,	Fiset,	McSweeney,	Sullivan,
Bernier,	Forget,	Mills,	Templeman,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	O'Brien,	Villeneuve,
Burpee,	Landry,	Owens,	Watson,
Carling (Sir John),	Macdonald (I. P. E.),	Perley,	Yeo,
Casgrain (de Lanaudière),	McKay,	Poirier,	Young.
Clemow,	McKindsey,	Power,	

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (133) intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes."

(En comité.)

L'article soixante-et-dix-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 21, ligne 9 après "serment" insérez "ou affirmation."

Page 21, ligne 9, retranchez "ou qui aura signé une déclaration de cens."

Page 21, ligne 19, retranchez "de cens provincial" et insérez "d'incapacités provinciales."

L'article soixante-et-dix-neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 21, ligne 37, après "livret" insérez "au paquet."

Page 22, ligne 11, retranchez depuis "amende" jusqu'à "avec" ligne 13, et insérez "d'au plus mille piastres et d'au moins trois cents piastres, ou d'un emprisonnement d'au plus cinq ans et d'au moins un an."

Les articles quatre-vingt à quatre-vingt-neuf inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-dix ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 26, ligne 21, après le chiffre (4) insérez ce qui suit :—

"Que, dans l'île du Prince-Edouard, telle personne, inhabile à voter dans le district électoral, a voté,—donnant les nom, qualité et résidence de cette personne avec le nom et le numéro de l'arrondissement de votation dans lequel objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

Pour 16 : Contre 11.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé que le dit article soit amendé de plus comme il suit :

Page 26, ligne 26, après "piastres" insérez "ou, dans l'île du Prince-Edouard, trois cents piastres, si la requête présentée se rapporte au quatrième motif de contestation."

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé que le dit article soit de plus amendé comme il suit :

Page 26, ligne 34, après "contestation" insérez "ou décidera si quelqu'un, inhabile à voter, a voté, si la requête présentée se rapporte au quatrième motif de contestation."

Laquelle motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé que le dit article soit de plus amendé comme il suit :

Page 26, ligne 39, après "cus" insérez "ainsi qu'une copie de l'affidavit susmentionné."

Laquelle motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit article a de plus été amendé comme suit :

Page 26, ligne 47, après "bulletins" insérez "de vote."

Page 27, ligne 1, retranchez depuis "cas" jusqu'à "ce" ligne 3, et insérez "au sujet ou en conséquence desquels."

Il a été proposé que le dit article soit de plus amendé comme il suit :

Page 27, ligne 15, après "votes" insérez ce qui suit comme alinéa (a) du paragraphe 4 :—

(a) "Dans la province de l'île du Prince-Edouard, aux temps et lieu fixés, et avant de procéder au nouveau recensement des suffrages, le juge pourra recevoir un affidavit du candidat ou de l'agent du candidat contre l'élection duquel aura été donné l'affidavit mentionné dans le premier paragraphe de cet article, déclarant que quelqu'autre personne, inhabile à voter, a voté, et donnant les nom, qualité et résidence de cette personne, ainsi que le nom et le numéro de l'arrondissement de vota-

tion où elle a voté; pourvu, toutefois, que l'affidavit autorisé par le présent alinéa ne soit reçu par le juge que si le requérant a déposé, entre les mains du greffier de la cour de comté, dans le dit district judiciaire, la somme de trois cents piastres en monnaie constituant offre légale ou en billets de quelque banque à charte opérant en Canada, comme garantie des frais du nouveau recensement ou de l'addition finale des suffrages, à faire par le candidat qui paraîtra par l'addition avoir été élu; et pourvu, en outre, que l'affidavit autorisé par le présent alinéa ne soit reçu par le juge qu'autant que le nouveau recensement aura été demandé pour le quatrième motif de contestation."

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé que le dit article soit de plus amendé comme il suit :

Page 27, ligne 23, après le second "bulletins" insérez ce qui suit, comme alinéa (b) et (c) du paragraphe 5:—

"(b) Dans l'Île du Prince-Edouard, le juge, en recomptant les suffrages, décidera de la qualification des électeurs dont les bulletins de vote auront été numérotés et marqués d'initiales, conformément à l'article 67 du présent acte, comme ayant donné lieu à l'objection de non-qualification et qui ont été décrits dans les affidavits prévus par le présent article; et, aux fins de cette décision, il entendra les candidats ou leurs agents et pourra interroger sous serment la personne au vote de laquelle il aura été fait objection, ou toute autre personne. Les deux candidats pourront être représentés par un avocat, et le juge s'assurera des faits et pourra recevoir toute autre preuve qu'il croira nécessaire et requérir la comparution de témoins et la production de preuve documentaire; et aux fins de sa décision, il sera revêtu de tous les pouvoirs d'un juge de cour de comté, dans l'Île du Prince-Edouard, qui exerce sa juridiction ordinaire dans les causes civiles.

(c) En déterminant la qualification des électeurs susdits, le juge n'identifiera ni ne permettra d'identifier aucun bulletin de vote, tant qu'il ne sera pas décidé que la personne qui l'a déposé n'avait pas légalement droit de voter; auquel cas il identifiera le dit bulletin et retranchera le ou les votes qui y seront inscrits du nombre total de votes reçus par le ou les candidats en faveur desquels il a été marqué."

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p. m.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

L'article quatre-vingt-onze a été lu et amendé comme il suit :

Page 28, ligne 43, et page 29, ligne 1, retranchez "le tribunal ou."

Page 29, ligne 7, retranchez "à laquelle ou."

Page 29, lignes 11 et 11, retranchez "le tribunal ou."

Page 29, ligne 15, retranchez depuis "cour" jusqu'à "rendra," ligne 16.

Page 29, ligne 21, retranchez "le tribunal ou."

L'article quatre-vingt-douze a été lu et amendé comme il suit :

Page 29, ligne 50, retranchez "et" et insérez "le timbre à lui fourni pour timbrer les bulletins de vote et tous."

Page 29, ligne 51, après "vote" insérez "y compris ceux non-employés."

Page 30, ligne 11, après "90" insérez "ou s'il faisait un rapport et un procès-verbal alors qu'une requête, présentée conformément à l'article 91, serait pendante."

Les articles quatre-vingt-treize à quatre-vingt-quinze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-soixante a été lu et amendé comme il suit :

Page 31, ligne 13, retranchez "76" et insérez "75".

Page 31, ligne 24, après "votation" insérez "sauf à un tribunal ou à un juge qui l'aura légalement requis de le faire."

Page 31, ligne 26, retranchez depuis "bulletin" jusqu'à "6," ligne 29.

Les articles quatre-vingt-dix-sept à cent cinq inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article cent six a été lu et amendé comme il suit :

Page 34, ligne 3, après "passible" insérez "sur conviction par voie sommaire."

L'article cent sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 34, ligne 12, après "passible" insérez "sur conviction par voie sommaire."

Les articles, cent huit à cent treize, inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent quatorze a été lu et amendé comme il suit :

Page 37, ligne 35, après "plus" insérez "et de cinquante piastres au moins."

Page 37, ligne 36, après "plus" insérez "et de trois mois au moins."

L'article cent quinze a été lu et amendé comme il suit :

Page 37, ligne 39, retranchez depuis "amende" jusqu'à "et" ligne 40, et insérez "de deux cents piastres au plus et de cent piastres au moins."

Page 37, ligne 39, retranchez "de pas plus de six mois" et insérez "d'au plus deux ans et d'au moins trois mois."

Les articles cent seize à cent trente, inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cent trente-et-un a été lu et amendé comme il suit :

Page 40, ligne 38, retranchez depuis "amendes" jusqu'à "cas" ligne 39, et insérez "hors dans les."

Page 40, ligne 39, après "criminels" insérez "et d'infractions punissables par voie de conviction sommaire."

Les articles cent trente-deux à cent trente-neuf, inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article cent quarante a été lu et amendé comme il suit :

Page 41, ligne 6, après "poursuivi" insérez "jusqu'à jugement ou acquitté."

Les articles restants ont été lus et agréés.

Les formules A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, de la première annexe ont été lues et agréées.

La formule L a été lue et amendée comme il suit :

Page 55, ligne 11, retranchez depuis "initiales" jusqu'à "puissent", ligne 12, et insérez "le timbre au verso et le numéro sur le talon."

Page 55, ligne 14, après "talon" insérez "le détruire."

Page 55, ligne 31, après "forcés" insérez "à défaut de paiement."

Des formules M, N, O ont été lues et agréées.

La formule L a été lue et amendée comme il suit :

Page 56 insérez à la marge gauche de cette formule les mots : ("côté de la sonche").

Les formules restantes, ont été lues et agréées.

L'addition suivante a été faite à la deuxième annexe.

Page 66, ajoutez à la liste des actes abrogés :—

"1894, c. 15 | Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest. Article 10."

L'article deux a été reconsidéré, biffé et remplacé par le suivant :

"2. Les dispositions suivantes du présent acte s'appliqueront aux élections dans les Territoires du Nord-Ouest, en tant que ces dispositions y seront applicables et ne seront pas inconciliables avec celles de l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest, tel que modifié, à savoir : les articles 4 à 7 inclusivement; l'article 9; l'article 41, alinéas (c), (d), (e) et (h), et paragraphe 2; les articles 43 à 59 inclusivement; les articles 62 à 64 inclusivement; les articles 69 à 150 inclusivement, et les articles 152 à 154 inclusivement, ainsi que les formules mentionnées dans les dits articles et parties d'articles; mais autrement, à l'exception de ce que prescrit

l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ou tout acte qui le modifie, le présent acte ne sera pas applicable aux Territoires du Nord-Ouest."

L'article soixante-et-quatre a été reconsidéré et les paragraphes suivants y ont été ajoutés comme paragraphes 6 et 7 :

"6. Si le nom d'une personne se trouve sur la liste d'électeurs qui doit être employée en quelque arrondissement d'un district électoral situé, en entier ou en partie, dans les limites d'une cité ou d'une ville incorporée; et—si entre l'époque où cette liste sera entrée en vigueur pour les fins d'une élection fédérale et le jour de la votation à cette élection, cette personne a transporté son domicile d'une partie à une autre de la cité ou ville, en ce cas, nonobstant toute disposition contraire de la loi provinciale qui pourrait être applicable, sous l'empire de *l'Acte du cens électoral de 1898* ou du présent Acte, à la dite élection, cette personne ne sera point inhabile à voter dans l'arrondissement de votation susmentionné.

"7. Seront supprimées du serment que toute telle personne se présentant pour voter à l'élection pourra être requise de prêter, toutes déclarations relatives à son domicile qu'elle ne pourrait véridiquement faire à cause du changement de domicile mentionné dans le paragraphe précédent; et, au lieu de ces déclarations, l'énonciation suivante pourra être ajoutée au serment:—

"Que vous avez actuellement votre résidence et votre domicile de fait dans la cité (ou la ville) de (*insérez ici le nom de la cité ou de la ville*) dont cet arrondissement de votation forme partie."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (171) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, Étrangère", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (190) intitulé: "Acte concernant la conservation du gibier dans le territoire du Yukon."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant de nouveau la prise en considération du message de la Chambre des Communes rejetant les amendements faits par le Sénat aux amendements de la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 20 juin 1900, demandant un état détaillé indiquant les travaux exécutés, les dépenses encourues, et les résultats obtenus au sujet des expériences faites l'année dernière relativement à la culture des vergers dans l'Île du Prince-Edouard, les noms de toutes les personnes employées à l'exécution de ces travaux, le montant payé à chacune d'elles, et sur quelle recommandation ces personnes ont été employées.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 176.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (187) intitulé: "Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et de pourvoir à la publication de la statistique industrielle".

(En comité.)

L'article sept a été reconsidéré et agréé.

L'article dix a été reconsidéré et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Yeo a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (191) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Milice", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 13 juillet 1900.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à leur amendement au bill (189) Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales, pour les raisons suivantes :—

1. Parce que la clause 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord prescrit que, dans chaque province, la législature pourra exclusivement faire des lois concernant " l'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation des tribunaux de justice pour la province, ayant juridiction " civile et criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux ; "

2. Parce que la clause 96 du dit acte prescrit que le Gouverneur général nommera les juges de toutes cours ainsi organisées par des législatures provinciales, sauf ceux des cours de vérification dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ;

3. Parce que l'acte de la législature de la province de Québec passé en 1899, savoir : 62 Vic., chap. 29, prescrit que la cour supérieure de la province telle que constituée devrait être modifiée, et que la dite cour devrait être composée de trente-quatre juges,—l'objet en vue étant de donner trois nouveaux juges au district de Montréal ;

4. Parce que l'objet de la première clause du présent bill qui a été rejetée par le Sénat, est de remplir l'obligation imposée au gouvernement fédéral et au parlement par la susdite clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en tant que l'action précitée de la législature de Québec est concernée.

5. Parce que l'acte du Sénat en rejetant la dite clause du présent bill est une violation du principe d'autonomie provinciale assurée par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt ; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Samedi, 14 juillet 1900.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McKindsey,	Scott,
Baird,	Dever,	McMillan,	Sullivan,
Baker,	Ferguson,	Mills,	Templeman,
Bernier,	Forget,	O'Brien,	Vidal,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gillmor,	Owens,	Villeneuve,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Poirier,	Watson,
Burpee,	Landry,	Power,	Yeo,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.)	Primrose,	Young.
Casgrain (de Lanaudière),			

PRÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (133) intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes."

(*En comité.*)

Il a été ordonné que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 68 A :

"68 A. Dans l'Île du Prince-Edouard, si le sous-officier-rapporteur refuse un bulletin et le droit de voter à une personne qui en a le droit et qui est prête les serments prescrits par le présent Acte et par la loi provinciale et qui s'est conformée autrement à la loi, ou s'il donne un bulletin ou permet de voter à une personne qui refuse de prêter ces serments ou de se conformer autrement à la loi, il sera, pour cette offense, passible envers toute personne en poursuivant l'application, d'une amende deux cents piastres."

L'article soixante-et-neuf a été reconsidéré et amendé comme il suit :—

Page 18, ligne 26, retranchez depuis "69" jusqu'à "3" ligne 6, page 19 et insérez à la place les deux paragraphes suivants :—

1. Nonobstant toute disposition contenue dans quelque Acte du parlement ou d'une législature provinciale, nulle personne ayant d'ailleurs droit de vote à l'élection d'un député à la Chambre des Communes ne sera inhabile à voter à cette élection pour l'unique raison qu'elle aura été absente du district électoral dans lequel aura lieu l'élection et où elle aurait d'ailleurs droit de voter, parce qu'elle servait dans quelque corps envoyé du Canada en service militaire, ou y était attachée, ou qu'elle faisait un service militaire en Canada, soit comme officier, sous-officier ou simple soldat, soit à tout autre titre, ou pendant qu'elle servait Sa Majesté dans quelque emploi militaire, ou agissait comme correspondant au siège d'une guerre dans laquelle servait un contingent canadien."

2. Dans le cas prévu par le premier paragraphe du présent article on retranchera de tout serment qu'une personne, se présentant pour voter à une telle élection,

pourra être requise de prêter, toute déclaration de domicile qu'elle ne pourrait, à cause de l'absence susmentionnée, véridiquement faire; et l'on pourra ajouter au serment les énonciations suivantes:—

“ Que vous serviez avec le corps (ou que vous étiez attaché au corps) connu sous le nom de _____ au titre d'officier (de sous-officier ou de soldat, ou autrement selon le cas), —ou

“ Que vous serviez Sa Majesté dans la guerre—en qualité de militaire comme _____, —ou

“ Que dans la guerre _____, vous agissiez comme correspondant de guerre _____, et qu'en conséquence vous avez été absent de ce district électoral depuis le _____ jour de _____ jusqu'au _____ jour de _____ 19 _____.”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat de cette après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (191) intitulé: “ Acte modifiant l'Acte des Postes.”

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat, et que ce soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (193) intitulé: “ Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnés”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à 3 heures de l'après-midi.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McKindsey,	Scott,
Baird,	Dever,	McMillan,	Templeman,
Baker,	Ferguson,	Mills,	Vidal.
Berrier,	Forget,	O'Brien,	Villeneuve,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	Poirier,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Power,	Yeo,
Burpee,	Landry,	Primrose,	Young.
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),		

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 13 juillet 1900.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité, après un examen attentif, a décidé d'imprimer le document sessionnel No 55*b* concernant le câble du Pacifique, vû que d'autres documents sur le même sujet ont été imprimés.

Votre comité recommande que les documents Nos 33*w*, 33*x*, 80*a*, 148*a*, 162, 163, 164, 164*a*, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 172*a* et 173, ne soient pas imprimés.

Votre comité recommande aussi que trois milles cinq cents exemplaires du relevé mensuel des importations et des exportations du Canada tiré des rapports officiels par le département des Douanes, à dater du 1er juillet 1900, soient imprimés et distribués, tel que demandé par le département des Douanes.

Votre comité recommande aussi que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du comité, les présidents conjoints soient autorisés à décider de l'impression ou autrement de tout document qui peut être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (191) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes."

(*En comité.*)

L'unique article du bill ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Que tous les mots après " modifié " dans la 2^e ligne du dit article soient retranchés et remplacés par ce qui suit : " en retranchant les mots " d'un demi-centin dans la 20^e ligne de l'article 3 du chapitre 20 des Statuts de 1896 (l'Acte des Postes) et leur substituant les mots : " d'un huitième de centin. "

Une question d'ordre ayant été soulevée que la dite motion est hors d'ordre en autant que sa disposition affecterait le revenu public ;

Le président du comité a jugé à propos de faire rapport du point d'ordre à Son Honneur le Président pour sa décision.

La Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. McMillan, de la part du dit comité, a fait rapport que le dit point d'ordre avait été soulevé dans le comité et l'honorable président a donné sa décision comme suit :

Que le point d'ordre était bien motivé et que la dite motion est hors d'ordre.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Il a été proposé que le dit article soit adopté ;
Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

Pour 10 ; contre 17.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. McMillan a fait rapport de la part du dit comité, que le comité s'est levé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (155) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Milice. "

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain dans l'avant-midi.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (133) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection de députés à la Chambre des Communes", ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

L'article cinq a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 2, lignes 47 et 48, retranchez "d'une législature provinciale" et insérez "de la législature d'une province."

L'article six a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 3, ligne 4, retranchez "d'une législature provinciale" et insérez "de la législature d'une province."

L'article quarante-huit a été reconsidéré et amendé comme il suit:

Page 13, ligne 40, retranchez "l'Imprimeur de la Reine" et insérez "le greffier de la Couronne en Chancellerie."

Il a été proposé que l'article suivant soit ajouté au bill comme article 23 A:

Dans les districts non organisés où, à l'époque de l'émission des brefs d'élection, il n'y aura pas de listes d'électeurs en vigueur sous la loi provinciale et il n'existera pas de disposition législative pour en faire, les listes qui auront servi à la dernière élection fédérale dans ces districts seront les listes légales pour ces districts, et elles seront transmises à l'officier-rapporteur par le greffier de la Couronne en Chancellerie en même temps que le bref, et l'officier-rapporteur prendra les mesures convenables et nécessaires relativement aux arrondissements et aux bureaux de votation dans ces districts pour que les électeurs inscrits sur ces listes puissent donner leurs suffrages.

2. Le présent article ne s'appliquera pas à l'Île du Prince-Edouard.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau lundi matin.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant de nouveau la prise en considération du message de la Chambre des Communes rejetant les amendements faits par le Sénat aux amendements de la Chambre des Communes au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain à la séance du matin.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes qui désapprouve l'amendement fait par le Sénat au bill (189) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales ", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération lundi prochain dans l'après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Lundi, 16 juillet 1900.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cox,	McMillan,	Templeman,
Baird,	Dever,	Mills,	Thibaudeau (de la
Baker,	Ferguson,	Montplaisir,	Vallière),
Bernier,	Fulford,	Owens,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	Power,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Primrose,	Watson,
Burpee,	Landry,	Scott,	Yeo,
Carling (Sir John).	Macdonald (I. P.-E.),	Sullivan,	Young.
Clemow,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (133) intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes."

(*En comité.*)

Page 27, article 90, Dans l'amendement inséré comme alinéa (a) après le paragraphe 4 du dit article, après (a) insérez " Dans la province de l'Île du Prince-Édouard."

Page 30, ligne 40, après "92" insérez " et celles de l'article 98 "

Page 48, ligne 16 de la formule A de la première annexe, retranchez " 29 " et insérez " 24 ".

Page 55, ligne 31 de la formule L de la première annexe, après " forcés " insérez " à défaut de paiement ".

L'article 41 a été reconsidéré et amendé comme suit :—

Page 12, ligne 1, après " votation " insérez " et un certificat du nombre de ces bulletins de vote ".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (173) intitulé: "Acte concernant les Commissaires du Havre de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Y) intitulé: "Acte modifiant l'Acte modificatif de l'Acte des banques, 1900", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à 3 heures de l'après-midi.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.-
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McLaren,	Sullivan,
Armand,	Cox,	McMillan,	Templeman,
Baird,	Dever,	Mills,	Thibaudeau (de la
Baker,	Ferguson,	Montplaisir,	Vallière),
Bernier,	Fulford,	O'Brien,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C.M.G.),	Gillmor,	Owens,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Paquet,	Watson,
Burpee,	Landry,	Power,	Yeo,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.);	Primrose,	Young.
Casgrain (de Lanaudière),	McKindsey,	Scott,	

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (133) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes".

(En comité.)

L'article 23 A, qu'il est proposé d'ajouter au bill ayant été lu de nouveau et considéré:

Il a été fait motion de l'amender de manière qu'il se lise comme suit:

" Dans tout arrondissement de votation d'un district électoral de la province de Québec où il n'y aura pas de liste d'électeurs, la personne qui, en vertu de l'Acte du cens électoral de la province de Québec, aurait droit d'être inscrite sur la liste des électeurs, s'il y en avait une, sera habile à voter dans cet arrondissement en prêtant serment suivant la formule U de la première annexe du présent Acte, laquelle est amendée par addition de ce qui suit: "*(et dans le cas d'électeurs dont les noms ne se trouvent point sur les listes d'électeurs pour cause de résidence dans des districts non organisés de la province de Québec.)*"

" 6. Que vous avez légalement droit de voter dans ce district électoral à la présente élection, en vertu de l'acte du cens électoral en vigueur dans la province de Québec. Ainsi Dieu vous soit en aide."

La question de concours ayant été posée sur le dit article 23 (A) ainsi rédigé, le comité s'est divisé:

Pour 13; contre 19.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article 12 a été de nouveau considéré et il a été proposé de l'amender en y ajoutant le proviso suivant :

“ Pourvu qu'aucune disposition du présent acte n'ait d'effet ni d'application quant à quelque jugement déjà rendu contre une compagnie de chemin de fer, en suite duquel le bref autorisant la vente du chemin de fer aura été émis ; mais il pourra être procédé à cette vente, conformément aux dispositions de la législation provinciale qui l'autorise.”

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, le comité s'est divisé :

Pour 13; contre 15.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été de nouveau posée sur le dit article, elle aussi a été résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le message de la Chambre des Communes intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales ”.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au dit bill.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président, a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Mills, à savoir :

Que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill (189) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales ”.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Burpee,	Kerr,	Power,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Mills,	Scott,	Yeo,
Cox,	Paquet,	Thibaudeau (Rigaud),	Young.—16.
Fulford,	Pelletier (Sir Alphonse)	Thibaudeau (de la	
Gillmor,	(Président),	Vallière),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Clemow,	McKindsey,	O'Brien,
Baker,	Ferguson,	McLaren,	Primrose,
Boucherville de (C. M. G.),	Landry,	McMillan,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I. P. - E.),	Montplaisir,	Vidal.—17.
Carling (Sir John),			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat insiste sur leur amendement au dit bill.

Conformément à l'ordre la Chambre a pris de nouveau en considération le message de la Chambre des Communes rejetant les amendements du Sénat aux amendements de la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892."

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur son rejet du cinquième amendement des Communes mais acquiesce au dit amendement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Résolu :—Qu'un message soit porté aux Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre

Que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au premier amendement de la Chambre des Communes au bill (K) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892" mais acquiesce au dit premier amendement.

Que le Sénat insiste sur son rejet du troisième amendement fait par la Chambre des Communes au dit bill; et

Que le Sénat n'insiste pas sur son rejet du cinquième amendement fait par la Chambre des Communes mais acquiesce au dit cinquième amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill (173) intitulé: "Acte concernant les commissaires du havre de Québec".

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 17 juillet 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	McMillan,	Sullivan,
Baker,	Ferguson,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C. M. G.),	Fulford,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	O'Brien,	Villeneuve,
Burpee,	Landry,	Owens,	Watson,
Carling (Sir John),	Macdonald (I. P. E.),	Power,	Yeo,
Casgrain (de Lanaudière),	McKindsey,	Primrose,	Young.
Clemow,	McLaren,	Scott,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, a proposé :

Que le greffier soit autorisé à remettre à G. A. Kobold ou à son avocat la convention, en date du 17^{ième} jour de février 1897, faite entre Gustavus Adolphus Kobold et Helen Woodbury Kobold, produite comme pièce n^o 3 lors de l'audition des témoignages dans l'affaire de divorce du dit G. A. Kobold d'avec sa femme pendant la présente session.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les états suivants concernant la fourniture d'huiles lubrifiantes au chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard :—

1. Les dates auxquelles les huiles de la "Galena Oil Company" ont été employées pour la première fois ;

2. Les quantités et les prix de chaque espèce d'huile fournie, et portée au compte des fournitures, et la date des livraisons ;

3. Les quantités et les prix de chaque espèce d'huile fournie et portée au compte du service des chars et locomotives, et la date des livraisons ;

4. La consommation effective, en quantité et en valeur, des huiles lubrifiantes, pour chaque année ou partie d'année, à compter de la mise en usage des huiles de la "Galena Oil Company" jusqu'au 30 juin 1900 ;

5. Le parcours en milles des locomotives et des chars pour chaque année ou partie d'année, pendant la période mentionnée au paragraphe précédent ;

6. Toutes les déductions faites sur les comptes de la "Galena Oil Company" à venir au 30 juin 1900, conformément au contrat passé le 17 septembre 1896 entre la dite "Galena Oil Company" et le ministre des Chemins de fer et Canaux ;

7. Les mêmes détails que ceux mentionnés aux paragraphes 2, 3, 4 et 5, pour la dernière année entière qui a précédé la mise en usage de l'huile de la "Galena Oil Company" ;

Aussi, un état indiquant le nombre de gallons d'huile pour fanaux à main à signaux achetée pour le chemin de fer Intercolouial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard de la "Galena Oil Company", en vertu du contrat en date du 23 septembre 1896, et le prix payé par gallon pour cette huile.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (173) intitulé : "Acte concernant les commissaires du havre de Québec", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la 4^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (195) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (132) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer", et informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait trois séances distinctes ce jour-là, la première de ces trois séances devant commencer à dix heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt ; la seconde devant commencer à trois heures de l'après-midi et se continuer jusqu'à six heures à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt ; et la troisième devant commencer à huit heures du soir et se continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

La Chambre a repris sa séance à neuf heures et demie du soir.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Mercredi, 18 juillet 1900.

Le Sénat s'est réuni à onze heures a.m.

Les membres présents étaient : —

L'honorable SIR CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Landry,	O'Brien.	Sullivan,
Baker,	McKindsey,	Owens,	Villeneuve,
Boucherville, de (C. M. G.),	McLaren,	Power,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie).	McMillan,	Primrose,	Yeo,
Clemow,	Mills,	Scott,	Young.
Ferguson,	Montplaisir,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 17 juillet 1900.

MONSIEUR, —J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger le parlement de la Puissance, mercredi, le 18 courant, à 3 heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. G. DRUMMOND,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 17 juillet 1900.

Résolu, —Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur son troisième amendement au bill (K) du Sénat, intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au Code criminel, 1892 ", mais qu'elle acquiesce au rejet du dit amendement,

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 17 juillet 1900.

Résolu, —Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé aux amendements 1, 3 à 45 inclusivement et 54 à 87 inclusivement faits par le Sénat au bill (No 133) Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes.

Et qu'elle n'a pas acquiescé au 2e amendement fait au dit bill pour la raison suivante :—

“ Qu'il n'est pas nécessaire et qu'il gênerait l'application de l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest.”

Et qu'elle n'a pas acquiescé aux amendements 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53 faits au dit bill pour les raisons suivantes :

1° Parceque “ l'Acte des élections contestées ” pourvoit déjà amplement et convenablement au dépouillement du scrutin devant deux juges de la cour Suprême pour tous votes contestés dans l'Île du Prince-Edouard, dans des conditions qui assurent à toutes les parties intéressées, électeurs et candidats, les plus amples garanties que les droits des votants seront examinés et décidés après signification d'avis convenables.

2° Parceque le fait d'ajouter aux pouvoirs du juge de cour de comté celui de procéder à un dépouillement en même temps qu'un décompte prolongerait inutilement la durée des procédures et soulèverait de sérieuses questions de conflit de juridiction entre le juge de cour de comté, aux termes du présent acte, et les juges de la cour Suprême, aux termes de l'Acte des élections contestées.

3° Parceque le fait d'ajouter le dépouillement du scrutin au décompte n'est pas judicieux et enlève aux personnes qui peuvent se considérer lésées tout droit d'appel de la décision du juge de cour de comté.

4° Parceque les dispositions prescrites dans l'amendement pour un dépouillement du scrutin sont insuffisantes et ne pourvoient pas à la signification d'avis convenables, aux parties intéressées, des votes à être contestés, et parce qu'il est difficile, sinon impossible de pourvoir, pendant le temps que se ferait le décompte, à la signification de tels avis et à l'obtention de la preuve nécessaire pour ou contre les votes contestés, et que les frais d'un tel dépouillement dépasseraient de beaucoup le dépôt stipulé.

5° Parceque l'acquiescement à l'amendement exposerait les mêmes questions à être décidées, d'abord par le juge de cour de comté, et ensuite en vertu de l'Acte des élections contestées.

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième amendement et sur ses amendements 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53 faits au dit bill, auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement :

Que le Sénat insiste sur ses amendements 46, 47, 48, 49, 52 et 53 pour les raisons suivantes :

1. Parcequ'il est désirable que, dans l'Île du Prince-Edouard comme dans toutes les autres provinces du Canada, le candidat déclaré élu ait une majorité de suffrages d'électeurs habiles à voter.

2. Parceque ces amendements établissent un mode simple, effectif, opportun et expéditif de déterminer la qualité de l'électeur, des personnes aux droits desquelles il est fait objection, qu'ils comprennent toutes les dispositions nécessaires pour la signification d'avis convenable aux intéressés et qu'ils donnent amplement le temps pour exercer les procédures.

3. Parceque ce mode de détermination est semblable à celui adopté pour toutes les autres provinces du Canada. Dans ces dernières, les qualités requises d'un électeur dépendent du fait que son nom se trouve sur la liste des électeurs et ne peuvent être mises en question dans des procédures sous l'Acte des élections contestées. Il est à désirer que dans l'Île du Prince-Edouard aussi, où il n'y a pas de liste d'électeurs, la qualification ou non-qualification soit constatée avant que le rapport se fasse,

l'Acte des élections contestées ne devant avoir son action que pour la décision des points auxquels il peut convenablement s'appliquer. Tout dépouillement de scrutin sous l'empire de cet acte, n'a traité qu'à la validité des bulletins de vote déposés et non aux qualités requises des électeurs qui les déposent.

4. Parceque l'Acte des élections contestées a été fait pour former partie intégrante des lois électorales du Canada avant le changement radical apporté à celles-ci par l'Acte du cens électoral de 1898 ; et que, par conséquent, la décision des questions relatives à la qualification de l'électeur n'entraîne point et n'entre pas aujourd'hui dans son objet, et que ce n'est que par une interprétation forcée qu'on peut l'appliquer au cas prévu par les dits amendements, outre qu'il y manque les dispositions nécessaires pour la décision de ces questions.

5. Que même en admettant que l'Acte des élections contestées comporte un remède aux inconvénients que les dits amendements tendent à prévenir,—et c'est là une chose dont le Sénat ne peut convenir—ce remède serait susceptible d'objection pour les raisons suivantes :

(a.) il entraîne des délais et occasionne beaucoup plus d'embarras et de frais que la procédure proposée dans les amendements ;

(b.) le candidat adressant requête sous l'empire de l'Acte des élections contestées en obtention d'un examen judiciaire des votes frappés d'objection réclamerait nécessairement le droit ou le siège et, en ce faisant et réalisant le dépôt nécessaire, il fournirait l'occasion au membre déclaré élu de soulever toute autre question sans avoir à faire de dépôt et, de cette façon, le pétitionnaire se verrait écarté de son but.

6. Parceque, même en admettant que les amendements pourraient amener des conflits de juridiction entre le juge de cour de comté et la cour suprême de l'Île du Prince-Édouard ayant à juger des pétitions d'élection—et c'est là une chose dont le Sénat ne peut convenir—il est possible par un simple amendement à l'article 90 du bill de disposer que la décision du juge de cour de comté, quant à la qualification de toute personne au vote de laquelle il est fait objection, sera finale et irrévocable dans les procédures exercées sous l'Acte des élections contestées.

7. Parceque même en admettant que les dits amendements auraient pour résultat de créer un double système de procédure,—et c'est là une chose dont le Sénat ne peut convenir—ce résultat, bien loin d'être désavantageux, ne pourrait que porter le juge de cour de comté à exercer plus de soin et de discrétion dans l'exécution des devoirs qui lui incombent et tendrait à empêcher les tentatives de faire infirmer sa décision par les voies qu'établit l'Acte des élections contestées.

8. Parcequ'il ne peut y avoir de conflit de juridiction entre le juge de cour de comté agissant sous l'empire de ces amendements et la cour suprême de l'Île du Prince-Édouard agissant sous celui de l'Acte des élections contestées, d'autant qu'aucun rapport ne peut se faire avant que le premier ait accompli sa fonction et qu'on ne peut invoquer l'action de la cour suprême sous l'acte précité avant que le rapport soit fait.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit.—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Landry,	McMillan,	Owens,
Boucherville, de (C. M. G.),	McKindsey,	Montplaisir,	Primrose,
Ferguson,	McLaren,	O'Brien,	Villeneuve.—12.

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Clemow,	Power,	Watson,	Young.—7.
Mills,	Scott,	Yeo,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre.

Que le Sénat insiste sur ses amendements 46, 47, 48, 49, 52 et 53 pour les raisons suivantes :

1. Parcequ'il est désirable que, dans l'Île du Prince-Edouard comme dans toutes les autres provinces du Canada, le candidat déclaré élu ait une majorité de suffrages d'électeurs habiles à voter.

2. Parceque ces amendements établissent un mode simple, effectif, opportun et expéditif de déterminer la qualité de l'électeur des personnes aux droits desquelles il est fait objection, qu'ils comprennent toutes les dispositions nécessaires pour la signification d'avis convenable aux intéressés et qu'ils donnent amplement le temps pour exercer les procédures.

3. Parceque ce mode de détermination est semblable à celui adopté pour toutes les autres provinces du Canada. Dans ces dernières, les qualités requises d'un électeur dépendent du fait que son nom se trouve sur la liste des électeurs et ne peuvent être mises en question dans les procédures sous l'*Acte des élections contestées*. Il est à désirer que dans l'Île du Prince-Edouard aussi, où il n'y a pas de liste d'électeurs, la qualification ou non qualification soit constatée avant que le rapport se fasse, l'*Acte des élections contestées* ne devant avoir son action que pour la décision des points auxquels il peut convenablement s'appliquer. Tout dépouillement de scrutin sous l'empire de cet acte n'a trait qu'à la validité des bulletins de vote déposés et non aux qualités requises des électeurs qui les déposent.

4. Parceque l'*Acte des élections contestées* a été fait pour former partie intégrante des lois électorales du Canada avant le changement radical apporté à celles-ci par l'*Acte du cens électoral de 1898* ; et que, par conséquent la décision des questions relatives à la qualification de l'électeur n'entraîne point et n'entre pas aujourd'hui dans son objet, et que ce n'est pas par une interprétation forcée qu'on peut l'appliquer au cas prévu par les dits amendements, outre qu'il y manque les dispositions nécessaires pour la décision de ces questions.

5. Que, même en admettant que l'*Acte des élections contestées* comporte un remède aux inconvénients que les dits amendements tendent à prévenir,—et c'est là une chose dont le Sénat ne peut convenir—ce remède serait susceptible d'objection pour les raisons suivantes :

(a.) il entraîne des délais et occasionne beaucoup plus d'embarras et de frais que la procédure proposée dans les amendements ;

(b.) le candidat adressant requête sous l'empire de l'*Acte des élections contestées* en obtention d'un examen judiciaire des votes frappés d'objection réclamerait nécessairement le droit au siège, en ce faisant et réalisant le dépôt nécessaire, il fournirait l'occasion au membre déclaré élu de soulever toute autre question sans avoir à faire de dépôt et, de cette façon, le pétitionnaire se verrait écarté de son but.

6. Parceque même en admettant que les amendements pourraient amener des conflits de juridiction entre le juge de cour de comté et la cour suprême de l'Île du Prince-Edouard ayant à juger des pétitions d'élection—et c'est là une chose dont le Sénat ne peut convenir—il est possible par un simple amendement à l'article 90 du bill de disposer que la décision du juge de cour de comté, quant à la qualification de toute personne au vote de laquelle il est fait objection, sera finale et irrévocable dans les procédures exercées sous l'*Acte des élections contestées*.

7. Parceque même en admettant que les dits amendements auraient pour résultat de créer un double système de procédure—et c'est là une chose dont le Sénat ne peut convenir—ce résultat, bien loin d'être désavantageux, ne pourrait que porter le juge de cour de comté à exercer plus de soin et de discrétion dans l'exécution des devoirs qui lui incombent et tendrait à empêcher les tentatives de faire infirmer sa décision par les voies qu'établit l'*Acte des élections contestées*.

8. Parcequ'il ne peut y avoir de conflit de juridiction entre le juge de cour de comté agissant sous l'empire de ces amendements et la cour suprême de l'Île du Prince-Edouard agissant sous celui de l'*Acte des élections contestées*, d'autant qu'aucun rapport ne peut se faire avant que le premier ait accompli sa fonction et qu'on

ne peut invoquer l'action de la cour suprême sous l'acte précité avant que le rapport soit fait.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé:

Que le Sénat insiste sur ses amendements 41 et 42 pour les raisons suivantes:—

(a) Parce que les raisons données par la Chambre des Communes pour n'y pas acquiescer n'ont pas d'application à ces amendements;

(b) Parce que le 50^e amendement n'est rien autre chose qu'un changement de mots pour conserver l'uniformité du langage;

(c) Parce que le 51^e amendement corrige dans l'article 90 une erreur manifeste, apparemment causée en copiant, sur le texte original d'où cet article est emprunté, des expressions qui sont sans raison d'être depuis la révocation de l'Acte du cens électoral.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre,

Que le Sénat insiste sur ses amendements 50 et 51 pour les raisons suivantes:—

(a) Parce que les raisons données par la Chambre des Communes pour n'y pas acquiescer n'ont pas d'application à ces amendements;

(b) Parce que le 41^e amendement n'est rien autre chose qu'un changement de mots pour conserver l'uniformité du langage;

(c) Parce que le 42^e amendement corrige dans l'article 90 une erreur manifeste, apparemment causée en copiant, sur le texte original d'où cet article est emprunté, des expressions qui sont sans raison d'être depuis la révocation de l'Acte du cens électoral.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (196) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1900, et le 30 juin 1901, et pour d'autres objets liés au service public", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (195) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales ayant été lu,

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné que le Sénat soit ajourné à deux heures de cette après-midi.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à deux heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Baird,	McKindsey,	O'Brien,	Sullivan.
Boucherville de (C. M. G.),	McLaren,	Owens,	Villeneuve,
Bowell (Sir Mackenzie),	McMillan,	Power,	Watson,
Clemow,	Mills,	Primrose,	Yeo,
Ferguson,	Montplaisir,	Scott,	Young.
Landry,			

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le Sénat rescinde ses délibérations de la session de ce matin en ce qui a rapport aux amendements 46, 47, 48, 49, 52 et 53 au bill (No 133) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes," et qu'il n'insiste pas sur ces amendements, mais qui insiste sur son amendement n° 1 au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

LE SÉNAT,

MERCREDI, 18 juillet 1900.

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des Maîtres en Chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a rescindé ses délibérations de ce jour en ce qui a rapport aux amendements 46, 47, 48, 49, 52 et 53 faits au bill (No 133) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes " et qu'il n'insiste pas sur ces amendements mais qu'il insiste sur son amendement numéro 2 au dit bill.

Certifié,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (No 197) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des élections contestées de la Puissance," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 18 juillet 1900.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur son rejet des amendements 2, 50 et 51 faits par le Sénat au bill No 133, "Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant les élections des membres de la Chambre des Communes," mais qu'elle agréé ces dits amendements.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *qu'è c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, "dans la salle du Sénat."*

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte relatif à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de la ligne de la Rive Sud.

Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur.

Acte modifiant l'Acte du service civil.

Acte concernant et restreignant l'immigration chinoise.

Acte modifiant l'Acte du pilotage.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à J. W. Anderson.

Acte concernant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Charlottetown et Murray-Harbour.

Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central (Étrangère).

Acte concernant la conservation du gibier dans le territoire du Yukon.

Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et pourvoir à la publication de la statistique industrielle.

Acte modifiant l'Acte de la milice.

Acte modifiant l'Acte *modificatif de l'Acte des banques*, 1900.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemin de fer y mentionnées.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Acte concernant les Commissaires du Havre de Québec.

Acte contenant de nouvelles modifications au *Code Criminel*, 1892.

Acte amendant l'Acte des élections fédérales contestées.

Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes.

La sanction royale est donnée à ces bills par le greffier du Sénat dans les termes suivants: "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public,

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant:

"Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant le 30e jour de juin 1900 et le 30e jour de juin 1901, et pour d'autres objets liés au service public."

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Le greffier de la Couronne en Chancellerie ayant lu le titre du bill, le greffier du Sénat sur l'ordre de Son Excellence le Gouverneur général, a dit

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la cinquième session du huitième Parlement par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous dispensant de vous réunir davantage en Parlement, je désire vous remercier de l'attention soutenue que vous avez donnée aux travaux d'une session d'une longueur exceptionnelle.

Lorsque j'ai ouvert le Parlement, au mois de février dernier, les préoccupations de tout l'Empire britannique étaient concentrées sur la guerre qui sévissait dans le sud de l'Afrique. Les succès marqués qui ont couronné les armes de Sa Majesté et auxquels les soldats volontaires du Canada ont pris une part éminente et glorieuse justifient l'espoir que la paix sera bientôt rétablie dans ce pays éloigné.

Le grand nombre de projets de loi privée ayant en vue des entreprises industrielles, étudiés et passés durant la session est un fort indice du grand développement des affaires du pays.

Je désire vous féliciter au sujet de l'état florissant des revenus publics. Les fortes recettes ont permis à mon gouvernement de pourvoir libéralement au service public et de maintenir le Canada dans sa haute situation financière.

Un trait caractéristique de la session a été l'adoption de mesures qui devront avoir une influence bienfaisante sur l'avenir du Canada.

Les modifications heureuses apportées à l'acte concernant les banques tendront à perfectionner un système de banque dont le Canada a le droit d'être fier.

L'augmentation de la préférence accordée par notre tarif à la Grande-Bretagne aura pour effet de stimuler le développement de notre commerce avec la mère-patrie.

La mesure que vous avez adoptée relativement à l'admission des effets publics canadiens à la liste des valeurs de nature à fournir des placements aux fidéicommissaires de la Grande-Bretagne a eu pour suite une législation similaire au Parlement impérial, ce qui, en temps et lieu, produira une amélioration importante dans les affaires de finance de la Puissance.

Il y a lieu de croire que la législation de la présente session aura des résultats importants et avantageux. Je vous félicite surtout d'avoir passé l'acte de la Conciliation qui, on peut l'espérer avec confiance, améliorera non seulement la condition des classes industrielles, mais aussi favorisera les rapports qui doivent exister entre le capital et le travail.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie des généreux crédits que vous avez votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Il me fait grandement plaisir de constater que la prospérité du pays continue sans diminuer, et j'exprime l'espoir ardent que la Providence ne cessera de répandre ses bénédictions sur notre patrie.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

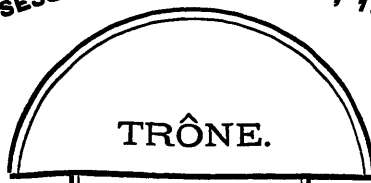
Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de septembre prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT.

5E SESSION, 8E PARLEMENT, 1900.



TRÔNE.

Président:
HON. SIR C. A. P. PELLETIER,
C. C. M. G.
Grandville.

Chapelain:
Le très Vénérable Archidiacre LAUDER.
HON. MESSIEURS—

HON. MESSIEURS—

Lovitt
Yarmouth.

YEE
Port Hill.

Fiset
Golfe.

Templeman
N. Westminster.

Fulford
Brockville.

Armand
Repentigny.

Clemow
Rideau.

Casgrain
Windsor.

Dobson
Lindsay.

Primrose
Pictou.

Thibaneau
De La Vallière.

Dandurand
de Lorimier.

PAQUET
Lasalle.

McSweeney
Moncton.

Wark
Fredericton.

MASSON
Mille-Iles.

Gowan
Barrie.

Vidal
Sarnia.

Power
Halifax.

King
Queen's, N.B.

McMillan
Alexandria.

McKindsey
Milton.

McCallum
Monck.

McLaren
Perth.

Macdonald
I.P.E.

Burpee
Sunbury.

Reesor
King's, Ont.

Carmichael
New-Glasgow.

Casgrain
DeLanaudière.

Snowball
Chatham.

Cox
Toronto.

Mills
Bothwell.

Scott
Ottawa.

Miller
Richmond.

Cochrane
Wellington.

McDonald
Cap-Breton.

O'Donohoe
Erie.

Bolduc
Lauzon.

Thibaneau
Rigaud.

KERR
Cobourg.

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

A. A. BOUCHER.

Table
du greffier.

Sténographes:
A. et G. HOLLAND.

Wood
Westmoreland.

Ogilvie
Alma.

Lougheed
Calgary.

Ferguson
Queen's, I.P.E.

Bowell
Hastings.

Allan
York, Ont.

Macdonald
Victoria, C.B.

Drummond
Kennebec.

Lewin
Saint-Jean.

Poirier
Acadie.

Ross
De la Durantaye.

Landry
Stadacona.

Villeneuve
DeSalaberry.

Smith
Toronto.

MacKeen
Cap-Breton.

Dickey
Amherst.

Carling
London.

MacInnes
Burlington.

Sullivan
Kingston.

Dever
M. Sr. Saint-J. an.

McKay
Truro.

Merner
New Hamburg.

Prowse
King's, I.P.E.

Baker
Bedford.

Aikins
Home.

Shehyn
Laurentides.

Montplaisir
Shawenegan.

Hingston
Rougemont.

DeBoucherville
Montarville.

Kirchhoffer
Brandon.

Perley
Walseley, T.N.O.

Owens
Inkerman.

Almon
M. Jr. Hlfx.

Forget
Sorel.

Pernier
t. Moniface.

O'Brien
Victoria, Qué.

Reid
Caribou.

Baird
Victoria, N.E.

Watson
P. la Prairie.

Young
Killarney.

Sergent-d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Verge Noire,
R. E. KIMBER.

Février 1900.

SÉNATEURS DU CANADA.

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

5e SESSION, 8e PARLEMENT, 63-4 VICTORIA

1900

L'HONORABLE SIR ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G., PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
DAVID REESOR	Kings.....	Yorkville, Ont.
GEORGE WILLIAM ALLAN.....	York	Toronto.
JOSEPH F. ARMAND.. ..	Repentigny.....	Montréal.
ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.....	Amherst, N.-E.
WILLIAM MILLER.	Richmond	Arichat, N.-E.
DAVID WARK.....	Fredericton	Fredericton, N.-B.
JAMES DEVER.....	M. Sr Saint-Jean...	Saint-Jean, N.-B.
SIR FRANK SMITH, Kt.....	Toronto.....	Toronto.
WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria, Col.-B. ...	Victoria, Col.-B.
MATTHEW HENRY COCHRANE... ..	Wellington	Hillhurst, P.Q.
ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia	Sarnia, Ont.
RICHARD WILLIAM SCOTT	Ottawa.....	Ottawa.
JAMES D. LEWIN.....	Saint-Jean.	Saint-Jean, N.-B.
LAURENCE GEOFFREY POWER.....	M. Sr. Halifax.....	Halifax, N.-E.
SIR ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G. <i>Président.</i>	Grandville	Québec.
JOSEPH ROSAIRE THIBAudeau	Rigaud.....	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C. M. G.....	Montarville	Boucherville, P.Q.
WILLIAM J. ALMON.....	M. Jr. Halifax.....	Halifax, N.-E.
THOMAS MCKAY.....	Truro.....	Truro, N.-E.
ALEXANDER W. OGILVIE	Alma.....	Montréal.
DONALD MACINNES.....	Burlington	Hamilton, Ont.
JOHN O'DONOHUE . ..	Erié	Toronto.
DONALD McMILLAN.....	Alexandria	Alexandria, Ont.
GEORGE C. MCKINDSEY.	Milton.....	Milton, Ont.
WILLIAM McDONALD.....	Cape-Breton	Little Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDUC.....	Lauzon	St-Victor de Tring, P.Q.
JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie	Barrie, Ont.
MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston	Kingston, Ont.
FRANCIS CLEMOW.....	Rideau	Ottawa.
PASCAL POIRIER . ..	Acadie.....	Shediac, N.-B. .
SAMUEL MERNER.	New Hamburg.....	Berlin, Ont.
CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor	Windsor, Ont.
LACHLAN MCCALLUM.....	Monck.....	Stromness, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
J. J. ROSS.....	De la Durantaye...	Ste. AnnedelaPérade, P.Q
WILLIAM DELL PERLEY.....	Wolseley.....	Wolseley, T.N.-O.
JAMES REID.....	Cariboo.....	Quesnelle, Col.-B.
GEORGE A. DRUMMOND.....	Kennebec.....	Montréal.
SAMUEL PROWSE.....	King's.....	Murray Harbour, I.P.-E.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Calgary.....	Calgary, T.N.-O.
LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE MASSON.	Mille Isles.....	Terrebonne, P.Q.
PETER McLAREN.....	Perth.....	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinigan.....	Trois Rivières, P. Q.
JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham.....	Chatham, N.-B.
ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.....	Charlottetown, I.P.-E.
JOHN DOBSON.....	Lindsay.....	Lindsay, Ont.
A. C. P. LANDRY.....	Stadacona.....	Mastai, Qué.
THOMAS ALFRED BERNIER.....	Saint-Boniface.....	St-Boniface, Manitoba.
CLARENCE PRIMROSE.....	Pictou.....	Pictou, N.-E.
SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G..	Hastings.....	Belleville, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Selkirk.....	Brandon, Manitoba.
DONALD FERGUSON.....	Queen's.....	Charlottetown, I.P.-E.
GEORGE T. BAIRD.....	Victoria.....	Perth Centre, N.-B.
SIR WILLIAM H. HINGSTON, Chevalier	Rougemont.....	Montréal.
JOSIAH WOOD.....	Westmoreland.....	Sackville, N.-B.
JAMES O'BRIEN.....	Victoria.....	Montréal.
JOSEPH O. VILLENEUVE.....	De Salaberry.....	Montréal.
WILLIAM OWENS.....	Inkerman.....	Montréal.
JAMES COX AIKENS.....	Home.....	Toronto.
GEORGE B. BAKER.....	Bedford.....	Sweetsburg, Qué.
DAVID MACKEEN.....	Cape-Breton.....	Halifax, N.-E.
SIR JOHN CARLING, C.C.M.G.....	London.....	London, Ont.
LOUIS J. FORGET.....	Sorel.....	Montréal.
ALFRED A. THIBAudeau.....	De La Vallière.....	Montréal.
DAVID MILLS.....	Bothwell.....	Ottawa, Ont.
GEORGE A. COX.....	Toronto, Ont.
GEORGE GERALD KING.....	Queen's.....	Chipman, N.-B.
JOHN LOVITT.....	Yarmouth.....	Yarmouth, N.-E.
RAOUL DANDURAND.....	De Lorimier.....	Montréal.
JEAN BAPTISTE ROMUALD Fiset.....	Golfe.....	Rimouski, Qué.
WILLIAM TEMPLEMAN.....	New-Westminster.	Victoria, C.-B.
JAMES W. CARMICHAEL.....	New-Glasgow, N.-E.
JOHN YEO.....	Prince-Est.....	Port-Hill, I.P.-E.
JOSEPH ARTHUR PAQUET.....	LaSalle.....	Québec.
WILLIAM KERR.....	Northumberl'd O...	Cobourg, Ont.
PETER MCSWEENEY.....	Northumberland...	Moncton, N.-B.
GEORGE TAYLOR FULFORD.....	Brockville, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
CHARLES BURPEE	Sunbury	Sheffield, N.-B.
JOSEPH P. B. CASGRAIN	DeLanaudière	Montréal.
ROBERT WATSON	Portage la Prairie ..	Portage la Prairie, M.
FINDLAY M. YOUNG	Killarney	Killarney, M.
JOSEPH SHEHYN	Laurentides	Québec.
ARTHUR H. GILLMOR	St. George, N.-B.

LISTE DES SENATEURS

PAR

PROVINCES.

ONTARIO—24.

SENATEURS.	RESIDENCES.
<i>L'honorable</i>	
1. DAVID REESOR.....	Yorkville.
2. GEORGE WILLIAM ALLAN	Toronto.
3. SIR FRANK SMITH, Chevalier.....	Toronto.
4. ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia.
5. RICHARD WILLIAM SCOTT.....	Ottawa.
6. DONALD MACINNES.. ..	Hamilton.
7. JOHN O'DONOHUE.....	Toronto.
8. DONALD McMILLAN.....	Alexandria.
9. GEORGE C. McKINDSEY	Milton.
10. JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie.
11. MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston.
12. FRANCIS CLEMOW.....	Ottawa.
13. SAMUEL MERNER.. ..	Berlin.
14. CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor.
15. LACHLAN MCCALLUM.....	Stromness.
16. PETER McLAREN	Perth.
17. JOHN DOBSON.....	Lindsay.
18. SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G....	Ottawa.
19. JAMES COX AIKINS.....	Toronto.
20. SIR JOHN CARLING, C.C.M.G.....	London.
21. DAVID MILLS.. ..	Ottawa.
22. GEORGE A. COX.....	Toronto.
23. WILLIAM KERR.....	Cobourg.
24. GEORGE TAYLOR FULFORD.	Brockville.

QUÉBEC—24.

SENATEURS.	DIVISIONS ELECTORALES.	RESIDENCES.
<i>L'honorable</i>		
1. JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.	Montréal.
2. MATTHEW HENRY COCHRANE.. ..	Wellington.	Hillhurst.
3. SIR ALPHONSE PELLETIER (C.C.M.G.) <i>President</i>	Grandville.	Québec.
4. JOSEPH ROSAIRE THIBAudeau	Rigaud.	Montréal.
5. C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C. M. G.....	Montarville.	Boucherville.

QUÉBEC—*Suite.*

SENATEURS.	DIVISIONS ELECTORALES.	RESIDENCES.
L'honorable		
6. ALEXANDER W. OGILVIE.	Alma.	Montréal.
7. JOSEPH BOLDOC.....	Lauzon.	St-Victor de Tring.
8. JOHN JONES ROSS.	De la Durantaye.	Ste-Annede la Pérade
9. GEORGE A. DRUMMOND.....	Kennebec.	Montréal.
10. LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE MASSON...	Mille Isles.	Terrebonne.
11. HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinegan.	Trois-Rivières.
12. A. C. P. LANDRY.	Stadacona.	Mastai.
13. SIR WILLIAM H. HINGSTON, Chevalier	Rougemont.	Montréal.
14. JAMES O'BRIEN.....	Victoria.	Montréal.
15. JOSEPH O. VILLENEUVE.....	DeSalaberry.	Montréal.
16. WILLIAM OWENS.....	Inkerman.	Montréal.
17. GEORGE B. BAKER.....	Bedford.	Sweetsburg.
18. LOUIS J. FORGET	Sorel.	Montréal.
19. ALFRED A. THIBAudeau.....	De la Vallière.	Montréal.
20. RAOUL DANDURAND.....	De Lorimier.	Montréal.
21. JEAN BAPTISTE ROMUALD FISSET.....	Golfe.	R. mouski.
22. JOSEPH A. PAQUET	La Salle.	Québec.
23. JOSEPH P. B. CASGRAIN.	DeLanaudière.	Montréal.
24. JOSEPH SHEHYN.....	Laurentides.	Québec.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SENATEURS.	RESIDENCES.
L'honorable	
1. ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.
2. WILLIAM MILLER.	Arichat.
3. LAURENCE GEOFFREY POWER.	Halifax.
4. WILLIAM J. ALMON	Halifax.
5. THOMAS MCKAY.....	Truro.
6. WILLIAM McDONALD	Little Glace Bay.
7. CLARENCE PRIMROSE	Pictou.
8. DAVID MACKEEN.....	Halifax.
9. JOHN LOVITT.....	Yarmouth.
10. JAMES W. CARMICHAEL.....	New Glasgow.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

L'honorable	
1. DAVID WARK.....	Frédéricton.
2. JAMES DEVER.....	Saint-Jean.
3. PASCAL POIRIER.....	Shediac.

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

SENATEURS.	RESIDENCES.
L'honorable	
4. JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham.
5. GEORGE T. BAIRD.....	Perth Centre.
6. JOSIAH WOOD.....	Sackville.
7. GEORGE GERALD KING.....	Chipman.
8. PETER MCSWEENEY.....	Moncton.
9. CHARLES BURPEE.....	Sheffield
10. ARTHUR H. GILLMOR.....	St-George.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

L'honorable	
1. SAMUEL PROWSE.....	Murray Harbour.
2. ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.
3. DONALD FERGUSON.....	Charlottetown.
4. JOHN YEO.....	Port-Hill.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

L'honorable	
1. WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria.
2. JAMES REID.....	Quesnelle.
3. WILLIAM TEMPLEMAN.....	Victoria.

MANITOBA—4.

L'honorable	
1. THOMAS ALFRED BEERNIER.....	St-Boniface.
2. JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Brandon.
3. ROBERT WATSON.....	Portage la Prairie.
4. FINDLAY M. YOUNG.....	Killarney.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

L'honorable	
1. WILLIAM DELL PERLEY.....	Wolseley.
2. JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Calgary.

INDEX
DU
TRENTE-CINQUIÈME VOLUME
DES
JOURNAUX DU SÉNAT

63-64 VICTORIA, 1900.

ACADIA, CORPORATION DE PRÊT L'—. (*Voir* Bill N° 1.)

ACCISES, 45.

ACIER NICKELÉ DU CANADA, COMPAGNIE D'—. (*Voir* Bill N° 2.)

ACIÉRIE CANADIENNE; COMPAGNIE D'—. (*Voir* Bill N° 3.)

ACIÉRIES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, COMPAGNIE D'—. (*Voir* Bill N° 4.)

ACTIONNAIRES, REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES—dans les bureaux de direction des corporations. (*Voir* Bill N° 5.)

ACTE DES LÉGISLATURES PROVINCIALES DÉSAVOUÉS. Adresse pour arrêtés en conseil relatifs aux—, 45. Réponse, 206.

ADAMSON, AGAR S. A. M.—. Rapport lui accordant une année de congé, 83. Adopté, 85.

ADRESSE À LA REINE, AU SUJET DE LA PRISE DE PRÉTORIA. Message des Communes, 221. Concours du Sénat, 222. Adresse à Son Excellence, 223. Message aux Communes, 223. Réponse des Communes, 243.

ADRESSES :—

A Son Excellence le Gouverneur général.

En réponse au discours du trône, 23, 25, 29, 34, 38. Passée, 39. Réponse, 49.

Au sujet du lieutenant-colonel Sam Hughes, 39.

Documents au sujet du cas soumis aux conseils anglais relativement à la compétence du parlement à changer les divisions électORALES, 40. Réponse, 44.

Correspondances avec le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard, 40.

ADRESSES—*Snite.*

- Arrêtés en conseil désavouant des actes des législatures provinciales, 45. Réponse, 206.
- Câble du Pacifique, Eastern Extension Telegraph Company, 46. Réponse, 64.
- Canal de drainage de Chicago, effet possible sur le niveau des grands lacs, 60. Réponse, 281.
- Construction d'un bureau de poste de Montmagny, 89. Réponse, 176.
- Liste des personnes qui ont obtenu des commissions dans la police à cheval du Canada depuis 1896, 114-115. Réponse, 163.
- Fourniture d'huiles sur l'Intercolonial, 120. Réponse, 179.
- Copie des réclamations de E. J. Walsh, 136. Réponse, 148.
- Réparation au steamer *Minto*, 136. Réponse, 177.
- Dépenses et gains des steamers *Stanley* et *Minto*, 136. Réponse, 184.
- Indemnités pour expropriations lors de la construction du chemin de fer de Charlottetown à Murray-Harbour, 137. Réponse, 187.
- Requêtes, etc., au sujet des chemins de fer de la Baie des Chaleurs, de l'Atlantique au lac Supérieur, de la ligne de Gaspé, et de la Rive Sud, 141. Réponse, 273.
- Construction du steamer *Minto*, 148. Réponse, 226.
- Rapport de J. L. P. O'Hanly sur le mauvais état du pont sur le canal Lachine à Montréal, 162. Réponse, 206.
- Wagons non déchargés à Halifax et Saint-Jean le 10 avril 1900, 163. Réponse, 205.
- Rapport relatif à la perte du steamer *Portia*, 179. Réponse, 205.
- Construction de chemin de fer d'embranchement dans l'Île du Prince-Edouard, 191-2. Réponses, 205, 267, 281.
- Pour faire transmettre à la Reine une adresse conjointe, 223, 243.
- Pour documents relatifs au pont sur la rivière Hillsborough, 247. Réponse, 331.
- Wagons déchargés à Halifax et Saint-Jean, 270.
- Culture des vergers dans l'Île du Prince-Edouard, 270. Réponse, 349.
- Produits de l'Île du Prince-Edouard envoyés à l'exposition de Paris, 294.
- Etat indiquant le nombre d'embranchements de chemins de fer etc., dans le Manitoba et le Nord-Ouest, 303.
- Correspondance entre le fédéral et le lieutenant-gouverneur de la Colombie au sujet de la révocation du ministre, etc., 306. Réponse, 323.
- Correspondance au sujet de la peine de mort contre Cazes et Dubé, 339.
- Fourniture d'huiles sur l'Intercolonial, 362.

AGRICULTURE, RAPPORT DU MINISTRE DE L'—, 192.

AGRONOMIQUES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES STATIONS—. (*Voir* Bill N° 6.)

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :

Motions adoptées, 19, 39, 61, 125, 145, 201, 305.

Ajournements, 40, 128, 146, 204, 305.

Ajournements au matin, 322, 337, 342, 350, 355, 363.

Motion que la Chambre s'ajourne maintenant, 274.

ALASKA ET DU NORD-OUEST, CHEMIN DE FER DE L'—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 122.

ALBERTA-OUEST, CHEMIN DE FER DE L'—. (*Voir* Bill N° 7.)

ALEXANDER, T. W—. Salaire de—augmenté, 175, 186.

ALGOMA, CHEMIN DE FER CENTRAL D'—. (*Voir* Bill N° 8.)

ALLAN, L'HONORABLE M—. Nommé pour exercer la présidence, 114.

AMÉRIQUE BRITANNIQUE, CIE DE PULPE ET DE PAPIER—. (*Voir* Bill 104.)

AMIRAUTÉ, ACTE MODIFIANT L'ACTE DE L'—1891. (*Voir* Bill N° 9.)

ANDERSON, J. W. Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à—. (*Voir* Bill N° 10.)

ARBITRAGE, COUR D'—pour régler les différends entre patrons et ouvriers. Pétition demandant la création d'une—, 26, 43, 52, 63, 114.

ARRÊTÉS EN CONSEIL DÉSAVOUANT LES ACTES DES LÉGISLATURES PROVINCIALES. Adresse, 45. Réponse, 206.

ARROWHEAD À KOOTENAY, CHEMIN DE FER D'—. Pétition demandant modification de sa charte, 30. Rapporté, 43.

ASHE, EDWARD—. Son salaire augmenté, 296, 297.

ASSINIBOINE, ACTE AUTORISANT LA CITÉ DE WINNIPEG À UTILISER LA PUISSANCE HYDRAULIQUE DE LA RIVIÈRE—. (*Voir* Bill No 139.)

ASSURANCE du Canada. (*Voir* Bill N° 22.)

“ La Couronne. (*Voir* Bill N° 37.)

“ D'Ontario. (*Voir* Bill N° 88.)

“ La Royale. (*Voir* Bill N° 115.)

ATLANTIQUE AU LAC SUPÉRIEUR, CHEMIN DE FER DE L'—. (*Voir* Bill N° 11.)
Adresse pour documents relatifs au—, 141. Réponse, 273.

AUTEUR, DROITS D'—. (*Voir* Bill N° 12.)

BANQUES, ACTES DES—, Impression de différents—pour les Chambres, 290.
Adopté, 322.

Acte modifiant l'Acte des—. (*Voir* Bill N° 13.)

Acte modifiant l'Acte des—1900. (*Voir* Bill N° 14.)

Et du Commerce. Comité des—. Rapport nommant le comité des—, 31.
Adopté, 33. 1^{er} rapport : réduction du quorum, 37. Adopté, 37.
L'honorable M. Power nommé membre du—, 169. Rapports spéciaux,
140, 213, 241.

BANQUIERS CANADIENS, ASSOCIATION DES—. (*Voir* Bill N° 15.)

BERNIER, L'HONORABLE M—. Ajouté au comité des Bills privés divers, 296.

BÉRUBÉ, ERNEST—. Son salaire augmenté, 286, 297.

BÉTAIL, ASSOCIATION DE LIVRES DE GÉNÉALOGIE DU—. (*Voir* Bill N° 16.)

BETTERAVE, SUCRE DE—. Pétitions pour l'octroi d'une prime, 70, 112.

BIBLIOTHÈQUE : Rapport des bibliothécaires, 28. Approuvé, 63.

Comité de la—. Rapport nommant le—, 31. Adopté, 32. Message aux
Communes, 32. Message des Communes, 33. 1^{er} rapport, 63. Adopté,
69. 2^e rapport : livres et sous-comité de l'audition, 262. Adopté, 272.

BIENS-FONDS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES TITRES DE—1894. (*Voir* Bills N° 17
et N° 18.)

BILLS DE LA SESSION :—

1° **ACADIA, COMPAGNIE D'HYPOTHÈQUES L'—**.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 57. Rapportée, 153.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 239. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques
et du Commerce, 248. Rapporté avec amendement, 261. Considéra-
tion remise, 271. Amendements agréés, 276. Lu 3^e fois et passé, 280.
Amendements agréés par les Communes, 300. S. R., 325, chap., 86.

2° **ACIER NICKELÉ, COMPAGNIE D'—du Canada**.

Pétition demandant modification de sa charte, 58. Rapportée, 82.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 211. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Bills
privés divers, 217. Rapporté, 246. Lu 3^e fois et passé, 253. S. R.,
324. Chap., 109.

3° **ACIÉRIE CANADIENNE, COMPAGNIE D'—**.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 51. Rapportée, 67. Règle 50
suspendue, 68.

Bill présenté et lu 1^{re} fois, 68. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Bills
privés, 76. Rapporté avec amendements, 104. Amendements agréés,
104. Règle 70 suspendue, 104. Lu 3^e fois et passé, 104. Amendé
par les Communes, 129. Amendements agréés, 137. S. R., 162. Chap., 94.

BILLS—*Snite.*

4° ACIÉRIES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Pétition demandant modification de sa charte, 43. Rapportée, 122.

Bill reçu et lu 1re fois, 97. 2e lecture remise, 100, 127, 133, 138, 142, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 151. Rapporté, 191. 3e lecture remise, 195. Lu 3e fois et passé, 203. S. R., 249. Chap., 111.

5° ACTIONNAIRES, REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES—dans les bureaux de direction des corporations.

Bill présenté et lu 1re fois, 147. 2e lecture remise, 159, 176, 185, 194, 206, 216.—Rayé de l'ordre du jour, 250.

6° AGRONOMIQUES, STATIONS—.

Bill reçu et lu 1re fois, 193. Lu 2e fois, 196. Règle 41 suspendu, 196. En comité, 196. Rapporté, lu 3e fois et passé, 196. S. R., 249. Chap., 30.

7° ALBERTA-OUEST, CHEMIN DE FER DE L'—.

Pétition: délai pour exécution des travaux, 72. Rapportée, 95.

Bill présenté et lu 1re fois, 96. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 121. Rapporté avec un amendement, 154. Amendement agréé, 154. Lu 3e fois et passé, 164. Passé par les Communes, 209. S. R., 249. Chap., 85.

8° ALGOMA, CHEMIN DE FER CENTRAL D'—.

Pétition demandant modification de sa charte, 75. Rapportée, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 217. Rapporté, 253. Lu 3e fois et passé, 257. S. R., 325. Chap., 49.

9° AMIRAUTÉ, ACTE MODIFIANT L'ACTE DE L'—, 1891.

Bill présenté et lu 1re fois, 115. 2e lecture remise, 121. Lu 2e fois, 127. Règle 41 suspendue, 127. En comité et rapporté, 127. Lu 3e fois et passé, 127. Passé par les Communes, 190. S. R., 249. Chap., 45.

10° ANDERSON, J. W.—. Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à—.

Pétition demandant le renouvellement d'un brevet, 51. Rapportée, 152.

Bill reçu et lu 1re fois, 239. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 248. Rapporté avec un amendement, 302. Renvoyé au comité, 302. Rapporté avec de nouveaux amendements, 318. Amendements agréés, 322. Lu 3e fois et passé, 322. Amendements agréés par les Communes, 333. S. R., 371. Chap., 88.

11° ATLANTIQUE AU LAC SUPÉRIEUR, CHEMIN DE FER DE L'—.

Pétition demandant modification de sa charte, 63. Rapportée, 67. Règle 50 suspendue, 68.

Bill présenté et lu 1re fois, 76. 2e lecture remise, 80, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 92. Rapport: amendements, 124. Agréés, 124. Lu 3e fois et passé, 137. Remboursement des honoraires, 317.

12° AUTEUR, DROITS D'—.

Bill reçu et lu 1re fois, 319. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 322. Comité remis, 326. En comité et rapporté, 329. Lu 3e fois et passé, 329. S. R., 371. Chap., 25.

BILLS—*Suite*.

13° BANQUES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 219. 2e lecture remise, 233. Lu 2e fois, 250. Règle 41e suspendue, 250. Bill en comité, 251. Rapporté avec amendements, 251. Amendements agréés, 251. Lu 3e fois et passé, 251. Amendements agréés par les Communes, 267. S. R., 325. Chap., 26.

14° BANQUES, ACTE MODIFIANT L'ACTE MODIFICATIF DE L'ACTE DES—, 1900.

Bill présenté et lu 1re fois, 324. 2e lecture remise, 328. Lu 2e fois et règle 41 suspendue, 332. Au comité et amendé, 332. Amendement agréé, 333. Lu 3e fois et passé, 333. Passé par les Communes, 358. S. R., 371. Chap., 27.

15° BANQUIERS CANADIENS, ASSOCIATION DES—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 60. Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 233. Rapporté, 246. Lu 3e fois et passé, 253. S. R., 324. Chap., 93.

16° BÉTAIL, ASSOCIATION DE LIVRES DE GÉNÉALOGIE DU—.

Bill reçu et lu 1re fois, 192. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 196. En comité, 206, 215. Rapporté avec un amendement, 215. Amendement agréé, 215. Lu 3e fois et passé, 223. Amendement agréé par les Communes, 243. S. R., 249. Chap., 33.

17° BIENS-FONDS—ACTE DES TITRES DE,—1894.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. 2e lecture remise, 185, 194, 206, 216, 250. Bill rayé de l'ordre du jour, 258.

18° BIENS-FONDS—MODIFICATION DE L'ACTE DES TITRES DE,—1894.

Bill reçu et lu 1re fois, 197. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 206. En comité, 214. Rapporté avec amendements, 215. Amendements agréés, 215. 3e lecture remise, 247. Nouveau comité, 254. Rapporté avec un amendement, 254. Amendement agréé, 254. Lu 3e fois et passé, 258. Amendements agréés par les Communes, 282. S. R., 325. Chap., 21.

19° BRANDON ET DU SUD-OUEST, CHEMIN DE FER DE—.

Pétition demandant modification de sa charte, 35. Rapportée, 48. Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 121. Rapporté, 154. 3e lecture remise, 164, 169. Lu 3e fois et passé, 176. S. R., 249. Chap., 51.

20° BUFFALO, CHEMIN DE FER DE—.

Pétition demandant à être autorisé à acquérir les franchises d'autres compagnies, 66. Rapportée, 82. Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 223. Rapporté, 253. Division sur le renvoi du bill à six mois, 267-8. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 325. Chap., 54.

21° CAISSES D'ÉPARGNE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC—.

Bill reçu et lu 1re fois, 292. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 299. En comité et rapporté, 304. Lu 3e fois et passé, 304. S. R., 325. Chap., 28.

BILLS—*Suite.*

- 22° CANADA. ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS ET DE GARANTIE DU—.
Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 152.
Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 217. Rapporté, 261. Lu 3e fois et passé, 271. S. R., 325. Chap., 87.
- 23° CANADA, PONT DU SUD DU—.
Pétition : délai pour l'achèvement de ces travaux, 43. Rapportée, 48.
Bill reçu et lu 1re fois, 65. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 73. Rapporté avec un amendement, 99. Amendement agréé, 99. Lu 3e fois et passé, 110. Amendement agréé par les Communes, 120. S. R., 162. Chap., 91.
- 24° CANADA ET DU MICHIGAN, PONT ET TUNNEL DU—.
Pétition : délai pour l'exécution des travaux, 31. Rapportée, 48.
Bill reçu et lu 1re fois, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 73. Rapporté, 98. Lu 3e fois et passé, 110, S. R., 162. Chap., 90.
- 27° CARABINIERS DU CANADA, ASSOCIATION DES—.
Bill reçu et lu 1re fois, 243. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 254. Comité, rapport, 259. Lu 3e fois et passé, 269. S. R., 325. Chap., 99.
- 26° CHAMBRE DES COMMUNES, REPRÉSENTATION À LA—.
Bill reçu et lu 1re fois, 64. 2e lecture remise, 79. Motion pour renvoyer la deuxième lecture à six mois, 83, 86, 90, 93, 96, 101. Adoptée sur division, 101.
- 27° CHARLOTTETOWN ET MURRAY-HARBOUR, EMBRANCHEMENT DE CHEMIN DE FER ENTRE—.
Bill reçu et lu 1re fois, 316. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 322. Comité remis, 326, 329, 333. En comité et rapporté, 336. Lu 3e fois et passé, 336. S. R., 371. Chap., 7.
- 28° CHEMINS DE FER, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.
Bill reçu et lu 1re fois, 329. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 333. En comité, 340. Comité remis, 349. En comité, 358, 359. Rapporté avec un amendement, 360. Amendement agréé, 360. Règle 41 suspendue, 360. Lu 3e fois et passé, 360. Amendement agréé par les Communes, 363. S. R., 371. Chap., 23.
- 29° CHINOISE, IMMIGRATION—.
Pétition en faveur du bill, 317.
Pétitions des Chinois, contre le bill, 323.
Bill reçu et lu 1re fois, 295. 2e lecture proposée, 299, 304. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 304. En comité, 309, 315. Rapporté avec amendements, 315. Amendements agréés, 315. Lu 3e fois et passé, 317. Amendements agréés par les Communes, 329. S. R., 371. Chap. 32.
- 30° CLAUSES DES COMPAGNIES, ACTE DES CLAUSES—.
Bill présenté et lu 1re fois, 235. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 254. En comité et rapporté, 258. Amendé, 268. Lu 3e fois et passé, 269. Passé par les Communes, 316. S. R., 325. Chap., 42.

BILLS—*Suite.*

- 31° **CODE CRIMINEL, ACTE CONTENANT DE NOUVELLES MODIFICATIONS AU—.**
 Bill présenté et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 92. Comité remis, 113. En comité, 115, 120, 126. Rapporté avec amendements, 126. Amendements agréés, 126. Règle 41 suspendue, 126. Lu 3e fois et passé, 126. Amendé par les Communes, 208. Considération remise, 224, 239. Amendements amendés ou agréés sur division, 244. Considération remise, 255. Amendements rejetés ou agréés, 259. Les Communes insistent sur quelques-uns de leurs amendements, 310. Considération remise, 315, 321. Considération du 1er amendement, division 327. Considération remise, 332. Division sur un amendement, 335. Considération remise, 349, 356. Amendements agréés ou rejetés, 361. Acquiescement des Communes, 365. S. R., 371. Chap., 49.
- 32° **COLOMBIE-BRITANNIQUE, CHEMIN DE FER DU SUD DE LA—.**
 Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 30 Rapportée, 48.
 Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 74. Rapporté, 84. Lu 3e fois et passé, 91. S. R. 162. Chap., 52.
- 33° **COMOX AU CAP SCOTT, CHEMIN DE FER DE—.**
 Pétition de J. Dunmuir et d'autres, demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 82.
 Bill reçu et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 148. Rapporté et renvoyé au comité, 156. Rapporté avec amendement, 200. Amendement agréé, 200. Règle 70 suspendue, 200. Lu 3e fois et passé, 200. Amendement agréé par les Communes, 210. S. R., 249. Chap., 57.
- 34° **CONCESSION DE TERRES AUX MILICIENS DU NORD-OUEST—.**
 Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 183. En comité, 194. Rapporté, lu 3e fois et passé, 194. S. R., 249. Chap., 17.
- 35° **CONTINGENTS MILITAIRES DANS L'AFRIQUE DU SUD.**
 Correspondance relative à l'envoi de—, 25.
 Acte à l'effet de pourvoir aux dépenses des—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 79. 2e lecture remise, 92, 110. Lu 2e fois, 113. Règle 41 suspendue, 113. En comité, et rapporté, 113. Lu 3e fois et passé, 113. S. R., 128 Chap., 6.
- 36° **COTTON MILLS COMPANY, DOMINION—.(Limited).**
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 72. Rapportée, 95.
 Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 186. Rapporté, 199. Règle 70 suspendue, 199. Lu 3e fois et passé, 199. S. R., 249. Chap., 98.
- 37° **COURONNE, ASSURANCES SUR LA VIE LA—.**
 Pétition de G. H. Roberts et autres demandant un acte d'incorporation, 51. Rapportée, 82.
 Bill reçu et lu 1re fois, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 132. Rapporté avec amendements, 140. Amendements agréés, 141. Lu 3e fois et passé, 145. Amendements agréés par les Communes, 177. S. R., 249. Chap., 97.

BILLS—*Suite.*

- 38° COWICHAN. CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA—.
Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 51. Rapportée, 67.
Bill reçu et lu 1re fois, 115. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 132. Rapporté, 154. Lu 3e fois et passé, 164. S. R., 249. Chap., 58.
- 39° COX, EDWIN JAMES, ACTE POUR FAIRE DROIT À—.
Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 24. Pétition demandant un acte de divorce, 24. 1er Rapport, 37. Adopté, 38.
Bill présenté et lu 1ro fois, 38. 2e lecture remise, 46. 3e rapport : bill signifié à d'autres personnes, 54. 2e lecture remise, 56. 3e rapport adopté, 58. 4e rapport : avis de la 2e lecture signifié, 68. Adopté, 73. 2e lecture remise, 69, 73. Ordre rescindé, et bill lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 76. 7e rapport : sur le bill, 88. Adopté, 92. Lu 3e fois et passé, 112. Message aux Communes, 112. Passé par les Communes, 179. Message des Communes, 179. S.R., 249. Chap., 125.
- 40° DAIM, CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DU—.
Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 84. Rapportée, 153. Règle 50 suspendue, 153.
Bill reçu et lu 1re fois, 169. Motion pour renvoyer la seconde lecture, 182.— Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 182. Rapporté avec amendements, 277. Amendements agréés, 283. Lu 3e fois et passé, 283. Pas-é par les Communes, 324. S. R., 371. Chap., 77.
- 41° DOMINION ATLANTIC, CHEMIN DE FER—.
Pétition demandant modification de sa charte, 26. Rapportée, 48.
Bill reçu et lu 1ro fois, 212. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 218. Rapporté, 253. Lu 3e fois et passé, 258. S. R., 325. Chap., 59.
- 42° DOMINION, ATLANTIC. Vente des biens de la Cie de steamers de Yarmouth à la Cie—.
Bill reçu lu 1re fois, et renvoyé au comité des Ordres permanents, 306. Rapport : pas de pétition, 311. Bill retiré, 312.
- 43° DOUANES. ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—1897.
Bill reçu et lu 1re fois, 295. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 304. Comité remis, 309, 315. En comité et rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 318. S. R., 325. Chap., 15.
- 44° EFFETS PUBLICS DU CANADA INSCRITS DANS LE ROYAUME-UNI, ACTE CONCERNANT LES—.
Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 217. En comité, 224. Rapporté, lu 3e fois et passé, 221. S. R., 249. Chap., 11.
- 45° ELECTION DES DÉPUTÉS À LA CHAMBRE DES COMMUNES—.
Bill reçu et lu 1re fois, 330. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 334. En comité, 341, 343, 345, 351. Rapporté avec amendements, 352. Amendements agréés, 352. En comité, 355, 357, 359. Rapporté avec amendements, 359. Amendements agréés, 359. Règle 41 suspendue, 359. Lu 3e fois et passé, 359. Message des Communes, 365. Considération du message, 366. Messages 367, 368, 369. Motion pour rescinder les procédures, 370. Sanction royale, 372. Chap., 12.

BILLS—*Suite.*

- 46° ELECTIONS CONTESTÉES. ACTE AMENDANT L'ACTE DES—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 370. Règle 41 suspendue, 370. Lu 2e et 3e fois et passé, 371. S. R., 371. Chap., 13.
- 47° EMMAGASINAGE A FROID, Contrats avec des compagnies de paquebots.
 Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 217. Comité remis, 224. En comité et rapporté, 240. Lu 3e fois et passé, 253. S. R., 324. Chap., 10.
- 48° ÉRIÉ. CHEMIN DE FER DU LAC—À LA RIVIÈRE DÉTROT.
 Pétition : délai pour l'exécution des travaux, 81. Rapportée, 135.
 Bill reçu et lu 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 149. Rapporté, 156. Lu 3e fois et passé, 165. S. R., 249. Chap., 62.
- 49° EXPROPRIATIONS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 212. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 218. Comité remis, 224. En comité, 233. Rapporté avec amendements, 234. Réimpression du bill, 234. Amendements agréés, 251. Lu 3e fois et passé, 251. Amendements agréés, 282. S. R., 325. Chap., 22.
- 50° FEATHERSTONHAUGH, WILLIAM HENRY—, ACTE POUR FAIRE DROIT A—.
 Certificat : paiement des honoraires, 42. Pétition, 52. 12e rapport : la pétition, 156, 157. Adopté, 166.
 Bill présenté et lu 1re fois, 169. 2e lecture remise, 206. 15e rapport : signification du bill, 214. Adopté, 214. Certificat, 215. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorcés, 216. 16e rapport : le bill, 220. Adopté, 244. Lu 3e fois et passé, 241. Message aux Communes, 244. Passé par les Communes, 281. Message des Communes, 282. S. R., 325. Chap., 12.
- 51° FROST ET WOOD, COMPAGNIE—(à responsabilité limitée).
 Pétition : renouvellement d'un brevet d'invention, 63. Rapportée, 181.
 Bill reçu et lu 1re fois, 189. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 195. Rapporté, 246. Lu 3e fois et passé, 254. S. R., 324. Chap., 100.
- 52° GASPÉ, CHEMIN DE FER DE LA LIGNE COURTE DE—.
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 52. Rapportée, 134.
 Bill reçu et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 142. Rapport : préambule non prouvé, 241. Adopté sur division, 242.
- 53° GAZ, INSPECTION DU—.
 Bill et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 185. En comité, 189. Rapporté, lu 3e fois et passé, 189. S. R., 249. Chap., 41.
- 54° GRAINS ÉTRANGERS, ACTE CONCERNANT L'INSPECTION DES—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 179. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 185. Comité, 194. Rapporté, lu 3e fois et passé, 194. S. R., 249. Chap., 40.
- 55° GRAINS DE SEMENCE. CAUTIONS DE DETTES CONTRACTÉES POUR—.
 Bill reçu et lu 1re fois, 192. Lu 2e fois, 204. Règle 41 suspendue, 204. En comité et amendé, 204. Lu 3e fois et passé, 204. Amendements agréés par les Communes, 210. S. R., 249. Chap., 16.

BILLS—Suite.

- 56° **GRAIN. COMMERCE DES GRAINS DANS LE DISTRICT D'INSPECTION DU MANITOBA.**
 Bill reçu et lu 1re fois, 219. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 233. Comité remis, 250, 258, 269, 272. En comité, 274, 280, 282. Rapporté avec amendements, 282. Amendements agréés et modifiés, 290. Lu 3e fois et passé, 296. Amendements agréés par les Communes, 308. S. R., 325. Chap., 39.
- 57° **GRAND ORIENTAL, CHEMIN DE FER—.**
 Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 63. Rapportée, 67. Règle 50 suspendue, 68.
 Bill présenté et lu 1re fois, 76. 2e lecture remise, 80, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 92. Rapporté avec amendements, 198. Amendements agréés, 198. Règle 41e suspendue, 198. Lu 3e fois et passé, 198. Remboursement des honoraires, 317.
- 58° **HEREFORD, CHEMIN DE FER DE—.**
 Pétition demandant modification de sa charte, 35. Rapportée, 82.
 Bill reçu et lu 1re fois, 64. 2e lecture remise, 73, 80. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 86. Rapporté, 103. Lu 3e fois et passé, 113. S. R., 162. Chap., 60.
- 59° **HOTEL DE TORONTO.**
 Pétition demandant un acte d'incorporation au fédéral, 62. Rapportée, 67.
 Bill reçu et lu 1re fois, 196. Lu 2e fois et renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce, 204. Rapporté avec amendements, 221. Amendements rejetés ou adoptés, 234. Lu 3e fois et passé, 239. Amendement agréé par les Communes, 256. S. R., 325. Chap., 122.
- 60° **INCENDIÉS D'OTTAWA ET DE HULL.**
 Bill reçu et lu 1re fois, 256. Lu 2e fois, 256. Règles 41 et 49 suspendues, 256. Lu 2e fois et en comité, 257. Rapport, 257. Lu 3e fois et passé, 268. S. R., 325. Chap., 114.
- 61° **INTÉRÊT. ACTE CONCERNANT L'—.**
 Bill reçu et lu 1re fois, 212. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 218. En comité, 224. Rapporté avec un amendement, 225. Amendement agréé, 234. Lu 3e fois et passé, 234. Amendement agréé par les Communes, 255. S. R., 324. Chap., 29.
- 62° **JACQUES-CARTIER, BANQUE—.** (Banque Provinciale du Canada).
 Pétition demandant modification de sa charte, 52. Rapportée, 122.
 Bill reçu et lu 1re fois, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 127. Rapporté, 139. Règle 170 suspendue, 139. Lu 3e fois et passé, 139. S. R., 162. Chap., 103.
- 63° **JUGES DES COURS PROVINCIALES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.**
 Bill reçu et lu 1re fois, 320. Lu 2e fois sur division et renvoyé à un comité général, 327. En comité, 332. Rapporté avec un amendement, 332. Motion pour renvoyer le bill au comité rejetée sur division, 335. Amendement agréé, 335. Lu 3e fois et passé, 335. Message des Communes rejetant l'amendement, 350. Considération remise, 356. Le Sénat insiste sur son amendement, 360.

BILLS—*Suite.*

- 64° Juges des Cours Provinciales, Acte modifiant de nouveau l'Acte des—.
Bill reçu et lu 1re fois, 363. Motion pour la seconde lecture rejetée sur division, 369.
- 65° KASLO ET LARDO-DUNCAN, CHEMIN DE FER DE—.
Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 35. Rapportée, 48.
Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 76. Rapporté, 84. Lu 3e fois et passé, 91. S. r., 162. Chap., 61.
- 66° KERMÈS DE SAN-JOSÉ. Acte modifiant l'Acte du—.
Bill reçu et lu 1re fois, 125. Règle 41 suspendue, 125. Lu 2e et 3e fois et passé, 125. S. r., 128. Chap., 31.
- 67° KOBOLD, GUSTAVUS ADOLPHUS—, Acte pour faire droit à—.
Certificat : paiement des honoraires, 42. Pétition, 42. 8e rapport : pétition, 89. Adopté, 93.
Bill présenté et lu 1re fois, 93. 2e lecture remise, 132, 142. 10me rapport : bill signifié, 144. Adopté, 144. Certificat du greffier, 146. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 146. 3e rapport : amendement, 157. Adopté, 166. Lu 3e fois et passé, 181. Message aux Communes, 181. Passé par les Communes, 209. Message des Communes, 209. S. r., 249. Chap., 127.
- 68° LIBÉRATION CONDITIONNELLE DES DÉTENUS AUX PÉNITENCIERS.
Bill présenté et lu 1re fois, 45. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 53. En comité et rapporté, 58. Lu 3e fois et passé, 60. Passé par les Communes, 161. S. r. 162. Chap., 48.
- 69° LIN, GRAINE DE—, CLASSIFICATION DE LA—.
Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 185. En comité et rapporté, 189. Division pour renvoyer le bill en comité, 193. Lu 3e fois et passé, 193. S. r., 249. Chap., 38.
- 70° LYONS, CATHERINE CÉCILIA—, Acte pour faire droit à—.
Certificat : paiement des honoraires, 41. Pétition, 42. 2e rapport : pétition, 55. Adopté, 55.
Bill présenté et lu 1re fois, 55. 6e rapport : avis de la 2e lecture, 78. Adopté, 85. Certificat du greffier, 85. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 85. 9e rapport : amendements, 123. Agréés, 124. Lu 3e fois et passé, 131. Message aux Communes, 132. Passé par les Communes, 209. Message des Communes, 210. S. r., 249. Chap., 128.
- 71° MANITOULIN, CHEMIN DE FER DE—ET DE LA RIVE NORD.
Pétition demandant un acte d'incorporation, 75. Rapportée, 134.
Bill reçu et lu 1re fois, 192. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté, 252. Lu 3e fois et passé, 257. S. r., 324. Chap., 64.
- 72° MARCHANDS. BANQUE DES—D'HALIFAX. (Royal Bank of Canada).
Pétition pour faire changer son nom, 91. Rapportée, 122.
Bill reçu et lu 1re fois, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 127. Rapporté avec amendements, 139. Amendements agréés, 140. Lu 3e fois et passé, 145. Amendements agréés par les Communes, 177. S. r., 249. Chap., 103.

BILLS—*Suite.*

- 73° MARCHANDS D'HALIFAX, ACTE AMENDANT L'ACTE DE LA BANQUE DES—
(Royal Bank of Canada.)
Bill reçu et lu 1re fois, 210. Renvoyé au comité des Ordres permanents, 217. Rapporté, 237. Règles 49, 50, 53 suspendues, 237. Placé sur l'ordre du jour, 237. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 248. Rapporté, 261. Lu 3e fois et passé, 271. S. r., 325. Chap., 104.
- 74° MILICE, ACTE MODIFIANT L'ACTE DE LA—
Bill reçu et lu 1re fois, 341. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 349. En comité et rapporté, 354. Lu 3e fois et passé, 354. S. r., 371. Chap., 18.
- 75° MILLE-ILES, CHEMIN DE FER DES—
Pétition demandant modification de sa charte, 114. Rapportée, 123.
Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 141. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 165. S. r., 249. Chap., 83.
- 76° MILNE JAMES—, ACTE AUTORISANT LE COMMISSAIRE DES BREVETS À FAIRE DROIT À—
Pétition, 35. Rapportée, 94.
Bill reçu et lu 1re fois, 190. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 195. Rapporté, 298. Lu 3e fois et passé, 303. S. r., 325. Chap., 105.
- 77° MINÈRE ET MÉTALLURGIQUE DU CANADA, COMPAGNIE—
Pétition de Nielson demandant de présenter une pétition, 226. Rapportée, 238. Règle 52 suspendue, 238. Pétition demandant modification de sa charte, 241. Rapportée, 294.
Bill reçu et lu 1re fois, 283. 2e lecture remise, 291. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 296. Rapporté, 298. Lu 3e fois et passé, 303. S. r., 325. Chap., 92.
- 78° MONTRÉAL, PONT DE—
Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 63. Rapportée, 67. Règle 50 suspendue, 68.
Bill présenté et lu 1re fois, 76. 2e lecture remise, 80, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 92. Rapporté avec amendements, 198. Amendements agréés, 199. Règle 41 suspendue, 199. Lu 3e fois et passé, 199. Remboursement des honoraires, 317.
- 79° MONTRÉAL À OTTAWA ET LA BAIE GEORGIENNE, CANAL DE—
Pétition demandant modification de sa charte, 43. Rapportée, 60.
Bill présenté et lu 1re fois, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 73. Rapporté avec amendements, 99. Amendements agréés, 110. Lu 3e fois et passé, 110. Passé par les Communes, 151. S. r., 162. Chap., 106.
- 80° MONTRÉAL À OTTAWA, CHEMIN DE FER DE—
Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 30. Rapportée, 60.
Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 74. Rapporté, 85. Lu 3e fois et passé, 91. S. r., 162. Chap., 66.

BILLS—*Suite.*

- 81° MONTFORT ET GATINEAU, CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE—.
Pétition pour prolonger sa ligne, 103. Rapportée, 122.
Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 137. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 164. S. r., 249. Chap., 65.
- 82° MORRIS AU PORTAGE, CHEMIN DE FER DE—.
Pétition demandant un acte d'incorporation, 59. Rapportée, 67.
Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 121. Rapporté, 154. Lu 3e fois et passé, 164. S. r., 248. Chap., 67.
- 83° MOUVEMENT DE SAINTETÉ, EGLISE DU—.
Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 67.
Bill reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 121. Rapporté, 150. 3e lecture remise, 158. Lu 3e fois et passé, 169. S. r., 249. Chap., 101.
- ° NATIONALE DU CANADA, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE TRANSPORT—.
Pétition demandant un acte d'incorporation, 103. Rapportée, 201.
Bill reçu et lu 1re fois, 218. 2e lecture remise, 225. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 234. Rapporté, 278. Motion pour renvoyer le bill au comité rejetée, 279. Rapport adopté, 279.
- 85° NAVIRES, ACTE CONCERNANT LA SURETÉ DES—.
Bill reçu et lu 1re fois, 239. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 254. En comité et rapporté, 258. Lu 3e fois et passé, 269. S. r., 325. Chap., 35.
- 86° NIAGARA, PONT DE LA GRANDE-ÎLE DE—.
Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 30. Rapportée, 48.
Bill reçu et lu 1re fois, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 73. Rapporté avec un amendement, 98. Amendement agréé, 99. Lu 3e fois et passé, 110. Amendement agréé par les Communes, 120. S. r., 162. Chap., 108.
- 87° NIAGARA, COMPAGNIE DE FORCE ONTARIO DES CHUTES DE—.
Bill reçu et lu 1re fois, 151. Rayé de l'ordre du jour et renvoyé au comité des Ordres permanents, 166. Rapporté, 183. Règles 53 et 54 suspendues, 183. Bill placé sur l'ordre du jour, 183. 2e lecture remise, 188. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté 242. Lu 3e fois et passé, 247. S. r., 324. Chap., 113.
- 88° NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES, CHEMIN DE FER DE—.
Pétition : délai pour l'achèvement des travaux, 63. Rapportée, 134.
Bill reçu et lu 1re fois, 196. Placé sur l'ordre du jour, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 207. Rapporté, 243. Lu 3e fois et passé, 247. S. r., 324. Chap., 68.
- 89° ONTARIO, ASSURANCE MUTUELLE D'—SUR LA VIE (Assurance Mutuelle du Canada sur la vie).
Pétition pour faire changer son nom, etc., 57. Rapportée, 60.
Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, et du Commerce, 286. Rapporté, 213. Lu 3e fois et passé, 223. S. r., 249. Chap., 112.

BILLS—Suite.**90° ONTARIO À LA RIVIÈRE LA PLUIE, CHEMIN DE FER D'—.**

Pétition: délai pour l'exécution des travaux, 63. Rapportée, 82.

Bill présenté et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 92. Rapporté avec un amendement, 123. Amendement agréé, 123. Règle 70 suspendue, 123. Lu 3e fois et passé, 123. Passé par les Communes, 151. S. r., 162. Chap., 69.

91° OSHAWA, CHEMIN DE FER D'—.

Pétition demandant modification de sa charte, 52. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 141. Rapporté, 156. Lu 3e fois et passé, 165. S. r., 249. Chap., 70.

92° OTTAWA, BROOKVILLE ET SAINT-LAURENT, CHEMIN DE FER D'—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 81. Rapporté, 135.

Bill reçu et lu 1re fois, 239. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 248. Rapport, 279. Lu 3e fois et passé, 283. S. r., 325. Chap., 71.

93° OUVRIERS, CONFLITS—, ET STATISTIQUE INDUSTRIELLE.

Pétitions, 26, 43, 52, 114.

Bill reçu et lu 1re fois, 329. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 333. En comité 336, 349. Rapporté, lu 3e fois et passé, 349. S. r., Chap., 24.

94° PACIFIQUE, CHEMIN DE FER CANADIEN DU—.

Pétition: lignes dans le Manitoba, 30. Rapportée, 48.

Bill reçu et lu 1re fois, 96. Lu 2e fois, 100. Règle 60 suspendue, 100. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 103. Règle 70 suspendue, 104. Lu 3e fois et passé, 104. S. r., 162. Chap., 55.

95° PATTERSON, GERTRUDE BESSIE—, ACTE POUR FAIRE DROIT À—.

Certificat: paiement des honoraires, 42. Pétition, 42. 5e rapport: pétition, 77. Adopté, 86.

Bill présenté et lu 1re fois, 86. 2e lecture remise, 132, 142. 11e rapport: bill signifié, 143. Adopté, 144. Certificat du greffier, 145. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 145-146. 14e rapport: amendements, 158. Adopté, 167. Lu 3e fois sur division et passé, 181-182. Message aux Communes, 182. Passé par les Communes, 218. Message des Communes, 218. S. r., 249. Chap. 129.

96° PÉNITENCIERS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 292. En comité, 296. Rapporté avec un amendement, 297. Amendement agréé, 297. Lu 3e fois et passé, 297. Amendement agréé par les Communes, 308. S. r., 325. Chap. 47.

97° PILOTAGE, ACTE MODIFIANT L'ACTE DU—.

Pétition contre le bill, 331.

Bill reçu et lu 1re fois, 316. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 321. En comité, 326, 328. Rapporté, 328. Lu 3e fois et passé, 331. S. r., 371. Chap. 36.

BILLS—*Suite.*

98° POIDS ET MESURES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 256. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 269. En comité, 271. Comité remis, 276, 283. En comité, 291. Rapporté avec amendements, 291. Amendements agréés, 291. Lu la 3e fois et passé, 296. Amendements agréés par les Communes, 308. S. r., 325. Chap. 37.

99° POLICE À CHEVAL DU NORD OUEST, MEMBRES DU CORPS DE—en service actif dans l'Afrique du Sud.

Bill reçu et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois, 137. Règle 41 suspendue, 137. En comité et rapporté, 137. Lu 3e fois et passé, 141. S. r., 162. Chap. 19.

100° PONTIAC AU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DE JONCTION DE—.

Pétition demandant de construire une nouvelle ligne, 72. Rapportée, 95. Bill reçu et lu 1re fois, 101. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté, 124. Règle 70 suspendue, 124. Lu 3e fois et passé, 124. S. r., 162. Chap. 92.

101° PORT-DOVER, BRANTFORD, BERLIN ET GODERICH, CHEMIN DE FER DE—.

Pétition du chemin de fer de la Grande-Vallée, pour faire changer son nom, etc., 43. Rapportée, 48. Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté, 124. Règle 70 suspendue, 124. Lu 3e fois et passé, 125. S. r., 162. Chap. 73.

102° POSTES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 339. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 349. En comité, 352, 353. Comité levé au sujet d'un point d'ordre, 354. Décision du Président, 354. En comité et comité levé, 354.

103° PRÊT, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES COMPAGNIES DE—.

Bill présenté et lu 1re fois, 133. 2e lecture remise, 145, 149. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 151. En comité, 166. Rapporté, lu 3e fois et passé, 166. Passé par les Communes, 190. S. r., 249. Chap. 43.

104° PRÊT ET DE PLACEMENT, COMPAGNIE CANADIENNE DE—.

Pétition demandant un acte d'incorporation au gouvernement fédéral, 51. Rapportée, 82. Bill reçu et lu 1re fois, 125. 2e lecture remise, 132, 142. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 146. Rapporté avec amendements, 159. Amendements agréés, 167. Lu 3e fois et passé, 167. Amendements agréés avec un amendement consécutif, 192. Agréé par le Sénat, 192. S. r., 249. Chap. 95.

105° PULPE ET DE PAPIER. CIE DE—DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 122. Rapportée, 153. Bill présenté et lu 1re fois, 160. 2e lecture remise, 169. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 177. Ordre rescindé et bill renvoyé au comité des Bills privés divers, 187. Rapporté avec amendements, 200. Amendements agréés, 201. Ordre du jour rescindé, 203. 70e règle suspendue, 203. Lu 3e fois et passé, 203. Amendé par les Communes, 300. Considération remise, 309, 318, 327, 334. Amendements agréés, 340. S. r., 371. Chap. 89.

BILLS—*Suite.*

106° QUÉBEC, CHEMIN DE FER DU SUD DE—.

Bill reçu la 1re fois et renvoyé au comité des Ordres permanents, 180. Rapporté, 202. Règles 53 et 54 suspendues, 202. Placé sur l'ordre du jour, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 207. Rapporté, 252. Lu 3e fois et passé, 257. S. r., 324. Chap. 76.

107° QUÉBEC, AU NOUVEAU-BRUNSWICK, CHEMIN DE FER DE—.

Pétition de l'honorable John Costigan demandant un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 95.

Bill reçu et lu la 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 127. Rapporté, 154. Lu 3e fois et passé, 164. S. r., 249. Chap. 75.

108° QUÉBEC AU LAC HURON, CHEMIN DE FER DE—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 201.

Bill reçu et lu la 1re fois, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 207. Rapporté, 242-3. Rapport adopté, 243. Lu 3e fois et passé, 247. S. r., 324. Chap. 74.

109° QUÉBEC, PONT DE—.

Pétition demandant modification de sa charte, 57. Rapportée, 82.

Bill reçu et lu la 1re fois, 130. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 141. Rapporté avec amendement, 155. Amendement agréé, 155. Lu 3e fois et passé, 165. Amendement agréé par les Communes, 203. S. r., 249. Chap. 115.

110° QUÉBEC, COMMISSAIRES DU HAVRE DE—.

Bill reçu et lu la 1re fois, 358. 2e fois remise, 361. Lu 2e fois, 363. Règle 43 suspendue, 363. En comité, 363. Rapporté, lu 3e fois et passé, 363. S. r., 116. Chap. 116.

111° QUINTÉ, CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE—.

Pétition demandant modification de sa charte, 52. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu la 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 141. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 165. S. r., 249. Chap. 50.

112° RÉDEMPTEUR, CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 95.

Bill reçu et lu la 1re fois, 101. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 111. Rapporté, 150. Lu 3e fois et passé, 159. S. r., 248. Chap. 96.

113° RESTIGOUCHE AND WESTERN, CHEMIN DE FER—.

Pétition demandant de construire un pont, 114. Rapportée, 135.

Bill reçu et lu la 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 142. Rapporté, 199. Règle 70 suspendue, 199. Lu 3e fois et passé, 199. S. r., 249. Chap. 78.

114° RIVE SUD, CHEMIN DE FER DE LA—.

Bill reçu la 1re fois et renvoyé au comité des Ordres permanents, 307. Rapporté, 312. Règles 54 suspendues, 312. Placé sur l'ordre du jour, 312. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 318. Rapporté, 320. Lu 3e fois et passé, 327. S. r., 371. Chap. 82.

BILLS—*Suite.*

115° ROYAL TRUST COMPANY.

Pétition demandant incorporation au fédéral, 43. Rapportée, 48.

Bill présenté et lu la 1re fois, 49. 2e lecture remise, 56. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 61. Rapport : bill retiré, 213. Adopté, 214.

116° ROYALE, ASSURANCE MARITIME LA—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 82.

Bill reçu et lu la 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 186. Rapporté avec amendements, 191. Amendements agréés, 191. Lu 3e fois et passé, 195. Amendements agréés par les Communes, 210. S. r., 249. Chap. 118.

117° SALISBURY À HARVEY, CHEMIN DE FER DE—.

Bill reçu et lu la 1re fois, 210. Renvoyé au comité des Ordres permanents, 218. Rapporté, 236. Règles 53 et 54 suspendues, 237. Placé sur l'ordre du jour, 237. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 248. Rapport, 279. Lu 3e fois et passé, 283. S. r., 325. Chap. 80.

118° SAINT-CLAIR, CANAL À NAVIRES DE—ET ÉRIÉ.

Pétition demandant modification de sa charte, 62. Rapportée, 135. Règle 50 suspendue, 135.

Bill reçu et lu la 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 149. Rapporté, 156. Lu 3e fois et passé, 165. S. r., 249. Chap. 119.

119° SAINT-LAURENT, COMPAGNIE DE TERMINUS ET DE VAPEURS DU—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 81. Rapportée, 95.

Bill présenté et lu la 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 149. Rapporté avec amendements, 178. Amendements agréés, 179. Lu 3e fois et passé, 185. Amendé par les Communes, 207. Acquiescement du Sénat, 207. S. r., 249. Chap. 120.

120° SAINTE-CLAIRE, PONT ET TUNNEL DE CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE—ET CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA.

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 43. Rapportée, 48.

Bill reçu et lu la 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 73. Rapporté avec un amendement, 99. Amendement agréé, 99. Lu 3e fois et passé, 110. Amendement agréé par les Communes, 120. S. r., 162. Chap. 117.

121° SAINTE-MARIE, CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE—.

Bill reçu et lu la 1re fois, 131. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, 148. Rapporté, 156. Lu 3e fois et passé, 165. S. r., 249. Chap. 79.

122° SAINTE-MARIE, ASSOCIATION—.

Pétition demandant modification de sa charte, 52. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu la 1re fois, 144. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 149. Rapporté, 158. Lu 3e fois et passé, 165-166. S. R., 249. Chap., 107.

BILLS—Suite.**123° SCHOMBERG À AURORA, CHEMIN DE FER DE—.**

Pétition demandant modification de sa charte, 59. Rapportée, 94.

Bill reçu et lu 1re fois, 271. 2e lecture remise, 276. Rayé de l'ordre du jour, 280. Replacé sur l'ordre du jour, 282. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 291. Rapporté, 303. Lu 3e fois et passé, 308. S. R., 325. Chap., 81.

124° SERVICE CIVIL, ACTE MODIFIANT L'ACTE DU—.

Bill reçu et lu 1re fois, 290. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 305. Comité remis, 309, 315. En comité, 321. Rapporté avec amendements, amendements agréés, 321. Règle 41 suspendue, 321. Lu 3e fois et passé, 321. Amendements agréés par les Communes, 329. S. R., 371. Chap., 14.

125° SEBVIS RAILROAD THE PLATE COMPANY OF CANADA.

Pétition au sujet d'un brevet, 75. Rapportée, 303.

Bill reçu et lu 1re fois, 308. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 315. Rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 320. S. R., 325. Chap., 121.

126° SUBSIDES No 1, Bill reçu et lu 1re fois, 150. Règle 41 suspendue, 150. Lu 2e et 3e fois et passé, 151. S. R., 162. Chap., 1.

127° SUBSIDES No 2, Bill reçu et lu 1re fois, 221. Règle 41 suspendue, 221. Lu 2e et 3e fois et passé, 221. S. R., 250. Chap., 2.

128° SUBSIDES No 3, Bill reçu et lu 1re fois, 240. Règle 41 suspendue, 240. Lu 2e et 3e fois et passé, 240. S. R., 250. Chap., 3.

129° SUBSIDES No 4, Bill reçu et lu 1re fois, 307. Règle 41 suspendue, 307. Lu 2e et 3e fois et passé, 308. S. R., 325. Chap., 4.

130° SUBSIDES No 5, Bill reçu et lu 1re fois, 369. Règle 41 suspendue, 369. Lu 2e et 3e fois et passé, 369. S. R., 272. Chap., 5.

131° SUBVENTIONS AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Bill reçu et lu 1re fois, 352. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 354. Lu 3e fois et passé, 359. S. R., 371. Chap., 8.

132° SUBVENTIONS AUX STEAMERS TRANS Océaniques.

Bill reçu et lu 1re fois, 203. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 207. En comité, 216. Rapporté avec amendement, 216. Amendement agréé, 217. Lu 3e fois et passé, 223. Amendement agréé par les Communes, 243. S. R., 249. Chap., 9.

133° SUPÉRIEUR, CHEMIN DE FER DU LAC—À LA BAIE D'HUDSON.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 75. Rapporté, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 276. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 280. Rapporté, 302. Lu 3e fois et passé, 308. S. R., 325. Chap. 63.

134° SUPRÊME, COUR—DU NORD-OUEST, ACTE CONCERNANT LA—.

Bill présenté et lu 1re fois, 45. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 53. En comité et rapporté, 58. Lu 3e fois et passé, 60. Passé par les Communes, 130. S. R., 162. Chap., 44.

135° TÉLÉGRAPHE COMMERCIAL DU NORD.

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 72. Rapportée, 95.

Bill reçu et lu 1re fois, 115. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 132. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 164. S. R., 249. Chap., 110.

BILLS—*Suite et fin.*

136° TERRES FÉDÉRALES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—.

Bill reçu et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 76. Comité remis, 86. En comité, 92. Rapporté, 92. Lu 3e fois et passé, 96. S. R., 162. Chap., 20.

137° TIMAGAMI, CHEMIN DE FER DE—

Pétitions relatives au bill, 311.

Pétition : délai pour l'exécution des travaux, 72. Rapportée, 152.

Bill reçu et lu 1re fois, 271. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 276. Rapporté avec amendements, 293. Amendements agréés, 298. Division sur le renvoi du bill au comité, 299. Lu 3e fois et passé, 299. Amendements non agréés par les Communes, 307. Considération des amendements, division ; le Sénat n'insiste pas sur ses amendements, 312. S. R., 325. Chap., 84.

138° USURE, ACTE CONCERNANT L'—(Prêteurs d'argent).

Bill présenté et lu 1re fois, 148. 2e lecture remise, 159. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 169. Comité remis, 183. En comité, 187-8. Rapporté avec amendements, 188. Amendements agréés, 188. Lu 3e fois et passé, 193.

139° VERMONT CENTRAL, CHEMIN DE FER DU—(ÉTRANGER).

Bill reçu, lu 1re fois, et renvoyé au comité des Ordres permanents, 337. Rapportée, 338. Règle 54 suspendue, 338. Placé sur l'ordre du jour, 339. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 339. Rapporté, 343. Lu 3e fois et passé, 348. S. R., 371. Chap., 56.

140° WINNIPEG, ACTE AUTORISANT LA CITÉ DE—à utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Pétition, 147. Rapportée, 181. Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 217. Rapporté, 252. Lu 3e fois et passé, 257. S. R., 324. Chap., 123.

141° YARMOUTH, COMPAGNIE DE STEAMERS DE—

Pétition demandant modification de sa charte, 75. Rapportée, 152.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 185. Rapporté, 200. Règle 70 suspendue, 200. Lu 3e fois et passé, 200. S. R., 249. Chap., 124.

142° YUKON, CONSERVATION DU GIBIER DANS LE—.

Bill reçu et lu 1re fois, 329. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 334. En comité, 348. Rapporté, lu 3e fois et passé, 348. S. R., 371. Chap., 34.

143° YUKON BRITANNIQUE, CIE DE MINES, DE COMMERCE ET DE TRANSPORT DU—.(Chemin de fer du Yukon Britannique.)

Pétition pour faire changer son nom, etc., 63. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 224. Rapporté, 253. Lu 3e fois et passé, 257. S. R., 325. Chap., 53.

BILLS. Lus *pro forma*, 19.

Délai pour présentation de pétitions pour,—privés 36, 95, 135.

Délai pour présentation de bills privés, 49, 95-6, 136.

Délai pour présentation de rapports sur—privés, 49, 136, 202.

- BILLS.** Amendés dans le texte français seulement, 140.
 Publication des avis pour un bill dans quelques provinces seulement, 153.
 Bill renvoyé à un comité, 156.
 Réimpression d'un bill—, 234.
 Rayés de l'ordre du jour, 250, 280, 312.
 Retiré, 213.
 Préambule d'un bill non prouvé, 241, 278.
- BILLS, COMITÉ DES—PRIVÉS DIVERS.** Rapport nommant le—, 31. Adopté, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 36. Membres ajoutés au comité, 296. Rapport spécial, 213.
- BOTTERELL, EDWARD—.** Salaire de—augmenté, 175, 186. Congé d'absence, 290.
- BOUCHER, A. A.—**Son salaire augmenté, 286-297.
- BRANDON AU SUD-OUEST, CHEMIN DE FER DE—.** (Voir N° 19.)
- BRITANNIQUE CANADIENNE, COMPAGNIE DE PRÊT ET DE PLACEMENT—.** Etat d'affaires de la—, 43.
- BUFFALO, CHEMIN DE FER DE—,** (Voir Bill N° 20).
- BURPEE, L'HON. CHARLES—,** Nommé sénateur, 14. Présente son bref, 16. Serment et déclaration, 16, 17.

CABLE DU PACIFIQUE.

- Adresse pour correspondance au sujet du—, 46. Réponse, 64.
 Motion au sujet du—, 70.
 Documents relatifs à la question du—, 281.

CAISSES D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. (Voir Bill n° 21).

- CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS ET DE GARANTIE DU—.**
 (Voir Bill n° 22.)
- “ **PONT DU SUD DU—.** (Voir Bill N° 23.)
- “ **ET DU MICHIGAN. COMPAGNIE DE PONT ET DE TUNNEL DU—.** (Voir Bill n° 24.)
- “ **ASSURANCE MUTUELLE DU—SUR LA VIE.** (Voir Ontario.)
- “ **COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE TRANSPORT NATIONALE DU—.** (Voir Nationale.)
- “ **CHEMIN DE FER DU SUD DU—** (Voir Sainte-Claire.)

CARABINIERS DU CANADA, ASSOCIATION DES—. (Voir Bill N° 25.)

CARLETON, JOHN C.—. Son salaire augmenté, 238, 250.

- CASGRAIN, L'HON. JOSEPH PHILIPPE BABY—. Nommé sénateur, 13-14. Présente son bref, 20. Serment et déclaration, 21.
- “ L'HONORABLE CHARLES—. Ajouté au comité des Bills privés divers, 296.
- CAZES, Adresse: correspondance, etc., au sujet de la peine de mort de—, 339.
- CHALEURS, CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES—. Adresse pour documents relatifs au—, 141. Réponse, 273. Pétitions au sujet du—, 241.
- CHAMBRE DES COMMUNES, REPRÉSENTATION À LA—. (Voir Bill N° 26).
- “ Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la—. (Voir Bill n° 45)
- “ ELECTIONS CONTESTÉES—ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—. (Voir Bill N° 46.)
- CHAPLEAU, SAMUEL E. ST-ONGE—. Nommé greffier du Sénat, 9. Prête serment, 10-11. Nommé commissaire pour administrer le serment aux sénateurs, 11. Nommé maître en chancellerie, 12.
- CHARLOTTETOWN ET MURRAY-HARBOUR, CHEMIN DE FER ENTRE—. (Voir Bill N° 27).
- “ Adresse: état des indemnités payées pour les expropriations lors de la construction du—, 137. Réponse, 187.
- CHEMINS DE FER. ACTE CONCERNANT LES—. Bill lu *pro formâ*, 19.
- “ Télégraphes et Havres. Comité des—. Rapport nommant le—, 31. Adopté, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 37. Rapports spéciaux, 277, 278, 241.
- “ Subventions aux compagnies de—. (Voir bill n° 130.)
- “ Pétitions du Manitoba demandant le contrôle des—de la province, 139, 161.
- “ ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—. (Voir Bill N° 28).
- CHICAGO, CANAL DE DRAINAGE DE—. Adresse: effet du—sur le niveau des grands lacs, 60. Réponse, 281.
- CHINOISE, IMMIGRATION—. (Voir Bill N° 29.)
- CHOQUETTE, JEAN A.—. Salaire augmenté, 286, 297.
- CIGARETTES, Pétition contre la fabrication des cigarettes, 220.
- CLAUSES DES COMPAGNIES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—. (Voir Bill N° 30.)
- CODE CRIMINEL, 1892, ACTE CONTENANT DE NOUVELLES MODIFICATIONS AU—. (Voir Bill N° 31.)
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, CHEMIN DE FER DU SUD DE LA—. (Voir Bill N° 32.)
- “ Message au sujet de la révocation du lieutenant-gouverneur de la—, 295. Adresse pour correspondances, 306. Réponse, 323. Interpellation, 339.
- “ Adresse; documents relatifs à la révocation des ministres, etc., dans la— 306. Réponse, 323.
- “ Interpellation au sujet de la réponse, 339.

COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE.

- De la Bibliothèque.
- Des Bills privés divers.
- Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.
- Du compte-rendu des *Débats*.
- Des Divorces.
- De l'Economie interne et de la comptabilité.
- Des Impressions.
- Des Ordres permanents.
- Des Privilèges.
- Du Restaurant.
- De Sélection. (*Voir ces mots.*)
- Sénateurs ajoutés à un comité, 169, 296.

COMMERCE, DÉPARTEMENT DU—. Rapport, 125.

COMOX AU CAP SCOTT, CHEMIN DE FER DE—. (*Voir* Bill N° 33.)

COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU GREFFIER DU SÉNAT, 43. Approuvés, 285, 297.

CONCESSIONS DE TERRES AUX MILICIEUX EN ACTIVITÉ DE SERVICE DANS LE NORD-OUEST. (*Voir* Bill N° 34.)

CONTINGENT CANADIEN DANS L'AFRIQUE DU SUD. (*Voir* Bill N° 35.)
Correspondance relative à l'envoi de—, 25.

CORPORATIONS, ACTIONNAIRES DANS LES BUREAUX DE DIRECTION DES—. (*Voir* Actionnaires.)

COTTON MILLS COMPANY, DOMINION—. (*Voir* Bill N° 36.)

COUR SUPRÊME DU NORD-OUEST. (*Voir* Suprême.)

COURONNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA—. (*Voir* Bill N° 37.)

COWICHAN, CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA—. (*Voir* Bill N° 38.)

COX, E. J., ACTE POUR FAIRE DROIT À—. (*Voir* Bill N° 39.)

CREIGHTON, J. G. A.—. Son salaire augmenté, 238, 250.

CROWN LIFE INSURANCE COMPANY. (*Voir* Bill N° 37.)

DAIM, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE DE LA VALLÉE DU—. (*Voir* Bill N° 40.)

DAVIDSON, R. B.—. Salaire augmenté, 175. Il remplace M. E. Botterel, 290.

DÉBATS, COMITÉ DU COMPTE RENDU DES—. Rapport nommant le—, 32. Adopté, 33. Rapport: sténographes du *Hansard*, compte rendu des—pour la presse, 300. Adopté, 304.

DÉPUTÉS, ELECTION DES—. (*Voir* Bill No 45.)

DÉPUTÉ DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL. Annonce qu'il viendra sanctionner des bills, 324. Il vient, 324.

DETTES POUR GRAINS DE SEMENCE. (*Voir* GRAINS.)

DISCOURS DU TRÔNE, 17. Rapporté, 19. Adresse de remerciement, 23, 25, 29, 34, 38. Réponse 49.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT.

Sur le renvoi à six mois du bill concernant la représentation à la Chambre des Communes, 101.

Sur le renvoi à six mois de la troisième lecture du bill du divorce de G. B. Patterson, 182.

Sur le bill relatif à la graine de lin, 193.

Sur le renvoi au comité du bill du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé, 242.

Au sujet d'un amendement des Communes au Code criminel, 245.

Sur le renvoi à six mois du bill de chemin de fer de Buffalo, 268.

Sur le renvoi au comité d'un rapport, 279.

Sur le renvoi au comité du bill du chemin de fer de Timagami, 299.

Sur le rejet par les Communes des amendements du Sénat, 313, 314.

Sur un amendement au Code criminel, 328.

Sur le renvoi au comité du bill des juges, 335.

Sur un autre amendement au Code criminel, 336.

Sur un amendement au bill des juges, 361.

Sur les amendements au bill des élections, 367.

DIVORCES, COMITÉ DES—.

Rapport nommant le comité, 32. Adopté, 33. Rapport, 1, 3, 4, 7. (*Voir* Cox). Rapports 12, 15, 16. (*Voir* Featherstonhaugh). Rapports 8, 10, 13, (*Voir* Kobold). Rapport 2, 6, 9, (*Voir* Lyons). Rapports, 5, 11, 14, (*Voir* Patterson).

DOMINION-ATLANTIC, CHEMIN DE FER—. (*Voir* Bill N° 41).

“ VENTE DES BIENS DE LA COMPAGNIE DE STEAMERS DE YAR MOUTH À LA COMPAGNIE—. (*Voir* Bill N° 42).

DOMINION COTTON MILLS COMPANY. (*Voir* Cotton).

LOUANES, ACTE MODIFIANT LE TARIF DES—1897. (*Voir* Bill N° 43).

“ Impression du relevé mensuel des importations et des exportations, 353.

DUBÉ, CORRESPONDANCE AU SUJET DE LA PEINE DE MORT CONTRE—, 359.

DUNNE, JOHN—. Rapport le relevant des fonctions de messenger de banque, 83. Adopté, 85. Son salaire augmenté, 286, 297.

EASTERN EXTENSION TELEGRAPH COMPANY. (*Voir* Câble du Pacifique.)

ECHIQUEL, COUR DE L'—. Règlements et ordres de la—, 25.

Réponse à une adresse : liste des réclamations en—, 44.

ECOLES DU MANITOBA. (*Voir* Manitoba.)

E ONOMIE INTERNE ET COMPTABILITÉ, COMITÉ DE L'—.

Rapport nommant le—, 32. Adopté, 33. 1er rapport: réduction du quorum, 37. Adopté, 37. 2e rapport: employés, 82. Adopté, 85. 3e rapport: C. A. Young nommé pour remplacer A. Anderson, 100. Adopté, 101. 4e rapport: papeterie et salaires, 238. Adopté, 250. 5e rapport: comptes du greffier et salaires, 285. Adopté, 297.

EFFETS PUBLICS DU CANADA, Acte concernant les—inscrits dans le Royaume-Uni. (*Voir* Bill n° 44.)

EGLISE DU MOUVEMENT DE SAINTETÉ. (*Voir* Sainteté.)

ELECTIONS CONTESTÉES. (*Voir* Bill N° 46.)

ELECTION DES DÉPUTÉS À LA CHAMBRE DES COMMUNES. (*Voir* Bill 45.)

EMMAGASINAGE À FROID. (*Voir* Bill N° 46.)

EMPLOYÉS. Réponse à une adresse demandant la liste des commissaires nommés pour faire enquête contre les—, 79, 104, 184. Nom des—qui ont eu des promotions en 1899, 187.

ENQUÊTES CONTRE LES EMPLOYÉS. (*Voir* Employés.)

ÉRIÉ À LA RIVIÈRE DÉTROT, CHEMIN DE FER DU LAC—. (*Voir* Bill N° 48.)

EXPROPRIATIONS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—. (*Voir* Bill N° 49.)

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES. Rapport, 45.

FEATHERSTONHAUGH, W. H.— ACTE POUR FAIRE DROIT À—. (*Voir* Bill N 50.)

FICELLE D'ENGERBAGE. PRODUCTION ET VENTE DE LA—64.

FROST ET WOOD, ACTE AUTORISANT LE COMMISSAIRE DES BREVETS À FAIRE DROIT À LA COMPAGNIE—. (*Voir* Bill N° 51.)

FULFORD, GEORGE TAYLOR—. Nommé sénateur, 13. Présente son bref, 14. Serment et déclaration, 15.

GALENA OIL COMPANY. (*Voir* Huiles.)

GALT, PÉTITION DE—et autres demandant un Acte d'incorporation, 72. Rapportée, 95.

GARNEAU, A.— Son salaire augmenté, 286, 297.

GARNEAU, A. L.—Son salaire augmenté, 286, 297.

GASPÉ, CHEMIN DE FER DE LA LIGNE COURTE DE—. (*Voir* Bill N° 52.)

“ ADRESSE : DOCUMENTS RELATIFS À CE CHEMIN—, 141. Réponse, 273.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ, Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 45.

GAZ, INSPECTION DU—. (*Voir* Bill N° 53.)

“ Pétition de la cité de Windsor au sujet de l'exploitation du—, 270.

GIBBS, C. T.— Son salaire augmenté, 286, 297.

GIBIER, CONSERVATION DU—DANS LE YUKON. (*Voir* Yukon.)

GILLMOR, L'HONORABLE ARTHUR HILL—. Nommé sénateur, 118. Présente son bref, 118-119. Serment et déclaration, 119.

GRAIN, INSPECTION DU— étranger (*Voir* Bill N° 54.)

“ DE SEMENCE, CAUTIONS DE DETTES CONTRACTÉES POUR—. (*Voir* Bill N° 55.)

“ COMMERCE DE—dans le Manitoba. (*Voir* Bill N° 56.)

GRAINE DE LIN. (*Voir* Bill N° 68.)

GRAND ORIENTAL, CHEMIN DE FER—. (*Voir* Bill N° 57.)

GRANDE-VALLÉE. Chemin de fer de la—. (*Voir* Port-Dover.)

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLEBIE. Informe le Sénat de la nomination de l'hon. M. Fulford, 13. De l'honorable M. Casgrain, 13, 14. De l'honorable M. Watson, 14. De l'honorable M. Young, 14. De l'honorable M. Burpee, 14. De l'honorable M. Shehyn, 26. De l'honorable M. Gillmor, 118.

GREFFIER DU SÉNAT. M. Chapleau nommé—, 9. Prestation de serment, 10, 11. Nommé commissaire pour administrer le serment aux sénateurs, 11. Nommé maître en chancellerie, 12. Comptes et pièces justificatives du—. 43. Approuvés, 285, 297.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL. Annonce qu'il viendra ouvrir le parlement, 17. Arrivée du—, 17. Discours du trône, 17. Rapporté, 19. Adresse de remerciement, 23, 25, 29, 34, 38. Réponse 49.

“ Annonce que le—viendra sanctionner des bills, 161, 247.

“ Vient sanctionner des bills, 128, 161-162, 248.

“ Annonce qu'il—viendra proroger le Parlement, 365. Il vient, 371.

GOUVERNEUR, DÉPUTÉ DU—. (*Voir* Député.)

HALIFAX, BANQUE DES MARCHANDS D'—.

(Voir Marchands.)

HALIFAX. Adresses: nombre de wagons déchargés à—, 163, 270. Réponse, 205.

HASTINGS, CONSEIL MUNICIPAL DU COMTÉ D'—. Pétition demandant la création d'une cour d'arbitrage, 114.

HEREFORD, CHEMIN DE FER D'—. (Voir Bill N° 58.)

HILLSBOROUGH, PONT SUR LA RIVIÈRE—. Adresse, 247. Réponse, 331.

HISTOIRE NATURELLE, par H. de Puyjalon. Rapport du comité de la bibliothèque, 262. Adopté, 272.

HOLLAND, MM. FRÈRES. Rapport au sujet de leur contrat, 300. Adopté, 304.

HOLMDEN, H. R. Ajouté au personnel des sténographes, 300. Adopté, 304.

HOTEL DE TORONTO. (Voir Bill N° 58.)

HUGHES, SAM. Adresse: correspondance au sujet de l'offre du lieutenant-colonel—de lever un corps militaire pour l'Afrique du Sud, 39.

HUILE. COMPAGNIE DE CONDUITE ET DE FABRICATION D'—EN CANADA. Pétition demandant la modification de la charte de la—, 43. Rapportée, 67.

HUILES. FOURNITURE D'—POUR L'INTERCOLONIAL. Réponse à une adresse au sujet des soumissions pour—, 43.

Adresse au sujet de la—, 120. Réponse, 179.

Interpellation à ce sujet, 320.

Adresse au sujet de la—, 362.

HULL. INCENDIÉS DE—(Voir Incendiés.)

HYGIÈNE. MESURES D'—SUR les travaux publics. Règlements, 38.

HYPOTHÈQUES, CORPORATION D'—L'ACADIA. (Voir Bill N° 1.)

IMMIGRATION CHINOISE.

(Voir Bill No 29.)

IMPRESSIONS, COMITÉ DES—. Rapport nommant le—, 31. Adopté, 32. Message au Communes, 32. Message des Communes, 45. 1er rapport: sur documents, 105. Adopté, 116-117. 2e rapport: documents et salaires, 169-175. Ordre du jour rayé et rapport adopté, 186. 3e rapport: sur documents, 227. Adopté, 233. 4e rapport: documents, actes des Banques, E. Botterell, 286. Considération remise, 299, 308. Adopté, 322. 5e rapport: impressions, relevé mensuel du département des douanes, 353. Adopté, 361.

Rapport du département des—et de la papeterie, 317.

INCENDIÉS D'OTTAWA ET DE HULL, FONDS DE SECOURS AUX—. (Voir Bill No 60.)

INFIRMIÈRES CANADIENNES, ASSOCIATION DES.— Pétition demandant un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 60.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER.— Réponse à une adresse au sujet de la fourniture des huiles au—, 43.

Adresse sur le même sujet, 120. Réponse, 179.

Interpellation au sujet de la fourniture des huiles, 320.

INTÉRÊT. ACTE CONCERNANT L'—. (*Voir* Bill No 61.)

INTÉRIEUR. DÉPARTEMENT DE L'—. Rapport, 147.

INTERPELLATIONS :—

Taxe sur les Japonais venant au Canada, 52.

Lettre du ministère de la Milice et de la Défense, 79.

Ecoles du Manitoba, 163.

Au sujet du pont de Québec, 262.

Au sujet des huiles fournies à l'Intercolonial, 320.

Correspondance au sujet des changements ministériels dans la Colombie-Britannique, 339.

Au sujet de l'entretien des terrains du Parloment, 339.

JACQUES-CARTIER, BANQUE.— (*Voir* Bill No 62.)

JAPON. Taxe sur le Japonais venant au Canada, 52.

JUGES DES COURS PROVINCIALES. (*Voir* Bills No 63 et No 64.)

KASLO ET LARDO DUNCAN, CHEMIN DE FER DE.— (*Voir* Bill No 65.)

KERMÈS DE SAN-JOSÉ. (*Voir* Bill No 66.)

KETTLE, CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE.— Pétition demandant un acte d'incorporation, 88. Rapportée, 294.

KINGSTON À PEMBROKE, CHEMIN DE FER DE.— Pétition demandant modification à sa charte, 72. Rapportée, 82.

KOBOLD, GUSTAVE ADOLPHE.— Bill de divorce. (*Voir* Bill No 67.)

Motion pour faire remettre un document à.—, 362.

LACS, GRANDS.— Adresse au sujet de l'effet possible du canal de drainage de Chicago sur le niveau des—, 60. Réponse, 281.

LACHINE, CANAL.— Adresse demandant le rapport sur le mauvais état du pont de Wellington sur le— à Montréal, 162. Réponse, 206.

- LANGÉVIN, EDOUARD J.**—Officier honoraire du Sénat, 52.
LAUDER, RÉV. J. S.— Son salaire augmenté, 286, 297.
LÉGISLATURES PROVINCIALES. Arrêtés du conseil désavouant un acte des—, 45.
 Réponse, 206.
LEMAY, AUG.— Salaire de—augmenté, 175.
LEMOINE, J. DE ST-DENIS.— Son salaire augmenté, 286, 297.
LENNOX ET ADDINGTON. COMTÉ DE. Pétition pour la création d'une cour d'arbitrage pour régler les difficultés entre patrons et ouvriers, 26.
LIBÉRATION CONDITIONNELLE DES DÉTENUX AUX PÉNITENCIERS. (Voir Bill No 68.)
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. (Voir McInnes.)
LIN, CLASSIFICATION DE LA GRAINE DE. (Voir Bill No 69.)
LYONS. C. C.— ACTE POUR FAIRE DROIT À—. (Voir Bill No 70.)

MAITRE EN CHANCELLERIE. M. Chapleau nommé—, 12.

- MANITOBA.** Pétition de l'Assemblée législative demandant d'être autorisée à construire, etc., certaines lignes de chemin de fer, 139. Pétition de Winnipeg demandant pour la province le contrôle des chemins de fer, 161.
 Commerce de grain dans le district d'inspection du—. (Voir Grain.)
 Ecoles du—. Motion y relative, 163.
 Réponse à une adresse de 1899 au sujet des terres réservées pour des fins d'éducation, 273.
 Adresse au sujet des embranchements de chemins de fer construits dans le,— 303.

MANITOBA ET DU NORD-OUEST, CHEMIN DE FER DU. Pétitions demandant modification de sa charte, 73. Rapporté, 95.

MANITOULIN ET DE LA RIVE NORD, CHEMIN DE FER DU. (Voir Bill No 71.)

MARCHANDS D'HALIFAX, BANQUE DES. (Voir Bills Nos 72 et 73.)

MARINE ET DES PÊCHERIES. DÉPARTEMENT DE LA. Rapport, 53, 63.

MODONELL, JOHN.— Rapport le nommant page, 83. Adopté, 85.

MCINNES, THOMAS R., lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise.— Message de Son Excellence au sujet de la révocation de—, 295. Adresse pour correspondance, 306. Réponse, 323. Interpellation—, 339.

MESSAGES—

De Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du trône, 49.

MESSAGES—Suite.

Pour communiquer la réponse de Sa Majesté au sujet des résolutions relatives aux affaires du Transvaal, 49.

Au sujet de la révocation du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, 295.

Du Sénat à la Chambre des Communes :—

Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 32.

Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 32.

Communiquant la preuve dans l'affaire du divorce d'Edwin James Cox, 112.

Communiquant la preuve dans l'affaire du divorce de C. C. Lyons, 132.

Communiquant la preuve dans l'affaire du divorce de G. A. Kobold, 181.

Communiquant la preuve dans l'affaire du divorce de G. B. Patterson, 182.

Demandant le concours des Communes à une adresse au Gouverneur, 223.

Communiquant la preuve dans l'affaire du divorce de W. H. Featherstonhaugh, 244.

De la Chambre des Communes au Sénat :—

Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 33.

Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 45.

Renvoyant la preuve dans l'affaire du divorce de E. J. Cox, 179.

Renvoyant la preuve dans l'affaire du divorce de G. A. Kobold, 209.

Renvoyant la preuve dans le cas du divorce de C. C. Lyons, 210.

Renvoyant sa preuve dans le cas du divorce de G. B. Patterson, 218.

Demandant le concours du Sénat à une adresse à la Reine au sujet de la prise de Prétoria, 221.

Pour informer le Sénat de leur concours à l'adresse précédente, 243.

Renvoyant la preuve dans l'affaire du divorce de W. Featherstonhaugh, 282.

Amendements au bill du chemin de fer de Timagami non agréés, 307.

Amendements au Code criminel 1892, 310, 365.

Amendement au bill des juges, 350.

Amendement au bill électoral, 365.

MIAMI CYCLE AND MANUFACTURING COMPANY. Pétition au sujet de son brevet, 70.
Rapportée, 95.

MICMAC—ANGLAIS, DICTIONNAIRE—PAR LE RÉV. S. T. RAND. Rapport de la bibliothèque recommandant l'impression du—, 263. Adopté, 272.

MILICE ET DE LA DÉFENSE. MINISTÈRE DE LA—.

Interpellation au sujet d'une lettre attribué au—, 79.

Rapport du département de la—, 148.

“ Acte modifiant l'Acte de la—. (Voir Bill No. 74.)

MILLE-ÎLES, CHEMIN DE FER DES—. (Voir Bill No 75.)

MILNE, JAMES— ACTE AUTORISANT LE COMMISSAIRE DES BREVETS À FAIRE DROIT à—. (*Voir* Bill No 76.)

MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE, COMPAGNIE—DU CANADA. (*Voir* Bill No 77.)

MINTO, STEAMER, RÉPARATIONS AU—. Adresse, 136. Réponse, 177.

Dépenses et recettes du—. Adresse, 136. Réponse, 184.

Construction du—. Adresse, 148. Réponse, 226.

MONTFORT ET GATINEAU, CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE—. (*Voir* Bill No 81.)

MONTREAL, CITÉ DE—. Pétition demandant l'abolition des droits sur le pétrole, 70, 91.

“ Pont de—. (*Voir* Bill No 78.)

“ Canal de—Ottawa et la baie Georgienne. (*Voir* No 79.)

“ Chemin de fer de—à Ottawa. (*Voir* Bill No 80.)

MORRIS AU PORTAGE, CHEMIN DE FER DE—. (*Voir* Bill No 82.)

MONTMAGNY, BUREAU DE POSTE DE—, Adresse, 89.—Réponse, 176.

MOTIONS : Câble du Pacifique, 70.

Ecoles du Manitoba, 163.

Pour faire consigner au procès-verbal une motion, 168, 274.

Que le Sénat s'ajourne maintenant, 274.

Document dans l'affaire du divorce de G. A. Kobold, 362.

MOUVEMENT DE SAINTETÉ, EGLISE DE—. (*Voir* Bill No 83.)

MYRAND, J. B.—Rapport recommandant une augmentation de sousalaire, 83. Adopté, 85.

NATIONALE DU CANADA, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE TRANSPORT—. (*Voir* Bill No 84.)

NAVIRES, SURETÉ DES—. (*Voir* Bill No 85.)

NIAGARA, PONT DE LA GRANDE-ÎLE DE—. (*Voir* Bill No 86.)

“ Compagnie de force Ontario des Chutes de—. (*Voir* Bill No 87.)

NIAGARA-WELLAND.

Pétition demandant modification de sa charte, 58. Rapportée, 134.

NIELSON, J. R.— Pétition de—et autres, 226. (*Voir* Bill No 77.)

NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES, CHEMIN LE FER DE—. (*Voir* Bill No 88.)

NORD, TÉLÉGRAPHE COMMERCIALE DU—. (*Voir* Télégraphe.)

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU—.

“ **COUR SUPRÊME DES—.** (*Voir bill No. 134.*)

Adresse : état indiquant le nombre d'embranchements de chemins de fer, etc., dans les—, 303.

Réponse à une adresse au sujet des terres réservées pour des fins d'éducation, 273.

NORTHUMBERLAND ET DURHAM, COMTÉS DE—. Pétition demandant la création d'une cour d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et ouvriers, 63.

O'HANLY, J. L. P.— Adresse : rapport de—sur l'effet du canal de drainage de Chicago sur les grands lacs, 60. Réponse, 281.

Adresse : rapport sur le mauvais état d'un pont sur le canal Lachine, 162. Réponse, 206.

ONTARIO, ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE LA PROVINCE D'—. Pétition contre le bill de l'Orford Copper Company, 88.

“ **COMPAGNIE DE FORCE—DES CHUTES DE NIAGARA.** (*Voir bill No 87.*)

“ **ASSURANCES MUTUELLE D'—.** (*Voir Bill No 89.*)

“ **À LA RIVIÈRE LA PLUIE, CHEMIN DE FER D'—.** (*Voir Bill No 90.*)

ORDRE DU SÉNAT RESCINDÉ, 76, 186, 187.

“ **QUESTION D'—** soulevée, 354.

ORDRES PERMANENTS, COMITÉ DES—. Rapport nommant le—, 31. Adopté, 32. 1er rapport : délai pour présentations de pétitions, 36. Adopté, 36. 2me rapport, pétitions, 47. 3me rapport : délai pour présentation de bills, rapports, 48. Adopté, 49. 4me rapport : pétitions, 59. 5me rapport : pétitions, 67. 6me rapport : 50me règle, 67. 7me rapport : pétitions, 82. 8me rapport : pétitions, 94. 9me rapport : délai pour présentation de pétitions et de bill, 95. Adopté, 96. 10me rapport : pétitions, 122. 11me rapport : pétitions, 134. 12me rapport : règle 50, 135. 13me rapport : délai pour présentation de pétitions, bills et rapports, 135. Adopté, 136. 14me rapport, pétitions, 152. 15me rapport ; règle 50 suspendue, 153. 16me rapport : règle 49, 153. 16me rapport adopté, 154. 17me rapport : pétitions, 181. 18e rapport : règles 53 et 54, 183. 19e rapport : pétitions, 201. 20me rapport : 53me et 54e règles, 202. 21me rapport : délai pour présentation de rapports, 202. 22me rapport : 53me et 54me règles, 236. 23me rapport : règles 49, 50 et 54, 237. 24e rapport : règle 52, 237. 25me rapport : pétitions, 293. 26me rapport : pétition, 303. 28me rapport ; bill sans pétition, 311. 29e rapport : règle 54 suspendue, 312. 30me rapport : règle 54, 338.

ORFORD COPPER COMPANY. Pétition demandant d'autoriser le Commissaire des brevets à faire droit à l'—, 51. Rapportée, 60.

Pétition contre le bill, 88.

OSHAWA, CHEMIN DE FER D'—. (*Voir Bill No 91.*)

OTTAWA, BROOKVILLE ET SAINT-LAURENT, CHEMIN DE FER D'—. (*Voir Bill No 92.*)

OTTAWA, INCENDIÉS D'—. (*Voir* Bill No 60.)

OUVERTURE DU PARLEMENT. (*Voir* Parlement.)

OUVRIERS, CONFLITS—. (*Voir* Bill No 93.)

OXFORD, COMTÉ D'—. Pétition demandant la création d'une cour d'arbitrage, 52.

PACIFIQUE. CHEMIN DE FER CANADIEN DU—. (*Voir* Bill No 94.)

PAPETERIE, RAPPORT DU COMITÉ DES COMPTES CONTINGENTS AU SUJET DE LA—, 238.
Adopté, 250.

Rapport du département des Impressions et de la—, 317.

PAQUETTE, THÉODOLE—. Son salaire augmenté, 286, 297.

PARIS, EXPOSITION DE—. Adresse au sujet des produits envoyés à l'exposition de—, 294.

PARLEMENT. Proclamation, 5. Appelé pour la dépêche des affaires, 8.

Ouverture du—. Communication du secrétaire du Gouverneur-général, 17.
Arrivée de Son Excellence, 17. Discours, 17.

Prorogation du—. Avis que le Gouverneur viendra proroger le—, 365.
Discours, 372. Prorogation, 373.

Compétence du—du Canada à changer les divisions électorales. Adresse, 40.
Réponse 44.

Interpellation au sujet de l'entretien des terrains, 339.

PATTERSON, G. B.—, ACTE POUR FAIRE DROIT À—. (*Voir* Bill No 95.)

PÊCHERIES, DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES—. Rapport, 53, 63.

PELLETIER, JOSEPH—. Son salaire augmenté, 286, 297.

PÉNITENCIERS, LIBÉRATION CONDITIONNELLE DES DÉTENUS AUX—. (*Voir* Bill No 67.)

Rapport sur les—, 147.

Acte modifiant l'Acte des—. (*Voir* Bill No 96.)

PENNINGTON, FREDERICK—ET AUTRES. Pétition demandant un acte d'incorporation.
62.

PÉTROLE, PÉTITIONS DEMANDANT L'ABOLITION DES DROITS SUR LE—, 52, 70, 75, 91.

PILOTAGE, ACTE MODIFIANT L'ACTE DU—. (*Voir* Bill No 97.)

POIDS ET MESURES. Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 45.

Acte modifiant l'Acte des—. (*Voir* Bill No 98.)

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, MEMBRES DU CORPS DE LA—EN SERVICE ACTIF
DANS L'AFRIQUE DU SUD. (*Voir* Bill No 99.)

Adresse: noms des membres de la—qui ont reçu des commissions, 114-
115. Réponse, 163.

- PONTIAC AU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DE JONCTION DE—. (*Voir* Bill No 100.)
- PORT-ARTHUR, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE TÊTES DE LIGNES DE—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 73. Rapportée, 82.
- PORT-COLBORNE, PÉTITION DEMANDANT L'AGRANDISSEMENT DU HAVRE DE—, 88.
- PORT-DOVER, BRANTFORD, BERLIN ET GODERICH, CHEMIN DE FER DE—. (*Voir* Bill No 101.)
- PORTAGE-DU FORT À LA RIVIÈRE DES FRANÇAIS, CHEMIN DE FER DE—. Pétition demandant un acte d'incorporation, 72. Rapportée, 95.
- PORTIA, ADRESSE DEMANDANT LE RAPPORT RELATIF À LA PERTE DU STEAMER—, 179. Réponse 205.
- POSTES, MAÎTRE DES—. Pétition de Toronto, demandant que le—soit autorisé à acheter et exploiter les lignes de télégraphe et de téléphone, 147.
- “ Acte modifiant l'Acte des Postes. (*Voir* Bill No 102.)
- POWER, L'HONORABLE M.—. Nommé membre du comité des Banques et du Commerce, 169.
- PRESIDENT DU SÉNAT, ABSENCE INÉVITABLE DU—, 114.
- PRÊT, ACTE MODIFIANT, L'ACTE DES COMPAGNIES DE—. (*Voir* Bill No 103.)
- PRÊT ET PLACEMENT COMPAGNIE CANADIENNE DE—. (*Voir* Bill No 104.)
- PRÊTEURS D'ARGENT. (*Voir* Bill N° 138.)
- PRÉTORIA, ADRESSE À LA REINE À L'OCCASION DE LA PRISE DE—. Message des Communes, 221. Acquiescement du Sénat, 222. Adresse au Gouverneur pour faire transmettre la première à la Reine, 223. Acquiescement des Communes, 243.
- PRINCE-ÉDOUARD, ÎLE DU—. Adresse : correspondances entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'—, 40.
- Adresse : construction de chemin de fer d'embranchement, 191-2. Réponses, 205, 267, 281.
- Adresse : culture des vergers dans l'île—, 270. Réponse, 349.
- Produits de l'île—, envoyés à l'exposition de Paris, 294. Adresse : pont sur la rivière Hillsborough, 247. Réponse, 331.
- PRIVILÈGES, COMITÉ DES—. Nommé, 19.
- PROCLAMATIONS, 5.
- PROBATION DU PARLEMENT, 373.
- PROVINCIALE, BANQUE—DU CANADA. (*Voir* bill No 62.)
- PULPE ET DE PAPIER, COMPAGNIE DE—DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE. (*Voir* Bill No 105.)

PUYJALON, H. DE—, "HISTOIRE NATURELLE" PAR—. Rapport du comité de la Bibliothèque, 263. Adopté, 272.

QUÉBEC, CHEMIN DE FER DU SUD DE—. (*Voir* Bill No 106.)

" au Nouveau-Brunswick. Chemin de fer de—. (*Voir* Bill No 107.)

" au lac Huron, Chemin de fer de—. (*Voir* Bill No 109.)

" Pont de—. (*Voir* Bill No 109.)

" Commissaires du Havre de—. (*Voir* Bill No 110.)

" Interpellation au sujet du pont de—, 262.

QUINTÉ, CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE—. (*Voir* Bill No 111.)

RALPH, ARTHUR—. Son salaire augmenté, 286, 297.

RAND, RÉV. S. T.—, DICTIONNAIRE MICMAC-ANGLAIS PAR LE—. Rapport recommandant l'impression du—, 263. Adopté, 272.

RAPPORTS, ÉTATS, STATISTIQUES, ETC., DÉPOSÉS SUR LA TABLE:—

Obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 25.

Correspondance au sujet de l'envoi de contingents militaires en Afrique, 25.

Règlements et ordres de la cour de l'Echiquier, 25.

Mesures d'hygiène sur les travaux publics, 38.

Etat d'affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne, 43.

Remises et réductions en vertu de l'Acte des Sauvages, 38-39 Victoria, 43.

Ordonnances du Territoire du Yukon, 45.

Revenu de l'Intérieur, 45.

Liste du Service Civil, 49.

Marine et Pêcheries, 53, 63.

Vente de la ficelle d'engerbage, 64.

Affaires des Sauvages, 98.

Département du Commerce, 125.

Pénitenciers, 147.

Département de l'Intérieur, 147.

Rapport du Secrétaire d'Etat, 147.

Département de la Milice et de la Défense, 148.

Examineurs du Service Civil, 148.

Noms de ceux qui ont eu des promotions en 1899, 187.

Rapport du ministre de l'Agriculture, 192.

Documents relatifs à la question du câble du Pacifique, 281.

Rapport du département des Impressions et de la Papeterie, 317.

RÉDEMPTEUR, CONGRÉGATION DU TRÈS-SAINT—. (*Voir* Bill No 112.)

RÈGLES SUSPENDUES:—

41e règle, 113, 125, 126, 127, 137, 150, 196, 199, 204, 221, 240, 240, 250, 256, 307, 321, 332, 351, 359, 360, 363.

49e règle 237, 256.

50e règle 68, 135, 153, 237.

52e règle 238.

53e règle 183, 202, 237.

54e règle 183, 202, 237, 312, 337, 338.

60e règle 100, 296.

70e règle 100, 104, 123, 124, 139, 198, 199, 200, 203.

80e règle 296.

97e règle 323.

RÉPONSES À ADRESSES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

Congrès au sujet de la tuberculose, 25.

Fourniture d'huiles pour l'Intercolonial, 43.

Réclamations en cour d'Echiquier, 44.

Commissaires pour enquêtes contre les employés, 79, 104, 184.

Terres réservées pour des fins d'éducation, 273.

REPRÉSENTATION À LA CHAMBRE DES COMMUNES. (*Voir* Bill No 26.)

RESTAURANT, Comité du—. Rapport nommant le—, 32. Adopté, 33.

RESTIGOUCHE AND WESTERN, CHEMIN DE FER—. (*Voir* Bill No 113.)

REVENU DE L'INTÉRIEUR, RAPPORT DU DÉPARTEMENT DU—, 45.

RIVE SUD, CHEMIN DE FER DE LA—. (*Voir* Bill No 13.)

Adresse : documents relatifs au—, 141. Réponse, 273.

ROYAL BANK OF CANADA, (*Voir* Bills Nos 71 et 72.)

ROYAL TRUST COMPANY. (*Voir* Bill No 115.)

ROYALE. ASSURANCE MARITIME LA—. (*Voir* Bill No 116.)

SAINTE-CLAIR, CANAL À NAVIRES DE—ET ÉRIÉ. (*Voir* Bill No 118.)

SAINTE-JEAN. Adresse : état donnant la liste des wagons arrivés à—N. B., 163.

Réponse, 205. Autre adresse, 270.

SAINTE-LAURENT, COMPAGNIE DE TERMINUS ET DE VAPEURS DU—. (*Voir* Bill No 119.)

SAINTE-CATHERINE. Pétition de—demandant l'octroi d'une prime pour encourager les industries du sucre de betterave, 112.

SAINTE-CLAIRE, PONT ET TUNNEL DE CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE—. (*Voir* Bill No 120.)

SAINTE-MARIE, CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE—. (*Voir* Bill No 121.)

SANITAIRE NATIONALE, ASSOCIATION—. (*Voir* Bill No 122.)

SALISBURY À HARVEY, CHEMIN DE FER DE—. (*Voir* Bill No 117.)

SAN-JOSÉ, Kermès de—. (*Voir* Kermès.)

SANCTIONS ROYALES. 128, 161, 248, 324, 371.

SAUVAGES, REMISES ET RÉDUCTIONS EN VERTU DE L'ACTE DES—, 43.

Rapport du département des Affaires des—, 98.

SCHOMBERG À AURORA, CHEMIN DE FER DE— (*Voir* Bill No 123.)

SÉANCES du soir, 39, 93, 96, 346, 360.

Du matin : Motions, 322, 337, 342, 350, 355, 363. Séances 323, 338, 343, 351, 357, 365.

SECRETÉAIRE D'ÉTAT, Etat des obligations et des garanties enregistrées au département du—, 25.

Rapport du—, 147.

SÉLECTION, COMITÉ DE—, Nommé, 29. Rapport, 31. Adopté, 32-33.

SERVICE CIVIL. LISTE DU—, 49.

“ Acte modifiant l'Acte du— (*Voir* Bill No 124.)

SERVIS RAILROAD THE PLATE COMPANY. (*Voir* Bill No 125.)

SÉNATEURS, LISTE DES—375.

Nouveaux—

L'hon. M. Burpee.

L'hon. M. Casgrain.

L'hon. M. Fulford.

L'hon. M. Gillmor.

L'hon. M. Shehyn.

L'hon. M. Watson.

L'hon. M. Young. (*Voir* ces noms.)

- SHEHYN, L'HON. JOSEPH.—. Nommé sénateur, 26. Présente son bref, 27. Serment et déclaration, 28. Ajouté au comité des Bills privés divers, 296.
- SOUTER, A.—. Son salaire augmenté, 286, 297.
- STANLEY, STEAMER.—. Adresse : dépenses et recettes du—, 136. Réponse, 184.
- STATISTIQUE INDUSTRIELLE. (*Voir Ouvriers.*)
- STEAMERS, COMPAGNIE DE—DE YARMOUTH. (*Voir Bill No 141.*)
Subventions aux—transocéaniques. (*Voir Bill n° 132.*)
- STEEN, JAMES S.—. Pétition demandant une enquête sur un accident, 59.
- STÉNOGRAPHE POUR AIDER LE GREFFIER EN LOI, 286, 297.
- STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY, COMTÉS-UNIS DE.—. Pétition demandant la création d'une cour d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et ouvriers, 26.
- STURGEON-FALLS, Pétitions de la ville de—au sujet du chemin de fer de Timagami, 311. Permission de déposer sur la table des documents, 334.
- SUBSIDES, (*Voir Bill No 126 et suivants.*)
Pour les contingents canadiens. (*Voir Bill No 36.*)
- SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER. (*Voir Bill No 131.*)
Aux steamers transocéaniques. (*Voir Bill No 134.*)
- SUCRE DE BETTERAVE. (*Voir Betterave.*)
- SUPÉRIEUR, CHEMIN DE FER DU LAC—À LA BAIE D'HUDSON. (*Voir Bill No 133.*)
- SUPRÊME, COUR—DU NORD-OUEST. (*Voir Bill n° 134.*)
- T**ÉLÉGRAPHE. Pétition demandant que le Maître des Postes soit autorisé à acheter et utiliser les lignes de—et de téléphone, 147.
Commercial du Nord. (*Voir Bill No 134.*)
- TÉLÉPHONE. Pétition de Toronto demandant que le Maître des Postes soit autorisé à acheter et exploiter les lignes de télégraphes et de—, 147.
- TEMPÉRANCE. UNION CHRÉTIENNE DE—des femmes de la Puissance, 220.
- TERMINUS—COMPAGNIE DE—ET DE VAPEURS DU SAINT-LAURENT. (*Voir Saint-Laurent.*)
- TERRAINS DU PARLEMENT. Interpellation sur l'entretien des—, 339.
- TERRES FÉDÉRALES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES—(*Voir Bill No 136.*)
- TIMAGAMI, CHEMIN DE FER DE—. (*Voir Bill No 137.*)

TRANSVAAL. Réponse du gouvernement de Sa Majesté au sujet des résolutions relatives aux affaires du—, 49-50.

Adresse à la Reine au sujet de la prise de Prétoria, 221-222.

Adresse au Gouverneur général pour faire transmettre la dite adresse à la Reine, 223, 243.

TRAVAUX PUBLICS, Mesures d'hygiène sur les—, 38.

TORONTO, COMPAGNIE DE L'HÔTEL DE—. (*Voir Hôtel.*)

TRUDEL, J. BOUTILLIER—. Son salaire augmenté, 286, 297.

TUBERCULOSE. Réponse à une adresse au sujet du congrès de Berlin sur la—, 25.

USURE, ACTE CONCERNANT L'—. (*Voir Bill N° 138.*)

VAPÉURS DU SAINT-LAURENT, COMPAGNIE DE TERMINUS ET DE— (*Voir Saint-Laurent.*)

VERMONT-CENTRAL, CHEMIN DE FER—. (*Voir Bill No 139.*)

WALSH, E. J.— Adresse papiers : relatifs aux réclamations de—, 136. Réponse, 146.

WATSON, L'HON. ROBERT—. Nommé sénateur, 14. Présente son bref, 21. Serment et déclaration, 22.

WELLAND, MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE—. Pétition demandant la création d'une cour d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et employés, 43.

WELLINGTON. Adresse : documents au sujet du mauvais état du pont — à Montréal, 162. Réponse, 206.

WINDSOR. CITÉ DE—. Pétition au sujet de l'exportation du gaz, 270.

WINNIPEG. Acte autorisant la cité de— à utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine. (*Voir Bill N° 140.*)

“ Pétition demandant pour la province du Manitoba le contrôle absolu des chemins de fer, 161.

YALE, CHEMIN DE FER DU DISTRICT MINIER DE—.

Pétition de J. B. McArthur demandant un acte d'incorporation, 81. Rapportée, 294.

YARMOUTH, COMPAGNIE DE STEAMERS DE.— (*Voir* Bill No 141.)

“ Vente des biens de la—à la Compagnie Dominion-Atlantic. (*Voir* Bill N° 42.)

YOUNG, L'HON. FINDLAY M.—Nommé sénateur, 14. Présente son bref, 22. Serment Bills privés divers comité des 23. Ajouté au et déclaration,, 296.

YOUNG, CHARLES ANDREW.—Nommé pour remplacer provisoirement A. Adamson, 100. Adopté, 101.

YOUNG, J. C.— Son salaire augmenté, 238. Adopté, 250.

YUKON, TERRITOIRE DU. Ordonnances du—1898, 45. Ordonnances de 1899, 164.

Conservation du gibier dans le—(*Voir* Bill No 142.)

Compagnie de mines, de commerce et de transport du—Britannique. (*Voir* Bill N° 143.)